This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378650

Digitized by Google

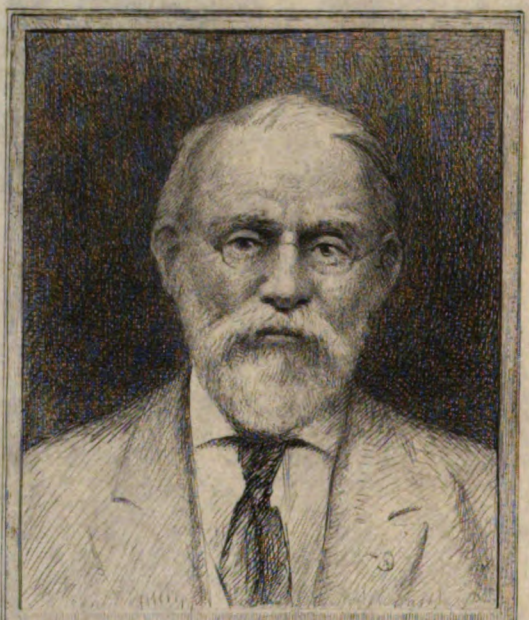

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.L73
A4

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

4e Série. — Tome XXIII.

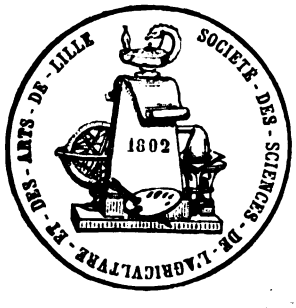

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

33, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

4339

SÉANCE SOLENNELLE

du 30 Décembre 1888.

DISCOURS

de Mgr. C. DEHAISNES, Président de la Société.

MESSIEURS,

En me conférant l'honneur de la Présidence, la Société des Sciences a voulu, je le sais, témoigner de l'importance qu'elle daigne attacher à mon travail sur l'*Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*. Il m'a semblé que j'entrerais dans les vues de mes honorables collègues, en parlant aujourd'hui de l'art à Lille dans les temps modernes. Archiviste, j'ai consacré mon existence à des recherches sur les maîtres du Moyen-Age et de la Renaissance ; mais en même temps, homme de mon époque, je m'associe au mouvement artistique qui se produit de nos jours autour de nous, et c'est avec bonheur, avec fierté, que je viens aujourd'hui, devant le nombreux

Digitized by Google

public qui se presse en cette enceinte, jeter un coup d'œil sur les progrès de l'art à Lille depuis deux siècles, et donner une idée des institutions, des établissements et des fondations qui font de notre cité un centre artistique puissant et la placent à l'un des premiers rangs, après Paris, parmi les villes de la France.

En 1667, après les 141 ans de la domination espagnole, la ville de Lille fit enfin retour à la grande patrie française, dont elle avait été séparée par le traité de Madrid. Le mouvement artistique, déjà commencé sous les archiducs Albert et Isabelle, reçut alors une nouvelle impulsion. Sans parler de Rubens et de Van Dyck, qui venaient d'exécuter, pour les églises et les couvents de Lille, des toiles rangées parmi leurs chefs-d'œuvre, nous voyons Van Oost et Arnould de Vuez s'établir dans la ville et décorer ses édifices publics d'œuvres importantes, le lillois Wamps y travailler avec non moins de fécondité et de succès, et un autre lillois, Jean-Baptiste Monnoyer, devenir membre et conseiller de l'Académie de peinture et mériter d'être cité dans l'histoire comme l'un des peintres de fleurs les plus remarquables de l'École française.

Les échevins de la ville avaient encouragé ces artistes en leur accordant des pensions ou des subsides, en leur confiant des travaux. Ils ne négligèrent point de favoriser aussi les industries artistiques. Les faïenciers lillois Febvrier, Boussemart, Dorez, Wamps et Masquelier, le porcelainier Leperre-Durot, la manufacture de cuirs dorés de Jacques Michiel, les tapisseries à fils d'or et d'argent et les haute-lisse de Cormontaigne, Melter, Bouché, Wernier, Penmacker et Deyrolle, reçurent, de l'échevinage et de l'intendance, des autorisations spéciales, des avances de fonds et des subventions, qui leur permirent de donner aux produits de leurs ateliers un caractère original et véri-

Digitized by Google

tablement artistique : aujourd'hui, les faïences lilloises figurent avec honneur dans les plus belles collections de céramique et les tapisseries des fabricants que nous venons de nommer atteignent, aux ventes de l'hôtel Drouot, les prix les plus élevés et parfois ne peuvent être discernées des admirables productions de la Manufacture des Gobelins

Animés du désir d'encourager les jeunes gens qui montraient des dispositions pour les Beaux-Arts et de venir en aide aux industries artistiques, les échevins fondèrent des Écoles académiques et professionnelles. Déjà, en 1692, Arnould de Vuez avait donné, dans son atelier, des leçons de peinture. En 1755, le magistrat ouvrit des cours publics et gratuits de dessin, antérieurs à l'École créée à Paris, et en 1762 un cours d'architecture sur la proposition de Thomas Gombert, habile architecte qui, dès 1760, professait gratuitement. A partir de 1763 fut institué, en outre, un cours de mathématiques, base indispensable de tout enseignement architectural et artistique. Et ces diverses écoles n'étaient point seulement établies pour les peintres, les sculpteurs et les graveurs; il y avait des leçons particulières le lundi, le mardi et le mercredi pour les fabricants et les deux jours suivants pour les ouvriers de toutes professions.

Afin d'exciter l'émulation, dès 1761, et peut-être avant, la ville accorda aux élèves des prix et une médaille. Elle avait déjà entretenu quelques élèves-artistes à Paris, lorsqu'en 1783 elle décida que, tous les trois ans, serait ouvert un Concours, dont le lauréat recevrait une pension pour aller continuer ses études dans la capitale.

Dix ans auparavant, en 1773, avaient été organisées, non seulement pour les élèves de l'École, mais aussi pour les professeurs et les amateurs habitant la ville, des Exposi-

Digitized by Google

tions qui, jusqu'à la fin du siècle, se renouvelèrent presque d'année en année, institution véritablement utile à une époque où les rapports avec Paris étaient rares et difficiles. En 1775, nouvelle création non moins importante. Les échevins établirent à Lille une Académie des Beaux-Arts sur le modèle de celle de Paris, et cette Académie fut bientôt en assez haute réputation pour que des artistes étrangers sollicitassent l'honneur d'en faire partie et de prendre part à ses expositions.

Cet ensemble d'institutions, se soutenant et se développant les unes les autres, favorisa l'éclosion de jeunes artistes. Les listes des lauréats de l'École et des membres de l'Académie de Lille présentent, pour la fin du dix-huitième siècle, des séries de noms célèbres : comme peintres, Wicar, fils d'un pauvre menuisier de la paroisse Sainte-Catherine, qui devait obtenir tous les honneurs auxquels peut aspirer un artiste, Guillaume Descamps, grand prix de Rome, et Donvé, l'intime ami de Greuze, dont les œuvres ne pouvaient être distinguées de celles de ce dernier ; comme sculpteurs, Roland, fils d'un tailleur de Pont-à-Marcq, plus tard membre de l'Institut, et Corbet, de l'Académie de Lille, artiste habile et fécond, d'une origine plus modeste encore ; comme graveurs et ciseleurs, Helmann, dont le frère aîné fabriquait des cachets dans une échoppe, Liénard, Baudoux, et Masquelier, fils d'un ouvrier jardinier des environs de Lille, que le maître de son père avait envoyé aux Écoles académiques.

Suspendus en 1799, les cours de ces Écoles furent réorganisés l'année suivante. Ils furent de nouveau institués dans un double but : d'abord, former des peintres, des sculpteurs, des graveurs et des architectes, en leur rendant possible l'accès à l'École des Beaux-Arts de Paris ; ensuite, préparer aux travaux professionnels ceux qui voulaient

Digitized by Google

s'occuper d'appliquer l'art à l'industrie et posséder des connaissances techniques. Des maîtres habiles furent chargés de l'enseignement : c'est, comme peintres, François Watteau, le petit-neveu d'Antoine ; le portraitiste Édouard Liénard ; Souchon, le maître habile, et notre collègue Alphonse Colas, dont la perte a été si vivement regrettée ; comme sculpteurs et architectes, les Cadet de Beaupré, père et fils, Victor Leplus, constructeur de l'hôtel des Archives, et Benvignat, un autre de nos collègues, à qui aucune branche de l'art et de l'archéologie n'était étrangère.

Avec de tels maîtres, avec une Commission de surveillance, qui s'est toujours vivement intéressée aux travaux des élèves et au perfectionnement des Écoles, d'importants résultats ont été obtenus depuis le commencement de notre siècle. En ce qui concerne les travaux professionnels, il nous suffira de rappeler qu'un grand nombre de jeunes gens, sortis des Écoles académiques, sont venus en aide aux architectes, aux sculpteurs ornemanistes, aux peintres-décorateurs, aux fabricants d'étoffes, aux imprimeurs, lithographes et graveurs, et à l'ensemble des industriels de la ville et de la région.

D'autres, moins nombreux, ont montré assez de dispositions naturelles, assez d'intelligence et de force de volonté, pour entrer dans la voie longue, difficile et souvent douloureuse, que la plupart des artistes doivent franchir avant d'arriver au but. En parcourant la liste des élèves qui, depuis le commencement du siècle, ont obtenu des médailles aux concours des Écoles académiques, nous trouvons, parmi ceux que la mort a déjà atteints, bien des noms connus, bien des noms chers à plusieurs d'entre nous : les professeurs dont nous venons de parler, Cadet de Beaupré, Leplus, Benvignat et Colas ; l'architecte Leroy

Digitized by Google

qui a construit tant d'édifices religieux dans notre contrée ; Lallou, qui, dans un jour de désespoir, abandonna ses pinceaux, constant objet de ses regrets, et Salomé, le peintre de Capri et du Mont-des-Cats, collègue sympathique à tous les membres de notre Société, fauché jeune encore par la mort et qui, lui aussi, pouvait dire en expirant : « Et pourtant, j'avais quelque chose là! »

Combien d'autres noms ne pourrions-nous pas citer, si nous ne nous étions imposé la loi de ne point parler des artistes encore en vie ? Mais ces noms sont sur les lèvres de la plupart d'entre vous ; et d'ailleurs, vous les trouverez dans les concours pour les grands prix de Rome et dans les catalogues du Salon de Paris, où nos artistes contemporains ont dignement soutenu la vieille réputation de la grande cité lilloise.

Les Ecoles académiques préparent les jeunes gens à entrer dans la carrière artistique ; elles ne peuvent leur suffire. Elles les ébauchent ; elles ne les forment point. Il leur faut l'étude des grands maîtres de toutes les écoles ; il leur faut des collections renfermant de remarquables produits de l'art, en ses diverses manifestations dans tous les âges et dans tous les pays ; il faut qu'ils sortent du cercle étroit où ils sont confinés et qu'ils aillent visiter la terre classique des Beaux-Arts, Venise et ses coloristes, Florence et ses musées, Rome et ses monuments et ses chefs-d'œuvre, Naples et la lumière dorée de son golfe laissant voir à l'horizon le Vésuve et Sorrente, Capri et Procida.

Il n'est peut-être pas en France une ville de province où les jeunes artistes peuvent conquérir aussi facilement qu'à Lille la bourse nécessaire pour aller passer quelques années au-delà des Alpes. Wicar a fait dans ce but, en leur faveur, une fondation à laquelle il a associé la Société des Sciences : et, depuis près de trente ans, il y a toujours eu en Italie,

Digitized by Google

en vertu de cette fondation, des jeunes gens originaires de Lille y étudiant les Beaux-Arts. Plus tard, le legs capitalisé de l'architecte Colbrant augmentera encore le nombre des lillois qui pourront aller se former dans les ateliers des maîtres les plus habiles de Paris et dans la patrie de Raphaël et de Michel-Ange.

La ville de Lille offre d'ailleurs dans son sein, aux jeunes artistes, le moyen d'étudier les grands maîtres et les produits de toutes les écoles, de tous les âges et de toutes les contrées.

Elle a d'abord, ce qui fait sa principale gloire, ce que plusieurs capitales lui envient, son splendide *Musée de peinture*. Que de magnifiques pages sont là, toujours ouvertes devant l'artiste, devant l'amateur, devant les visiteurs et les touristes ! Voici la *Vierge à l'Eglantine*, de Ghirlandajo, et les toiles magistrales de Paul Véronèse et d'André Del Sarte. Rubens s'y montre dans tout l'éclat de sa couleur sur l'*Apparition à saint François d'Assise* et sur une *Descente de croix* que l'on admire même après avoir vu celle d'Anvers ; Van Dyck s'y révèle tout entier dans le *Crucifiement*, un de ses chefs-d'œuvre, et en des portraits dignes de ceux de Windsor et du Louvre ; puis, ce sont des Crayer, des Jordaens, des Teniers, des Ravenstein et des Ruysdael de la meilleure manière. Philippe de Champagne, Restout, Lesueur et Poussin y représentent l'école française classique ; l'école moderne montre la *Médée*, de Delacroix, avec les toiles de maîtres dont les noms font aujourd'hui l'orgueil de la France, de notre région et de notre cité. Nous n'oublierons pas la curieuse petite salle des primitifs, enrichie dernièrement d'un Bellegambe de la plus belle couleur et d'une conservation parfaite.

Et que de nouvelles ressources le musée n'offre-t-il point depuis un certain nombre d'années, grâce à d'intelligents donateurs !

Digitized by Google

Alexandre Leleux lui a légué sa remarquable galerie, ne voulant pas laisser disperser, dans les hasards d'une vente à l'encan, une collection qui avait fait son bonheur.

Un enfant abandonné des siens, élevé dans l'hospice de la ville, devint un habile restaurateur de tableaux, un expert émérite. Il s'était formé une curieuse collection de maîtres anciens. Sur la terre étrangère où l'avaient mené les hasards de la vie, il n'oublia point sa ville natale ; il lui légua, pour le musée, sa fortune et ses tableaux. Vous l'avez tous nommé, c'est Antoine Brasseur, l'un des plus généreux bienfaiteurs du musée de peinture.

Il avait été précédé dans cette voie par le fils du pauvre menuisier de la paroisse Sainte-Catherine dont je vous ai déjà cité le nom : Wicar. La fortune que ses travaux lui avaient acquise et la haute situation qu'il occupa, à Paris d'abord, puis à Rome et à Naples, avaient permis à Wicar de recueillir plus de douze cents dessins originaux des maîtres les plus renommés. Membre de la Société des Sciences de Lille, Wicar lui légua ces dessins. Et notre Société, dans le but de favoriser l'étude des Beaux-Arts, se dépouilla, en faveur du musée de Lille, de cette riche collection qu'envient à notre ville les musées de Florence, de Paris et de Rome ; et dans ce trésor était comprise la tête de cire, ce joyau inestimable, perle unique au monde !

Mais, en dehors du musée de peinture et du musée *Wicar*, Lille possède d'autres collections moins renommées, mais non moins utiles peut-être pour les artistes et pour l'histoire de l'art : le *Musée des antiques*, avec ses vases peints provenant de la Grèce, ses statuettes de Tanagra, ses verreries si délicates, ses bronzes, ses milliers d'objets ayant fait partie du mobilier de nos ancêtres ; le *Musée des médailles*, avec ses chefs-d'œuvre de l'art grec, de l'art italien, de l'art flamand, et de l'art français : le *Musée*

Digitized by Google

archéologique, avec ses marbres, ses bois sculptés, ses ivoires, ses cuivres ciselés, ses fers forgés et ses tapisseries : musées, qui, tous trois, ont été créés en 1824, sous l'impulsion de la Société des Sciences, par l'un de ses membres les plus zélés, Charles Verly. Et au sujet du Musée archéologique, je me fais un devoir de rappeler que, dans l'une de ses dernières séances solennelles, notre Société offrait en hommage sa grande médaille d'or à M^me^ la douairière Jules de Vicq, qui, s'inspirant des nobles sentiments de son mari, a doté la ville d'ivoires, d'émaux, de porcelaines, de pièces d'orfèvrerie, en tout plus de 450 objets, formant aujourd'hui le *Musée Jules de Vicq*.

Le *Musée de céramique*, qui présente de délicats spécimens des faïences de Rouen, de Nevers et de Lille et offre toute facilité pour étudier les arts décoratifs sous une forme spéciale, a eu pour fondateur et bienfaiteur un membre de notre Société, dont le nom mérite, à plus d'un titre, de figurer ici, Jules Houdoy, auteur de la *Céramique lilloise* et de divers autres ouvrages d'art et d'érudition.

Pourrais-je ne pas rappeler que la plupart des musées, dont je viens de parler, sont sous l'habile direction de plusieurs de nos collègues ; qu'il en est de même de deux autres musées, réclamés aussi pour l'étude des Beaux-Arts, ceux de *Sculpture* et des *Arts décoratifs*, actuellement en voie de formation; et que c'est encore à l'initiative de l'un d'entre nous, qu'est due la création du *Musée des graveurs lillois*, collection qui avait sa place marquée dans la patrie des frères Vaillant, des Helmann et des Masquelier?

C'est également à notre Compagnie qu'appartient le soin de diriger le musée généreusement offert par la famille *Moillet*, collection ethnographique, où les artistes peuvent étudier le costume et l'ornementation dans toutes les parties du monde.

Digitized by Google

En outre, entrant dans le large courant qui entraîne le département, la ville et les associations fondées par l'initiative privée, la Société des Sciences distribue, chaque année, des prix et des médailles aux meilleurs travaux artistiques et professionnels, et elle a pris une large part, par ses récompenses et par l'action personnelle de ses membres, à toutes les grandes Expositions de Beaux-Arts et d'Arts appliqués à l'industrie, organisées par la ville depuis un demi-siècle.

Historien de l'art, je suis heureux de pouvoir faire connaître, en cette séance solennelle, les services rendus aux Beaux-Arts par la Société des Sciences, et je ne suis pas moins heureux d'ajouter qu'en tout cela elle a toujours agi d'accord avec les Administrations municipales de notre cité. Oui, depuis plus de deux siècles, et surtout depuis quarante à cinquante ans, les municipalités qui se sont succédé dans notre ville n'ont point cessé de subventionner de plus en plus largement les musées et les écoles académiques et de pourvoir aux dépenses qu'exigeaient la situation exceptionnelle et le mérite transcendant de certains jeunes artistes. C'est à leurs libéralités (je me fais un devoir de le déclarer) que revient surtout l'honneur du développement des Beaux-Arts, libéralités intelligentes et fructueuses, puisqu'elles ont été utiles à toutes les classes de la société. puisqu'elles ont répandu le goût des choses de l'esprit dans la cité et qu'elles ont doté Lille de musées et de collections qui attirent dans ses murs des artistes, des amateurs et de nombreux étrangers.

Puissent les détails, trop longs peut-être, dans lesquels nous venons d'entrer, faire comprendre de plus en plus que les études artistiques et professionnelles peuvent être utiles à tous et principalement aux déshérités de la fortune. Au siecle dernier (je l'ai prouvé plus haut en citant les noms

Digitized by Google

de plusieurs artistes), les fils de pauvres charpentiers, tailleurs et jardiniers lillois, sont arrivés à la richesse et à la gloire, à l'Académie et aux plus hautes situations. Aujourd'hui, et plus facilement encore qu'autrefois, le fils du travailleur peut devenir un artiste célèbre, s'il a reçu le don du génie. Ah ! je le sais, ce don est rare. L'immense majorité des élèves des Écoles artistiques et professionnelles est destinée à entrer dans la classe de ces ouvriers intelligents, capables d'exécuter les travaux les plus délicats et les plus difficiles, qui sont moralement certains d'arriver à une position honorable et lucrative. Mais s'il en est, parmi eux, qui peuvent aspirer au nom d'artiste, les professeurs les discerneront, les établissements et les fondations créés en notre ville les soutiendront, des sacrifices exceptionnels seront faits en leur faveur, et, plus tard, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, ils feront partie de cette phalange d'élite, qui développe, par ses œuvres, ces trois grandes choses dont Dieu a déposé le germe en notre âme : le Bien, le Vrai et le Beau !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1888,

Par M. Th. BARROIS, Secrétaire-Général

Messieurs,

Mes premières paroles doivent être des paroles de reconnaissance pour mes confrères, à la bienveillance desquels je dois l'honneur d'avoir été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-général, si bien occupées pendant quelques années par M. Paul Hallez, que l'organisation de ses laboratoires ainsi que ses travaux personnels tiennent momentanément éloigné du bureau. C'est en cette qualité que j'ai mission de donner lecture du rapport traditionnel sur les travaux de notre Société : pour laborieuse que soit la tâche, elle n'en est pas moins douce, et je l'accomplis avec un légitime sentiment de fierté, heureux d'avoir été choisi pour démontrer à ceux qui veulent bien s'intéresser à nos efforts que l'activité intellectuelle de mes confrères ne s'est point ralentie un instant. L'année dernière, à pareille époque, en analysant les publications de l'exercice précédent, mon sympathique prédécesseur faisait constater le développement progressif de la Société des Sciences de

Digitized by Google

Lille, qui semble, suivant les termes mêmes du rapporteur, avoir adopté la fière devise : « Je monterai ». Cette marche ascendante ne s'est point interrompue, ainsi que vous en jugerez par les travaux intéressant toutes les branches de la Science, des Lettres et des Arts dont je vais dresser la liste, longue et bien remplie, sans tarder davantage.

Les phénomènes multiples et bizarres que l'on a englobés sous le nom générique d'*hypnotisme*, et qui ont été beaucoup étudiés dans ces dernières années, ont le privilège d'éveiller vivement la curiosité publique, toujours avide de ce qui confine au domaine du merveilleux. M. le Dr Folet a cherché à débrouiller le chaos de ces manifestations complexes et nous en a tracé un tableau simple et clair ; puis, les dépouillant de leurs allures mystérieuses, il en a analysé le mécanisme physiologique qu'il ramène tout entier, avec l'école de Nancy, à la théorie dite de la suggestion. Enfin il nous a indiqué les applications, rares d'ailleurs et limitées à certains cas bien déterminés, qu'un médecin prudent peut faire de la suggestion hypnotique à la chirurgie et à la médecine.

Il est assez ordinaire de voir des médecins joindre à leurs études professionnelles, le goût de quelques travaux scientifiques extra-médicaux qui leur servent de distraction intellectuelle. A Lille même, nous avons conservé le souvenir de médecins qui étaient, en même temps que des praticiens répandus, ornithologistes, électriciens ou bibliophiles. C'est ainsi que le Dr Folet consacre les rares loisirs que lui laissent la pratique et l'enseignement de la chirurgie à des recherches archéologiques. Grand amateur des choses du passé, il a étudié avec beaucoup

Digitized by Google

d'intérêt certaines manifestations populaires ou religieuses, telles que les fêtes décennales d'Oberamergau, en Bavière, et la procession de Furnes, dans lequelles il voit les vestiges de très vieilles coutumes du moyen-âge : vastes représentations à ciel ouvert de mystères en plusieurs journées, ou processions et cortèges dramatiques. Il a eu de plus la bonne fortune de découvrir, dans un village à quelques lieues de Lille, à Linselles, la dernière survivante de ces sociétés dramatiques qui, sous le nom de *puys*, de *chambres de réthorique* florissaient il y a trois ou quatre cents ans dans notre Flandre. Ayant inventorié et étudié de près le répertoire manuscrit de cette compagnie, notre collègue a pu se convaincre que plusieurs des pièces jouées par elle jusque dans ces toutes dernières années, sont des reproductions, fortement altérées par des remaniements successifs, de mystères connus et classés. Des recherches faites à la Bibliothèque communale et à la Bibliothèque Nationale, lui ont prouvé que l'un de ces drames, en particulier, dérive directement des mystères du XIV^e^ et du XV^e^ siècles, n'ayant jamais été imprimés, n'existant encore aujourd'hui qu'à l'état de manuscrits, et dont le sujet, une légende très populaire au Moyen-âge, paraît avoir une origine hindoue, et semble être la transposition, dans la gamme chrétienne, d'un texte sanscrit bouddhique.

M. Gosselet a présenté à la Société des photographies prises dans l'Ardenne pour le service de la Carte géologique de France; elles représentent les deux espèces de plis observés dans les couches Cambriennes et Dévoniennes.

Quelque-unes montrent des empreintes de gouttes de pluie, de traces laissées par les vagues que soulève le vent

Digitized by Google

sur la côte, ou de retraits occasionnés dans la boue par l'effet du soleil.

La plupart de ces photographies ont été faites sur place par M. Mortagne, photographe à Pézénas. D'autres ont été prises sur des échantillons du musée par notre excellent confrère M. Delphin PETIT. Parmi ces dernières, on peut signaler des empreintes analogues à celles que laisseraient sur le sable des animaux comme les Méduses.

Tout le monde se souvient des dégâts causés cet été aux récoltes de betteraves par le *Silphe opaque*, et de la véritable terreur répandue par cet insecte dans le monde des cultivateurs.

Sur la demande de plusieurs de ces derniers, habitant l'arrondissement de Carvin, M. Paul HALLEZ est allé étudier sur place le *Silphe opaque*. Il nous a rendu compte de ses observations sur les ravages que cet insecte a occasionnés dans les champs de betteraves, des différents procédés mis en usage par les cultivateurs pour combattre le fléau et des expériences que lui-même a entreprises dans ce but, expériences qui sont basées sur la connaissance de l'organisation, des mœurs et des conditions de développement du silphe.

Continuant ses belles recherches sur les terrains anciens de la Bretagne, dont il a été chargé de dresser la carte géologique, M. Charles BARROIS a lu un *Mémoire sur la faune du calcaire d'Erbray* (Loire-Inférieure). Les géologues, on le sait, ont reconnu dans l'histoire du globe un certain nombre d'époques successives, indéterminées quant à leur durée, mais caractérisées à la fois par leur composition et par les animaux dont elles contiennent les débris. Les

Digitized by Google

époques silurienne et dévonienne sont au nombre des périodes les plus reculées ; on leur rapporte les terrains des Ardennes, de la Bretagne, des Pyrénées ; mais on a toujours hésité à rattacher les calcaires d'Erbray à l'un plutôt qu'à l'autre de ces systèmes. Ils constituent, en effet, un curieux terme de passage, un véritable moment de transition entre les deux époques. Grâce à des recherches personnelles et aussi aux communications obligeantes qui lui ont été faites par diverses collections publiques et privées, M. Charles Barrois a pu faire dessiner pour nos mémoires dix-sept planches de fossiles, qui feront connaître à la science la faune qui habitait l'Ouest de notre pays à cette époque lointaine, si peu étudiée encore, et dont le seul gisement signalé jusqu'ici en France se trouve à Erbray.

Grâce à un nouvel appareil de son invention, M. Damien a déterminé la température de fusion des corps gras. Ce même appareil, légèrement modifié, permet de mesurer, avec une grande exactitude, les points de fusion sous des pressions diverses, et de vérifier ainsi plusieurs formules importantes de la Thermodynamique.

Le même auteur, continuant la série de ses recherches météorologiques, nous a, en outre, donné le résumé d'une *Communication sur les pluies tombées en* 1887 *dans le département du Nord.*

*
* *

Les sections littéraire et artistique de notre Société sont également loin d'être restées inactives, et j'ai à vous signaler nombre de publications du plus haut intérêt, principalement en ce qui touche tant notre histoire locale que l'histoire de la Flandre.

Digitized by Google

Durant un court séjour qu'il a fait cette année en Italie, l'attention de Mgr Dehaisnes s'est portée sur l'objet spécial de ses études, les œuvres des peintres flamands de la période antérieure à la Renaissance. Il a décrit *de visu* un Van Eyck, un Memling et un Pierre Christus dans le Musée de Turin ; une fresque de Juste d'Allemagne dans le couvent de Santa Maria di Castello à Gênes, et un Gérard David dans le Palais municipal de la même ville ; un Saint Jérôme de Van Eyck et une œuvre très remarquable d'un maître de l'école de Memling dans le Musée de Naples. Mgr Dehaisnes a donné à la Société la primeur des notes recueillies pendant son voyage.

Dans trois autres séances, il a exposé le plan du grand ouvrage qu'il se propose de faire paraître très prochainement sur *Jean Bellegambe*. Il en a lu plusieurs fragments dans lesquels, d'après un grand nombre de documents inédits et d'après l'étude de tableaux conservés à Lille, à Douai, à Arras et à Bruxelles, il esquisse la vie et l'œuvre de ce vieux maître, l'une des gloires de la Flandre Wallonne, l'un de ces illustres oubliés à qui l'érudition moderne a rendu le rang qu'ils doivent occuper dans l'histoire de l'art.

M. Finot nous a donné lecture d'un *Mémoire sur le projet d'expédition à Constantinople, préparé par le Conseil du Duc Philippe-le-Bon, en* 1457. Ce prince qui, dès l'année 1442, avait songé à secourir l'Empire, ne cessa, jusqu'à sa mort, de caresser l'espoir de se mettre à la tête d'une croisade qui eût refoulé les Turcs en Asie. Un instant, en 1457, il crut que les circonstances politiques allaient lui permettre d'exécuter son dessein. C'est alors qu'il fit étudier par son Conseil, réuni à Lécluse au mois de janvier 1457,

Digitized by Google

les moyens les plus propres à mener à bonne fin cette grande entreprise, car le désastre de Nicopolis était encore présent à toutes les mémoires, et il s'agissait de ne plus se lancer à l'aventure, comme on l'avait fait, contre des ennemis redoutables.

Ce projet nous a été conservé dans un document déposé aux Archives du Nord. Il est très curieux, non seulement pour l'histoire générale, mais encore pour celle de l'art militaire au commencement des temps modernes. Le choix des routes à suivre pour se rendre en pays ennemi, soit par l'Italie, soit par l'Allemagne, le nombre des officiers, des hommes d'armes, archers et troupes auxiliaires, les frais de transport des soldats, des chevaux et des bagages, en un mot toutes les conditions financières et militaires de l'expédition sont minutieusement prévues et indiquées.

Des circonstances graves, la mésintelligence qui éclata tout à coup entre Philippe-le-Bon et son fils, le comte de Charolais, la crainte de voir une reprise de la guerre avec l'Angleterre, les instances hypocrites du Dauphin, puis ses intrigues lorsqu'il fut monté sur le trône, empêchèrent le Duc de Bourgogne de donner suite à son projet. Plus tard, en 1464, il fut repris en partie lors de la malheureuse expédition du bâtard de Bourgogne, mais dans de si mauvaises conditions, avec si peu de soldats et de matériel, si peu de bon vouloir de la part des populations italiennes qui devaient concourir à cette entreprise, qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle n'ait pas abouti.

Sous ce titre : *Une revendication : Annappes et Gruson, domaine de Charlemagne*, M. Leuridan, l'érudit bibliothécaire de la ville de Roubaix, nous a communiqué le résultat d'intéressantes recherches dont la première partie peut seule être résumée en quelques lignes.

Digitized by Google

En 812, quand Charlemagne promulgua son célèbre capitulaire *De villis*, et qu'il le remit à ses envoyés pour le faire exécuter dans les provinces, il donna à ceux-ci des modèles d'inventaires, c'est-à-dire des instructions sur la manière dont il voulait que les choses de ses fiscs fussent recensées. L'un de ces inventaires concerne le fisc d'*Asnapium* et *Grisio*. Eckhard, auteur allemand du dernier siècle, le trouvant transcrit dans un manuscrit de la bibliothèque d'Helmstaedt, à la suite d'un recensement du fisc de Stephansvert, île de la Meuse, voulut obstinément fixer dans le voisinage de cette île la position d'*Asnapium* et *Grisio*. Il n'était pas possible de se fourvoyer davantage. Le fisc cherché sur les bords de la Meuse n'est autre qu'Annappes et Gruson, du canton de Lannoy, dans notre région.

M. Leuridan le prouve à l'évidence. Transmises par Charlemagne à son fils Louis le Débonnaire et données en dot par celui-ci à sa fille Gisèle, épouse du comte Evrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing, ces deux *villæ* reparaissent dans le testament de ce dernier sous les mêmes noms et avec leur même constitution. Les textes cités, la composition même du fisc, qu'on retrouve jusqu'au dernier siècle telle qu'elle est établie dans l'inventaire de 812, les noms dont le temps n'a pas même changé la forme, la transmission naturelle du domaine, tout affirme l'identité d'Annappes et Gruson avec *Asnapium* et *Grisio*, tout justifie la revendication de ces deux terres pour notre contrée.

Sa preuve faite, M. Leuridan aborde le texte du document carlovingien, texte bien difficile à interpréter à près de onze siècles de distance, mais aussi du plus haut intérêt par les données qu'il renferme sur les bâtiments, le mobilier, le bétail, la basse-cour, les plantations et les provisions d'un domaine royal appartenant au premier âge de notre histoire locale

Digitized by Google

M. Leuridan a déposé en outre sur le bureau de la Société : *la Seigneurie de Watrelos et les fiefs qui en relevaient.*

Tout ce qui a trait à la Flandre nous touche à juste titre, aussi avons-nous accueilli avec plaisir le travail de M. Mamet intitulé : *Recherches sur l'histoire et la géographie des frontières septentrionales de la France.* Notre savant confrère y discute, entre autres questions intéressantes, l'origine des Belges, qui se divisent en peuples celtiques, peuples germaniques et peuples mixtes ; les limites des différentes peuplades de la Gaule indépendante ; l'emplacement de Lille au temps de César ; l'étymologie du nom de Famène, etc... Son travail est accompagné d'une carte qui en double l'intérêt.

Depuis longtemps déjà, M. Quarré-Reybourbon s'est adonné avec passion à l'étude de tout ce qui se rapporte à l'histoire de Lille, collectionnant sans cesse des documents nouveaux, et toujours à l'affût de la moindre brochure, du moindre croquis se rattachant au but de ses recherches favorites. C'est le résultat d'une de ces trouvailles qu'il nous communique sous le titre de : *Aspect de quelques maisons de Lille au commencement du XVII^e siècle.* Ce travail a pour origine la découverte faite aux Archives royales de Belgique, à Bruxelles, du dossier d'un procès jugé en 1620, au sujet de l'établissement d'une usine à raffiner le sel gris, sise rue du Dragon, à Lille. Au dossier est joint un plan représentant une partie des maisons situées alors rue des Malades et rue du Molinel, ainsi que le couvent des Pauvres-Claires. Ce plan, communiqué à la Société, est excessivement curieux, car il donne une idée de ce qu'était la ville de Lille à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle.

Digitized by Google

En ce temps de vie fébrile, d'existence surchauffée, les morts vont plus vite que jamais..... Bien peu se souviennent encore aujourd'hui du nom de J.-B. Waeles, qui fut pourtant autrefois membre de notre Société et professeur au Collège de Lille ! Désireux de réparer un injuste oubli, M. Quarré-Reybourbon nous a donné lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de ce savant linguiste, auteur d'un excellent atlas grammatical manuscrit que notre confrère a soumis en même temps à la Société.

M. Quarré-Reybourbon a offert en outre à notre bibliothèque, un exemplaire d'un autre travail, conçu dans le même esprit que le précédent : *Notice sur Pascal-François-Joseph Gossellin, géographe Lillois.*

Des berges brumeuses de la Deûle, aux rives ensoleillées du Gange sacré, la distance est grande, franchissons-la par la pensée, à la suite de M. Henry qui a fait revivre à nos yeux cette Inde mystérieuse en nous offrant la primeur d'une comédie Indoue intitulée : *Agnimitra et Mâlavikâ, comédie en cinq actes et un prologue, traduite du sanscrit et du prâcrit* et attribuée au célèbre poète Kâlidâsa, l'auteur de *Sacountalâ*. Les comédies Indoues sont généralement en prose mêlée de vers, à peu près comme nos opéras-comiques, mais beaucoup plus distinguées au point de vue de la valeur littéraire. M. Henry a reproduit aussi exactement que possible la physionomie de l'original, en traduisant en vers français les stances du texte.

En dehors des *Mémoires* de la Société, M. Henry a publié : 1° *Le Sceau de Rakchasa, drame en sept actes et un prologue* par Viçâkhadatta ; 2° une 2e édition de sa *Grammaire comparée du grec et du latin.*

Digitized by Google

Dans un autre ordre d'idées, M. Rigaux nous a parlé d'un projet qui consisterait à grouper dans un palais commun les diverses Sociétés savantes de Lille, tout en laissant à chacune son autonomie. Il a énuméré les avantages de cette combinaison ; nous ne pouvons les indiquer tous, mais il en est deux qui méritent de fixer plus spécialement l'attention. Le groupement des Sociétés, sur un même terrain, constituerait un des centres intellectuels les plus importants de la région du Nord ; de plus, la réunion, dans un même local, des bibliothèques des Sociétés, juxtaposées mais non fusionnées, formerait un des plus riches dépôts de France et fournirait aux travailleurs, aussi bien dans les sections des sciences que dans celles des lettres et des arts, les matériaux les plus variés, d'une valeur d'autant plus grande que l'on ne peut les rencontrer ni dans les bibliothèques de l'État, ni dans celles des villes, puisque nos livres sont le produit d'échanges avec ceux des Académies du monde entier.

*
* *

Outre ceux que nous avons déjà cités, un certain nombre d'ouvrages, publiés en dehors de nos *Mémoires*, ont été offerts à la Société par les membres titulaires dont les noms suivent :

MM. A. Renouard : *Études sur la fabrication des cordes.*

A. Scrive : *Rapport du comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord, adopté en séance du* 17 *Décembre* 1887, *et présenté par le Vice-Président Auguste Scrive.*

Van Hende : *Lille et ses institutions communales.* Cet important ouvrage, si favorablement accueilli de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre

Digitized by Google

vieille cité, est le résumé, pour ainsi dire, des excellents travaux publiés jusqu'à ce jour par notre excellent confrère ;

PÉROCHE : *Les variations séculaires de la température.*

DESROUSSEAUX, *Mœurs populaires de la Flandre Française*, 2 volumes. Les nombreux extraits de cet ouvrage que notre confrère a bien voulu nous communiquer ont pu nous en faire apprécier tout l'intérêt.

TH. BARROIS : *Catalogue des Crustacés marins recueillis aux Açores durant les mois d'août et septembre* 1887.

Matériaux pour servir à l'étude de la faune des eaux douces des Açores : I. *Hydrachnides.*

Note sur l'histoire naturelle des Açores ; de l'adaptation de l'Orchestia littorea à la vie terrestre.

Remarques sur le dimorphisme sexuel chez quelques Amphipodes du genre Mœra.

Catalogue des Hydrachnides recueillies dans le Nord de la France, avec des notes critiques et la description d'espèces nouvelles. (Avec la collaboration du Professeur MONIEZ).

***

J'ai encore à signaler les généreux dons faits à la Société, par M. Delphin PETIT d'une collection de documents divers, imprimés et manuscrits, relatifs aux monnaies; par M. V. J VAILLANT, de Boulogne-sur-Mer, de toute une série de peintures, de dessins, de livres, de gravures, de monnaies et de vases antiques.

Digitized by Google

La Société a clôturé la présidence de M. Louis Hallez, par l'ouverture de l'exposition provisoire, dans une des salles du musée de peinture, des remarquables gravures à la manière noire qui ont fait la célébrité des frères Vaillant. Cette exposition a été visitée par un nombreux public, et la Société, à cette occasion, a publié, dans un catalogue spécial comprenant 260 numéros, la nomenclature des œuvres des frères Vaillant, dont elle a doté la ville pour constituer un musée des graveurs Lillois.

Messieurs,

Suivant l'usage établi, j'ai mission d'exposer le relevé des mutations survenues en 1888 dans le personnel de notre Société.

Comme toujours, hélas ! la mort a fauché sans pitié dans nos rangs et nous avons à déplorer la perte de quatre de nos membres correspondants :

M. Moriere, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Caen ;

M. Garnier, bibliothécaire de la ville d'Amiens ;

M. Lemaire, ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand ;

Enfin M. de Melun, auteur d'une remarquable *Étude sur les États de Lille.*

A ces noms, il convient d'ajouter ceux de MM. Diégerickx, archiviste de la ville d'Ypres, et de Linas, archéologue à Arras, dont les décès ont été signalés trop tardive-

Digitized by Google

ment à la Société pour que mention pût en être faite en son temps.

M. Charles BACHY, trésorier honoraire de la Société, s'est doucement éteint après une longue vie de dévouement dont la majeure partie avait été consacrée au classement et à la conservation des musées Industriel et d'Ethnographie. Il avait été aussi un des plus zélés lors de l'organisation des distributions de récompenses aux serviteurs de la famille et de l'industrie.

Pour combler en partie ces vides, la Société a élu deux membres nouveaux. C'est ainsi que pour occuper la place vacante par la mort du regretté Colas, elle a désigné un de nos peintres les plus sympathiques, au pinceau alerte et spirituel, dont tous vous avez maintes fois admiré les compositions pleines d'humour et de finesse; son nom est sur toutes vos lèvres, et d'avance vous avez reconnu M. Jules DENNEULIN.

En reconnaissance de l'important don que nous avons mentionné plus haut, M. V. J. VAILLANT, le descendant des graveurs de ce nom, a été nommé membre correspondant.

Le même titre a été conféré à M. MAMET qui, après avoir pris part pendant cinq ans à nos réunions, nous a quittés pour aller habiter St-Omer, ainsi qu'à M. PÉROCHE, nommé directeur honoraire des contributions indirectes, en résidence actuellement à Bailleul.

***

Il me reste enfin à mentionner, et c'est une des parties les plus douces de ma tâche, les distinctions honorifiques

Digitized by Google

de diverse nature dont plusieurs de nos confrères ont été l'objet.

L'Académie de médecine a décerné à M. le Docteur Wannebroucq le titre de membre correspondant, désireuse de montrer par ce témoignage si envié en quelle flatteuse estime elle tient le doyen de notre Faculté de Médecine. C'est la juste récompense d'une laborieuse carrière consacrée toute entière à la science et à l'enseignement, et nous sommes doublement heureux que les circonstances nous permettent aujourd'hui de renouveler publiquement nos sincères félicitations à l'éminent confrère, dont nous nous honorons d'avoir été l'élève.

M. Moy, doyen de la Faculté des Lettres, le fin littérateur si goûté des délicats qu'a groupés autour de lui sa parole érudite et éloquente, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Est-il besoin d'ajouter que cette nomination si méritée a été chaudement accueillie par tous ceux qu'a su captiver et charmer notre sympathique confrère, c'est-à-dire par tous ceux qui l'approchent.

C'est également avec le plus vif orgueil que nous enregistrons la nouvelle distinction dont vient d'être investi notre honoré président, Mgr Dehaisnes; ses remarquables travaux historiques que, l'an dernier, l'Institut avait récompensés du second grand prix Gobert, ont contribué à le faire élever à la Prélature.

Enfin MM. Mongy et Charles Barrois ont reçu la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Tel est, Messieurs, le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Digitized by Google

D'autres vous diront, mieux que je ne saurais le faire, les services que la Société des Sciences et des Arts de Lille rend aux savants, aux artistes, aux gens de lettres, les nombreuses récompenses qu'elle décerne aux serviteurs de la famille et de l'industrie ; heureux si, pour ma part, j'ai pu un instant vous intéresser au développement intellectuel toujours plus florissant de notre Compagnie: comme Titus alors, je jetterai dans l'urne une pierre blanche, estimant que la journée a été bonne.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA FONDATION KUHLMANN

ET SUR

LES CONCOURS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES,

Par M. HOUZÉ DE L'AULNOIT.

MESSIEURS,

L'influence de la Société des Sciences de Lille dans le monde scientifique et littéraire, tient non-seulement aux travaux importants et variés de ses membres, mais encore à l'action continue qu'elle exerce par ses concours, sur l'esprit public. Par les fondations Kuhlmann, Wicar, Pingrenon, elle appelle les travaux des savants, comme ceux des historiens, des littérateurs et des artistes. L'émulation est vivement excitée encore par l'éclat de ses distributions et par l'importance des prix offerts aux lauréats. En un mot, on peut dire que son action presque séculaire a été, dans nos régions, un des éléments les plus actifs du développement de la Science, des Lettres et des Arts.

FONDATION KUHLMANN.

Vous vous souvenez encore, Messieurs, de l'intéressant travail que vous a lu l'année dernière, votre savant et habile

Digitized by Google

rapporteur, sur l'envoi de M. Olry, intitulé le Bassin houiller du Nord de la France, et de la compétence avec laquelle il a analysé cette œuvre remarquable, à laquelle a été décernée la médaille d'honneur Kuhlmann.

La Société a eu à juger cette année la *Flore du Bassin houiller du Nord de la France*, comprenant un volume de texte et un atlas de planches in-4°. Ce travail est la suite naturelle ou plutôt constitue la seconde partie de celui de M. Olry.

Le mémoire de M. Olry était consacré à la description des couches exploitées dans notre bassin houiller, à l'étude de leur allure, de leur puissance, en chaque point, et des accidents qui les affectent. — Celui que nous résumons et qui est écrit par M. Zeiller, Ingénieur en chef des mines, est un ouvrage de Paléontologie ; il comprend la description détaillée et les figures de toutes les espèces végétales fossiles observées dans les couches houillères du Bassin du Nord.

Le livre de M. Zeiller s'adresse à la fois à l'ingénieur et au savant; pour celui-ci il donne des descriptions d'une clarté parfaite, discute les synonymies obscures, fait connaître nombre de formes nouvelles, et compare la flore carbonifère du Nord, aux flores synchroniques de l'Angleterre, de l'Allemagne et d'autres régions. L'ingénieur trouvera des vues sur la succession des flores, et par conséquent sur l'ordre des couches houillères mêmes, ainsi que sur leur raccordement Dans l'espoir d'être utile à ceux qui dans un but scientifique ou pratique. seraient désireux de recueillir et d'étudier les empreintes végétales, l'auteur a de plus donné sur chacun des groupes de plantes représentées dans la flore houillère, des renseignements élémentaires, qui seront précieux pour les ingénieurs peu familiers avec la Botanique.

Digitized by Google

Le département du Nord présente, on le sait, trois faisceaux de couches distinctes de houilles, suffisamment caractérisées par leur flore, ce sont :

1° Le faisceau des charbons maigres de Vieux-Condé, Fresnes, Vicoigne ;

2° Le faisceau demi-gras d'Anzin et d'Aniche ;

3° Le faisceau des charbons gras d'Anzin, Denain, Douchy.

Les houilles maigres seraient les plus anciennes et limitées au bord nord du Bassin; les houilles grasses situées au sud du Bassin, seraient les plus récentes ; le faisceau gras de Douai exploité à Aniche et à l'Escarpelle, serait intermédiaire entre les zones 2 et 3.

Si du département du Nord, on passe à celui du Pas-de-Calais, on est frappé de voir apparaître dans les concessions de Courcelles-lez-Lens et de Dourges, presque en regard du faisceau gras de Douai, une nombreuse série d'espèces qui n'ont été rencontrées ni dans ce faisceau gras, ni dans la zone 3, et dont plusieurs font partie de la flore du terrain houiller supérieur. M. Zeiller attribue ce fait à un accident transversal qui aurait dérangé les couches.

On se fera une idée de l'importance des travaux de M. Zeiller, lorsqu'on saura qu'il a constaté l'existence de 76 espèces différentes de fougères, qui croissaient en Flandre à l'époque houillère ; grâce à un nombre incalculable d'échantillons recueillis par lui, et au soin avec lequel il les a examinés, il lui a été possible de baser une classification rationnelle de ces espèces éteintes, sur leurs divers types de fructification.

Le travail de M. Zeiller dont nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les parties intéressantes, n'est pas le premier mémoire publié sur la flore du terrain houiller de notre pays ; nous rappelons notamment qu'un de nos con-

Digitized by Google

citoyens, M. l'abbé Boulay, avait déjà étudié cette question avec beaucoup de talent et de succès. Toutefois, la haute compétence de M. Zeiller et aussi, il faut le reconnaître, les facilités que lui ont valu sa position officielle d'Ingénieur des mines, font de ce livre une œuvre hors de pair; les descriptions du bassin houiller du Nord de MM. Olry et Zeiller resteront dans la Science comme des modèles du genre.

La Société des Sciences en décernant à M. R. Zeiller, Ingénieur en chef des mines, à Paris, sa plus haute récompense, la grande médaille d'or de la fondation Kuhlmann, a voulu recommander à l'attention des savants et des industriels une œuvre scientifique de premier ordre, intéressant directement la richesse et la prospérité du département du Nord.

Grâce aux libéralités de M. Kuhlmann qui a institué des prix annuels en faveur de découvertes ou de travaux concernant l'avancement des sciences ou leur application dans notre département, la Société des Sciences est heureuse d'avoir pu, cette année, attribuer encore une de ses récompenses exceptionnelles aux travaux mathématiques de M. Demartres.

Le premier en date de ces mémoires a pour titre : *Recherches sur les surfaces à génératrices circulaires*. Il a été présenté à la Faculté des Sciences de Paris comme thèse de doctorat en 1885, alors que l'auteur était professeur au Lycée de Douai; les travaux ultérieurs ont été publiés depuis la nomination de M. Demartres à la Faculté des Sciences de Lille.

Ce travail, dont nous ne pouvons présenter un compte-rendu analytique en séance publique, a été jugé tellement

Digitized by Google

remarquable qu'il a été inséré d'office dans les Annales de l'École normale supérieure, bien que l'auteur n'appartînt pas à cette école.

M. Demartres a encore publié cette année (comptes rendus de l'Académie des Sciences, 9 janvier 1888) une note sur la question suivante: « déterminer sur une surface à génératrices circulaires, une famille de courbes telles que quatre » quelconques de ces courbes coupent toutes les génératrices, sous le même rapport enharmonique. »

En juillet 1888, dans le Bulletin des Sciences mathématiques, on trouve un nouveau mémoire de M. Demartres, dans lequel il établit ce théorème qu'une *surface engendrée par un cercle doublement secant à trois cercles fixes, est une cyclide*, et il étend ce théorème à une surface définie d'une manière plus générale.

Dans tous les travaux que nous venons d'énumérer comme dans celui qui se rapporte aux courbes dites courbes de M. Bertrand, considérées comme lignes géodésiques de surfaces cerclées, nous devons signaler non-seulement l'importance des résultats obtenus, qui font faire des progrès à la géométrie, mais encore un cachet particulier d'élégance et d'originalité tout à fait particulier à l'auteur. La Société des Sciences n'a pas souvent à récompenser des œuvres de cette valeur.

En conséquence, elle décerne à M. G. Demartres, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, un des prix Kuhlmann de la valeur de douze cents francs.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Belles-Lettres. — Histoire. Dans la section d'histoire, la Société a reçu quatre travaux relatifs à des points historiques intéressant le dépar-

Digitized by Google

tement du Nord, dont trois ont paru dignes d'une mention en séance solennelle ; le quatrième, comme tous les mémoires non couronnés, ne devant être l'objet d'aucun compte rendu public.

Les trois autres mémoires méritent un examen sérieux.

Le premier a pour titre : *Essai sur les voies romaines et les nations gauloises du Nord et du Pas-de-Calais.* L'auteur n'a point seulement consacré de longues heures à une laborieuse compilation des travaux déjà publiés, il s'est personnellement livré sur les lieux à l'étude des voies romaines qu'il signale ; il les décrit et soumet ses jugements à une saine et judicieuse critique. La lecture de ce travail pourra éviter bien des erreurs à certains historiens parfois trop enclins à faire passer, par leur ville natale, César et ses légions.

La Société en engageant l'auteur à poursuivre ses curieuses recherches, à élucider les points restés douteux, en un mot à compléter son œuvre, décerne une grande médaille de vermeil à M. A. Lancien, juge de paix à Lille.

La Société a reçu de M. Paul Marmottan de Paris, deux mémoires imprimés relatifs à l'histoire de Valenciennes.

Le premier sous ce titre : *Tableau de Valenciennes : Manuscrit inédit de Dom Buvry publié et commenté dans une notice préliminaire, par Paul Marmottan.*

Le second sous celui de : *Éphémérides Valenciennoises, d'après le manuscrit de Arthur Dinaux, revues, augmentées et précédées d'une notice, par le même.*

L'auteur, par ces publications, a rendu à la lumière des ouvrages très intéressants pour l'histoire de notre pays, et tombés dans l'oubli ; la Société des Sciences, toujours sou-

Digitized by Google

cieuse d'encourager la réimpression de travaux d'histoire locale, adresse ses félicitations à M. Paul Marmottan et lui décerne une grande médaille d'argent, tout en regrettant de ne pouvoir comprendre dans les œuvres dignes de récompense, de nombreux travaux étrangers à notre département et qui font le plus grand honneur à cet éminent archéologue.

Enfin, nous avons à signaler à l'attention des historiographes et des curieux, un album de soixante-six photographies représentant les anciens monuments et les vieilles maisons de Lille, par M. Leprêtre.

L'auteur, dans ce travail, a répondu à l'une des questions mises au concours par la Société, et qui tendait précisément à provoquer par le dessin ou la photographie, la reproduction de constructions antérieures au XIX^{e} siècle.

Cette collection, quoique déjà considérable, peut recevoir de notables développements ; le vieux sol lillois n'a point encore livré toutes ses richesses ; aussi, la Société, voulant encourager de tels travaux, décerne à l'auteur M. E. Leprêtre, chef de bureau aux travaux municipaux, une grande médaille d'argent, et, pour l'aider à compléter son recueil, elle y ajoute une somme de cent francs.

Poésie. Le concours de Poésie a été cette année l'objet d'une vive émulation; la Commission juge du concours, a examiné six manuscrits et trois imprimés. Mais sur ce nombre considérable de pièces, dont quelques-unes sont très étendues, deux seulement ont été jugées dignes d'une récompense : la première intitulée : *Le Vin*, et la seconde : *Vieilles choses*.

Le Vin, avec l'épigraphe *in vino Veritas* est un recueil

Digitized by Google

de 96 pages, renfermant 32 pièces. — Malgré quelques faiblesses, l'auteur, que la lecture des poètes a formé, a le sentiment des ressources de la langue française. — Sa facture est nette et ferme, son style distingué, sans raideur ni préciosité. Il a cherché, dans ce petit volume, à imiter et même à pasticher les maîtres, et il faut le dire, non sans succès. — On y trouve du Marot, du Rabelais, du Victor Hugo de la *Légende des siècles*, du Th. Gauthier, du Th. de Banville.

Il a également cherché à imiter du Musset, de *Namouna* Jugez-en . . .

L'ART DE BOIRE.

.....
Toi qui fréquentes fort les salons, d'ordinaire
Tu vois autour de toi briller mille intrigants :
Machin a de l'esprit comme un dictionnaire ;
Chose a sa femme ; un tel a des chevaux fringants.
Y a tous les dons, il est millionnaire;
Z a sa bouche en cœur, son gilet et ses gants.

Mais toi, toi qui n'as rien, veux-tu que l'on t'envie ?
Présente-toi partout comme un dégustateur
Sois l'hôte sans façon, l'ami que l'on convie ;
Mets un large faux-col, prends un air protecteur
Et devant une table abondamment servie
Bois avec onction et parle avec lenteur.

Sache qualifier les crus que l'on te passe;
Lancer à point le mot technique et peu connu;
Trouver qu'un vin est plein, ou qu'il a de la race,
Qu'il est moelleux, mordant, ferme, soyeux, charnu.
Dire quel est son âge et comment on le classe;
Et sous quel titre il sied qu'on l'annonce au menu.

Digitized by Google

Fuis du vin et de l'eau l'hymen illégitime,
Ton estomac, dis-tu, le commande ? Tant pis,
Sache qu'en les mêlant tu commettrais un crime
Que si d'un tel conseil tu ne sentais le prix,
Va-t-en, car entre nous, il existe un abîme ;
Homme de peu de foi, je te voue au mépris.

Sois sévère en tes goûts, autant qu'un gastronome
Préfère aux vins douteux l'eau pure du rocher.
Une eau claire n'est pas à dédaigner, en somme,
C'est le vin de l'errant, du pauvre, du nocher,
Diogène autrefois, quand il cherchait un homme
Allait à la fontaine, et buvait sans broncher.

Écoutons encore cette recommandation d'un gourmet raffiné . . . . .

Le bordeaux se savoure avec délicatesse,
En cercle d'amateurs, et veut être bu frais,
Par petits coups légers, renouvelés sans cesse,
Faisant claquer la langue au-dessous du palais,
Comme fait un ânier excitant son ânesse
Mais sans bruit ; un buveur n'est pas un portefaix.

La Société des Sciences décerne à M. Georges Houbron, de Lille, auteur du poème *le Vin*, une grande médaille de vermeil.

Dans un recueil de 24 pièces, présenté sous le titre de *Vieilles choses*, épigraphe : « L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux » (Lamartine), la Société des sciences en a distingué quatre : *Vesper* — *Vieille chanson* — *La nature.* — *Les fleurs des abîmes*, qui révèlent un véritable sentiment poétique.

Pour ces compositions seulement, et à titre d'encourage-

Digitized by Google

ment, la Société décerne à M. Julien RENARD, de Denain, auteur du Recueil : *Vieilles choses*, une mention honorable.

Beaux-Arts — Ciselure

Dans le programme de ses concours, la Société des Siences sous la rubrique *Beaux-Arts*, réserve des médailles aux auteurs d'œuvres d'art, créées par un artiste né dans le département ou y demeurant.

Parmi les branches de la Sculpture, il en est une, la ciselure, presque oubliée, qui s'est révélée à Lille tout récemment, et a valu à M. Bureau, auteur de pièces remarquables, une grande médaille de vermeil de notre Société, en 1886.

Depuis lors, deux années se sont écoulées; et M. Bureau n'est point resté inactif; son talent a grandi, des créations importantes sont sorties de son burin, et l'instant prévu où cet artiste se rendrait digne d'une plus haute récompense est arrivé.

M. Bureau a envoyé cette année au concours, un grand bas-relief en bronze, composé par notre éminent collègue M. Darcq. C'est le portrait de M. Oscar Petit. Cette œuvre dénote chez l'auteur un véritable progrès dans son art; on y remarque la manière savante avec laquelle les détails sont traités, la morbidesse des chairs et le modelé des contours et, pour tout dire, un cachet particulier d'élégance et de distinction.

Les mêmes mérites se retrouvent dans une ravissante petite médaille, reproduisant l'image vénérée de M. Kuhlmann.

Dans ces travaux, M. Bureau s'est montré l'habile continuateur des Gouthières et des Desbouvry, et nous a démontré une fois de plus que l'art de la ciselure trouvait à Lille, aussi

Digitized by Google

bien qu'à Paris, un interprète à la hauteur des plus difficiles travaux.

La Société des Sciences décerne à M. Edouard Bureau de Lille, une médaille d'or.

Dessin et Lithographie.

Le travail de décentralisation au profit de notre cité, dont nous venons de signaler un exemple, continue à s'opérer lentement, mais avec un caractère de perfection croissante qui fait naître les meilleures espérances.

Il y a une dizaine d'années, lorsque les médecins et naturalistes Lillois voulaient publier une planche scientifique, ils étaient obligés de confier leurs préparations et leurs échantillons à des graveurs parisiens ou étrangers. Il en résultait parfois pour la correction des dessins, de graves inconvénients d'être ainsi exécutés loin des yeux de l'auteur.

Aujourd'hui, grâce au talent de M. Rogghé, dessinateur lithographe, cette lacune a disparu. Après s'être longtemps exercé à la reproduction de ces travaux scientifiques, il est parvenu à un degré d'habileté exceptionnelle. Plus de cent planches de zoologie, anatomie, paléontologie, sont déjà dues à son crayon et illustrent les publications de plusieurs de nos collègues, comme aussi les mémoires de notre Société. —Rappelons notamment celles qui accompagnent les travaux de M. Hallez, sur l'embryogénie des Nématodes, des Ascaris, etc., celles de l'esquisse géologique du Nord, de M. Gosselet, de M. Th. Barrois sur la faune des Açore, etc., etc.

Pendant divers séjours à Wimereux, M. Rogghé a en outre exécuté 250 dessins relatifs à la faune du littoral, qui sont demeurés dans les cartons de notre collègue M. Giard.

Digitized by Google

Tout en rendant une éclatante justice à l'œuvre de M. Rogghé, la Commission a dû cependant faire quelques réserves sur l'exécution de quelques-unes de ses lithographies scientifiques, certaine d'ailleurs qu'il atteindra bientôt une plus haute perfection.

En conséquence, la Société des Sciences décerne à M. C. Rogghé de Lille, une grande médaille de vermeil.

Musique. Après la gravure et le dessin, voici venir la musique représentée par deux compositeurs, dont l'un a envoyé une *Cantate en l'honneur de Notre-Dame Panetière*, et l'autre six morceaux avec paroles et musique.

La cantate est une partition pour chœurs à quatre voix, avec soli, orgue, harpes, cors et trompettes. L'auteur y montre des qualités d'harmoniste; ses mélodies ne manquent pas d'un certain charme, et il a su les agencer de manière à produire des effets de plus en plus puissants.

La Société décerne à M. J. Deplantay de Lille, une grande médaille d'argent.

Les envois que la Société a eu ensuite à examiner sont:

1° *Le Printemps*, romance pour ténor;

2° *Le Muguet et la Pervenche*, mélodie, avec accompagnement de piano et de violoncelle;

3° Une sérénade pour voix de basse avec piano;

4° *Le Lever du soleil*, hymne pour ténor, avec accompagnement de piano et orgue expressif;

5° Un *O Salutaris* avec orgue et violoncelle;

Enfin, un duo, pour ténor et baryton, avec accompagnement de plusieurs instruments.

Les morceaux présentés par M. Delespaul n'ont pas un

Digitized by Google

caractère d'originalité bien tranchée, mais ils dénotent un travailleur intelligent, dont le talent est en voie de progrès.

La Société voulant lui donner un témoignage de satisfaction accorde à M. César DELESPAUL de Lille, une mention honorable.

Œuvre pie Wicar.

L'année dernière, à pareil jour, notre rapporteur vous signalait l'ouverture d'un double concours pour l'envoi à Rome d'un peintre et d'un sculpteur. M. Maurice Ramart, après d'excellentes épreuves, fut désigné pour jouir de la pension fondée par le chevalier Wicar, en faveur d'un peintre.

Nous venons vous rendre compte aujourd'hui de ses envois de première année. Ils se composent d'une grande figure intitulée *Orphée*, de deux dessins, d'une esquisse et de nombreuses études de voyage.

Orphée est représenté la lyre à la main, debout au milieu d'un paysage isolé, dans une très noble attitude. La silhouette du personnage est bien trouvée et elle se détache harmonieusement sur le fond en valeur très douce. Le paysage aurait gagné à être l'objet d'une étude plus consciencieuse; néanmoins la Commission considère le tableau d'Orphée comme un bon envoi, qui dénote chez M. Ramart un véritable sentiment artistique et des tendances élevées.

Les études de voyage, au nombre de 41, sont pittoresquement choisies, justes de valeur, riches de couleur, et promettent un peintre.

En résumé, l'envoi de M. Ramart est très satisfaisant et son Orphée, dont l'invention n'est pas d'un esprit ordinaire, prouve déjà un savoir réel.

C'est donc avec raison que la Société et la ville de Lille

Digitized by Google

fondent de légitimes espérances sur l'avenir de ce jeune homme.

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir d'un autre artiste lillois, M. Ghesquier, architecte, qui vient de terminer ses quatre années de séjour à Rome, comme pensionnaire de l'œuvre de Pie Wicar.

M. Ghesquier, pour son envoi de quatrième année, s'est donné pour programme l'étude d'un édifice à ériger à Lille et destiné à la fois aux Écoles Académiques et au Conservatoire de Musique ; cette construction serait élevée sur la place Sébastopol.

La Commission spéciale a examiné avec soin les plans du rez-de-chaussée, des divers étages, des façades, etc., et a constaté que ce projet était bien étudié, et que si quelques points étaient à critiquer, cela tenait surtout au défaut de renseignements indiqués dans le programme.

L'harmonie dans l'ensemble et les détails est bien observée; la coupe est parfaite de conception et la grande salle de réunions révèle, pour l'acoustique, sur les travaux exécutés jusqu'à ce jour, un véritable progrès.

En résumé, le séjour de M. Ghesquier à Rome lui a été extrêmement profitable; en 1887, il a même obtenu une mention honorable à la distribution des prix du Salon de Paris. Il a réalisé toutes les espérances que l'on avait conçues dès le début, et il nous revient, aujourd'hui, en artiste consommé.

De tels résultats témoignent hautement des avantages que la Ville retire de la libéralité du chevalier Wicar. Puissent de semblables exemples provoquer, dans l'avenir, en faveur des enfants de notre Cité, de nouvelles fondations!

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE VERTU

ET SUR LES

RECOMPENSES DÉCERNÉES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE & DE LA FAMILLE

(FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ)

par M. Ed. VAN HENDE.

Chaque fois que, dans nos rues et nos boulevards, résonne le tambour ou le clairon, chacun s'empresse au pas des portes, attiré par les souvenirs ou la curiosité. Cette troupe qui va passer n'éveille pas seulement dans les cœurs des pensées de patrie et de gloire ; on sent qu'il y a là une organisation régulière où l'ensemble des volontés se laisse grouper, ordonner, agencer, où tout fonctionne avec une précision qui charme et captive.

A l'usine, à l'atelier, il y a aussi une organisation souvent merveilleuse.

Que la balle de laine arrivée hier de l'Australie, ou de coton débarquant d'Amérique, soit ouverte, triée, peignée par des machines d'une perfection incroyable, blanchie ou teinte, puis enfin convertie en tissu et que, passant d'un métier à l'autre, toujours dans la même usine, elle se présente sous la forme d'une étoffe gracieuse destinée à la parure

Digitized by Google

de l'homme ou de la femme, dans le monde entier, comme autrefois les produits marqués officiellement de la fleur historique de notre ville, n'admire-t-on pas aussi cette ingéniosité laborieuse ?

Que l'on visite un établissement typographique où, depuis la fonte des caractères et la préparation du papier, en passant par le dessin, la gravure, la chromotypie, l'électricité, la composition et le tirage, on peut suivre la série surprenante des progrès réalisés de nos jours, pour satisfaire aux besoins croissants de la publicité, comment ne pas s'extasier devant cette formation de cadres et de rouages dont le fonctionnement régulier décèle, comme au régiment, une direction secondée, à chaque degré hiérarchique, par l'émulation de chacun, apportant son concours à l'œuvre moralisatrice du bien-être général ?

Au régiment, les grades et les distinctions honorifiques sont attribués aux actions d'éclat et au mérite persévérant ; ne doit-il pas en être de même dans les bataillons de l'industrie, dans les groupes de la famille ?

La Société des Sciences est devenue l'un des organes autorisés de l'opinion publique, pour décerner, elle aussi, des récompenses aux découvertes de l'étude et du travail. Vous venez, Mesdames et Messieurs, de ratifier par vos applaudissements, le succès des lauréats de la science, des arts ; laissez-nous maintenant, après un mot de remerciement adressé à nos derniers bienfaiteurs, MM. Tiberghien frères, de Tourcoing, qui viennent de fonder une médaille à perpétuité, déférer le prix de vertu et proclamer les médailles d'honneur accordées aux modestes travailleurs qui, par leur respect pour la discipline, ont contribué, dans la maison qui les emploie, à la bonne marche de l'ensemble et au fonctionnement régulier de ses moindres détails.

Digitized by Google

PRIX DE VERTU.

Dans un modeste logement de la rue Turgot, à Roubaix, on peut voir, entourée des soins les plus délicats, une vénérable femme de 88 ans, infirme depuis plusieurs années. Près d'elle, une ouvrière, jeune encore, veille à tous ses besoins. La gratitude affable qui accueille les services et les prévenances de la vigilante gardienne, feraient prendre ces deux femmes pour la mère et la fille.

Mais ce n'est point la voix du sang qui les unit, c'est un dévouement réciproque. Orpheline dès sa naissance, Philomène Marissal fut recueillie par les époux Pollet, simples ouvriers, qui l'ont adoptée en 1851. Devenue grande, elle n'a jamais voulu quitter ses bienfaiteurs et, depuis plus de quinze ans, elle subvient à l'existence de ses parents d'adoption. Philomène a aujourd hui 37 ans, elle est restée célibataire pour se consacrer entièrement à témoigner sa reconnaissance aux braves et généreux vieillards qui l'ont élevée et bien soignée depuis sa plus tendre enfance.

Or, le mari est décédé, il y a quelques années, après une longue maladie qui a demandé des soins incessants; mais sa veuve est toujours là, infirme et dans l'impossibilité de travailler. Tout le voisinage est édifié du zèle et de l'inaltérable humeur de Philomène qui, pour demeurer auprès de sa bienfaitrice, a embrassé la profession peu lucrative de piqûrière d'étoffes de la fabrication de Roubaix.

Tel est, dans sa touchante simplicité, le dévouement signalé à l'attention de la Société des Sciences, qui, pour honorer une conduite digne et modeste, unie à l'abnégation d'une âme généreuse, décerne à

Philomène MARISSAL, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cent francs.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS

de l'Industrie et de la Famille.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Constant DUBUS, lauréat de 1872, depuis 61 ans, chez M. Henry Scrive, à Lille.

Cyprien BRUNIN, lauréat de 1872, depuis 54 ans, chez M. C. Fiévet, à Roubaix.

Charles CAMBIER, lauréat de 1874, depuis 62 ans, chez M. L Danel, à Lille.

Jean-Baptiste LOSFELD, lauréat de 1877, depuis 56 ans, chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Zénaïde WILMOT, lauréate de 1878, depuis 42 ans, chez M. A. Lecœuvre, à Lille.

En outre des médailles données par la Société, nous avons à décerner celles qui proviennent des fondations perpétuelles de MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-V^ve^ CRESPEL et fils, M^me^ Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, MM. POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, SCRIVE-LOYER, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LADEN et WATRELOT-LELONG (Société WATRELOT-DELESPAUL) de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine lez-Lille, et

Des fondations temporaires de MM. le D^r^ CAZENEUVE, HARDING-COCKER, de Lille; L. CATTEAU-HASSEBROUCQ, de Comines; Henry BOSSUT, C. et J. POLLET, la famille REQUILLART-SCRÉPEL, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

Digitized by Google

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT.

Alexandre OBRY, compositeur-surveillant, depuis 46 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Devenu ce qu'en terme du métier on appelle prote à tablier, c'est-à-dire l'un des chefs de la composition, Obry surveille, instruit et dirige les apprentis, besogne de tact et de patience qu'il remplit à l'entière satisfaction de ses patrons.

Jean-Baptiste DESURMONT, chef trieur, depuis 42 ans, chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Depuis le mois de juin 1846, Desurmont entré au peignage comme chef trieur, a dirigé avec régularité, intelligence et fidélité, le service confié à ses soins.

René FRESNOY, chef-magasinier, depuis 44 ans, chez MM. Hassebroucq frères, à Comines.

Après avoir accompli son service militaire, ce brave ouvrier entré en 1844, chez MM. Hassebroucq, ne tarda pas à s'attirer leur estime et leur confiance. Il reçoit aujourd'hui la récompense due aux services exceptionnels d'un vieux serviteur dévoué à ses patrons et à leurs intérêts.

Benjamin DESROUSSEAUX, contre-maître de filature, depuis 39 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Remarqué pour son adresse et son intelligence, dès son entrée dans la filature, il fut chargé successivement de soigner toutes les parties de la préparation, jusqu'à ce qu'il fût assez initié pour être contre-maître. Il occupe ce poste depuis près de trente ans déjà avec une vigilance qui ne s'est jamais démentie.

Théophile LESSENNE, chef d'atelier, depuis 39 ans chez MM. H. Dewitte et C^ie^. successeurs de M. E. Lesne, à Lille.

Ce brave et dévoué serviteur a débuté comme apprenti dans les ateliers de construction ; devenu adroit ouvrier, il est parvenu aux fonctions de chef d'atelier et s'en acquitte avec tout le tact que lui a procuré l'expérience.

Digitized by Google

Edouard LEVECQUE, luthier, depuis 39 ans, chez M. Garbs, à Lille.

Depuis 39 ans que Levecque exerce, rue de la Grande-Chaussée, la profession de luthier, M. Garbs n'a eu qu'à se féliciter du concours de cet intelligent serviteur, déjà titulaire d'une médaille du Ministère.

Jean-Baptiste DESTEMBERG, directeur de lisage, depuis 36 ans chez M. Cambray-Vascure, à Roubaix.

Les aptitudes professionnelles de Jean-Baptiste sont tellement reconnues que son patron n'a plus à s'inquiéter de la direction de l'atelier de lisage, mais elle ne constituent pas tout son mérite. L'influence de Destemborg s'est, à deux reprises différentes, signalée dans l'apaisement des grèves. Par la bonne entente avec les ouvriers, il a su en quelques jours les engager à reprendre le travail.

Auguste VANDENDRIESCHE, contre-maître de filature, depuis 35 ans, chez MM. V. Drieux et Cie, à Lille.

Digne d'être cité comme un exemple d'assiduité et de probité.

Antoine LENNE, directeur de brasserie, depuis 35 ans, chez M. Motte-Cordonnier, à Armentières,

Après avoir été 21 ans maître-valet dans la brasserie, Lenne en est devenu le directeur, et en aucun temps, il n'a démérité de la confiance absolue de son patron.

Séraphin DUPAS, jardinier-concierge, depuis 43 ans, chez M. le comte Desmazières, à La Madeleine.

Sous trois générations successives, le ménage du jardinier a pu être cité comme modèle de probité, de dévouement et d'exactitude, ainsi que de parfaite aménité de caractère. En 1884, la Société a décerné sa médaille d'honneur à Silvie Castelain; son mari, malheureusement devenu veuf, reçoit à son tour la grande médaille que lui ont méritée des services universellement appréciés.

Théodore MOURAUX, premier appariteur, depuis 32 ans, à la Faculté de droit, transférée à Lille.

En dehors des obligations dont Mouraux s'acquitte suivant ses emplois dans l'administration universitaire, il s'est plu, depuis la

Digitized by Google

fondation de la Faculté en 1865, à venir en aide au Secrétaire dans le travail des bureaux, et a rendu, à ce dernier point de vue, des services utiles et exceptionnels.

MÉDAILLE D'ARGENT.

Agents Industriels.

Henri GADENNE, employé au tissage, depuis 53 ans, chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Gadenne appartient à une famille depuis longtemps attachée à la maison Tiberghien, et restée digne du temps des anciennes corporations industrielles. La troisième génération des patrons voit la troisième des ouvriers, toujours aussi dévouée que fidèle.

Théodore LEPLAT, dresseur de chaînes, depuis 47 ans, chez M. Mazure-Mazure, à Roubaix.

Dans l'atelier, comme au dehors, ce brave enfant de Roubaix donne partout des preuves de son courage, de sa bonne conduite et de sa parfaite probité; aussi est-il chargé d'une mission de confiance. En plus des heures de travail, Leplat sert comme veilleur de nuit, et trois nuits par semaine, ses patrons, complètement rassurés, le laissent seul dans les ateliers et dans les bureaux.

Florentin FORTRY, rubanier, depuis 50 ans, chez MM. Lauwick frères et H. Gallant, à Comines.

Cet ouvrier, modèle de docilité et de tempérance, a élevé honnêtement une nombreuse famille.

Marie LECLERCQ, passementière, depuis 47 ans, chez MM. H. Graveline et Cie, à Lille.

Femme d'un lauréat de la Société qui compte aujourd'hui 57 ans de service dans la manufacture de passementeries, Marie Leclercq est regardée comme l'émule de son mari dans son attachement aux devoirs de son état.

Louis NONON, maçon, depuis 48 ans chez M. Auguste Nonon, à Thumesnil.

Digitized by Google

L'éloge que fait le patron de la conduite et des services de cet ouvrier, pendant près d'un demi-siècle, justifie pleinement la récompense sollicitée en sa faveur.

Louis BODIN, bobineur, depuis 43 ans chez MM. Crespel et Descamps, à Lille.

Les longs services de Louis Bodin sont rehaussés par le soin qu'il a toujours mis à rendre son travail irréprochable.

Henri LECOURT, pareur, depuis 41 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.

Une ambition légitime est toujours honorable : celle de Lecourt est d'obtenir la médaille de la Société des Sciences. Les bonnes qualités de ce candidat l'ont rendu digne du témoignage d'estime et de satisfaction, objet de ses désirs.

Alexandre ONESSE, chauffeur, depuis 43 ans chez M. A. Fauchille-Delanoy.

Ancien chevilleur de fils, Onesse, dans le but d'améliorer sa situation, voulut s'initier à la mécanique. Ses dispositions studieuses le désignèrent pour la direction d'une machine à vapeur, lorsqu'il se produisit une vacance de chauffeur.

Charles MORANT, ouvrier, depuis 43 ans chez MM. Lemaître-Demeestère et fils, à Halluin.

Depuis plusieurs années, Morant figure au nombre des serviteurs recommandés par cette importante maison que la Société voudrait pouvoir faire figurer annuellement sur ses palmarès.

Julien DELOBEL, maçon, depuis 42 ans chez M. Carlier-Liénard, à Lille.

Les louanges et les félicitations des clients de la maison et la déférence inaltérable de ce consciencieux contre-maître pour son patron, s'ajoutent à de longs services que tous aujourd'hui sont heureux de voir récompenser.

Alexandre CHAVAIN, magasinier, depuis 41 ans chez M. C. Henry aîné, à Lille.

Toujours attaché aux patrons que les circonstances lui ont donné successivement, ce brave et digne serviteur est devenu à la fois le magasinier et l'homme de confiance de la maison.

Digitized by Google

Jules LEFEBVRE, cérusier, depuis 39 ans, chez M. L. Faure, à Lille.

Sobre et économe, infatigable et désireux de suppléer à son défaut d'instruction première, Lefebvre, dont les occupations se sont presque toujours résumées à faire les rudes travaux délaissés par les autres, s'est rendu, à un âge déjà avancé, pour apprendre la lecture et l'écriture, aux cours publics qui absorbaient toutes ses heures de repos.

Emmanuel BLAMART, passementier, depuis 39 ans chez MM. Léon Détrez et sœur, à Lille.

Les vives instances des patrons en faveur d'un ouvrier dont ils ont toujours eu, comme leurs prédécesseurs, à louer le soin et l'exactitude au travail, appellent le couronnement d'une honorable carrière.

Jules-César MINEZ, plieur de fils, depuis 39 ans, chez M. Anatole Descamps, à Lille.

Les transformations industrielles exercent sur les procédés de fabrication des changements dont souffrent les praticiens. Le plieur de fils voit les pelotes et les bobines supplanter les écheveaux pliés et noués. Après 39 ans d'exercice, le travail habituel lui fait défaut, mais les économies de Minez prouvent une bonne conduite que la Société se plaît à récompenser en lui donnant la médaille d'honneur.

François LIÉTARD, tisserand et échantillonneur, depuis 37 ans, chez M. Glorieux-Cateaux, à Tourcoing.

Quoique illettré, François, employé comme échantillonneur, rend des services vivement appréciés de ses patrons.

Ferdinand CANS, mécanicien et chaudronnier, depuis 36 ans, chez MM. Martel frères, à Roubaix.

Les hommes aussi dévoués et aussi méritants que notre honnête Ferdinand ne sont pas communs, nous écrivent MM. Martel. Cet énergique et estimable travailleur sera heureux de l'hommage public rendu à son mérite.

Florimond FINNE, charpentier, depuis 38 ans, à l'établissement Kuhlmann, à Loos.

Bien des genres de travaux s'exécutent dans les établissements

Digitized by Google

Kuhlmann. Cette année, c'est un charpentier que son habileté professionnelle et son dévouement ont fait présenter aux suffrages de la Société.

Henri LEPLAT, épurateur, depuis 34 ans, chez M. Auguste Crepy, à Lille.

Encore une nature vigoureusement trempée. Leplat était entré à 40 ans comme homme de peine chez M. Crepy : appréciant le parti qu'il pourrait recueillir dans la maison de quelques connaissances élémentaires, et gracieusement aidé par un employé, il apprit à lire et à écrire. C'est lui qui pèse tous les fûts d'huile qui entrent dans l'usine et en sortent : jamais il ne commet d'erreur et ses livres de poids sont tenus avec une propreté et une correction parfaites.

Jean-Baptiste GHYSELAIN, menuisier, depuis 35 ans, chez M. Picavet, entrepreneur à Lille.

Doué d'une aptitude remarquable pour sa profession et des qualités les plus estimables, Jean-Baptiste apporte tout son zèle à maintenir la réputation de son patron, dont il a l'entière confiance.

Adolphe DELEPIERRE, contre-maître charpentier, depuis 33 ans, chez M. Richard, à Haubourdin.

Habile à se servir de ses outils, cherchant toujours à se perfectionner dans son métier, Adolphe est devenu contre-maître depuis vingt ans.

Henri DUPREZ, conducteur de machines, depuis 33 ans, chez M. Droulers-Vernier, à Lille.

La régularité et la ponctualité nécessaires dans la fonction confiée à cet excellent serviteur n'ont jamais été en défaut.

Aimable BEAUVOIS, peintre, depuis 33 ans, chez M. Henri Bodou, à Haubourdin.

Cet ouvrier est signalé comme sobre, exact, actif et courageux, et M. le Maire de la commune d'Englos, son village, ajoute que Beauvois est un modèle comme père de famille.

Louis DUPREZ, ouvrier, depuis 32 ans, chez MM. Jaspar frères, à Lille.

Personne dans la teinturerie n'a souvenir qu'en dehors des circonstances de force majeure, Louis ait jamais perdu une heure de travail.

Digitized by Google

Joséphine FREMAUX, ouvrière, depuis 32 ans, chez MM. Faucheur frères, à Lille.

Ouvrière consciencieuse et fille dévouée, Joséphine vit seule avec sa mère infirme qui a 77 ans ; elle lui donne, après les fatigues de la journée, tous les soins que permet encore sa propre santé.

Louis MARESCAUX, dévideur, depuis 32 ans, chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Jouit de toute l'estime de son patron, qui se dit heureux et fier, pour Louis, de certifier qu'il n'a jamais donné lieu à aucun reproche.

Jean-Baptiste CABY, ouvrier de filature, depuis 30 ans, chez M. Dutrecq, à Lille.

Ce vénérable vieillard, estimé de toutes les personnes qui le connaissent, a élevé convenablement ses cinq enfants dont l'aîné est sous les drapeaux.

Célina DESQUAND, ouvrière de filature, depuis 31 ans, chez MM. Poullier, Lemahieu et D'Halluin, à Quesnoy-sur-Deûle.

A toujours fait preuve de la plus grande assiduité à son travail.

Henri FOUCART, confiseur, depuis 30 ans, chez MM. Meert et C^e^, à Lille.

L'égalité d'humeur et la gaieté de caractère naturelles à ce vieux serviteur, dans le cours de ses occupations, décèlent toute la satisfaction qu'il éprouve du devoir accompli.

Frédéric DEDONDER, fondeur, depuis 30 ans, chez MM. Dispa frères, à Roubaix.

Sert avec le même attachement et un désintéressement aussi marqué ses nouveaux patrons, qu'il l'a fait pendant longtemps pour l'honorable M. Dispa père.

Hommes et femmes de confiance.

Ignace CORNILLE, domestique, depuis 52 ans, dans la famille J.-B. Lefebvre, à Linselles.

Dans la longue carrière parcourue dans une honorable famille,

Digitized by Google

l'affection, l'estime, l'admiration même lui ont été acquises comme au meilleur et au plus dévoué des domestiques.

Rosine DERVAUX, servante, depuis 50 ans, chez M. Jules Dillies, à Wambrechies.

Dame servante dans la ferme de MM. Dillies frères, Rosine a rendu à la famille les services les plus dévoués, veillant à la fois aux malades, aux infirmes, au ménage et à la ferme. Tant de dévouement et d'abnégation lui ont acquis l'estime et la considération générales.

Rosalie VANDERVÊENE, fille de confiance, depuis 38 ans, au Monastère d'Esquermes.

Quelle est la maison dans Lille où ne soit pas connue la bonne Rosalie d'Esquermes, la commissionnaire des Dames Bernardines? Le dévouement, l'intelligence et la discrétion de cette estimable fille, permettent de dire qu'elle est de la race de ceux qui savent ennoblir les plus humbles positions, par l'élévation de leurs sentiments et la délicatesse de leurs procédés.

Victoire GOUVIEUX, fille de confiance, depuis 38 ans, chez Mme veuve Paternoster-Decalonne, à Baisieux.

Entrée comme bonne d'enfant à l'âge de douze ans, chez la maîtresse qu'elle n'a jamais quittée, Victoire lui prodigue, avec un entier dévouement, les soins qu'une fille donnerait à sa mère.

Célina LEBRUN, bonne, depuis 38 ans, chez Mlles Lambert, à La Madeleine.

Les titres de cette fidèle bonne sont de deux natures. Aussi dévouée à sa famille qu'à ses maîtresses, touchées elles-mêmes des preuves d'un rare attachement, Célina vint d'abord en aide à ses parents, pour élever leur nombreuse famille, puis à des nièces orphelines pour apprendre un état : aujourd'hui elle soutient encore sa mère octogénaire et sa plus jeune sœur chargée de cinq enfants.

Catherine WARGNER, fille de confiance, depuis 34 ans, chez Mme veuve Vincent, à Lille.

Désintéressée et courageuse, attentive et prévoyante, Catherine est toujours sur la brèche, donnant au besoin ses nuits au soulagement des malades et ses jours au travail quotidien.

Digitized by Google

Céline COSPAIN, couturière, depuis 35 ans, à l'Hôpital Militaire à Lille.

Les officiers d'administration de l'Hôpital militaire ont toujours remarqué l'activité, le dévouement, la conduite et l'assiduité de la couturière de l'établissement : mais elle avait encore un mérite qu'a su découvrir M. le Comptable, c'est d'avoir pendant de longues années et jusqu'à leur mort, soutenu, par un travail bien peu rémunéré, sa mère et sa sœur infirme.

Céline vient d'obtenir du Gouvernement une médaille d'honneur

Louise HENNETON, fille de confiance, depuis 34 ans, chez M. Batteur-Lefebvre, à Lille.

Pénétrée de gratitude pour la bienveillance de ses maîtres à son égard, Louise s'est montrée active, soigneuse, économe. Cette dernière qualité lui a permis de suivre l'élan de son cœur généreux, en venant au secours de son frère marié et père d'une nombreuse famille.

Léon VERCRUYSSE, domestique, depuis 33 ans, chez M. Camille Remy, à Lille.

Durant cette longue période d'années, trois générations de la famille n'ont eu qu'à se louer du brave Léon, et dans le cours d'une maladie qui devait enlever le beau-père de M. Remy, il offrait spontanément son concours quand il croyait pouvoir se rendre utile.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

FONDATIONS VIOLETTE ET PARNOT

ET SUR LE

CONCOURS DES CHAUFFEURS

par M E. CORNUT.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Le lauréat choisi pour obtenir la prime Violette de cent vingt-cinq francs est :

Jean-Baptiste DESMETTRE, employé d'octroi, marié, père de trois enfants.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs à :

Jean Baptiste FOURNEAU, chauffeur, depuis 33 ans, à la Compagnie Continentale du gaz.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

Le cours des chauffeurs est de plus en plus fréquenté, c'est ainsi que cette année la moyenne des auditeurs a été de 90. Ce résultat met bien en évidence l'utilité du cours et il est juste d'attribuer ce succès au zèle et au dévoûment de l'excellent professeur M. Lefèvre.

23 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 15 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de plus de 15 points, 20 étant le maximum.

34 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 24 ont été admis, 10 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 14, nombre minimum fixé pour l'admission.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1° Victor LAMPIN, né le 5 janvier 1864 à Douai, employé chez M. Ed. Boyer, constructeur à Lille.

2° Louis DEBYTER, né le 19 avril 1870, à Marcq-en-Barœul, employé chez M. P. Morival, fabricant de bascules, à La Madeleine-lez-Lille ;

3° Jules FRADET, né le 2 juillet 1864, à Lunery (Cher), sapeur du génie, en subsistance au 1er bataillon d'artillerie de forteresse à Lille :

(1) Le jury d'examen nommé par la ville était composé de MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences de Lille ; Rochart, constructeur ; Soubeiran, ingenieur des mines ; Bère, ingénieur des Tabacs ; Beaudet, ingénieur principal de l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ; Lefevre, garde-mines, professeur du cours.

Digitized by Google

4° Désiré FLEURQUIN, né le 18 septembre 1856, à Velaines (Belgique), employé chez MM. de Naeyer et Cie, constructeurs à St-Maurice-Lille;

5° Edouard VLEMINCKX, né le 19 novembre 1868, à Lille, employé chez M. Lepercq, scierie de bois, à Lille :

6° Arthur-Jean-Baptiste REMY, né le 19 octobre 1853, à Verzenay (Marne) (actuellement sans emploi) :

7° Adolphe ENGSTER, né le 30 novembre 1867, à Lille (actuellement sans emploi) :

8° Joseph BRACKE, né le 17 mai 1858, à Gand (Belgique), employé chez M. Ed. Boyer, constructeur à Lille ;

9° Oscar DEWEZ, né le 2 mars 1855, à Flines-les-Raches, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes) ;

10° Georges DUQUESNOY, né le 28 janvier 1864, à Roubaix, employé chez M. D. Wibaux-Florin, fabricant à Lille ;

11° Alphonse WARIN, né le 4 décembre 1838, à Lille, employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ;

12° Oscar DELONQUE, né le 12 mai 1870, à Fives-Lille, employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ;

13° Octave DEBRABANDER, né le 3 juillet 1860, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes) ;

14° Louis COUTURIER, né le 5 octobre 1861, à Bailleul, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Dépôt de Fives) ;

15° Gustave-Eugène CROIX, né le 14 février 1870, à Reims (Marne), employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille.

Certificat de Chauffeur-Conducteur.

Resultats par ordre de mérite.

1° Alfred ENGSTER, né le 11 septembre 1869, à Lille, employé chez MM. Ed. Van de Weghe et Cie, filateurs à Fives-Lille ;

2° Jules DEBRUXELLES, né le 5 février 1871, à Lille, employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ;

Digitized by Google

3° Hector MENET, né le 3 août 1869, à Houdin (Belgique), employé à la Compagnie des Tramways du département du Nord (Dépôt de St-Maurice) ;

4° Jean-Baptiste LEMAIRE, né le 28 août 1854, à Mons-en-Barœul, employé chez MM. J. et P. Le Blan frères, filateurs à Lille ;

5° Émile VANDEWEGHIE, né le 11 août 1868, à Lille, ajusteur, (actuellement sans emploi) ;

6° Claude BRUGHEAT, né le 17 février 1864, à L'Arbresle (Rhône), artilleur à la 5e compagnie d'ouvriers, détaché à Lille ;

7° Remy DELIGNY, né le 1er octobre 1856, à Coutiches, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes) ;

8° Henri BOULANGER, né le 13 novembre 1869, à Lille, employé chez M. H. Scrive, fabricant de cardes à Lille ;

9° Adrien RAIMBEAU, né le 27 février 1859, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), employé chez MM. H Wargny et Grimonprez, fondeurs à Lille ;

10° François VERVUST, né le 7 septembre 1851, à Balighem (Belgique), employé chez M. Gavelle-Brierre, filateur à Lille.

11° Victor DONHAGHY, né le 2 juillet 1862, à Lille, employé chez M. Lepercq, scierie de bois, à Lille ;

12° Arthur DOUZINEL, né le 20 octobre 1867, à Loison (P.-de-C.), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Dépôt de Fives) ;

13° Émile CRU, né le 25 décembre 1863, à Lille, employé chez M. Cru, serrurier à Lille ;

14° Émile LAURIE, né le 3 décembre 1851, à Faumont, employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ;

15° François VANDENBERGH, né le 15 août 1863, à Renaix (Belgique), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (service des travaux, à La Madeleine) ;

16° Jules PRIEM, né le 4 octobre 1868, à La Madeleine, employé chez M. L. Fontaine, constructeur à La Madeleine-lez-Lille ;

17° Henri VANMALDEREN, né le 12 juin 1859, à Lannoy, employé chez M. Poullier-Longhaye, filateur à Lille ;

18° Édouard DUHAUT, né le 3 janvier 1869, à Seclin, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (service des travaux, à Tourcoing) ;

Digitized by Google

19° Gustave KEPPENS, né le 15 juin 1852, à Gand (Belgique). travaille actuellement chez lui à Fives-Lille :

20° Gabriel TARDIF, né le 6 septembre 1864, au Havre (Seine-Inférieure), au 1er bataillon d'artillerie de forteresse à Lille ;

21° Arthur QUESNOY, né le 5 août 1869, à Lille, employé à l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ;

22° Louis MONFRANCE, né le 2 avril 1862, à Lezennes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

23° Georges DEFONTE, né le 23 juillet 1867, à La Madeleine, employé chez M. Dubois, fabricant de boutons à Lille ;

24° Victor VASSEUR, né le 18 juin 1856, au Maisnil-les-Ruits P.-de-C), employé chez M. V. St-Léger, filateur à La Madeleine-lez-Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs classés les cinq premiers à la suite du concours, les récompenses suivantes :

Victor LAMPIN, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Louis DEBYTER, une médaille d'argent.

Jules FRADET, une médaille d'argent.

Désiré FLEURQUIN, une médaille de bronze.

Édouard VLEMINCKX, une médaille de bronze.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

du 29 Décembre 1889.

DISCOURS

de M. SOUILLART, Président de la Société.

Messieurs,

L'usage veut que le Président de la Société des Sciences, quand il a l'honneur, dans la séance solennelle de l'année, de prendre la parole devant vous, vienne vous entretenir de ses études favorites, et faire ainsi, plus ou moins explicitement, l'éloge de la spécialité scientifique, littéraire ou artistique à laquelle il s'est voué. Si raisonnable, cependant, et si justifié que soit cet usage, vous me permettrez bien de le trouver un peu tyrannique, et vous serez même probablement de mon avis, quand vous saurez qu'il m'impose aujourd'hui l'obligation de vous parler de mathématiques pures.

Digitized by Google

« Les mathématiques sont ennuyeuses comme la pluie », a dit je ne sais quel auteur, mais un auteur qui a fait école. Dans une comédie de Casimir Delavigne, on dit d'un certain grand personnage :

« ..... De tous les mortels c'est le plus ennuyeux ;
« Il l'était par nature, et les mathématiques
« L'ont achevé. »

(*La Princesse Aurélie*)

L'opinion publique semble se plaire à jeter un peu de ridicule sur quelques-uns des mathématiciens les plus illustres, depuis Newton jusqu'à Sturm et Ampère : les noms de ces savants sont connus de tous, mais bien peu de personnes savent de quelles découvertes ils ont enrichi la science ; ce qui fait leur popularité, ce sont certains travers, certains manquements aux habitudes reçues, et principalement certaines distractions étranges que la légende leur attribue, en les multipliant et les grossissant à plaisir. Les esprits les plus cultivés eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de préventions contre les mathématiques. Beaucoup de littérateurs, de tout ordre, sont intimement persuadés, et s'ils ne le disent pas, c'est par pure politesse, que pour se vouer à des études pareilles, il faut s'être reconnu incapable de sentir la beauté des œuvres d'imagination ; ils plaignent volontiers, dans leur for intérieur, les pauvres intelligences qui s'intéressent à des conceptions aussi abstraites : à leurs yeux, l'aptitude aux mathématiques est en quelque sorte un cachet d'infériorité. Il en est, je le sais, qui daignent parler de ces sciences avec égards et considération ; mais quelques mots d'éloges ne prouvent rien, et les mathématiciens doivent-ils être bien flattés, par exemple, de l'estime que Chateaubriand leur accorde, quand ils le voient, après avoir affirmé qu'il a toujours eu pour les mathématiques un penchant particulier, joint à des dispo-

Digitized by Google

sitions remarquables, écrire dans la même page, pour donner une preuve de son étonnante mémoire, cette phrase significative, qui en dit long sur sa compétence :

« J'apprenais *par cœur* mes tables de logarithmes ; c'est-
« à-dire qu'un nombre étant donné dans la *proportion* géo-
« métrique, je trouvais de mémoire son *exposant* dans la
« *proportion* arithmétique » ?

(*Mémoires d'outre-tombe.*)

Pour certains littérateurs même, le mépris ne suffit pas ; il s'y joint une véritable haine. Le poète des *Méditations* déclare sans détour que « le chiffre, c'est la mort de l'âme, la négation de toute pensée » ; en évoquant le souvenir de l'Empire, « époque de scepticisme et d'algèbre, où le chiffre « seul était permis, protégé, honoré, payé », il impute aux mathématiques tous les excès qu'il reproche à ce régime détesté, et, laissant déborder son indignation, il parle avec horreur (le mot y est) de « tous ces hommes géométriques « qui seuls avaient alors la parole, et qui croyaient avoir « desséché pour toujours toute la partie morale, divine, « mélodieuse de la pensée humaine. ».

(LAMARTINE, *Des Destinées de la Poésie.*)

Ce sont, bien entendu, les mathématiques pures que l'on accable de ces dédains et de ces anathèmes : on n'a que de l'admiration, au contraire, et une admiration bien justifiée, à l'endroit de toutes les sciences qui, prenant pour base ou pour continuel point d'appui ces mêmes mathématiques pures, les appliquent à l'observation des phénomènes naturels, pour en faire jaillir les lois mystérieuses du monde physique et leurs conséquences les plus inattendues. Il serait même banal, en présence de cet accord unanime, de venir ici vanter soit les merveilles de la Mécanique, soit les conquêtes grandioses de la Physique et de l'Astronomie ;

Digitized by Google

mais il pourra peut-être sembler paradoxal de récuser la sentence portée par l'opinion générale contre la Géométrie et surtout contre l'Algèbre, et d'essayer de plaider leur cause : telle est pourtant la tâche que je dois accepter, sous peine d'être accusé de désertion.

C'est seulement de nos jours, Messieurs, que de semblables préjugés se sont élevés contre la science pure ; l'antiquité et même les temps modernes nous présentent, au contraire, une alliance constante de toutes les branches des connaissances humaines. « Que nul n'entre ici sans être géomètre », écrivait Platon sur la porte de son Académie, et, longtemps avant lui, les écoles pythagoriciennes regardaient l'étude des nombres et des figures comme une partie essentielle des études philosophiques. Dans des temps plus rapprochés de nous, les noms de Descartes, de Pascal et de Leibnitz suffisent pour attester la continuation de cette alliance et en montrer l'admirable fécondité.

A l'âge heureux où l'enfant accepte, avec plus ou moins de curiosité, mais avec soumission et sans prévention aucune, toutes les notions qu'il plaît à ses maîtres de lui inculquer, les premiers éléments du calcul et les premières définitions de la géométrie pénètrent dans son esprit tout aussi facilement, pour le moins, que les rudiments des langues, soit anciennes, soit modernes. Malheureusement ces premiers éléments ne sont pas encore de la science ; celle-ci ne peut apparaître que bien plus tard, alors que la faculté de raisonner a pris un essor suffisant, alors aussi que d'autres études, moins arides que celles du début, sont venues captiver le cœur et l'imagination. Ces études nouvelles mettent plus spécialement en jeu d'autres facultés de l'esprit, et quelquefois, phénomène assez singulier, la faculté de raisonner, celle précisément qui est le privilège exclusif de l'homme, est en même temps celle

Digitized by Google

dont l'exercice répugne le plus. On voit se manifester alors, même dans des intelligences bien douées, une profonde aversion pour les sciences exactes, avec une répulsion tout aussi grande, le plus souvent, mais que l'on osait moins avouer, il y a peu d'années encore, pour les spéculations de la métaphysique. Nous avons tous entendu quelques jeunes et enthousiastes adeptes de la littérature, et surtout de la poésie, proclamer l'incompatibilité du culte sacré des Muses avec le froid exercice du raisonnement, et, se calomniant généreusement eux-mêmes pour la plus grande gloire de leurs idoles, se déclarer incapables d'études scientifiques.

Il faut bien croire que de pareilles aberrations se sont rencontrées aussi dans l'Antiquité, et cela ferait comprendre la sévérité de Platon à l'égard des poètes, qu'il appelle les plus intraitables ennemis de la raison, et qu'il veut exclure de sa république.

En bonne justice, Messieurs, les sciences et les lettres doivent intervenir simultanément dans l'œuvre d'une éducation libérale, dont le but est, sans contredit, le développement général et harmonieux des diverses facultés de l'âme, dans leur subordination relative.

L'utilité des mathématiques considérées comme une gymnastique de l'esprit n'est contestée par personne. « C'est dans les mathématiques, en effet, que l'étudiant « se familiarise avec les exemples les plus parfaits de « conclusions exactes : il est forcé de fixer continuellement « son attention sur les conditions dont dépend l'irrésistibi- « lité d'une démonstration, et dans les essais infructueux « ou imparfaits de démonstration faits par lui ou par d'au- « tres, il a sous les yeux les exemples des sophismes les « plus naturels (Whewell). »

Mais ce n'est pas à ce titre seulement que les premières

Digitized by Google

notions de mathématiques ont leur place marquée dans l'enseignement classique, à côté des premières notions de littérature et de goût. Les sciences, en effet, même les plus abstraites, ont un genre de beauté qui leur est propre, et peuvent procurer à l'esprit humain des jouissances intimes et délicates, tout à fait comparables à celles que font naître les études littéraires. C'est ce qu'un illustre géomètre a fait ressortir très heureusement dans une page que je vous demande la permission de transcrire :

« Les choses qui font le charme de la vie, dit Maclaurin, « ont toutes pour fondement le sentiment de l'ordre et de « la proportion, et c'est là qu'est la source de toute beauté. « Notre intelligence a reçu du Créateur cette faculté parti- « culière de n'être sensible qu'aux choses où elle distingue « une harmonie naturelle, et d'éprouver une répugnance « instinctive pour toutes celles qui manquent de cette « proportion, quel que soit d'ailleurs leur degré d'impor- « tance. D'où provient, par exemple, le charme de la « musique? Est-ce des sons eux-mêmes ? Non, sans doute, « puisqu'ils ne font éprouver aucun plaisir quand on les « entend isolément. Ce qui captive en eux, ce qui émeut, « c'est leur succession habilement ménagée, c'est l'har- « monie qui résulte du rapport commensurable de leurs « vibrations concordantes. Il en est de même en littérature: « ce qui plaît dans tous les genres d'écrire, c'est, après la « vérité, un sage arrangement des idées, c'est l'ordre lumi- « neux, la méthode nette et facile avec laquelle l'auteur a « su les grouper et les exprimer. »

(Maclaurin, *Géométrie organique.*)

Ce sont, Messieurs, ces rapports d'ordre, de proportion, d'harmonie qui peuvent donner du charme aux théories les plus abstraites, et nulle part ils ne se rencontrent au même degré que dans les sciences mathématiques.

Digitized by Google

Ces sciences présentent d'ailleurs un caractère particulier, qu'elles ne partagent avec aucune autre. Les vérités mathématiques sont les seules qui soient incontestables, parmi celles dont l'esprit humain a pu s'assurer par ses propres lumières : elles sont de tous les temps et de tous les lieux, et elles planent au-dessus de tous les intérêts ; elles sont en réalité d'ordre supérieur, et elles semblaient aux Anciens comme des émanations d'une essence suprême, si bien que Platon a pu, sans aucune inconvenance, regarder la contemplation sereine de ces vérités comme l'un des objets éternels de la pensée divine : Ἀεὶ ὁ Θεὸς γεωμετρεῖ. (Timée).

L'histoire rapporte que Pythagore, quand il eut découvert la relation si étonnante qui existe entre les trois côtés d'un triangle rectangle, émerveillé de la beauté du théorème, voulut témoigner, par le sacrifice d'une hécatombe, toute sa reconnaissance à la Divinité qui le lui avait inspiré. Bien des personnes, sans doute, trouveront exubérant un tel enthousiasme : mais il faut y voir, du moins, une preuve de l'intérêt passionné que les vérités mathématiques peuvent exciter. A ceux qui ne conçoivent pas quelle espèce d'attrait peuvent bien offrir de semblables études, on pourrait peut-être en donner quelque idée, en le comparant à celui qui s'attache, de l'aveu de tous, aux combinaisons d'une partie d'échecs ; la pratique de ce jeu savant, et de quelques autres analogues, exige en effet l'application continuelle d'une sorte de géométrie instinctive, assez semblable à celle que l'on nomme la *géométrie de position*.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir poussé bien loin l'étude des mathématiques pour connaître par soi-même l'intérêt qu'elle peut présenter ; j'en appelle au souvenir de tous ceux qui ont essayé, seulement, de se familiariser avec les notions de Géométrie renfermées dans le cadre habituel

Digitized by Google

des humanités; ils ne peuvent pas avoir oublié toute la satisfaction que leur a procurée la solution trouvée par eux, au prix de quelques efforts, de ces problèmes simples qui leur étaient proposés comme exercices.

Il faut, à la vérité, des études plus prolongées pour arriver à s'intéresser aux résultats de l'Algèbre, mais tous les candidats à nos grandes écoles scientifiques vous diront comment cette science, qu'ils trouvaient d'abord si peu attrayante, se révèle sous un tout autre aspect, quand ils la voient, sous le nom de Géométrie analytique, leur dévoiler les propriétés les plus cachées des courbes et des surfaces. On ne doit pas s'étonner, dès lors, qu'un mathématicien puisse trouver du charme, non seulement dans les spéculations élevées de la Géométrie, mais même dans les sciences de calcul : la pratique de celles-ci lui impose parfois, il est vrai, un labeur assez pénible, mais il a bien vite oublié un peu de fatigue quand il se trouve en présence de résultats remarquables ou de théories séduisantes, et surtout quand il lui arrive, à lui-même, de rencontrer des théorèmes inespérés, des formules élégantes, des méthodes neuves et originales, ou seulement une application heureuse des méthodes, des formules ou des théorèmes déjà connus. Dans tous les genres d'études, en effet, si l'on éprouve une satisfaction profonde, en méditant les chefs-d'œuvre des maîtres, à se sentir en communion avec ces hommes supérieurs, combien plus vive encore est celle que l'on ressent lorsque l'on parvient, à son tour, à produire quelque œuvre de valeur, si modeste soit-elle !

Par un scrupule peut-être excessif, Messieurs, je m'abstiens, non sans regret, mais pour rester entièrement fidèle à mon programme, de vous signaler ce caractère de beauté et de sublimité que tout le monde reconnaît aux enseignements de l'Astronomie. Sans doute l'intérêt vient ici de la grandeur même des problèmes soulevés, et les mathéma-

Digitized by Google

tiques ne sont que l'instrument merveilleux qui sert à les résoudre ; seulement il ne faut pas oublier que c'est à elles seules que nous devons d'être enfin parvenus, après tant de siècles d'efforts inutiles, à connaître un peu l'admirable structure de l'univers et à pénétrer les secrets des mouvements qui s'y accomplissent. Mais les mathématiques pures revendiquent à bon droit, comme leur appartenant en propre, cette science, née de l'Astronomie, qui, sous le nom de Mécanique céleste, a été depuis Newton l'objet constant des méditations des plus grands géomètres, et pour le développement de laquelle ont été réalisés presque tous les progrès de l'Analyse moderne. Prenant pour point de départ le principe de la gravitation universelle, et s'appuyant uniquement sur les lois générales de la Mécanique, cette science parvient à tracer à chacun des astres sa route à travers les espaces célestes ; elle embrasse dans ses formules l'ensemble du système solaire et ses variations successives; elle peut remonter aux divers états de ce système dans les temps les plus reculés, et prédire tous ceux qu'amènera la suite des siècles ; elle a même su, entre les mains de Leverrier, devancer l'observation et indiquer aux astronomes la position d'une planète, inconnue jusque-là, et dont quelques-uns à peine soupçonnaient vaguement l'existence. La Mécanique céleste, par la grandeur de son objet, par l'importance de ses résultats, et enfin par la perfection de ses méthodes, est universellement considérée comme la plus glorieuse conquête de l'esprit humain.

Laissez-moi vous rappeler, Messieurs, pour l'honneur de notre pays, que cette science est éminemment une œuvre française. A la vérité, c'est Euler, un illustre géomètre cosmopolite, qui montra le premier comment l'analyse infinitésimale peut arriver à déterminer les inégalités des mouvements planétaires; mais presque à la même époque, d'Alembert soumettait au calcul les phénomènes de la pré-

Digitized by Google

cession des équinoxes et de la nutation de l'axe terrestre et Clairaut donnait une solution du célèbre Problème des trois corps, pour l'appliquer à la recherche des inégalités si nombreuses que présente le mouvement de la lune. Tous ces premiers essais n'étaient encore que des ébauches; les méthodes proposées pour la solution des questions que soulève la théorie du système du monde étaient difficiles, incomplètes et sans liaison entre elles : il appartenait à Laplace de les coordonner, de les perfectionner et surtout de les remplacer par d'autres plus simples, plus élégantes et plus générales, sur lesquelles repose, depuis un siècle, l'édifice principal de la Science.

A côté de la Mécanique céleste, il serait injuste de ne pas citer une autre science de calcul, qui pourrait s'appeler la Mécanique terrestre, et que l'on désigne sous le nom de Physique mathématique ou Physique moléculaire.

Cette science, qui date seulement du commencement de ce siècle, a, elle aussi, une origine essentiellement française, dans les diverses branches qui constituent son vaste domaine. C'est ainsi, par exemple, que les premiers travaux sur l'*élasticité des corps solides* sont dus à Navier, Lamé, Clapeyron, Poisson, Cauchy, et que la *théorie analytique de la chaleur* a été étudiée d'abord par Fourier, Laplace, Poisson, Lamé, Duhamel.

Il s'en faut de beaucoup, à la vérité, que la Physique mathématique soit arrivée au degré de perfection relative que possède la Mécanique céleste : mais, dès à présent, neanmoins, certaines de ses parties reposent uniquement sur des principes et des lois incontestables, et de jour en jour elle parvient à s'affranchir des idées préconçues et des hypothèses qu'elle avait dû faire d'abord sur les lois naturelles. Son état actuel d'imperfection est d'ailleurs un aiguillon de plus pour les chercheurs : il reste tant à découvrir que leurs efforts ont toutes chances de ne pas être

Digitized by Google

infructueux, à la condition, toutefois, d'être soutenus par les ressources continuellement croissantes de l'Analyse; pour cette science, en effet, comme pour la Mécanique céleste, les progrès ultérieurs dépendent peut-être exclusivement de ceux du Calcul intégral.

La Physique mathématique, lorsqu'elle sera entièrement construite sur des bases purement rationnelles, sera par excellence la science de l'Ingénieur : à elle reviendra, en particulier, l'étude et la comparaison des moteurs, des machines, des constructions de toute sorte. Mais en attendant, pour répondre aux besoins incessants des arts industriels, d'habiles praticiens ont édifié des sciences provisoires, reposant sur des principes un peu douteux, sur des hypothèses gratuites ou commodes, sur des formules empiriques. Le règne de ces sciences d'attente ne doit être que passager, mais en présence des résultats si étonnants qu'elles peuvent fournir à la pratique industrielle, il n'est pas besoin, et moins que jamais au lendemain de l'Exposition universelle, de venir en signaler la haute importance et en célébrer les merveilles.

Il ne faut pas croire, Messieurs, que si la Mécanique céleste et la Physique moléculaire peuvent passionner un mathématicien, cela tienne uniquement, ni même principalement, aux résultats et aux conséquences dont elles sont susceptibles ; c'est dans la science pure et désintéressée que réside pour lui le charme essentiel, et les autres branches des mathématiques, celles même qui sont le plus éloignées de toute application, peuvent éveiller au même degré sa curiosité, lui inspirer la même ardeur de recherches, et lui procurer les mêmes jouissances.

Les premiers éléments des mathématiques pures sont loin, tout le monde le sait, d'offrir aux débutants un aussi puissant intérêt : leur allure sévère heurte au premier abord certains esprits, et il faut alors, pour se résigner à en

Digitized by Google

entreprendre l'étude, quelques efforts de volonté et le désir de ne pas rester privé de toute culture scientifique sérieuse. Cette dernière considération doit peser d'un grand poids dans l'esprit de l'étudiant : tandis, en effet, qu'il suffit d'être un peu frotté de littérature pour pouvoir émettre, sur la plupart des questions littéraires, un avis plus ou moins valable, mais qui n'est pas nécessairement insignifiant, combien y a-t-il, au contraire, de questions scientifiques, en dehors de celles qui relèvent uniquement de l'observation, sur lesquelles le littérateur le plus clairvoyant, s'il n'est que littérateur, puisse se former une opinion quelconque ? C'est, bien certainement, cette absolue incompétence de quiconque n'y est pas initié, qui inspire à beaucoup de personnes une répulsion instinctive pour les mathématiques, et une tendance à regarder comme des êtres à part ceux qui les cultivent. Assurément tous les hommes ne sont pas appelés à devenir des mathématiciens; là, comme partout, il faut, pour atteindre la hauteur de l'art, avoir

« .... senti du Ciel l'influence secrète » ;

mais, croyez-le bien, les plus heureuses facultés naturelles ne se développent que par un travail opiniâtre, et, même alors qu'elles ont acquis toute leur puissance, si les découvertes du savant jaillissent quelquefois par une sorte d'inspiration, ces découvertes sont bien plus souvent encore le fruit de longues recherches et surtout de cette *méditation intense qui brise le front*, suivant l'expression de Jacobi, l'un des plus grands mathématiciens de ce siècle. Écoutez l'illustre Képler racontant, avec une satisfaction bien légitime, comment il est parvenu, après dix-sept ans de travaux incessants, à découvrir la troisième de ces lois admirables qui portent maintenant son nom :

Digitized by Google

« Après avoir trouvé, dit-il, les vraies dimensions des « orbites par les observations de Tycho-Brahé et par l'effort « continu d'un long travail, enfin j'ai découvert la pro- « portion des temps périodiques à l'étendue de ces orbites. « Et si vous voulez en savoir la date précise, c'est le 8 mars « de cette année 1618 que cette loi a été d'abord conçue « dans mon esprit ; maladroitement essayée par quelques « calculs, partant rejetée comme fausse, elle s'est de nou- « veau présentée à moi le 15 mai avec une plus grande « énergie, et cette fois elle a fini par surmonter les ténèbres « de mon intelligence ; mais elle est si pleinement con- « firmée par mon travail de dix-sept ans sur les observations « de Tycho-Brahé, et par mes propres méditations parfai- « tement concordantes, que d'abord je croyais rêver et « faire quelque pétition de principe. »

Pour arriver à de si magnifiques résultats, le travail et la patience ne sauraient suffire : il faut une étincelle de génie. Mais il n'en faut pas pour arriver à débrouiller les premières difficultés des mathématiques ; une intelligence même ordinaire y parviendra toujours ; le secret du succès réside uniquement ici dans la volonté et la persévérance. *Travaillez, prenez de la peine*, dirons-nous avec le fabuliste aux jeunes gens que rebutent les premiers obstacles, et nous ajouterons avec un autre de leurs poètes favoris :

> ..... Labor omnia vincit
> Improbus.

Et qui sait si, parmi les dédaigneux qui croiraient déroger en nouant avec les mathématiques des relations même passagères, il n'en est pas que la nature avait, à leur insu, assez heureusement doués pour y tenir un rang des plus honorables ?

Je ne sache pas, d'ailleurs, que personne ait jamais

Digitized by Google

regretté de s'y être un peu initié. S'il a fallu pour cela quelques efforts, on aime à se souvenir des difficultés vaincues.

..... Et hæc olim meminisse juvabit ;

aussi toutes les accusations dont cette science est l'objet émanent uniquement d'hommes qui y sont restés complètement étrangers.

Entendons-nous, cependant, Messieurs ; il y a quelques reproches fondés que l'on adresse aux mathématiques, mais ils visent seulement l'abus qu'on en peut faire.

A la fin du siècle dernier, on a vu, par une étrange erreur que peut seule faire comprendre la fièvre de rénovation universelle particulière à cette époque troublée, quelques géomètres éminents, Monge et Condorcet en particulier, pousser l'exagération de leur enthousiasme pour les mathématiques jusqu'à en proposer l'emploi à peu près exclusif comme moyen de culture intellectuelle, et à vouloir en faire la base de l'éducation nationale. Si un tel système avait prévalu, le régime politique où il aurait été appliqué aurait certes mérité toutes les malédictions que Lamartine, voyant par les yeux de son imagination poétique, adresse assez injustement au régime impérial ; mais le sentiment public a fait justice d'une semblable proposition Il faut bien se garder, en effet, de recommander à personne, et surtout aux jeunes gens, une étude trop exclusive des mathématiques. Il n'est pas bon que dans l'homme l'entendement fonctionne seul, surtout quand il est dirigé dans un sens spécial, et le développement disproportionné d'une faculté aux dépens des autres amènerait nécessairement de fâcheuses conséquences. Habitué à n'employer que le raisonnement mathématique, l'esprit deviendrait moins sensible aux autres moyens de démonstration, et bientôt,

Digitized by Google

oubliant qu'il existe différentes sortes d'évidence, il en viendrait, ou bien à regarder comme mal établies les conclusions auxquelles on parvient dans les questions de philosophie, de morale et de religion et même dans les sciences physiques et naturelles, ou bien à vouloir établir là aussi, pour en faire la base de ses arguments, des principes d'une espèce que ces matières ne comportent pas. Un illustre philosophe de l'école écossaise, très versé lui-même dans les sciences mathématiques, Dugald Stewart, a observé chez certains mathématiciens, lorsqu'ils raisonnent sur des sujets étrangers à leurs études habituelles, un penchant particulier à se prévaloir de principes sanctionnés par des noms qui font autorité, et à éviter toute discussion portant sur les vérités fondamentales ou nécessitant une analyse rigoureuse de leurs idées.

On ne doit pas s'étonner de rencontrer de semblables tendances chez un géomètre qui, s'adonnant sans partage à ses recherches favorites, se sera insensiblement déshabitué de l'observation, soit des faits intimes, soit des phénomènes extérieurs; il ne peut, en effet, suivant la remarque d'Aristote, en tant que géomètre, discuter même ses propres principes, toute discussion de ce genre appartenant essentiellement au domaine de la philosophie.

Il n'est pas jusqu'aux relations sociales elles-mêmes où ne puisse se faire sentir l'influence funeste d'un usage immodéré des mathématiques, à cause de cette espèce de rigidité glacée qu'il introduit peu à peu dans la vie intellectuelle. On a souvent reproché aux mathématiciens une certaine exclusivité d'idées, un rigorisme inflexible appliqué même aux questions usuelles, et jusqu'à un manque de tact pratique; « ils sont insupportables, dit Franklin, par leur esprit pointilleux et ergoteur ».

Enfin, on ne peut pas nier non plus que la culture acharnée des mathématiques n'ait pour effet habituel, au moins

Digitized by Google

dans une certaine mesure, de dessécher l'esprit et de stériliser l'imagination ; et, en vérité, il serait à souhaiter, par ce motif, que l'on pût en imposer, pour un temps, la salutaire obligation à certains hommes de lettres, chez qui la folle du logis se donne trop libre carrière.

Dans l'éducation classique, il est fait une juste part à chacun des principaux genres d'études que peuvent aborder de jeunes esprits : si les exercices littéraires de tout ordre ont pour but et pour résultat le développement de la mémoire et de l'imagination, l'étude des sciences exactes vient sagement modérer ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans cette floraison, et tend à établir entre les diverses facultés cet heureux équilibre, si désirable, qui caractérise les intelligences d'élite.

Quand, plus tard, chacun a suivi sa voie préférée, il importe moins sans doute, mais il importe encore de ne pas se borner à la suivre aveuglément et obstinément sans jeter un coup d'œil sur les routes voisines. On doit savoir s'arracher quelquefois aux exigences jalouses de ses études privilégiées : s'il est regrettable de voir des esprits distingués rester indifférents, par système, à ceux des progrès des sciences qui n'attirent pas tous les regards, il ne l'est pas moins de rencontrer des savants insensibles à toutes les productions littéraires et artistiques. En toute chose il faut un juste tempérament ; Horace l'a dit en fort bons termes, sinon en fort beaux vers :

« Est modus in rebus : sunt certi denique fines
« Quos ultra citraque nequit consistere rectum. »

Il est plus facile, je le sais trop bien, de formuler des conseils pleins de sagesse et d'énoncer des préceptes excellents, que d'y conformer scrupuleusement sa propre conduite : c'est ainsi que l'on voit beaucoup d'hommes de science, séduits par l'étendue immense du champ sur lequel ils se sont

Digitized by Google

engagés, et désireux de l'explorer, au moins dans les parties qui leur sont accessibles, s'y attarder avec complaisance, et négliger un peu de visiter les autres régions du domaine commun. *Ars longa, vita brevis*, a dit un ancien, et cette observation est aussi leur excuse ; mais ils pourraient bien regretter quelque jour leur imprévoyance. Pour moi, en particulier, Messieurs, dans la circonstance présente, je comprends mieux que jamais tout le prix qu'il faut attacher à l'art de bien dire : avec des habitudes plus littéraires, j'eusse mieux fait ressortir le côté intéressant des mathématiques ; j'eusse plaidé leur cause avec plus d'éloquence et d'éclat, avec plus de succès peut-être, car bien souvent on se laisse séduire par la parure de la vérité non moins que par la vérité elle-même. Puissé-je, au moins, pour ne pas donner par mon exemple un semblant de raison aux détracteurs de ces sciences, avoir réussi à me dégager suffisamment de cette atmosphère d'ennui qu'elles ont la réputation d'entraîner partout avec elles !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1889

Par M. Th. BARROIS, Secrétaire-Général.

Messieurs,

L'année dernière, au cours d'une intéressante communication sur « la finance d'un bourgeois de Lille au XVII^e^ siècle », notre sympathique vice-président, M. Houzé de l'Aulnoit, faisait ressortir devant la Société tout l'intérêt que présentait l'ancien usage des *Livres de raison* ; on appelait ainsi une sorte de mémorial, dans lequel les nobles et les bourgeois de l'époque avaient coutume de noter soigneusement non seulement leurs recettes et leurs dépenses, mais encore toutes les actions importantes de leur vie. A ce sujet, notre collègue rappelait un paragraphe de Montaigne que je vous demande la permission de citer avec sa tournure naïve et pleine de bon sens : « En la police œconomique, mon père avait cet ordre que je sais louer, mais nullement ensuyvre : c'est qu'outre le registre des négoces, du ménage, où se logent les menus comptes, payements, marchés qui ne requièrent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnait à

Digitized by Google

celuy de ses gens qui lui servait à écrire, un papier-journal, à insérer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les mémoires de l'histoire de sa maison : très plaisante à voir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et très à propos pour nous oster souvent de peine ; quand fut entamée telle besogne, quand achevée...., nos voyages, nos absences, nos mariages, morts, etc..., etc..., usage ancien que je trouve bon à rafraichir, chacun en sa chacunière, et me trouve un sot d'y avoir failli. »

Profitant de l'expérience de ses devanciers et pensant que, si cette sorte d'examen de conscience est utile aux individus, elle ne l'est pas moins aux associations, la Société des Sciences de Lille s'est toujours imposé la stricte obligation de tenir à jour son *Livre de raison*. C'est ainsi que tous les ans elle confie à son secrétaire-général la mission de vous rendre compte des « Mémoires de l'histoire de la maison », suivant la pittoresque expression du vieux philosophe. Je commence donc l'exposé de notre bilan.

M. Gosselet nous a lu un important travail sur la théorie des causes actuelles en géologie ; c'est un chapitre du livre qu'il écrit en ce moment sur le rôle joué dans la géologie moderne par son maître, Constant Prévost.

M. Folet a clos la première série de ses communications sur le répertoire de la dernière survivante des *Chambres de rhétorique*, découverte par lui à Linselles, à quelques lieues de Lille, en analysant l'un de ces drames qui, dérivant directement des mystères des XIV^e^ et XV^e^ siècles, a primordialement une origine hindoue. La légende de S^t^ Josaphat, si populaire au moyen-âge, n'est, en effet, que la transposition dans la gamme chrétienne de la vie du Bouddha Çakya-Mouni, telle que l'a racontée, deux mille ans avant

Digitized by Google

notre ère, le Lalita-Vistara, l'un des principaux livres sacrés de la littérature bouddhique.

Continuant la série de ses recherches météorologiques, M. Damien nous a donné le résumé des observations pluviométriques faites dans le département du Nord pendant l'année 1888.

Le même auteur nous a également entretenus, à diverses reprises, de l'organisation du service de la météorologie dans le département du Nord ; à propos d'un travail considérable sur « la météorologie à Lille depuis 1757 », il a fait ressortir tout l'intérêt des observations météorologiques pour l'étude du climat de notre pays, et les services rendus par M. Schmeltz, secrétaire-adjoint de la Commission météorologique du Nord, qui a réuni, dans un travail très complet, toutes les observations faites à Lille depuis le milieu du siècle dernier.

Les communications faites par les membres de la section scientifique ont été peu nombreuses, on le voit ; il faudrait, toutefois, bien se garder d'en conclure que l'activité de nos confrères s'est ralentie. De nombreux travaux remarquables à plus d'un titre et relatifs à toutes les branches de la science : médecine, histoire naturelle, physique et chimie, ont été publiés dans divers recueils spéciaux, et font le plus grand honneur à notre centre scientifique lillois.

Tout ce qui se rattache à l'évolution intellectuelle, artistique et scientifique de notre vieille Flandre française est toujours accueilli par la Société avec la plus grande faveur. Cette année-ci, comme les précédentes, ceux de nos confrères qui se sont voués, avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, à la reconstitution de notre histoire locale, n'ont pas failli à leur tâche.

Digitized by Google

En tête, il faut citer Mgr Dehaisnes, qui, au cours de plusieurs séances, a donné communication à la Société d'un travail de longue haleine sur les volets du retable de Saint-Bertin, à Saint-Omer, aujourd'hui conservés, en partie à La Haye, dans le palais du Prince royal de Hollande, en partie à Londres, au musée de South-Kensington.

Mgr Dehaisnes est allé plusieurs fois à La Haye pour y étudier les dix pages de peinture dans lesquelles a été rappelée la vie de saint Bertin. Il a décrit avec le plus grand soin ces dix compositions que la plupart des écrivains ont, depuis plus d'un siècle, attribuées à Memling et qui méritent d'être classées, comme le dit un éminent critique d'art, M. de Laborde, au nombre des merveilles de la peinture.

Grâce aux recherches les plus minutieuses, les plus longues et les plus opiniâtres faites à Lille, à Douai et à Amiens, Mgr Dehaisnes est enfin parvenu à répondre d'une manière précise à plusieurs des questions que l'érudition moderne s'était posée au sujet du retable de Saint-Bertin et à reconstituer, dans son ensemble et dans ses détails, le retable en or et en argent du maître-autel de ladite église que recouvraient les volets de La Haye et de Londres. Des découvertes dans les archives lui ont permis de retrouver la date précise du travail, ainsi que le prix exact qu'il a coûté et de faire connaître les noms de ceux qui en sont très probablement les auteurs : les orfèvres Hans et Gilles Steclin d'une part, et le peintre valenciennois Simon Marmion, de l'autre.

Ces recherches ont été précieuses à plus d'un titre ; elles ont fourni à Mgr Dehaisnes d'importants documents qui lui ont permis de communiquer à la Société la première partie d'une future publication sur la vie et les œuvres de Simon Marmion, le peintre valenciennois dont il vient d'être parlé.

Digitized by Google

Enfin notre éminent confrère, chercheur infatigable, a fait cette année un voyage en Allemagne, à l'effet d'y étudier un tableau de Jean Bellegambe, sur qui il vient de publier un remarquable travail dont le résumé nous avait été lu l'année dernière.

Mgr Dehaisnes a décrit de façon détaillée l'œuvre de Bellegambe que possède le musée de Berlin et, dans une causerie pleine d'intérêt, il a fait part à la Société des impressions artistiques qu'il avait ressenties au cours de ses visites dans les musées de Berlin, de Dresde, de Nuremberg, de Darmstadt, de Francfort, etc.

Notre vieille cité n'a pas d'historiographe plus dévoué et plus infatigable que M. Quarré-Reybourbon; c'est de l'ancien Colysée de Lille que nous a entretenus cette année notre confrère. Cette communication a été motivée par la reproduction d'un document de son intéressante collection lilloise, donnant une description détaillée de ce monument à l'époque de son inauguration, et présentant une image exacte de ce qu'était la société française à la veille de 1789.

M. Quarré-Reybourbon nous a fait connaître également le résultat des recherches entreprises par lui pour reconstituer l'histoire de ce lieu de plaisance; il a montré, en terminant, trois aquarelles d'après l'architecte François Verly, ainsi que quatre photographies tirées par notre habile confrère M. Delphin Petit et représentant les restes actuels du Colysée.

C'est également un point d'histoire locale qu'a mis en relief M. Ozenfant, en nous entretenant de ce qui reste du Palais de Rihour, érigé jadis sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel. Les arcatures et les graffiti de la

Digitized by Google

salle du Conclave ont été principalement l'objet de cette étude, dont l'intérêt est encore rehaussé par les nombreuses photographies que notre confrère a présentées à la Société et qui sont l'œuvre de M. le Dr Pierre Bernard.

En mettant en ordre certains papiers de famille, M. Houzé de l'Aulnoit a retrouvé toute une série de documents, dont plusieurs fort intéressants, qui lui ont permis de reconstituer en détail l'ascension aérostatique que fit le célèbre Blanchard à Douai, en avril 1786.

M. Houzé de Granchamp venait de quitter ses fonctions au Magistrat de Douai, lorsque, passionné comme tous les érudits de cette époque, pour les découvertes nouvelles, il se mit à la tête d'une entreprise qui tendait à donner à la ville de Douai le spectacle d'une ascension aérostatique. Parmi les plus célèbres aéronautes, on citait alors *Blanchard* qui avait, le 5 janvier 1785, accompli un acte de hardiesse ou plutôt de témérité extraordinaire, en traversant, avec un anglais, le docteur Jefferies, la Manche, de Douvres à Calais.

Ce fut à lui que M. Houzé de Granchamp s'adressa. Il lui offrit son concours pour recueillir de nombreuses souscriptions, de façon à couvrir les dépenses de l'ascension et, en outre, un logement dans son hôtel, rue des Foulons.

M. Blanchard accepta et l'expérience fut fixée, d'accord avec le Magistrat de Douai, au 25 mars 1786.

Déjà, la ville de Lille, avait joui, le 26 août 1785, de ce curieux spectacle, et le succès de cette opération avait vivement surexcité la curiosité publique. Aussi Blanchard, dans un langage quelque peu prétentieux, semblait-il accorder une faveur à la ville de Douai, en consentant à se rendre dans ses murs.

« Plusieurs villes, dit-il dans son prospectus, ayant demandé à M. Blanchard une expérience aérostatique, à

Digitized by Google

l'instar de celle de Lille, il a choisi Douay, situé à peu près dans leur centre, pour le lieu de son ascension, etc. » Le prix du billet d'entrée fut fixé à six livres, et le public était prévenu que des listes de souscription étaient déposées chez M. Houzé de Granchamp.

Le Parlement, l'armée, la noblesse, la bourgeoisie, tout le monde voulut s'inscrire et la recette s'éleva à 3,400 livres, somme très considérable pour le temps. Le Magistrat de Douai avait pris cent billets à six livres.

Le 25 mars, une tempête de pluie et de vent empêcha l'aéronaute de monter dans son ballon et l'ascension fut remise au lendemain, mais sans plus de succès, la bourrasque ayant continué. Enfin, après trois semaines de péripéties et d'émotions, la population douaisienne put assister au spectacle merveilleux si longtemps attendu.

Le 16 avril 1786, vers trois heures de l'après-midi, Blanchard s'éleva dans les airs et, le lendemain, la poste apporta deux lettres qu'il avait, dans l'espace, jetées du haut de son aérostat : l'une pour les magistrats de Douai, et l'autre pour M. Houzé de Granchamp. Ces deux témoins de la dix-septième ascension de Blanchard sont assez curieux pour en conserver la mémoire. La première lettre était ainsi conçue :

« A Messieurs les magistrats de la ville de Douai,

» Messieurs,

» Vous m'avez sauvé la vie, Messieurs, en vous opposant le 28 mars à mon départ. Si par cette expérience, j'ai eu le bonheur de vous plaire aujourd'huy, je suis bien indemnisé des revers que le mauvais temps m'a fait éprouver.

» Je suis avec respect, Messieurs, votre... etc.

» BLANCHARD.

» En l'air, ce 18 avril 1786. »

Au dos de cette lettre on lisait :

« La personne qui trouvera la présente, est priée, de la part de M. Blanchard, de la mettre aussitôt à la poste. »

Digitized by Google

Et celui qui l'a ramassée écrivit de sa main :

« Trouvée à Saint-Amand en Artois, distance de cinq heures d'Arras, par le sieur Lepez, fermier audit lieu, à trois heures précises du soir, après avoir vu passer le ballon. — Ce 18 avril. »

L'autre lettre portait cette suscription :

« A M. Houzé de Granchamp à Douai ;

et à l'intérieur, ces mots :

« Je suis aussy bien portant que mon ballon m'emporte bien ; je tiens, ce me semble, la route de Doullens. Je vous souhaite bien le bonsoir, et suis votre amy, sur la terre, comme sur la mer et dans les airs.

» *Totus ego sum tuus.* »

» BLANCHARD.

» Dans les plaines éthérées, ce 18 avril 1786. »

Cette lettre fut trouvée par la même personne que la première et également jetée à la poste.

Nous ajouterons que M. Houzé de l'Aulnoit, cousin germain de M. de Granchamp, prit également une part active à cette expérience, puisqu'il rédigea un procès-verbal de la tentative infructueuse du 26 mars, qu'un grand nombre d'assistants, en tête M. de Polinchove, premier président du Parlement, signa, avec les deux cousins et les autres spectateurs.

Rappelons pour mémoire que Blanchard, après avoir amassé une fortune considérable, mourut en 1809 en proie à la plus profonde misère. Sa femme suivit la même carrière que lui. Elle avait réussi à relever sa situation lorsqu'elle périt tragiquement, le 6 juillet 1819 ; parti de Tivoli, le ballon qui la portait s'enflamma dans les airs et la malheureuse aéronaute tomba sur le toit d'une maison de la rue de Provence où on la retrouva inanimée.

Toujours dans le domaine de l'histoire des Flandres, nous

Digitized by Google

avons entendu la consciencieuse étude de M. FINOT « *Sur les Comptes de l'hôtel de la comtesse de Bar, Yolande de Cassel.* » Après avoir tracé une biographie sommaire de cette princesse et essayé de déterminer les traits caractéristiques de son rôle politique, notre confrère recherche quelle était l'organisation de son hôtel. Ce dernier comprenait, à l'instar de la cour de France, les six offices de la cuisine, de la paneterie, de la bouteillerie, de la chambre, de la fourrière et de la maréchaussée. L'analyse des comptes de ces offices a permis à M. Finot de constater quel était le *Train de maison d'une grande dame au quatorzième siècle* et de pénétrer pour ainsi dire dans la vie intime de la comtesse de Bar. Il la suit dans ses voyages ou pèlerinages en Flandre, dans le Barrois, à Paris, à Boulogne-sur-Mer. Il assiste à ses repas, à ses chasses dans l'Argonne ou dans la forêt de Nieppe, à ses exercices de piété ainsi qu'à ses occupations et distractions diverses dans le château de La Motte-au-Bois, où Yolande termine sa vie agitée au milieu de ses petits-enfants Jeanne, Henri et Charles de Bar. La malheureuse comtesse s'était, en effet, trouvée aux prises avec de grandes difficultés financières, obligée de mettre ses joyaux en gage, et de servir à des Lombards de Bruges des intérêts usuraires au taux de 50 pour cent : elle fut même incarcérée à Tournai sur la plainte d'un créancier.

Grâce à ces comptes enfin, M. Finot a pu faire connaître certaines particularités sur les sacres des rois Jean le Bon et Charles V, ainsi que sur le projet de descente en Angleterre préparé par Charles VI.

Rappelons pour terminer que M. HENRY, nommé professeur à la Sorbonne, a bien voulu lire à la Société sa leçon d'ouverture, dans laquelle, en termes émus, il a retracé l'œuvre d'Abel Bergaigne, si prématurément enlevé à la science.

Digitized by Google

Un certain nombre de travaux, publiés en dehors de nos mémoires ont, en outre, été offerts à la Société par les membres titulaires dont les noms suivent :

MM. RENOUARD et MOY : *Les institutions ouvrières et sociales du département du Nord.*

Ce travail, envoyé à l'Exposition universelle de 1889 par la Commission de l'Économie sociale constituée à Lille, a valu à nos collègues la grande médaille d'or.

GOSSELET : *L'Ardenne.*

— *Les gîtes de phosphate de chaux du Nord de la France.*

AUGUSTE SCRIVE : *Rapport du Comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour* 1888.

ALBERT CAZENEUVE : *Les entreprises agricoles et la participation du personnel aux bénéfices.*

H. VERLY : *La ville en feu.*

— *Van Brabant et C^ie^. — Toiles et sarraux.*

La première partie de ma tâche est accomplie, Messieurs, mais pour que notre *Livre de raison* soit complet, il me reste encore à vous faire part des mutations et des morts survenues, durant cette année, dans le personnel de notre Société, ainsi que des distinctions dont plusieurs de nos confrères ont été l'objet.

Quatre nouveaux titulaires ont été nommés au cours du présent exercice. C'est d'abord M. le professeur DEMARTRES, doyen de la Faculté des Sciences, mathématicien des plus distingués, que l'obtention du grand Prix Kuhlmann désignait tout naturellement à nos suffrages.

C'est ensuite M. DRUMEL, le savant doyen de la Faculté de Droit, que la Société a tenu à honneur de compter au

Digitized by Google

nombre de ses membres, heureuse d'affirmer à nouveau ses sympathies pour nos nouvelles Facultés.

Enfin, fidèle à son titre de Société des Arts, notre Compagnie s'est adjoint M. Mourcou, l'habile architecte dont tous les lillois connaissent les œuvres, et M. Paul Martin, le virtuose de talent, le fondateur des Concerts populaires qu'il dirige, depuis treize ans, avec une activité et un dévouement que nul obstacle n'a su rebuter.

Une seule mutation est à signaler, celle de M. Henry, nommé Professeur à la Sorbonne. Quelque regret que nous éprouvions du départ de notre excellent confrère, nous devons, avant tout, nous réjouir de le voir arriver à cette situation tant enviée; nul plus que M. Henry n'était, d'ailleurs, digne de prendre la place d'Abel Bergaigne, et ce maître, avant de mourir, l'avait bien souvent désigné comme son successeur.

Si la mort s'est montrée relativement clémente quant au nombre des victimes qu'elle a fait dans nos rangs, elle nous a frappé néanmoins dans nos plus chères et dans nos plus glorieuses affections. Il y a quelques mois à peine, la Société recevait du général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'Honneur, un volumineux travail sur « Le Sénégal — La France dans l'Afrique occidentale ». C'était l'effort suprême de cette indomptable nature, qui sut conserver intacte son énergie au milieu de toutes les douleurs, de toutes les épreuves, et dont la dernière pensée fut encore pour cette patrie qu'il avait tant aimée et au développement colonial de laquelle il avait consacré sa vie. Membre associé de notre Société, Faidherbe avait publié dans nos Mémoires la plupart de ses travaux sur *les Inscriptions numidiques*, sur *l'Épigraphie phénicienne*, sur *les Nouvelles Inscriptions numidiques de Sidi-Arrath*, etc...

Digitized by Google

Nous avons donc quelque droit à nous enorgueillir de sa gloire, et c'est tout à la fois comme confrère, comme lillois et comme français que nous venons rendre aujourd'hui un dernier et pieux hommage à la mémoire du savant infatigable, du soldat vaillant et fort en qui se résumèrent pendant un instant les aspirations de la France et qui, durant la sombre série de cataclysmes de l'année terrible, réussit à faire briller dans les cœurs une lueur d'espoir, trop tôt éteinte hélas !

Nous avons eu également à déplorer la perte de M. DELETOMBE, membre correspondant depuis 1862.

Mais laissons ces souvenirs douloureux... J'ai gardé pour clore ce long rapport la partie la plus agréable de ma tâche, celle qui a pour but de vous faire connaître les distinctions honorifiques obtenues par nos différents confrères.

M. FAUCHER a reçu la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, distinction bien méritée, à laquelle ont applaudi tous ceux qui connaissent le dévoué directeur des poudres et salpêtres.

Notre nouveau confrère, M. DRUMEL, doyen de la Faculté de droit, membre depuis longtemps déjà du Conseil supérieur de l'Instruction publique, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que M. Charles BARROIS dont la nomination, publiée le matin même de notre dernière séance annuelle, avait été mentionnée dans le rapport général sans pouvoir toutefois figurer au compte-rendu imprimé.

Les palmes d'officier de l'Instruction publique ont été décernées à MM. Louis HALLEZ, Paul HALLEZ, L. DANEL et KOLB.

M. GRUSON, ingénieur en chef du département, que ses

Digitized by Google

délicates fonctions mettent constamment en rapport avec nos voisins de Belgique, a reçu la rosette d'officier de l'ordre de Léopold. La croix de chevalier du même ordre a été solennellement remise à notre éminent maître, M. Gosselet, pour les nombreux et importants travaux qu'il a publiés sur la géologie de la Belgique et en particulier pour sa précieuse monographie de l'Ardenne.

Le rapporteur, enfin, a reçu la commanderie du Christ de Portugal, pour ses travaux sur la faune des Açores.

Ici se clot notre *Livre de raison* pour l'année courante.

Je me suis borné à exposer devant vous, aussi simplement et aussi consciencieusement que possible « l'histoire de la maison » ; mais la sphère d'action de notre Société ne s'arrête point à ces limites trop étroites, son influence se fait aussi sentir dans les nombreux concours qu'elle ouvre tous les ans, ainsi que dans les récompenses qu'elle accorde, non seulement aux travailleurs intellectuels, mais encore aux simples ouvriers, aux serviteurs de la famille et de l'industrie. C'est là un des plus beaux rôles de la Société des Sciences, et les rapporteurs, auxquels je laisse la parole, vous prouveront, je l'espère, qu'elle s'est efforcée de le remplir dans la mesure de ses moyens.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

FONDATIONS KUHLMANN ET PINGRENON

ET SUR

LES PRIX DIVERS (SECTION DES SCIENCES)

par M. le docteur WANNEBROUCQ.

MESSIEURS,

Notre Compagnie s'est constamment efforcée de servir la science dans une large mesure, et cette année, comme les précédentes, elle pense n'avoir point failli à sa tâche.

Elle ne borne pas son rôle, en effet, à fournir à chacun de ses membres l'occasion d'entretenir ses collègues de ses travaux de prédilection, et à vulgariser par des publications régulières des connaissances acquises ou des découvertes récentes. Elle contribue encore au progrès scientifique en proposant aux chercheurs des récompenses honorables bien propres à stimuler leur zèle.

Quelques-unes de ces récompenses ont une assez haute valeur intrinsèque qui les rend doublement précieuses; d'autres sont bien modestes et aucune vision d'opulence n'a pu hanter ceux qui les briguent; mais s'il est vrai que la manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne, il nous sera tenu compte de la cordiale sympathie avec laquelle nous offrons ces humbles primes à des savants pour qui, nous le savons, la recherche de la vérité est la

Digitized by Google

première préoccupation, chez qui l'amour de la science égale le désintéressement.

Si nos lauréats ne trouvaient, d'ailleurs, dans l'intimité de leur âme, un suffisant salaire à leurs peines, quelle plus vive satisfaction pourraient-ils désirer que d'entendre louer leurs œuvres devant une assemblée d'élite pleine d'admiration pour leur savoir, pour leur talent, et dont les chaleureux applaudissements couvriront, dans un instant, la proclamation de leur noms ?

FONDATION KUHLMANN.

Grâce aux libéralités testamentaires de Kuhlmann, l'un de ses anciens membres les plus éminents, notre Société dispose annuellement d'une somme assez importante pour distribuer deux prix destinés, selon les intentions du testateur, à récompenser des découvertes ou des travaux scientifiques accomplis dans le département du Nord. Cette année comme dans les années antérieures, la Société a eu à juger des travaux de premier ordre et dignes d'être couronnés.

Une œuvre considérable due à M. Duhem, maître de conférences à la Faculté des Sciences, s'est tout d'abord imposée à l'attention de sa Commission compétente. Elle se compose d'un très grand nombre de mémoires relatifs à presque toutes les branches de la physique et qui ont principalement pour objectif de réduire à une loi unique l'explication des phénomènes ressortissant à cette science. Ces mémoires ou notes sont au nombre de plus de 60; mais pour rester dans les termes formels du programme l'examen a dû se concentrer spécialement sur les travaux exécutés dans le département du Nord, c'est-à-dire durant les deux années de séjour de M. Duhem à Lille.

Ces derniers ont donné lieu à 21 publications dont ce

Digitized by Google

compte-rendu ne comporterait pas une analyse détaillée, mais nous essaierons de mettre en relief la valeur de quelques-unes d'entre elles.

Dans une expérience sur la liquéfaction de l'acide carbonique en présence de l'air, MM. Hautefeuille et Cailletet avaient observé un phénomène paradoxal. En comprimant, à une température fixe, un mélange d'acide carbonique et d'air, ils avaient vu, sous une certaine pression, le mélange prendre l'état liquide comme on devait s'y attendre ; mais en continuant à faire croître la pression, toujours à la même température, ils avaient vu le mélange liquide repasser à l'état gazeux. M. Duhem a montré que ce phénomène, étrange à première vue, n'était pas en contradiction avec les lois de la thermodynamique ; que celles-ci conduisaient même à un résultat intéressant : si l'on porte les températures en abscisses, la pression pour laquelle le liquide apparaît et la pression pour laquelle le liquide disparaît décrivent deux branches d'une même courbe qui viennent se raccorder entre elles à une température inférieure au point critique de l'acide carbonique. Au moment où M. Duhem publiait ces résultats, on imprimait à Londres un mémoire posthume de Tait, où l'éminent physicien arrivait par l'expérience aux mêmes conséquences.

Volta a observé qu'entre deux métaux de nature différente, mis au contact, il existe une différence de niveau potentiel dépendant seulement de la nature des deux métaux. Peltier a démontré, d'autre part, que lorsqu'un courant électrique traverse la soudure de deux métaux, il donne naissance, aux environs de cette soudure, à un phénomène calorifique distinct de celui qui se produit dans un conducteur homogène. Les physiciens ont cherché depuis longtemps à lier ces deux phénomènes ; plusieurs d'entre eux avaient cru pouvoir déduire de la théorie que

Digitized by Google

les nombres mesurant ces deux effets devaient être proportionnels entre eux, affirmation que l'expérience contredisait absolument. M. Duhem a montré comment l'application rigoureuse des principes de la thermodynamique permettait de découvrir la véritable relation qui lie l'effet Peltier à la différence de niveau potentiel des deux métaux en contact, et, une fois cette relation trouvée, de débrouiller un certain nombre de contradictions que présentait la théorie des phénomènes thermo-électriques.

M. Lippmann a publié en 1873 des expériences où, précisant certaines idées émises autrefois par Draper, il mettait en évidence une corrélation entre les phénomènes électriques et les phénomènes capillaires. Ces phénomènes électro-capillaires n'avaient pas été expliqués jusqu'ici et l'on était tenté d'y voir l'effet d'une propriété particulière des corps. M. Duhem a montré que les lois connues de l'électricité d'une part et de la capillarité d'autre part, suffisaient à rendre compte de cette classe de phénomènes.

Depuis Poisson, la détermination de l'aimantation que prend un morceau de fer doux soumis à l'action d'un aimant, a été l'objet des recherches de plusieurs physiciens illustres : Thompson et Kirchhoff entre autres. Leurs tentatives ne paraissent cependant pas échapper à toute objection. M. Duhem a proposé de prendre les principes de thermo-dynamique pour point de départ de la théorie de l'aimantation par influence. Il a pu ainsi, non-seulement trouver les résultats déjà connus, par une voie qui ne semble plus embarrassée des mêmes obstacles, mais encore aborder l'étude d'un grand nombre de problèmes nouveaux. Il a discuté complètement le problème de la stabilité de l'équilibre d'une masse de fer doux en présence d'aimants permanents, donné les lois des phénomènes thermiques qui

Digitized by Google

accompagnent l'aimantation, expliqué les actions curieuses du magnétisme sur les actions chimiques.

Si nous ne redoutions l'aridité que présentent ces rapides analyses de questions peu familières à la plupart de nos auditeurs, nous nous attacherions à mettre en lumière plusieurs autres mémoires que les hommes compétents estiment à une haute valeur.

Il n'en est pas besoin pour expliquer comment l'auteur de ces travaux, dont l'importance égale la diversité, s'est fait une place considérable dans la science. Son nom a acquis la plus honorable notoriété auprès des savants de l'Europe qui s'intéressent aux progrès de la physique mathématique. La Société est heureuse d'ajouter encore pour sa part à cette haute et légitime renommée, en accordant à M. Duhem un prix Kuhlmann de la valeur de mille francs.

La Société a encore apprécié avec grande faveur un travail sur « la Météorologie à Lille depuis 1757 » dû à M. Schmeltz, secrétaire de la Commission météorologique du Nord.

Après la mort de M. Meurein, dont chacun se rappelle les belles et constantes recherches sur le sujet, la Commission météorologique témoigna le désir de savoir si, avant 1852, date des premières observations de notre regretté collègue, il y avait eu à Lille d'autres observations du même genre, et dans l'affirmative elle exprima le vœu de les voir recueillir afin qu'on pût constituer ainsi l'histoire météorologique de Lille, au moins depuis le commencement de notre siècle.

M. Schmeltz a entrepris, à ce point de vue, depuis trois ans, un travail considérable. Il a pu se procurer des séries de recherches dues à divers observateurs remontant à l'année 1757 et se continuant presque sans interruption

Digitized by Google

jusqu'à nos jours. Il a été assez heureux pour pouvoir, presque toujours, soumettre ces observations à un contrôle minutieux, les vérifier les unes par les autres et les corriger au besoin après en avoir soumis les résultats à une saine critique.

Avec beaucoup d'habileté il a réuni ces 140 années d'observations météorologiques sous forme de résumés que l'on consulte facilement. Le tout constitue encore deux grands registres in-4° de 200 pages. C'est un travail de statistique qui a réclamé un énorme labeur et on ne peut que louer M. Schmeltz de l'avoir mené à bonne fin.

Pour en faire ressortir quelques points importants disons qu'ils fixent pour une période de près d'un siècle et demi les éléments principaux de la climatologie. Le maximum de température est de 35° et il a été atteint sept fois pendant la période considérée ; le minimum —20° s'est montré cinq fois. La pression atmosphérique la plus élevée a été de 784^{mm}, le 18 janvier 1882, la plus basse 710^{mm} le 25 décembre 1821.

La quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement à Lille est de 700^{mm} en 210 jours pluvieux.

Signalons aussi les tremblements de terre, particulièrement celui du 20 janvier 1760 qui, d'après le docteur Boucher, dura 32 secondes. M. Schmeltz a aussi fait la nomenclature des orages. Il mentionne parmi les plus désastreux : la trombe du 13 mars 1781 qui parcourut la ville depuis la porte de la Barre jusqu'à celle de St-Maurice et enleva la toiture de près de 1,500 maisons ; l'orage à grêle du 13 juillet 1788 qui, en sept ou huit minutes, ravagea les récoltes de 78 paroisses de la châtellenie de Lille ; l'ouragan du 16 août 1791 aussi redoutable que le précédent ; la tempête du 18 brumaire an IX (3 novembre 1800), etc.

Digitized by Google

Lille n'aura plus rien à envier aux autres grandes villes de France. Paris et Marseille seulement ont conservé des observations antérieures de quelques années à 1757.

M. Schmeltz a tiré de l'oubli un côté très intéressant de notre histoire locale et sous ce rapport son œuvre scientifique est tout particulièrement méritante. La Société décerne à M. Schmeltz un prix de 500 francs prélevé sur la fondation Kuhlmann. Elle a, en outre, décidé que le travail de l'auteur serait imprimé dans ses Mémoires.

PRIX PINGRENON.

La Société a reçu deux mémoires en vue du prix Pingrenon.

L'un d'eux portait pour épigraphe : « *De l'air, de l'espace, de l'eau pure !* » et pour titre : L'assainissement de la ville de Lille démontré par l'abaissement de la mortalité générale et la décroissance des ravages de la fièvre typhoïde.

Prenant comme réactif du degré d'assainissement urbain la plus ou moins grande fréquence des cas sporadiques de fièvre typhoïde dans une ville, réactif dont la justesse est proclamée par les hygiénistes les plus autorisés, l'auteur expose, en un récit intéressant, puis sous forme de tableaux et de graphiques, le taux de mortalité qu'a présenté à Lille, la maladie infectieuse désignée jadis sous des noms variés et à laquelle on donne, actuellement, malgré la variabilité de sa physionomie, la dénomination unique de fièvre typhoïde.

Cet exposé va de l'année 1752 à 1886. Pour la période comprise entre 1755 à 1793, il a pour base les observations d'un médecin lillois dont le nom est resté dans la science comme celui d'un homme de savoir solide et d'esprit juste, Boucher, de Lille, connu surtout comme chirurgien et mis

Digitized by Google

en lumière comme hygiéniste par le travail que nous analysons.

De l'examen des tableaux dressés par l'auteur du mémoire, résulte cette conclusion prévue que la léthalité typhique a été constamment décroissante à Lille, parallèlement aux travaux d'assainissement qui y ont successivement été exécutés ; à ce point que cette léthalité, comparée à celle de beaucoup d'autres villes, est aujourd' hui très faible et que Lille tient le rang le plus favorable au point de vue de la léthalité militaire. C'est un résultat dont nous avons droit de nous réjouir et d'être quelque peu fiers.

Le deuxième mémoire portant pour épigraphe : « *L'expérience est une observation provoquée* » (Cl. Bernard) a pour titre « Action physiologique de la nicotine et applications à l'hygiène de la population lilloise. »

L'auteur fournit des chiffres intéressants sur la consommation du tabac chez nous comparativement aux chiffres de la population. Nous apprenons ainsi que la quantité de tabac consommé qui avait crû presque régulièrement jusqu'à 1880, baisse progressivement depuis cette époque, fait d'autant plus frappant que la population n'a cessé d'augmenter. Nous apprenons encore que la consommation du tabac dans notre ville est la 73^{e} partie de la consommation totale de la France. Enfin nous trouvons, résumés en des tableaux très clairs, des renseignements circonstanciés sur les maladies qui atteignent les ouvriers et ouvrières de notre Manufacture.

Mais la partie intéressante et originale consiste en des expériences de laboratoire faites sur des animaux en vue de rechercher l'action de la nicotine injectée dans les veines, sur la respiration et la circulation. Ces expériences exécutées avec tout le soin et toute la précision de la technique moderne, accompagnées de graphiques fournis par les appareils

Digitized by Google

enregistreurs, donnent des résultats dans le détail desquels il ne serait pas possible d'entrer ici, mais que nous résumerons en disant que, d'après l'auteur, les troubles provoqués par la nicotine sur le cœur, ne se produisent pas par l'intermédiaire du système nerveux central, mais bien par action directe sur le muscle cardiaque et sur les appareils modérateurs situés dans les parois de l'organe.

En résumé, le premier mémoire répond mieux à l'esprit de la fondation Pingrenon qui vise surtout les questions relatives à l'assainissement de Lille, mais c'est un travail de pure compilation et de recherches statistiques. L'autre mémoire présente une partie neuve et des recherches originales de technique physiologique. Tenant compte de ces mérites divers et leur témoignant une égale estime, la Société a décidé de partager ex æquo le prix Pingrenon entre les auteurs de ces travaux, dont le premier est dû à M. Debièvre, bibliothécaire de la ville de Lille, et l'autre à M. Colas, docteur en médecine à Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Deux ouvrages ont été soumis à l'appréciation de la Société pour l'obtention de ses prix généraux ; c'est d'abord un volume de 110 pages in-8° et portant pour titre : *Contribution à l'histoire des Galles*, par M. le docteur Fockeu, licencié ès-sciences naturelles. Rien que sur nos chênes de la région du Nord l'auteur a récolté vingt-trois espèces de galles, dont neuf insérées à la face inférieure des feuilles. Il en a étudié l'anatomie par la méthode des coupes sériées et est arrivé à des résultats absolument neufs qui deviendront le point de départ de nouveaux travaux importants dont nous augurons le plus grand bien et auxquels nous ne sau-

Digitized by Google

rions trop l'encourager. La Société décerne à M. le docteur Fockeu une grande médaille de vermeil et une somme de 100 fr.

Un second travail imprimé, intitulé *le doigt à ressort*, est dû à M. le docteur Carlier, de Lille, ancien interne des hôpitaux de Paris. Il traite d'une question intéressante, mais essentiellement technique, dont l'analyse trouverait difficilement place dans un rapport comme celui-ci. Disons seulement qu'il résume, très clairement, l'état de la science sur une affection rare et véritablement bizarre des doigts et de quelques articulations d'autres segments des membres. La Société est heureuse d'offrir, à titre de félicitation et d'encouragement, à M. le docteur Carlier, notre jeune et distingué compatriote, une grande médaille de vermeil.

Arrivé au terme de sa tâche, le rapporteur s'avoue humblement que le talent lui a manqué pour dépouiller les savants sujets dont il a traité, de la farouche sévérité qui leur est inhérente. Ce compte-rendu a donc par sa faute, revêtu le genre ennuyeux, le seul genre haïssable. Aussi n'a-t-il qu'un faible espoir de se le faire pardonner par l'aimable assemblée qui a mis à l'entendre tant de bienveillante résignation.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS WICAR

ET SUR

LES PRIX DIVERS (SECTIONS DES LETTRES ET DES ARTS)

Par M. A. DESROUSSEAUX

La Société a dû, cette année, en raison de la multiplicité des concours, diviser son rapport en deux parties : l'une s'appliquant aux sciences, l'autre à la littérature et aux beaux-arts.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le premier de ces rapports a été traité avec une haute compétence, une grande autorité... vous venez de l'entendre.

Pour la rédaction du second, la Société avait espéré obtenir le concours d'un de ses membres les plus distingués dans les Lettres, mais il n'a pu accéder à sa demande.

C'est par suite de cette circonstance fortuite que mes honorables confrères m'ont fait l'honneur de me charger d'un travail auquel j'étais peu préparé et qui réclame toute votre indulgence.

Cela dit, je passe immédiatement à l'examen des travaux récompensés.

Belles-Lettres. — Histoire. *Notes et recherches sur les premiers temps de l'histoire de Lille*, tel est le titre d'un travail qui a été renvoyé à la

Digitized by Google

section d'histoire. Dans une dissertation qui comprend dix chapitres, l'auteur a développé quelques aperçus nouveaux sur les origines de notre vieille cité, son nom, son château du Buc, son château du Châtelain, les forestiers, la collégiale de St-Pierre, etc. Malheureusement, ces aperçus ne sont pas toujours appuyés de preuves, l'auteur semble ne point connaître des travaux récemment publiés, il ignore l'existence de titres sur lesquels il disserte. C'est ainsi qu'il commente longuement, d'après Roisin et Le Mire, dont le texte varie sur un point, la charte de fondation de St-Pierre; l'original, d'après lui, aurait été détruit depuis longtemps, tandis qu'il est encore conservé aux Archives départementales du Nord.

Tout en faisant les plus absolues réserves sur les hypothèses émises par l'auteur et dont plusieurs lui paraissent très hasardées, la Société estime qu'il a fait preuve de véritables qualités de style et d'un sens critique assez fin. Elle décerne, en conséquence, à M. Chamonin, ancien notaire, une mention honorable avec médaille de bronze.

Poésie. Une seule œuvre de poésie a été renvoyée à la Commission compétente, plusieurs concurrents ne répondant pas aux nouvelles conditions du programme; mais malgré cette pénurie de travaux, la Société n'a pas eu lieu de se plaindre. Le travail examiné est l'œuvre de MM. Houbron et Danniaux, il porte comme titre : *Études antiques*.

Il est divisé en deux parties : Poèmes grecs, Poèmes latins; à droite du livre, un texte grec ou latin; à gauche, un texte français faisant pendant au texte antique.

Contrairement à beaucoup d'auteurs de nos jours qui ont un grand souci de ce qu'on appelle « la modernité », nos poètes ont puisé aux sources antiques: Pindare, Aristophane, Théocrite, Horace, Martial, Catulle, etc.; ils ont chanté

Digitized by Google

les choses qu'on chantait dans ces temps très anciens où la vie était moins compliquée, où les âmes plus simples et plus légères, dans leur insouciance païenne, ne demandaient pas de creuser jusqu'à l'amertume les émotions humaines, où une sorte de joie semblait se jouer à la surface des choses, où la grâce était moins laborieuse, où la mélancolie même restait souriante. C'est ce que nos auteurs ont tâché de faire revivre, voulant donner un charme à leurs vers par leur contraste même au milieu de tant de poésies contemporaines qui (avec autant ou plus de talent) ressemblent si peu à celles qu'ils nous soumettent. Ce sont des modernes chantant des chansons antiques.

L'œuvre entière est-elle exempte de critique? Non, sans doute. Certaines défaillances ne sont pas sans excuse, mais l'éloge l'emporte sur la critique. Il y a dans ces vers la santé, la joie des âmes antiques.

Nos poètes nous ramènent vers la sagesse souriante des siècles anciens. Ils nous disent dans une langue saine, élégante et gaie que la vie — dont on dit tant de mal — vaut la peine d'être vécue. Une citation donnera une idée de cet esprit antique qui anime et égaie l'œuvre de nos poètes et de l'élégance et de la franche allure de leur style.

Posidippe avait déclaré la vie humaine triste et mauvaise.

Métrodore lui répond; même nombre de vers, même rythme, souvent mêmes expressions.

Écoutez Posidippe :

Hélas! qui peut aimer cette vie inféconde?
L'agora n'est que rixe et clameurs; la maison
Qu'anxiétés; les champs que fatigues, et l'onde
Que périls. Gros marchand, crains pour ta cargaison!
Pauvre, végète! Es-tu marié? trahison!
Célibataire ou veuf? quelle existence vaine!

Digitized by Google

Point d'enfants ? quel regret ! Trop d'enfants ? quelle chaîne !
L'éphèbe est insensé, le vieillard impuissant.
Bref, il n'était pour nous, fils de la race humaine,
Que deux biens : ne pas naître ou mourir en naissant.

Écoutez maintenant Métrodore :

Qui ne prendrait gaîment la route de la vie ?
Le travail au forum ; au logis le repos ;
Les champs sont doux ; la mer au lucre te convie.
Riche ! on louera ton or, tes villas, tes troupeaux.
Es-tu pauvre ? ton corps en sera plus dispos.
Prends-tu femme ? on te choie. Es-tu veuf ? quelle aubaine !
Tant d'enfants, tant d'amis ! Point d'enfants, point de peine !
Prudent est le vieillard et fort l'adolescent.
Bref, il n'était pour nous, fils de la race humaine,
Que deux maux : ne point naître ou mourir en naissant.

Telle est l'œuvre soumise à la Société ; des esprits très cultivés, très studieux, très délicats ont pu seuls la produire. Pour faire revivre des poètes, négligés aujourd'hui, il fallait les aimer et pouvoir les comprendre dans leur langue savante ; il fallait pouvoir dépenser à ce labeur érudit et pieux un talent déjà sûr et plié à toutes les souplesses de la prosodie française. Aussi, la Société est-elle heureuse de décerner à MM. Georges Houbron et J. Danniaux une médaille d'or.

Beaux-Arts. — Musique.

M. Ribiollet a adressé à la Société six morceaux inédits portant l'épigraphe : *Ars longa, vita brevis,* deux mazurkas pour piano, un sonnet et une mélodie pour piano et chant, un chœur à quatre voix sans accompagnement, une marche solennelle pour grand orchestre.

Ces différentes compositions renferment des qualités, mais aussi certaines imperfections ; pour la marche solennelle en particulier l'auteur aurait pu quelquefois soigner

Digitized by Google

de plus près le maniement de l'orchestre et l'emploi des sonorités. Néanmoins, la Société a pensé que M. Edmond Ribiollet est de ceux dont le talent mérite d'être encouragé et elle lui décerne une mention honorable avec médaille de bronze.

M. Frédéric Lecocq a envoyé une série d'œuvres musicales fort importantes.

1° *Dernière folie*, opéra-comique en deux actes, représenté avec succès sur le Grand-Théâtre de Lille en 1883;

2° Un quatuor à cordes exécuté dans plusieurs séances publiques de musique ;

3° Une suite d'orchestre dont la primeur a été donnée aux dilettanti lillois par la Société des Concerts populaires ;

4° Un prélude pour violon et harpe ;

5° Une romance, chant et piano, intitulée : ***Rayon de soleil***.

Cet ensemble constitue des titres fort sérieux, tant par l'importance des œuvres que par leur valeur intrinsèque. Virtuose de talent, M. Lecocq est en même temps un compositeur distingué, rompu à toutes les habiletés de l'orchestration moderne.

La Société décerne à M. Frédéric Lecocq une grande médaille d'or.

Architecture. Le travail présenté est un projet de monument à élever à la mémoire du général Faidherbe. Il se compose d'une statue équestre de l'illustre général élevée sur un piédestal en pierre de Soignies, décoré d'ornements en bronze et entouré d'une grille.

Digitized by Google

On peut faire à ce projet diverses observations : la statue est trop petite par rapport au piédestal ; la disposition adoptée pour ce piédestal est assez satisfaisante, mais les détails manquent de simplicité ; la grille à huit pans réguliers qui clôture le monument et dont chaque angle est fortement accusé par une borne en pierre, entoure mal le piédestal qui a la forme d'un rectangle allongé avec contreforts aux angles. Toutefois, ces critiques auraient pu disparaître en partie, si l'auteur avait fourni des détails, grandeur d'exécution, qui auraient mieux permis de l'apprécier à sa juste valeur.

Ce projet n'est donc pas sans mérite. Il représente une somme de travail et d'études qu'il est juste de récompenser, et la Société décerne à M. Maurice Mathé une médaille d'argent.

Industrie d'art.

Rue de l'Espérance, à Fives-Lille, se trouve une usine de poteries dirigée par M. De Bruyn et qui occupe actuellement 165 ouvriers et artistes. D'abord exclusivement réservée à la fabrication de la poterie commune, l'usine entreprend, depuis plusieurs années, des travaux qui revêtent un caractère artistique.

Ces travaux ont pour nous un intérêt spécial et nous avons été heureux de constater les progrès accomplis par un industriel dont les débuts, extrêmement modestes, ont été suivis d'agrandissements et de perfectionnements successifs, qui lui permettent de tenir aujourd'hui une place honorable parmi nos industries d'art.

Par son intelligence et sa persévérance, M. De Bruyn est parvenu à faire revivre à Lille une industrie disparue, dont la valeur au point de vue artistique augmentera encore dans la suite.

Digitized by Google

Il est bien dans le rôle de la Société d'encourager des efforts aussi louables ; aussi accorde-t-elle à M. De Bruyn une grande médaille de vermeil.

Peinture

Dans l'une de ses dernières séances solennelles, la Société décernait une grande médaille d'or à deux artistes de l'arrondissement de Lille, MM. Boutry et Charpentier, lauréats du grand prix de Rome. Elle a encore la bonne fortune d'enregistrer un nouveau succès à l'actif de la ville de Lille.

Le concours ouvert cette année à l'école des Beaux-Arts, dans la section de peinture, avait imposé pour programme : *Jésus à Capharnaüm guérissant un paralytique.*

Traiter un pareil sujet, sans être banal, n'est pas chose aisée alors qu'on est assailli par tant de réminiscences. Un de nos jeunes concitoyens s'est tiré avec honneur de cette épreuve. Son Christ est plein de vigueur, ses traits sont à la fois délicats et énergiques, son regard puissant et divin ; les divers personnages sont parfaitement groupés et le tableau tout entier respire une vie intense. Aussi a-t-il valu à son auteur le grand prix de Rome.

La Société, applaudissant au succès de M. Gaston Thys, lui décerne à son tour sa grande médaille d'or.

Œuvre Wicar.

Notre illustre concitoyen Wicar a fondé à Rome plusieurs bourses d'études en faveur de jeunes Lillois et il a confié la direction artistique de cette œuvre à notre Société.

Nous avons eu à juger l'envoi de 1re année de M. Pelgrim; l'envoi de 2e année de M. Ramart, retenu à la frontière italienne, n'a pu nous arriver en temps utile pour qu'il en soit rendu compte.

Digitized by Google

L'envoi de M. Pelgrim comprend :

1° Un bas-relief grandeur nature représentant *Narcisse se mirant dans l'eau* ;

2° Deux copies d'après Michel-Ange ;

3° Une esquisse, composition originale également en bas-relief. Cette esquisse représente les *Saintes femmes au tombeau*.

L'ensemble est d'une bonne ordonnance, d'un sentiment juste. L'une des saintes femmes, celle du premier plan du bas-relief, est d'un fort joli mouvement. Les draperies sont également bien traitées.

La première copie d'après Michel-Ange est la réduction d'un bas-relief circulaire représentant la Vierge, l'Enfant-Jésus et saint Jean-Baptiste. La seconde est l'étude de la tête de la Vierge, grandeur nature, du précédent bas-relief. Ces deux copies ont été exécutées avec goût et intelligence. L'œuvre de M. Pelgrim rappelle l'habile modelé du maitre et les qualités qui le distinguent.

Le *Narcisse* est également une bonne étude d'un bon sentiment. La tête est belle, distinguée. Peut-être pourrait-on regretter quelques faiblesses de dessin dans la partie de l'épaule en avant, et dans les contours des jambes.

La Société, tout en regrettant l'omission d'une copie réduite d'un bas-relief antique, qui était imposée, ne peut que témoigner sa satisfaction à M. Pelgrim pour les autres parties du programme, et elle espère qu'il continuera à se rendre digne du bénéfice de la pension Wicar.

CONCOURS WICAR.

Pour honorer la mémoire du chevalier Wicar qui lui a légué l'admirable collection de dessins qu'elle a depuis

Digitized by Google

donnée à la ville, la Société a fondé des prix auxquels elle a attribué le nom de son bienfaiteur.

Cette année, la Société a inauguré un concours d'objets exécutés dont elle a lieu de se féliciter ; elle a pensé qu'il était utile, au moment où nos industries d'art sont menacées par des concurrents étrangers, déjà redoutables, d'introduire chez nous un genre de concours qui a produit d'excellents résultats chez nos voisins de Belgique. Protéger les industries d'art qui existent dans notre région, en attirer de nouvelles, s'il est possible, tel est le but auquel nous visons.

Mais, pour atteindre ce but, les concours seuls ne sauraient suffire. La Société a donc créé une Association destinée à encourager directement les artistes de la région par l'acquisition de leurs œuvres. Moyennant une légère contribution annuelle tous pourront appartenir à cette Association ; l'entreprise est patriotique, et elle attirera sûrement tous ceux qui ont souci du vieux renom français.

Mais revenons au concours Wicar. Il comprenait cinq questions :

Dessin. 1° Disposition intérieure d'un musée des Arts appliqués à l'industrie et à la décoration, sectionné en cinq époques, du gothique à nos jours.

On pourrait prendre pour base une galerie voûtée mesurant 40^{m} de longueur sur 10^{m} de largeur et 7^{m} de hauteur, éclairée de chaque côté par sept fenêtres cintrées ; pavillon à chaque extrémité de 10^{m} sur 10, éclairé par une grande fenêtre.

Les concurrents auront à fournir le dessin d'ensemble à l'échelle de 0,02 par mètre.

Deux projets ont été présentés à la Société :

Le premier qui porte pour épigraphe *Nemo*, s'est renfermé dans les dimensions générales du programme, mais l'auteur

Digitized by Google

a conservé à l'ensemble un même caractère d'architecture, tant pour les murs que pour les voûtes, sans donner les cinq divisions demandées.

Le second, portant pour épigraphe *Ars*, s'est également conformé aux dimensions générales, mais il a très heureusement divisé la grande galerie en trois compartiments au moyen de deux cloisons, ce qui, avec les pavillons extrêmes, donne les cinq divisions exigées. Seulement l'auteur du projet, dans les cinq salles : Gothique, Renaissance, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, s'est borné à placer des objets de ces diverses époques, sans donner à chaque salle le style qui la caractérise.

En résumé, aucun des deux projets ne répond complètement au programme qui demandait la disposition intérieure et décorative, de sorte que la Société n'a point cru possible de décerner le diplôme de médaille d'or; toutefois, les deux concurrents ayant fait preuve, à divers degrés, d'un véritable talent, la Société partage, de la manière suivante, la prime de quatre cents francs :

Cent francs au projet *Nemo* ayant pour auteur M. Maurice Mathé ;

Trois cents francs au projet *Ars* ayant pour auteur M. Léonce Hainez, déjà lauréat de la Société.

Objets exécutés.

2° Une reliure de luxe de format in-4°.

Le premier prix n'a pas été décerné, mais en raison de la valeur d'un des travaux, un second prix a été créé. Il s'agit d'une reliure en plein maroquin vert, tranches dorées, dorures extérieures à petits fers et dentelles intérieures, gardes en soie. Le lauréat est M. Léon Babin, employé chez son père; la Société lui décerne un diplôme de médaille d'argent et une prime de 75 francs.

3° Une reliure économique de format in-4°, à dos brisé. Deux volumes ont été présentés. L'un est en cartonnage

Digitized by Google

anglais, à filets, tête dorée, couverture intérieure ; l'autre est en maroquin du Levant, grains du Cap, coins et plats à filets, avec poche pour carte, dos brisé. Ces reliures sont bien exécutées, et la Société décerne à l'auteur, M. Emile Fizaine, employé chez M. Dewatines, un diplôme de médaille d'argent et une prime de 75 francs.

4° Restauration de miniatures et de feuillets détériorés de manuscrits, restauration de gravures et de feuillets détériorés d'imprimés.

La Société a reçu un album contenant la reproduction du titre d'un Missel romain, deux reproductions d'incunables, trois restaurations d'ouvrages du XVII^e^ siècle, des initiales, de la musique.

Deux reproductions de miniatures d'un livre d'heures, une reproduction d'une vue du Palais de Rihour, une reproduction d'un imprimé d'Antoine Tack, notre premier imprimeur lillois.

Tous ces travaux sont d'une rare perfection et annoncent une sûreté de main et une finesse de touche réellement extraordinaires.

La Société décerne à leur auteur, M. Quertinier père, un diplôme de médaille d'or et une prime de 150 francs.

5° Médaille coulée dans le style des médailleurs de la Renaissance.

Une médaille nous a été envoyée ; cette médaille a été commandée par le Tribunal de Commerce de Lille pour conserver le souvenir des membres qui lui ont appartenu. Elle représente, au droit, Michel de l'Hospital auquel revient l'honneur d'avoir fondé, en France, les juridictions consulaires, au revers, les armes de Lille avec la date de 1715, époque de la création dans notre ville des juges consuls. La médaille offre huit centimètres de diamètre, le travail exécuté par M. Bureau est remarquable à tous égards

Digitized by Google

et son modelé excellent. On y retrouve les qualités maîtresses déjà constatées, l'an dernier, chez notre lauréat : la morbidesse des chairs et la hardiesse du burin.

La Société décerne à M. Édouard Bureau un diplôme de médaille d'or et une prime de 200 francs.

Tels sont, Messieurs, les résultats des concours ouverts cette année dans les sections des Lettres et des Arts. Ils prouvent, mieux que ne le pourraient faire tous les discours, que les quatre-vingt-dix années d'existence de la Société n'ont pas nui jusqu'à présent à sa vitalité, puisque les récompenses qu'elle décerne continuent à être de plus en plus recherchées par les savants, les littérateurs et les artistes.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU

ET SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

(FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ)

par M. Ed. VAN HENDE

Étendre le domaine d'une heureuse influence, sur la moralité publique, par des encouragements au bien, est le but reconnu et apprécié des efforts de la Société des Sciences.

Il y a deux ans, elle manifestait la résolution de décerner des récompenses à un genre de mérite que de trop modestes ressources avaient longtemps forcé de laisser à l'écart : aux actions de haute moralité accomplies dans l'arrondissement de Lille.

Cette œuvre reçoit aujourd'hui une importante dotation de la main d'un généreux citoyen lillois. C'est à l'exécuteur bénévole de la fondation faite en faveur des chauffeurs, que revient l'honneur d'en avoir créé une autre.

L'exécution ponctuelle des obligations imposées, il y a vingt ans, par M^me^ Victoire Parnot, a suscité à son beau-frère la pensée de venir en aide à la Société dans l'accomplissement de son récent projet.

M. Carlos Delattre-Parnot, de Lille, vient de nous verser une somme de dix mille francs dont les intérêts devront

Digitized by Google

être appliqués, annuellement et à perpétuité, à récompenser des personnes recommandables par leur dévouement aux délaissés, aux infirmes, à tous ceux que le malheur aura frappés.

Dès cette année même, notre généreux bienfaiteur a voulu que sa fondation reçût un commencement d'exécution et il nous a remis, dans ce but, une somme de deux cents francs, en nous chargeant de la distribuer en son nom. Mais avant de vous signaler les mérites de la personne qui a été jugée digne de cette récompense, la Société tient à exprimer à M. Carlos Delattre-Parnot toute sa gratitude et à lui dire combien elle lui est reconnaissante d'avoir bien voulu l'associer à son acte d'intelligente libéralité.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

Clémence-Zoé Charles, orpheline de père et de mère, dès l'âge de 18 mois, fut d'abord recueillie à l'Hospice général et réclamée, six semaines après, par une tante mariée à un pauvre ouvrier. Elle avait onze ans quand la mort du mari laissa sans ressources la femme et l'orpheline.

La veuve s'étant remariée avec un ouvrier charpentier, l'enfant fut gardée et élevée par le second ménage aussi pauvre que le premier. Mais les beaux sentiments de Clémence éclatèrent quand survinrent des accidents qui, depuis huit ans, ont rendu le vieux charpentier incapable de travailler. Courageuse et dévouée, l'orpheline autrefois recueillie pourvoit aux besoins de ses parents adoptifs. La maison est pauvre, mais on y connaît l'union des cœurs, la paix de l'âme, la joie du devoir accompli.

Selon l'expression de l'honorable concitoyen qui a signalé les mérites de Clémence, cette brave fille ne paie pas seulement sa dette avec usure: elle sait encore, avec une bonne

Digitized by Google

humeur charmante, supporter la pauvreté, la rendre décente, accomplir sa tâche et pourtant sourire.

La Société décerne le prix Carlos Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de deux cents francs,

à Mlle Clémence CHARLES, blanchisseuse, rue des Bouchers, à Lille.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS

de l'Industrie et de la Famille.

L'œuvre des récompenses aux serviteurs de l'industrie et de la famille, autrefois entièrement à la charge de la Société, a reçu divers accroissements.

Aux rappels de médailles, accordés aux anciens lauréats après une prolongation de dix nouvelles années de service, se sont jointes des fondations nominatives de médailles que la Société ajoute aux récompenses tirées de ses propres ressources.

Le bon exemple continue à trouver des imitateurs. Cette année, M. Ernest Descamps-Dujardin, digne chef de la maison Descamps-Beaucourt, a versé mille francs pour la création d'une médaille qui prend rang parmi les fondantions perpétuelles de MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-Vve CRESPEL et fils, Mme Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, MM. POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, SCRIVE-LOYER, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LADEN et WATRELOT-LELONG (Société WATRELOT-DELESPAUL) de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine lez-Lille, TIBERGHIEN FRÈRES, de Tourcoing. M. Motte-Cordonnier, d'Armentières, a versé une somme de trois cents francs

Digitized by Google

pour une fondation qui prend rang parmi les fondations temporaires de MM. le Dr Cazeneuve, Harding-Cocker, de Lille; L. Catteau-Hassebrouco, de Comines; Henry Bossut, C. et J. Pollet, la famille Requillart-Scrépel, de Roubaix; Duvillier-Motte et fils, de Tourcoing.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Joséphine RENARD, lauréate de 1868, depuis 55 ans, chez M. Louis Masure. à Roubaix.

Adolphe VIENNE, lauréat de 1873, depuis 48 ans chez M. Debacq-Ducatez, à Lille.

Justine SALOMON, lauréate de 1874, depuis 53 ans, à l'Hospice de Stappaert, à Lille.

Flore LESPOIRE, femme Thieffry, lauréate de 1877, depuis 58 ans chez M. Boutry-Flamen, doyen des filateurs de Lille.

Alfred HOUZÉ, lauréat de 1877, depuis 60 ans, chez M. Lefort, à Lille.

Célestin BAUDUIN, lauréat de 1875, depuis 52 ans, chez M. Delemar-Morel, à Lille.

Emile GABELLES, lauréat de 1879, depuis 42 ans, chez Mme Vve Laroche-Bauchet, à Lille.

Par décret du 27 février 1887, Gabelles a reçu une médaille de bronze du Ministère du Commerce, pour bons et longs services dans le même établissement.

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT.

Dans l'importante maison L. Danel qui, au nombre de ses employés de tous genres, en compte soixante-neuf ayant dépassé la durée de vingt ans de service, se trouvent

Digitized by Google

deux graveurs, anciens apprentis, attachés à l'établissement depuis 45 ans. Les travaux artistiques exécutés sous la direction de M. Weber, par ces deux habiles praticiens, leur font décerner la grande médaille d'honneur, et nous invitons à venir simultanément la recevoir :

MM. Félix DURDAN, et

Émile DAPREMONT, l'un et l'autre graveurs sur métal, depuis 45 ans, à l'imprimerie L. Danel.

Pour récompenser d'une manière spéciale les travailleurs qui ont su, par leur intelligence, s'élever au-dessus du niveau des bons ouvriers, justifier la confiance des patrons dans la direction des ateliers et s'attirer, par la dignité de leur caractère, l'estime de leur subordonnés, la Société décerne de grandes médailles d'argent. A ce titre, les contre-maîtres suivants vont recevoir la récompense demandée par leurs patrons, en raison du mérite et de l'ancienneté de leurs services, soit une grande médaille d'argent.

Victor DASSONVILLE, contre-maître, depuis 43 ans, chez MM. Warzny et Grimonprez, à Lille.

Alexandre BRIXY, contre-maître coloriste, depuis 39 ans, chez MM. Adolphe Parent père et fils, à St-André-lez-Lille.

Louis LEPERS, contre-maître, depuis 38 ans, chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Séraphin LÉCLUSE, contre-maître, depuis 38 ans, chez M. Charles Catteau, à Comines.

Edouard RACHEZ, contre-maître, depuis 33 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Henri COUTHIER, contre-maître, depuis 33 ans, chez M. Beuscart-Parent, à Roubaix.

Denis NUTTE, contre-maître, depuis 31 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

La même récompense est encore accordée à deux femmes

Digitized by Google

de confiance bien recommandables. M. Jules Scrive-Loyer nous a signalé les services rendus par Mme Charlotte Vandenbulke, avec un dévouement au-dessus de tout éloge pendant un demi-siècle. Ses qualités éminentes, appréciées par M. et Mme Jules Scrive-Briansiaux, par leurs enfants et leurs petits-enfants, se retrouvent encore dans les soins qu'elle prodigue aux arrière-petits-enfants.

Charlotte VANDENBULKE, femme de confiance, depuis 50 ans chez M. Jules Scrive-Loyer, à Lille.

MM. Gaspard Desurmont et Tiberghien-Desurmont ont sollicité aussi la grande médaille d'argent pour :

Rosalie RONSSE, fille de confiance, depuis 35 ans, chez M. Desurmont-Motte, à Tourcoing.

MÉDAILLE D'ARGENT.

Agents industriels.

Placide CODRON, torréfacteur, depuis 59 ans, à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

La division du travail et les progrès mécaniques introduits à la Manufacture des tabacs, y rendent le travail facile et régulier. Les ouvriers y sont heureux. Comme ils peuvent y entrer jeunes, il s'en trouve toujours qui atteignent une durée de service considérable. Placide Codron en est un exemple.

Mais lorsque des ouvriers ont travaillé près d'un demi-siècle dans une maison particulière, il est rare qu'ils n'y aient pas servi plusieurs générations. Souvent ils ont vu naître le patron qui sollicite une récompense publique pour ce long et loyal attachement. La solidarité d'une existence laborieuse est par elle-même digne des plus grands éloges. Nous n'insisterons pas sur le mérite des vétérans dont les noms suivent. L'énonciation de la durée de leurs services sera pour eux le plus éloquent des éloges.

François HENNEBERT, maçon, depuis 46 ans chez M. Augustin Masquilier fils, à Tourcoing.

Digitized by Google

Henri CAQUANT, cordier, depuis 44 ans chez MM. Louis Scamps et fils, à Roubaix.

Désiré MALÉZIEUX, emballeur, depuis 44 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Charles DUBO, tourneur en bois, depuis 43 ans chez M. Descamps aîné, à Lille.

Jules BOUCLY, pareur, depuis 42 ans, chez MM. Jules Scrive et fils à Marquette.

Frédéric CHALOT, tanneur, depuis 42 ans, chez M. E. Boyer, à Lille.

Henri LEGRAND, tourneur, depuis 41 ans chez M. Eugène Rogie, à Lille.

Pauline WARTELLE, plieuse de fil à coudre, depuis 41 ans chez M. L. Picavet aîné, à Lille.

Henri BOURRIEZ, metteur en train, depuis 40 ans chez M.L. Danel, à Lille.

Jean-Baptiste MAHAUX, dresseur d'aiguilles, depuis 40 ans chez M. Harding-Cocker fils, à Lille.

Gustave HOCHARD, bobineur, depuis 38 ans chez M. Gustave Toussin, à Lille.

Louis VOREUX, ouvrier, depuis 37 ans chez MM. Jules Morel et Cie, à Roubaix.

Travailleur sobre, intelligent et dévoué à ses patrons, Voreux a fait preuve, dans le sein de sa famille, d'un remarquable désintéressement envers ses trois sœurs. accablées par la misère et les infirmités.

Charles FLAMANT, surveillant d'atelier, depuis 36 ans chez MM. Vve Crespel et fils, à Lille.

Henri GALET, fileur, depuis 36 ans chez MM. J. Thiriez père et fils, à Lille.

Cet ouvrier intelligent et actif à son travail, a montré autant de modestie que de dévouement à ses patrons. Après avoir été contremaître pendant dix ans, la crainte d'être empêché par son âge de remplir son mandat avec la même activité, lui a fait demander de rentrer dans le rang.

Digitized by Google

Charles HERRENGT, allumeur de l'éclairage public, depuis 38 ans à la Compagnie continentale du gaz, à Lille.

Hubert ROBBE, barbier des hôpitaux et hospices de Roubaix, depuis 37 ans au service de la Société St-Sébastien, à Roubaix.

Ce brave homme, qui a traversé toutes les épidémies, a opéré, il y a vingt-deux ans, sans avoir reçu aucune récompense, le sauvetage d'un jeune garçon tombé dans le canal.

Dominique VAN RECKEM, charretier, depuis 36 ans aux Manufactures de produits chimiques du Nord, Établissements Kuhlmann.

Alexandre DEBERTE, cardier, depuis 36 ans chez M. Henry Scrive, à Lille.

Charles DEJONCKÈRE, tisserand, depuis 37 ans chez M. Jules Pollet, à Halluin,

Joachim DERVAUX, chef paqueteur, depuis 33 ans, chez MM. Lefebvre-Horent frères, à Lille.

Jamais l'âge ni les infirmités n'ont arrêté le zèle de Dervaux dont la conduite est irréprochable, à l'atelier comme au foyer conjugal.

Jean BOSMAN, repousseur, depuis 33 ans, chez MM. Bonpain frères, à Lille.

Bosman s'est fait naturaliser et ses quatre fils ont accompli leur service militaire en France

Pierre-Louis PECQUEUR, ouvrier maçon, depuis 33 ans, chez M. C. Arnaudon, à Lille.

Malgré sa modeste situation, Pecqueur a su élever honorablement une famille de neuf enfants. Déjà une médaille de mérite lui a été décernée, il y a dix ans, par la Chambre syndicale des Entrepreneurs de notre Ville.

Louis HENNION, tondeur et cylindreur, depuis 33 ans, chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

Encore un de ces travailleurs consciencieux attachés à la maison qui a vu leurs premiers débuts : ils s'y fixent et y demeurent comme s'il n'en existait pas d'autres pour eux.

Charles HERBAUT, chef ouvrier lamineur, depuis 32 ans, chez MM. Lepan frères, à Lille.

Excellent père de famille et ouvrier modèle ; Herbaut a suivi avec intelligence les progrès successivement introduits dans les travaux de son état.

Digitized by Google

François DUBUS, ourdisseur, depuis 31 ans, chez M. Deplanque-Rogues fils, à Lille.

Aux trente et une dernières années de service dans la maison Deplanque, doivent s'en ajouter dix que François Dubus y a passées antérieurement, de 1841 à 1851.

Désiré SAVARY, tailleur de pierres, depuis 33 ans, chez M. Dhelin, à Lille.

Edouard GRUSON, fileur à retordre, depuis 32 ans, chez M. Dupont-Hauwelle, à Lille.

Probe, consciencieux, exact et respectueux dans sa vie d'atelier, Gruson s'est montré, en outre, délicat et désintéressé envers une pauvre veuve de sa famille. Aujourd'hui son patron, malade et infirme, peut compter sur les soins constants et dévoués de ce digne ouvrier.

Hommes et femmes de confiance.

Les rapports de domesticité sont forcément plus fréquents, plus intimes, plus délicats que ceux de l'atelier. Dans la famille, le dévouement prend des formes variées et touchantes, selon les incidents de la vie intérieure. Le serviteur doit faire abnégation de son libre arbitre, satisfaire aux besoins, aux exigences, voire même aux caprices d'enfants ou de malades. Il faut la rencontre d'âmes d'élite pour maintenir l'accord pendant de longues années, et il suffira d'énoncer les plus longs services pour en indiquer tout le mérite.

Agapitte MARESCAUX, domestique, depuis 50 ans chez M^me^ veuve Badart, à Lille.

Henri BÉLIN, homme de confiance, depuis 45 ans chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Marie DILLIES, servante, depuis 44 ans chez M. G. Lorthiois, à Lille.

Après avoir abandonné tout l'argent de ses gages jusqu'à la mort de sa mère, Marie y a encore renoncé pendant plusieurs années pour payer des dettes contractées dans une longue maladie.

Digitized by Google

Aurélie HOUDART, servante, depuis 41 ans chez M. Carrez-Decalonne, à Baisieux.

Xavier DENDIEVEL, domestique, depuis 40 ans chez M. Philippe Motte, à Tourcoing.

Fortuné HUE, garde-chasse, depuis 40 ans chez M. Chombart, à Herlies.

Auguste LAVAL, ravaudeur, depuis 37 ans au Lycée de Lille.

Honorine DEVILLERS, domestique, depuis 35 ans chez M. L. Jonville, à Lille.

S'est signalée dans la famille de ses maîtres, par des soins prodigués nuit et jour durant de longues maladies.

Pauline PASQUIER, dame de confiance depuis 33 ans, chez M^me^ Leclercq-Libersart, à Lille.

Après avoir servi comme de seconde mère aux enfants de M^me^ Leclercq, astreinte aux exigences de son commerce, Pauline, aujourd'hui âgée de 72 ans, est restée, dans la retraite de cette dame, devenue veuve, la plus dévouée et la plus désintéressée des compagnes.

Ursule LECONTE, domestique, depuis 33 ans chez M^me^ V^ve^ Henri Lefebvre, à Roubaix.

La vie entière d'Ursule a été marquée par les vertus les plus aimables ; après avoir montré, dans son jeune âge, tous les sentiments de la piété filiale, elle a élevé de jeunes enfants avec un dévouement presque maternel, et sa maîtresse a eu mainte fois l'occasion d'apprécier les qualités de son cœur et son inépuisable bonté.

Julien FICHAUX, garçon de magasin, depuis 33 ans chez M. Émile Remy, à Lille.

Albertine DELAHAYE, domestique, depuis 32 ans chez M. Masquelin-Liénard, à Lille.

Attachée à la famille de ses maîtres par un dévouement à toute épreuve, Albertine a élevé M^me^ Masquelin et sa fille, et apporte encore aux soins du ménage une activité et un zèle qui ne se sont jamais démentis.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

FONDATIONS VIOLETTE ET PARNOT

ET SUR LE

CONCOURS DES CHAUFFEURS

par M. E. CORNUT.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Le lauréat choisi pour obtenir la prime Violette de cent vingt-cinq francs est :

Jean LEVACHER. employé d'octroi, marié, père de quatre enfants.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Le Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs à :

Pierre DEBEL, âgé de 61 ans, chauffeur, depuis 27 ans chez MM. Martel frères, à Roubaix.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

La moyenne des élèves a été de 95 alors qu'elle n'était que de 90 l'an dernier. Ces résultats, qui montrent l'utilité du cours, sont dus, dans une large mesure, au zèle et au dévouement qu'apporte le professeur M. Lefèvre.

15 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 11 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de plus de 15 points, 20 étant le maximum.

21 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 16 ont été admis, 5 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 12, nombre minimum fixé pour l'admission.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1° Hector MENET, né le 3 août 1869, à Houdin (Belgique), employé chez M. Émile Rousselle, mécanicien, à Fives-Lille ;

2° Alfred ENGSTER, né le 11 septembre 1869, à Lille, employé chez MM. Meunier et Cie, constructeurs, à Fives Lille ;

3° François VANDENBERGH, né le 15 août 1863, à Renaix (Belgique), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, Service des Travaux, à La Madeleine-lez-Lille ;

4° Remy DELIGNY, né le 1er octobre 1856, à Coutiches, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

(1) Le jury d'examen nommé par la ville était composé de MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences de Lille ; Rochart, constructeur ; Soubeiran, ingénieur des mines ; Bère, ingénieur des tabacs ; Beaudet, ingénieur principal de l'usine de la Compagnie de Fives-Lille ; Chapuy, ingénieur des mines ; Lefèvre, garde-mines, professeur du cours.

Digitized by Google

5° Jean-Baptiste LEMAIRE, né le 28 août 1854, à Mons-en-Barœul, employé chez MM. J. et P. Le Blan frères, filateurs, à Lille;

6° François VERVUST, né le 7 septembre 1851, à Balighem (Belgique), employé chez M. Gavelle-Brierre, filateur, à Lille;

7° Adrien RAIMBEAU, né le 27 février 1859, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), employé chez MM. H. Wargny et Grimonprez, fondeurs, à Lille;

8° Louis FLORQUIN, né le 12 décembre 1852, à Lille, employé chez MM. Wiseux, Ponteville et Cie, fabricants de toile, à Fives-Lille;

9° Jules DEBRUXELLES, né le 5 février 1871, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille;

10° Henri BOULANGER, né le 13 novembre 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, Dépôt de Fives;

11° Gustave KEPPENS, né le 15 juin 1852, à Gand (Belgique), travaille chez lui, à Lille.

Certificat de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1° Lucien DEBEY, né le 25 octobre 1873, à Loon, employé chez M. Dewever, mécanicien à Lille;

2° Émile SIX, né le 16 juin 1870, à Auchy-lez-La Bassée, (Pas-de-Calais), employé chez Madame Ve Vanheule aîné, fabricants de sièges et meubles, à Lille;

3° Edmond FLAMENT, né le 22 mai 1865, à Lille, employé chez M. Fiquet-Rousselle, constructeur à Lille;

4° Paul DUPONT, né le 12 mai 1870, à Hazebrouck, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes;

5° Charles VERHERBRUGGEN, né le 2 décembre 1849, à Saint-Nicolas (Belgique), employé chez MM. Dejaegher frères et sœurs, fabricants de carton, à Lille;

6° Polydore SEGERS, né le 22 février 1872, à Lille, employé chez MM. Fontaine et Cie, fondeurs en cuivre, à Lille;

Digitized by Google

7° Juste DUVET, né le 4 mars 1872, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

8° Fortuné NEVEUX, né le 11 septembre 1866, à Turin (Italie), employé chez M. Dansette, manufacturier à Lille ;

9° Adolphe DEFOSSEZ, né le 12 novembre 1852, à Estourmel. employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Lille ;

10° Charles MARESCAUX, né le 29 avril 1855, à Verlinghem, employé chez M. J.-B. Lamblin, mécanicien, à Marquette-lez-Lille :

11° Louis PRUVOST, né le 23 janvier 1871, à Bailleul, employé à la Compagnie de Fives-Lille,

12° Jules SOREZ, né le 10 mai 1855, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes ;

13° Victor DEFAUX, né le 14 mai 1872, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille,

14° Louis DESROUSSEAUX, né le 4 juillet 1863, à Ascq, employé à la Manufacture des tabacs, à Lille ;

15° Désiré FLAMENT, né le 10 avril 1851, à Lille, employé chez MM. Scrive frères, fabricants de fils, à Lille ;

16° Guillaume SCHOKHAERT, né le 25 décembre 1847, à Lille, travaille actuellement chez lui, à Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs classés les six premiers à la suite du concours, les récompenses suivantes :

Hector MENET, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Alfred ENGSTER, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

François VANDENBERGH, une médaille de bronze.

Remy DELIGNY, une médaille de bronze.

J.-B. LEMAIRE, une médaille de bronze.

François VERVUST, une médaille de bronze.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

du 28 Décembre 1890.

DISCOURS

de M. HOUZÉ DE L'AULNOIT, Président de la Société.

MESSIEURS,

Appelé à l'honneur de présider les travaux de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, pendant l'année 1890, j'ai contracté une grave obligation, celle de vous entretenir des choses qui ont été l'objet de mes plus constantes études, de la profession d'Avocat. C'est, en effet, l'une des traditions les plus respectées de notre Compagnie, et à laquelle son Président ne saurait se soustraire, que le choix d'un sujet parmi ceux qui le touchent de plus près. Je m'efforcerai de ne point faillir à cette tâche, mais j'ai besoin, Messieurs, de votre indulgence, car même dans les limites que je me suis tracées, la matière est ample et

Digitized by Google

importante ; j'essaierai de vous représenter l'Avocat devant le Parlement de Flandres, et devant les nombreuses juridictions de Lille. — Cette étude, bien qu'elle présente un côté ingrat, celui de nous contraindre à de fastidieuses énumérations, aura du moins son intérêt, celui de nous faire assister au fonctionnement de la Justice parmi nous, durant le siècle dernier.

§ I.

Le Parlement de Flandres.

On se souvient des circonstances dans lesquelles la Flandre fut enlevée à l'Espagne. Le Roi d'Espagne, Philippe IV, décédé le 17 septembre 1665, n'avait laissé, pour héritier de ses vastes États, qu'un enfant de quatre ans.

La reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, sa fille, femme de Louis XIV, moyennant une dot de 500,000 écus d'or, avait, en 1659, renoncé à toutes ses prétentions sur les successions de ses père et mère ; mais cette dot n'avait jamais été payée. Le Roi Louis XIV, s'appuyant sur une coutume civile du Brabant, le droit *de dévolution*, le transporta dans l'ordre politique, pour justifier ses prétentions sur le Brabant, le Hainaut et le Limbourg.

Après quelques négociations sans résultat, Louis XIV, au printemps de 1667, entra dans les Pays-Bas avec deux armées redoutables. Le 26 mai, Tournai se rendit; le 7 juillet, Douai eut le même sort, et enfin le 27 août 1667, la ville de Lille, après une vive résistance, soumit à l'acceptation du Roi ses conditions, et signa une capitulation honorable. L'administration de la ville et de sa châtellenie était maintenue ; elles devaient continuer à jouir pleinement et paisiblement de tous les privilèges, coutumes, usages, juridiction, justice, police et administration à elles accordés.

Digitized by Google

jusque-là, par les rois de France et par les Princes-Souverains de ce pays. Après 150 ans, la ville de Lille retournait à la France.

Toutes les conditions de la capitulation furent jurées par le Roi, le jour même de son entrée dans la ville, en l'église collégiale de St-Pierre, à la chapelle de Notre-Dame de la Treille.

Jusqu'à la conquête, les décisions des Échevins de Tournai, Douai, Lille, Orchies, et celles de la châtellenie, étaient déférées en appel au Conseil de Gand, et en révision au Grand-Conseil de Malines. — Il fallait remplacer un pareil ordre de choses, et assurer dans les nouvelles conquêtes, le cours de la justice.

Louis XIV n'y manqua pas; par édit du mois d'avril 1668, il créa le Conseil souverain de Tournay, et apporta à cette mesure une sagesse et une prudence qu'on ne saurait trop louer. Il le composa de gens du pays, « suivant » rappelle-t-il en cet édit, ce que nous avons promis par les » capitulations accordées aux habitants des villes qui se » sont soumises à notre obéissance, afin que par la connais- » sance qu'ils ont des lois et coutumes du pays, la justice » qu'ils rendront aux peuples, soit mieux reçue et plus » selon leurs mœurs (1) ».

La juridiction du Conseil souverain fut d'abord bornée au territoire de la ville de Tournay et pays de Tournésis, Lille, Douai, Orchies, Bergues, Furnes, Audenarde, et de quelques villes cédées par le traité des Pyrénées, comme Ath, Binche et Charleroy.

Ajoutons qu'en 1680, afin de compléter le Conseil souverain de Tournai, le Roi créa une grande Chancellerie, dont les emplois furent taxés au chiffre relativement élevé

(1) *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France.* — L'Abbé Expilly, V) Flandres, Pe 109.

Digitized by Google

de 22,000 livres. Le titre des officiers était Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France. Nous n'entrerons pas dans le détail des attributions de la Chancellerie, qui comportait un personnel considérable.

Il y avait : 1 garde des sceaux ; 4 conseillers-secrétaires du Roi audienciers ; 5 conseillers-secrétaires du Roi contrôleurs ; 22 conseillers-secrétaires du Roi, tous lesquels n'étaient point tenus à résidence auprès du Parlement ; 4 conseillers référendaires ; 2 trésoriers ; 1 conseiller-greffier conservateur des minutes ; 12 scelleurs et porte-coffres ; enfin, 4 huissiers.

La Révocation de l'Édit de Nantes, d'avril 1598, et de celui de Nîmes, de juillet 1629, vint, au mois d'octobre 1685, interdire aux protestants dits religionnaires, l'accès des Facultés de droit, de la Magistrature et du Barreau. — Cette mesure rigoureuse ne produisit heureusement dans nos contrées, où la foi était demeurée intacte, aucune des perturbations qui furent signalées, particulièrement dans le Midi.

Pendant la période d'organisation du Conseil, tous les jugements des justices subalternes durent être exécutés provisionnellement, nonobstant tout appel au Conseil de Gand, ou au Conseil souverain de Malines.

Une des préoccupations des nouveaux magistrats fut d'obtenir un lieu digne du Conseil Souverain, pour y tenir leurs séances, et dès 1669, toutes les villes du ressort furent appelées à concourir à l'érection d'un Palais de Justice (1).

Deux Chambres existaient à l'origine, et c'est même en cet état que, par lettres-patentes de février 1686, le Conseil souverain reçut le nom de Parlement de Flandres. Une

(1) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandre*, 2e t, p. 156.

Digitized by Google

troisième Chambre fut créée, par édit du mois de mai 1689 et une quatrième, par un autre de septembre 1704.

Ces augmentations successives du ressort, étaient la conséquence de la conquête des villes d'Avesnes, Landrecies, Philippeville, Mariembourg, Le Quesnoy, et leurs dépendances distraites (1) du Parlement de Metz, et de celle des pays cédés au Roi, par le traité de Nimègue.

La diminution du ressort, par les abandons consentis au traité d'Utrecht, fit ordonner la suppression de la quatrième Chambre, en 1713.

Nous avons signalé ces transformations, afin de bien faire comprendre l'importance que le Parlement de Flandres avait prise, par suite des conquêtes de Louis XIV, au commencement du XVIII^e^ siècle.

Lors de la création du Conseil souverain de Tournai, en 1668, Louis XIV voulut donner à la ville de Lille une marque particulière de sa bienveillance, et il choisit pour premier Président J.-B. De Blye, qui était alors premier Conseiller au Bailliage de Lille. Ce dernier remplit ces importantes fonctions pendant vingt-trois ans. Il est l'auteur du Code de procédure parlementaire, qui devint obligatoire devant cette haute juridiction (2). Il fut remplacé par

(1) L'Abbé Expilly. — V° Flandres. *Dictionn. géograph., histor. et polit. des Gaules et de la France.*

(2) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres*, tom. II, p. 40.

Ordonnance en la Cour du Parlement, establi à Tournai, en forme de règlement des procédures judiciaires ès causes et procès y intentés, fait les 18 septembre 1671, et 16 septembre 1672 (sans nom d'auteur). Tournai, Dupuich, 1762. 1 petit vol. in-12.

M. le Président de Blye a encore publié un Commentaire sur la coutume de la Salle de Lille, ainsi qu'il appert de l'ouvrage suivant :

Recueil d'arrêts du Parlement de Flandres par M^rs^ Dubois d'Hermaville, Président à mortier, de Baralle, procureur du Roi, de Blye, premier Président, et de Flines, Conseiller au Parlement, avec un Commentaire sur la coutume de la Salle de Lille, par M. de Blye. Lille, Henry, 1773, 2 tomes en 1 volume in-4°.

M. le premier président de Blye a cessé ses fonctions en 1691, et est mort à 77 ans, le 13 mai 1699

Digitized by Google

Jacques Martin de Pollinchove (1), dont le fils (2) et le petit-fils (3), comme lui-même, occupèrent pendant 75 ans les hautes fonctions de premier président du Parlement de Flandres. Avec M. De Blye furent désignés par le Roi comme Conseiller au même siège, G. Melchior Delesaux, Conseiller au Bailliage de Lille (4) et Charles Muyssart, dont le nom est demeuré cher et vénéré dans notre ville (5). Enfin il appela Michel-Ange de Woerden, de Lille, alors grand Bailly de la Flandre wallonne, aux fonctions de Chevalier d'honneur près le Parlement, qu'il venait de créer, Il existait un Chevalier d'honneur, par chacune des trois Chambres du Parlement. Les deux fils du Baron de Woerden lui succédèrent dans ses dignités et honneurs (1).

Parmi les familles de Lille qui honorèrent encore le Parlement, nous pouvons citer comme appartenant à la

(1) Jacques-Martin de Pollinchove, né à Tournai le 11 novembre 1627. Conseiller le 16 octobre 1674, Procureur général le 15 octobre 1688, premier président le 23 juin 1691, il se démit de ses fonctions en 1710, et mourut le 17 octobre 1714, à l'âge de 87 ans, à Tournai.

(2) Charles-Joseph de Pollinchove, né à Tournai le 28 mai 1675. Conseiller au Parlement le 26 novembre 1703, Président à mortier le 19 mars 1705, succéda à son père, comme premier Président et Garde des Sceaux de la Chancellerie le 1er juillet 1710. Il mourut, sur son siège, dans la plénitude de son intelligence, le 29 novembre 1756. — Un monument, sculpté par le célèbre statuaire Allegrain, lui a été élevé dans l'église Saint-Pierre, à Douai.

(3) Gaspard-Félix-Jacques de Pollinchove, né à Douai le 23 juillet 1737, reçu Conseiller le 12 décembre 1757. Président à mortier le 4 janvier 1768, premier Président le 13 février 1781. Il est mort à Tournai le 21 février 1816.

(4) Gaspard-Melchior Delesaux, né à Lille. Reçu Conseiller au Parlement le 8 juin 1668, mort en exercice en 1684.

(5) Charles Muyssart, né à Lille, Conseiller pensionnaire des États de la Flandre wallonne, Conseiller au Parlement le 8 juin 1668, décédé en fonctions le 14 septembre 1686.

(6) Charles Herman, baron de Woerden, Chevalier d'honneur le 16 novembre 1699 ; il mourut en exercice en 1701.
Louis-Michel, baron de Woerden, son frère, Chevalier d'honneur le 6 octobre 1701, mort en exercice en janvier 1730.

Digitized by Google

fondation, M. Bruneau d'Houplines (1) et M. de Buissy (2), dont les fils, petits-fils et arrière-petits-fils, occupèrent, jusqu'à la Révolution, les postes de Président à mortier et Procureur général au même siège (2).

La compétence du Parlement s'étendait sur tous les cas royaux et privilégiés, sur toutes les appellations interjetées tant en matière civile que criminelle des justices subalternes, de l'étendue de son ressort : et dans toutes ces causes, elle avait une judicature souveraine.

On ne pouvait, contre ses arrêts, se pourvoir en cassation; mais suivant l'usage du pays, lorsqu'une demande en révision était formulée, le Parlement était augmenté de 8 juges, dont 6 étaient tirés du Conseil provincial d'Artois, et 2 choisis parmi les Professeurs de droit de l'Université de Douai. — Pour être complet, ajoutons que dans les matières bénéficiales par exception, on cite plusieurs pourvois au Conseil, en cassation d'arrêts.

Le Parlement se composait, au siècle dernier, de trois Chambres, deux connaissant des affaires civiles, et la troisième des causes criminelles. — Elle se composait :

D'un premier Président ;

5 Présidents à mortier ;

3 Chevaliers d'honneur, 1 par Chambre ;

24 Conseillers ;

1 Avocat général ;

(1) Antoine Bruneau d'Houplines, né à Lille, Conseiller pensionnaire de Lille, Conseiller au Parlement le 1er décembre 1679, Président à mortier le 24 décembre 1683 ; il mourut en exercice le 27 mai 1720, âgé de 77 ans.

(2) Louis-Philippe de Buissy, Conseiller à la Cour le 31 octobre 1689, Président à mortier le 19 mars 1705, mourut en exercice en 1721.

Pierre-Louis-Joseph de Buissy de Molenghem, décédé en exercice en 1730, fils du précédent.

Maximilien-Louis de Buissy, son fils, Président à mortier le 15 mars 1755.

Louis-Lamoral de Buissy, Président à mortier le 6 mars 1778.

Digitized by Google

1 Procureur général ;
2 Substituts ;
4 Greffiers dont un en chef ;
1 Receveur des consignations ;
1 Commissaire aux saisies réelles et Contrôleur ;
1 Deuxième Contrôleur ;
Et enfin, 1 Receveur payeur des gages, épices, etc. (1).

On sait ce que signifiaient les épices. Dans l'ancien droit, les magistrats des Tribunaux de première instance et d'appel avaient droit à un émolument particulier, dans les procès où il y avait lieu à une instruction par écrit ; cet émolument consistait à l'origine en véritables épices, c'est-à-dire en boîtes de fruits confits et dragées (2).

Les satyriques se sont plu souvent à rire de ce droit singulier :

Ce fut, certes, un triste jeu
Quand, à Paris, dame Justice
Pour avoir trop mangé d'épice
Se mit le palais tout en feu.

SAINT-AMAND.

Patou nous apprend qu'on ne pouvait saisir ni exécuter les épices des officiers de judicature ; c'était le fruit de leur travail (3).

Ces épices, du reste, devaient être peu importantes puisque, pour indemniser les membres du Parlement de la suppression de leurs épices en matière criminelle, le Roi, par arrêt du Conseil d'État du 7 août 1685, avait alloué à chacun des deux Présidents, et au Procureur général

(1) *Le Parlement de Flandres en* 1780. Douai, chez Villerval, 1780.

(2) BESCHEREILLE, v° Épices.

(3) PATOU. *Commentaire de la Coutume de Lille*, Tome II, p. 761, n° 49.

Digitized by Google

200 livres par an, et 100 livres seulement aux Conseillers et au Substitut.

Ces abus, qui constituaient une véritable vénalité de la justice, ont disparu dans notre droit moderne.

Une étrange coutume existait au moment de la conquête; les juges subalternes étaient, conformément aux règles de la Procédure ancienne, intimés sur appel, et obligés de soutenir, devant le Conseil de Tournai, le bien jugé de la sentence qu'ils avaient rendue. Bien plus, lorsque leurs jugements étaient réformés, ils étaient condamnés à une amende. Combien un tel danger devait causer de souci aux juges de première instance : mais l'édit du 10 février 1685 abolit cet usage (1).

Le Parlement, longtemps après, par l'intermédiaire de ses Greffiers, demandait encore à ses subordonnés, la communication des motifs latents de leurs jugements, et les éclairait sur leurs devoirs, en les avertissant des erreurs qu'ils avaient pu commettre.

Nous allons maintenant pénétrer dans la période douloureuse de cette institution.

Après la prise de Tournai par les alliés, une ordonnance du Roi du 11 août 1709, ordonna la translation du Parlement de Flandre à Cambrai. La justice, en effet, a besoin de sécurité et d'indépendance; elle ne peut délibérer et rendre des arrêts sous les baïonnettes ennemies. D'ailleurs, il fallait obéir. — On ne saurait s'imaginer à quelles pénibles extrémités en furent réduits tous les membres du Parlement, tous ceux qui dépendaient de ce grand corps, et enfin les avocats eux-mêmes qui voulurent suivre la Cour. Arriver dans une ville, où rien de ce qui était nécessaire pour les audiences d'un grand corps de judicature

(1) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres*, Tome II, p. 125.

Digitized by Google

n'existait ; chercher des logements dans les conditions les plus difficiles de prix et de convenance, tels étaient les moindres de leurs maux. Bref, comme le temps pressait, quelques mois après la capitulation, tous les Magistrats se trouvaient à Cambrai, et se réunissaient, le 1er mars 1710, dans cette ville, en Assemblée plénière. « Ainsi, dit » le Conseiller Pillot (1) dans son *Histoire du Parlement*, » fut achevée, au milieu de grandes souffrances morales et » matérielles, l'un des plus pénibles sacrifices de la vie » humaine, c'est-à-dire l'abandon du foyer domestique, de » l'héritage paternel, des relations de l'amitié ou de la » parenté, de l'existence que l'on a arrangée suivant ses » goûts, en un mot, de tout ce qui relie le bonheur de » l'homme, aux intérêts et aux affections dont il s'est » entouré, avec la pensée de ne s'en séparer jamais. »

Lorsque la paix générale fut signée en 1713, le Parlement, impatient de quitter Cambrai, se réunit en assemblée générale, le 27 avril 1713. Il décida à la presque unanimité, que le Roi serait prié de transporter le siège de la cour à Lille, comme le lieu le plus convenable au bien de la justice et de la Compagnie. — Le Magistrat de Cambrai essaya d'enrayer ces manifestations, mais la prédilection du Parlement pour Lille, fut accentuée par une seconde délibération du 31 mai 1713, qui renouvelait avec plus de force encore le vœu contenu dans celle du 27 avril précédent.

L'affaire était des plus graves pour les officiers du Parlement ; elle l'était non moins pour la ville de Lille, qui aurait vu, par l'installation du Parlement dans ses murs, grandir encore son importance et sa prospérité. A cette délibération, le Parlement avait joint un mémoire très détaillé que devait soutenir à Paris Monsieur le premier

(1) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres*, T. I, p. 175

Digitized by Google

Président, et une délégation de trois membres qui l'accompagnait. Cette note concluait, entre autres choses, à enlever à la ville de Cambrai, trop éloignée de la Flandre Occidentale, le siège de la Cour, et de le transporter dans celle de Lille, qui est au centre de cette province et du Hainaut.

Le corps municipal de Lille qui suivait avec anxiété ces négociations, avait cru devoir écrire au premier Président une lettre dans laquelle il disait : « que les magistrats et » les négociants de Lille étaient persuadés que le Parle- » ment y ferait fleurir le commerce par le débit des mar- » chandises, comme à Rouen et à Bordeaux, et augmen- » terait les revenus publics, et le nombre des habitants, » diminué par la guerre ; qu'aussi, ceux qui s'attachent » au bien public et au bonheur de la ville, ne sauraient le » souhaiter avec trop d'empressement, et que le nombre de » ces derniers est de cent contre un. »

Le Magistrat de Lille avait fait plus ; dès le 20 avril 1713 (1), « il avait chargé les sieurs de Flandres, mayeur, » et Reinguier, conseiller, députés à la Cour, de prendre » les mesures nécessaires (*sic*) pour faire en sorte d'avoir » en cette ville le Parlement de Flandres, ci-devant établi à » Tournai. »

Mais toutes les démarches furent inutiles. Après quelques mois de négociations, la préférence fut donnée à la ville de Douai.

Nous sommes entrés dans ces détails, qui ne pouvaient manquer d'intéresser nos concitoyens, parce que l'avenir de la ville de Lille y était engagé. En effet, une décision favorable eût été des plus souhaitables ; elle aurait développé chez nos ancêtres, déjà si habiles dans les arts industriels et dans le commerce, un goût plus prononcé

(1) Registre aux Résolutions du Magistrat de Lille, 1713, f° 23 R°.

Digitized by Google

pour les sciences et le droit. En même temps, elle aurait, fixé dans nos murs de nombreuses familles, anoblies par leurs emplois, et dont la richesse et les dignités eussent projeté sur la cité un véritable éclat.

Ajoutons encore une considération dernière : après la réorganisation de la justice en France, au commencement de ce siècle, la Cour Impériale eût tout naturellement renoué la chaîne du passé, dans la ville de Lille, et non dans celle de Douai.

Cette dernière ville, du reste, il faut bien le reconnaître, avait été infiniment plus habile que le Magistrat de Lille. Au lieu de formuler des vœux platoniques, elle avait promis une somme de 200,000 livres pour l'achat d'un hôtel propre à être converti en Palais de Justice, et un subside de 125,000 livres payable en 12 ans, pour permettre au Parlement le remboursement des offices de la 4e Chambre, dont la suppression avait été prononcée (1). Elle s'appuyait, en outre, sur un fait considérable, l'existence dans ses murs, depuis 1533, d'une grande Université.

Le Parlement, consulté à nouveau, accepta définitivement les offres de la ville de Douai, et sa décision fut approuvée par le Roi. En conséquence, un édit de décembre 1713, ordonna la translation du Parlement de Flandres à Douai, dans l'ancien refuge de l'abbaye de Marchiennes, converti en Palais de Justice, et il commença ses travaux le 4 juin 1714. Mais l'ouverture solennelle de l'année judiciaire 1714-1715, n'eut lieu que le 5 novembre suivant, par une messe solennelle en l'église Saint-Pierre, cérémonie à laquelle les membres du Parlement assistèrent en robes rouges.

En 1771, le Parlement de Flandres, comme les autres

(1) Pillot. — *Histoire du Parlement de Flandres*, Tome I, p. 189 et suiv.

Digitized by Google

Parlements de France, fut brusquement dissous, et le cours de la justice interrompu. Le Chancelier Maupeou, sous prétexte de substituer à la vénalité des charges de judicature, le principe de la gratuité, ce qu'il savait profondément injuste, puisque c'était le Roi Louis XIV qui avait imposé, par l'édit de 1693, aux conseillers en exercice l'obligation de payer leurs charges pour les rendre héréditaires, le chancelier Maupeou, disons-nous, par un coup d'Etat qui ébranla la royauté, voulut briser l'indépendance des Parlements. Un appel fut adressé aux membres qui voudraient conserver leurs fonctions dans le Conseil supérieur, quelques-uns y consentirent ; ceux qui refusèrent furent exilés et remplacés, et parmi les nouveaux conseillers, nous avons eu le regret de trouver un nom Lillois.

Le Conseil supérieur fut installé le 14 octobre 1771, dans la Grand'Chambre du Parlement, et pendant trois années, y rendit ses arrêts. Mais ce tribunal, amoindri et déconsidéré, disparut à l'avènement de Louis XVI, et à la grande joie des habitants de la Flandre et du Magistrat de Lille, en particulier, qui lui envoya une adresse de félicitations ; par édit de novembre 1774, le Parlement de Flandres fut rétabli avec l'hérédité de ses charges, ses chevaliers d'honneur et tous ses privilèges (1).

Nous pensons en avoir assez dit, pour permettre à chacun de se former une opinion générale sur cette juridiction profondément honnête, consciencieuse jusqu'au scrupule, qui a disparu comme tant d'autres institutions de cette époque, dans la tourmente révolutionnaire, laquelle fut tellement complète, qu'elle supprima jusqu'au nom d'Avocat.

Examinons maintenant ce qui se passait à Lille au XVIII^e^ siècle.

(1) Pillot. — *Histoire du Parlement de Flandres*, t. I, p. 331.

Digitized by Google

§ II.

Les Justices de Lille.

Il est intéressant de rechercher la manière dont la justice y était rendue, et les Tribunaux qui y avaient été successivement institués.

On sait que le corps municipal, dit Magistrat de Lille, fut établi par lettres-patentes de Jeanne, comtesse de Flandres, en mai 1235. — Cette organisation a traversé les siècles sans subir aucune atteinte ; elle fut jurée par Louis XIV après la réunion de Lille à la France et a constitué jusqu'à la Révolution, la base fondamentale des droits et privilèges de la ville.

Aujourd'hui, la Magistrature forme une branche de l'administration publique, indépendante des Municipalités. — Il en était autrement autrefois : et c'est en vertu des privilèges qui leur avaient été reconnus, que les Echevins possédaient dans la ville, les droits de haute, moyenne et basse justice, sauf les cas royaux.

Le Magistrat de Lille se composait du Rewart, chef et président de l'échevinage, de 12 échevins, tous bourgeois de Lille, dont le premier s'appelait mayeur, de 12 conseillers voir-jurés et de huit hommes, ensuite appelés prud'hommes, nommés par les curés des 4 paroisses les plus anciennes de Lille : leurs fonctions ne duraient qu'un an : ils étaient renouvelés chaque année, le jour de la Toussaint, par 4 commissaires désignés par le Roi, mais ils pouvaient être maintenus dans leurs fonctions. — Les avocats étaient exclus de l'échevinage.

A côté des Échevins, il existait un Bureau permanent composé de 3 conseillers pensionnaires, de 2 greffiers, l'un civil, l'autre criminel, et d'un procureur syndic. Enfin, l'argentier exerçant par commission du Magistrat, portait

Digitized by Google

à 40 le nombre dss membres composant le corps de la ville appelé *La Loi*.

Le Rewart ne s'entremettait pas dans les œuvres de justice, mais il gardait la police générale la ville.

Il présidait tous les vendredis un Tribunal, siégeant à l'échevinage, et que l'on appelait les Plaids, ou plutôt *petits plaids*, dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours pour désigner la Justice de Paix, ou le Tribunal de simple police, à la Mairie. Sa compétence ne s'étendait que jusqu'à vingt livres parisis, ou dix florins de Lille. — C'était le premier et le plus modeste des degrés de juridiction.

Les échevins étaient les seuls juges ordinaires de la ville de Lille, bien qu'ils ne fussent pas tenus d'être gradués en droit, et qu'ils eussent à prononcer sur des matières souvent très difficiles : la Coutume de Lille, et à son défaut, le droit Romain, y formant la loi des parties (1). Mais pour obvier à ce danger pour les justiciables, on avait établi auprès de chaque corps de magistrats, un ou plusieurs *conseillers pensionnaires*, qui étaient avocats, et habiles dans le droit et les coutumes. Ces charges étaient héréditaires.

Au jour de l'audience, qui se tenait en la salle du Conclave, au palais Rihour, le conseiller pensionnaire faisait rapport sur l'affaire appelée et émettait un avis ; les avocats des parties prenaient leurs conclusions et plaidaient l'affaire. — Puis le jugement était rendu, généralement en conformité de l'opinion du conseiller, bien qu'il n'eût que voix consultative, et que les échevins ne fussent tenus de s'y ranger qu'autant qu'elle leur paraissait juste et équitable.

On donnait le nom de Pensionnaire à ces conseillers, parce qu'ils recevaient une pension de la ville, ou de la

(1) La Coutume de Lille, confirmée et approuvée par Lettres-patentes de l'Empereur Charles-Quint du 1er décembre 1533.

Digitized by Google

châtellenie à laquelle ils étaient attachés ; à Lille elle s'élevait à 2,000 fr. par an.

Les échevins ne jugeaient qu'en première instance, au civil ou au criminel ; en cas d'appel, le débat était porté devant le Parlement de Flandre, à Douai.

Les jugements des échevins jouissaient du privilège d'être mis à exécution, nonobstant appel, mais en donnant caution.

Ce n'est point tout : à leur qualité de magistrats, les échevins joignaient le privilège de faire toutes sortes de règlements pour la police ; ils étaient ordonnateurs et administrateurs des deniers des communautés, ainsi que des hôpitaux, et chefs tuteurs des mineurs.

A côté de la juridiction des échevins, existaient plusieurs autres Tribunaux inférieurs, dont les décisions étaient portées devant eux en appel. Ainsi, lorsqu'il y avait lieu de nommer des tuteurs à des mineurs, ou de juger les différends nés à leur occasion, les Gard'-Orphènes (1), (ainsi les appelait-on), au nombre de 8, statuaient en premier ressort.

Quand des injures, rixes ou troubles graves survenaient dans une maison, entre maris et femmes, ou autrement, on appelait certains magistrats, élus par les curés des 4 paroisses les plus anciennes de Lille, et dont la mission était d'apaiser. On les nommait de leurs fonctions « appaiseurs ». Ils prononçaient des amendes ou des condamnations civiles qui pouvaient être portées en appel, devant le Tribunal des Échevins.

De même encore, les contraventions aux règlements de la draperie, de la teinture, touchant à la qualité des étoffes, et aux plombs qui devaient y être apposés, ou les contestations entre maîtres et ouvriers, étaient jugées en première

(1) Les Gard'Orphènes étaient nommés par les quatre commissaires du Roi, appelés à nommer les échevins.

Digitized by Google

instance par le siège de la sayetterie, composé de dix magistrats, dont quatre échevins sortants.

Il en était ainsi de la *bourgetterie*, *des trippiers de velours*, des *commis à la vingtaine*, des *mayeurs de la Perche*, etc., etc.

Enfin, les décisions du Collège des médecins et du siège des apothicaires, relatives à la médecine et à la qualité des drogues exposées en vente, tombaient également, en cas d'appel, sous la juridiction des échevins.

Le Prévôt, qui occupait le sommet de l'organisation judiciaire, ne faisait pas partie du corps de magistrature; néanmoins, il prenait au Conclave la première place, qui était celle du mayeur, entre les quatre échevins, pour la reddition des jugements civils et criminels, comme représentant le Roi. — Dans les cérémonies en corps, il marchait au milieu, entre le Rewart et le Mayeur. — C'était l'homme du Roi; il était nommé par lui, mais l'office était héréditaire. — Sa fonction était celle de Procureur du Roi, et de veiller à l'exécution des ordonnances du Roi ou du Magistrat; les poursuites criminelles étaient introduites sur sa plainte, et en matière de police, il siégeait avec voix délibérative.

Les matières commerciales étaient soumises à la Juridiction Consulaire, créée à Lille par édit de février 1715, malgré l'opposition énergique du Magistrat, qui considérait cette institution comme un empiètement sur ses prérogatives. — Le Tribunal se composait d'un juge, 4 consuls et 6 conseillers choisis parmi les jeunes commerçants. — Ainsi que les échevins, le juge était nommé pour un an; les consuls étaient renouvelés par moitié chaque année. Les avocats et procureurs ne pouvaient faire partie du Tribunal.

Ces magistrats jugeaient en dernier ressort jusqu'à 500

Digitized by Google

livres, et au-dessus à charge d'appel devant le Parlement de Flandres. — Un corps d'agréés, créé sous le titre de Procureurs postulants, était accrédité auprès du Tribunal de commerce.

Indépendamment de ces Tribunaux, il en existait encore à Lille plusieurs autres, qui y tenaient leurs audiences.

Ainsi, la Gouvernance du Souverain Bailliage, établie par Philippe-le-Bel en 1314, avait pour chef le gouverneur. — Sa juridiction s'étendait non seulement sur la ville de Lille, mais encore sur toute la châtellenie. Les cas Royaux, c'est-à-dire certains crimes d'une nature exceptionnellement graves, lui étaient déférés (1). Les offices en avaient été créés, par édit de mars 1693, héréditaires. La Gouvernance se composait de 7 conseillers, et de 7 autres fonctionnaires, Lieutenants général et particulier, Procureur du Roi, etc., etc.

Ses jugements étaient portés en appel devant le Parlement de Flandres (2).

Peu d'années avant la Révolution, le nombre des avocats inscrits au tableau de la Gouvernance s'élevait à 46, celui des procureurs à 40 et celui des notaires royaux de la résidence de Lille à 24. On comprend qu'avec une telle quantité d'officiers ministériels, la procédure ne devait pas chômer. — Il est vrai que les Tribunaux, devant lesquels ils pouvaient exercer leur ministère, étaient nombreux.

Il y avait encore le Bailliage de Lille, juridiction établie par les comtes de Flandres, alors que ce pays était sous la domination de la France. La fonction du Bailli ressemblait à celle des Procureurs du Roi, dans les autres Tribunaux.

(1) Cas Royaux ; leur définition très étendue se rapproche singulièrement de celle du Code Pénal de 1810 ; *l'infraction* que les lois punissent d'une peine afflictive ou infamante est un *Crime*.

(2) Pillot. — *Histoire du Parlement de Flandres*, t. II, p. 43.

Digitized by Google

Il n'avait point voix délibérative, et ne faisait que *conjurer* les hommes de fief, de rendre justice sur les cas qu'il leur proposait.

La charge de Bailli de Lille fut achetée par les Baillis des Quatre-Seigneurs haut-justiciers de la châtellenie de Lille, qui étaient le Roi, le Duc d'Orléans, le Prince de Soubise et le Comte d'Egmont, à la date du 17 mars 1693. — Chacun des 4 baillis remplissait, pendant 3 mois, la charge ainsi rachetée.

Le Bailliage de Lille connaissait dans le plat pays, des actions réelles par *plainte à la loi* (saisie pour défaut de paiement de rentes seigneuriales), des chemins et des affaires criminelles, concurremment avec le siège de la Gouvernance. — Sa juridiction n'était que féodale; il avait la police à la campagne, et l'ensaisinement des fiefs tenus du Roi.

Le Bailli était assisté de 6 conseillers et de 4 officiers, tous créés héréditaires, par le même édit de mars 1693.

Nous devrions arrêter ici cette nomenclature des juridictions, devant lesquelles les actions civiles, personnelles ou réelles, ainsi que les poursuites criminelles, pouvaient être portées; mais, de même que nous avons les Conseils de Préfecture et le Conseil d'État pour les réclamations de nature administrative, de même à Lille, il existait un Bureau des finances (1), composé d'un premier président et d'un second, de 12 conseillers trésoriers de France généraux des finances et de 8 autres officiers. Sa compétence consistait principalement dans la juridiction contentieuse des finances et domaines du Roi; à recevoir les foi et hommage, aveux et dénombrement des fiefs relevant de S. M., et à remplir d'autres devoirs, à l'imitation des autres Chambres de finance établies dans le Royaume.

(1) Créé par édit de novembre 1691.

Digitized by Google

Il siégeait dans les locaux de l'ancienne Chambre des Comptes, rue Esquermoise; sa juridiction s'étendait sur l'Artois, la Flandre, le Hainaut et le Cambrésis.

Il y avait également à Lille, le Bureau des officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Phalempin (1), qui se composait d'un grand maître, 1 maître particulier, 1 lieutenant, 1 procureur du Roi, 1 greffier, etc.

La ville de Lille fut, on le sait, dotée par Louis XIV d'un Hôtel des monnaies — et d'une Cour spéciale chargée de connaître de l'enregistrement des édits, déclarations et règlements, sur le fait des monnaies.— Cette juridiction (2) qui comprenait dans son ressort les provinces d'Artois, de Flandres et de Hainaut, disparut en 1790, mais l'hôtel pour la fonte des monnaies continua de travailler, et il ne fut définitivement supprimé qu'à une date récente, en 1857.

Nous avons déjà parlé de la juridiction des Consuls, dont la compétence s'étendait sur les commerçants et sur tous les actes de commerce, ainsi que sur les faillites et banqueroutes;— la ville de Lille jouissait encore d'une institution, essentiellement favorable au développement de son industrie : une Chambre de commerce. Elle avait été créée par arrêt du Conseil du 31 juillet 1714, pour veiller à l'utilité et à l'avantage du commerce de la Province. Elle se composait d'un directeur, de quatre syndics, d'un secrétaire, et entretenait à Paris un député auprès du Conseil supérieur du commerce, aux appointements de 2000 livres.

Cette institution si précieuse a survécu à la Révolution, et continue à rendre dans nos murs les plus signalés services.

(1) Créé par édit d'août 1693.

(2) H. Verly. *Essai de biographie Lilloise*, V° Monnayeurs.

Digitized by Google

Mentionnons, enfin, la Chambre syndicale de la librairie et imprimerie, qui fut établie à Lille, par arrêt du Conseil du 24 mars 1744.—Elle était composée d'un syndic, et de deux adjoints subordonnés aux échevins, lesquels exerçaient une inspection sur ladite Chambre. — L'une de ses principales attributions consistait à visiter et examiner tous les livres venant de l'étranger; ils devaient, aussitôt leur entrée en France, être transportés dans cette Chambre. L'imprimerie avait dans notre ville, d'importants ateliers et était, au siècle dernier, en pleine prospérité. On connaît les œuvres remarquables sorties des presses des Panckouke, des Henry, des Boubers, des Brovellio, des Danel, etc.

En dehors de toutes les justices, que nous venons de signaler, une seule échappait à l'autorité du Magistrat de Lille; c'était la seigneurie particulière, avec juridiction dans la ville, du chapitre de Saint-Pierre; son territoire était du reste extrêmement limité. Les autres seigneuries n'étaient que des pairies, appartenant à différents seigneurs qui n'y possédaient que la justice foncière (1).

Lorsque le Conseil souverain de Tournai vint remplacer, pour la Flandre, le Conseil de Gand et le Parlement de Malines, il existait un usage déjà ancien, auquel il ne fut point porté atteinte, c'était l'instruction par écrit des affaires ordinaires, la plaidoirie n'étant permise que dans des cas réservés. Cette coutume, qui tenait dans une large mesure au caractère flamand, fut conservée au Parlement de Tournai. — En vain l'attention, après la conquête, était-elle tournée vers le Parlement de Paris, et attirée particulièrement sur les débats et les plaidoiries retentissantes de la Grand'Chambre, les traditions du pays étaient telles que les usages du Parlement ne furent point modifiés par de tels exemples.

(1) L'Abbé Expilly. *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France.* V° Lille, p. 214.

Digitized by Google

§ III.

Le Barreau.

Louis XIV, cependant, se préoccupait vivement de la bonne administration de la justice, et tenait la main à ce que ses Parlements et Tribunaux ne se recrutassent que parmi les avocats. — Afin d'assurer à cette noble profession les plus sérieuses garanties, au point de vue des connaissances juridiques et pratiques du droit il publia au mois d'avril 1679, un édit daté de St-Germain-en-Laye, rétablissant les leçons publiques du droit dans les universités du royaume. Il traçait les règles de l'enseignement du droit dans les Facultés. Aucun degré ni lettre de science ne devaient être délivrés à personne, dans aucune Faculté de droit du royaume, à moins que ladite personne n'ait pendant trois ans, (et deux ans seulement depuis la déclaration du Roi du 17 novembre 1690), suivi des leçons de droit romain et canonique et de droit français, n'ait assisté chaque jour à deux leçons, et subi chaque année des examens. — Pour le doctorat, il fallait quatre années d'études. — Enfin aucun avocat ne pouvait être admis dans les charges de judicature, qu'il n'eût assisté assidûment aux audiences de cours et sièges de sa demeure pendant deux ans au moins. Le certificat devait en être délivré par le doyen des avocats. Cette déclaration du Roi fut enregistrée au Parlement de Flandres, le 12 janvier 1680.

On peut se demander pourquoi ce n'était point le bâtonnier de l'ordre? c'est qu'à cette époque, l'ordre des avocats n'était point encore organisé en Flandres, sur les mêmes bases que dans d'autres Parlements, dans celui de Paris, par exemple, et que le doyen y était le chef de l'ordre. Quelle

Digitized by Google

est l'origine du Bâtonnat? A Paris une confrérie, toute religieuse, s'était établie au Palais, dans la chapelle St-Nicolas. Les avocats y tenaient le premier rang, les procureurs le second; le chef naturel de la confrérie était donc un avocat. Cet avocat s'appelait Bâtonnier, parce que dans les processions, il portait le bâton auquel pendait la bannière du saint. A une époque restée inconnue, mais certainement antérieure à 1602, ce bâtonnier devint chef électif de l'ordre, en remplacement du doyen (1).

Aussitôt qu'un étudiant avait obtenu son diplôme de licencié en droit *in utroque jure*, ses anciens lui conseillaient de se faire recevoir avocat, et de prêter serment en la première Chambre de la Cour, afin de ne pas perdre son rang au tableau; il devait en même temps déclarer l'endroit où il avait l'intention d'exercer sa profession. Il n'y avait que les avocats en Parlement, inscrits dans le tableau des avocats, et résidant à la suite de la Cour, qui pouvaient y plaider. Il existait en effet un double tableau : au premier étaient inscrits les avocats domiciliés à Douai : ceux-là jouissaient du droit de plaidoirie, le nombre en a beaucoup varié à Douai; il était en 1780, de 91 avocats; au second figuraient, en nombre égal, les avocats non résidents à Douai.

Les avocats après leur prestation de serment, devaient, avant de passer *maîtres*, faire un stage de quatre ans. De quelle manière l'avocat devait-il se conduire, et quels étaient ses travaux journaliers? — Un avocat en Parlement de Flandres qui a écrit, en 1736, une méthode pour se préparer à l'exercice de la profession d'avocat, Georges de Ghewiet (2), engage le jeune stagiaire à étudier les coutumes, surtout celle de Douai, les autres du ressort du Parlement

(1) F. Liouville. *De la profession d'avocat*. 1864, p. 307.

(2) G. de Ghewiet. *Institution du droit Belgique*. Lille, 1736, p. 218.

Digitized by Google

ensuite ; « a apprendre le droit romain dans les Institutes » de Justinien, et à connaître la jurisprudence du Parle- » ment de Flandres. Puis, il lui donne des conseils pour le » règlement de sa vie : le matin fréquenter l'étude d'un » bon avocat, qui ait un style d'écrire, clair et succinct; » l'après-midi l'étude d'un bon procureur, le priant de » permettre qu'on suive quelques causes, tant à l'audience » que sur requête, sous sa direction ; enfin chose utile entre » toutes, et dans toutes les positions sociales : tenir note » des choses lues.

D'Aguesseau, avec plus d'autorité, faisait les mêmes recommandations à un jeune homme, qui se proposait de devenir avocat du Roi. Il faisait plus, il lui prescrivait la lecture attentive, avec traduction. des auteurs latins, poètes, historiens, orateurs, puis celle des grands écrivains qui ont illustré la chaire française, tels que Fléchier, Bossuet, Bourdaloue, et enfin, l'étude approfondie des plaidoyers de Lemaître et de Patru. Tous ces maîtres, disait-il, lui apprendront que, « dans quelque langue qu'on parle ou qu'on » écrive, on ne le fera jamais avec succès, si l'on ne pré- » sente à l'auditeur ou au lecteur, le même enchaînement » dans les pensées, la même suite dans les images, la » même justesse dans les comparaisons, le même choix et » la même exactitude dans les expressions » (1).

Dans son discours sur l'indépendance de l'avocat, l'illustre chancelier va plus loin, et en définit ainsi la grandeur : « Exempte de toute sorte de servitudes, la profession » d'avocat arrive à la plus grande élévation, sans perdre » aucun des droits de sa première liberté ; et dédaignant » tous les ornements inutiles à la vertu, elle peut rendre » l'homme noble sans naissance, riche sans biens, élevé » sans dignité, heureux sans le secours de la fortune. »

(1) D'Aguesseau, *Discours et Instructions*, Amsterdam, 1756, 2e II, p.299.

Digitized by Google

La profession d'avocat était donc, sous l'ancien régime, extrêmement considérée. Tous ceux qui ont écrit sur les conditions à remplir, sont unanimes sur les qualités requises. Patou, un des hommes les plus savants qui aient, à Lille, illustré le barreau, disait, en parlant des avocats : « leur profession étant d'assister tout le monde » par leurs conseils, par leurs écrits et leur parole, il n'y » en a guères de plus importante dans la société civile, et » en même temps de plus distinguée et de plus hono- » rable » (1).

Merlin, de Douai, qui, après avoir été une des lumières du Parlement de Flandres, où il a longtemps exercé comme avocat, devint plus tard le premier jurisconsulte de son temps, avait la plus haute estime pour sa profession. Il formulait ainsi sa pensée : « les talents et la probité » doivent nécessairement être le partage habituel de » l'avocat; les talents sans la probité, sont le plus funeste » présent qu'il ait pu recevoir de la nature; la probité sans » les talents, ne suffit pas non plus » (2). Et plus loin : « l'avocat ne peut rien d'autorité, mais il peut tout par sa » sagesse et ses lumières; on peut même dire qu'il est le » premier magistrat, parmi ses concitoyens. Combien de » querelles, de contestations n'étouffe-t-il pas dans leur » naissance ? Il est le génie tutélaire du repos des familles, » l'ami des hommes, leur guide et leur protecteur » (3).

Sans parler de l'enregistrement des lois, les attributions du Parlement étaient nombreuses, aussi peut-on s'étonner du silence qu'il ait fait autour de lui. En restreignant la plaidoirie à un très petit nombre de cas, les requêtes civiles, les contestations commerciales, les jugements rendus en

(1) Patou. *Commentaire sur la Coutume de Lille*. Tome I, p. 502, N° 35.

(2) (3) Merlin. *Répertoire de Jurisprudence*, v° Avocat, § 2 et § 6.

Digitized by Google

matière criminelle, etc, il étouffait dans le barreau le goût de l'éloquence, et restreignait les travaux de ses membres aux veilles et aux méditations du cabinet. Aussi est-ce le cas de s'écrier avec le conseiller Pillot, historien du Parlement, et qui a cherché à mettre en lumière les faits qui pouvaient plus particulièrement intéresser la magistrature et le barreau : « il ne faut pas s'étonner, si l'on a tant de » peine à soulever le voile de l'oubli, qui couvre les hommes » et les choses, puisque la Cour s'était transformée volon- » tairement en une assemblée de magistrats légistes, juges » à huis-clos du pré et du champ, selon l'expression em- » ployée par le Chancelier de L'hôpital, dans ses remon- » trances à l'Echiquier de Normandie (1). Si cette justice » cloîtrée, dont le faible bruit s'éteignait sous les voûtes » du palais, pouvait convenir au caractère et suffire à » l'ambition de ceux qui la rendaient, elle n'était pas assez » en évidence pour assurer au Parlement, ni dans le pré- » sent, ni dans l'avenir, la place qui lui avait été assignée » dans le gouvernement de la Société. »

Cette courte citation suffit pour nous révéler combien il est difficile de parler du barreau tel qu'il existait à cette époque ; c'est en fouillant les cartons poudreux des archives, ou en recueillant des consultations éparses chez les libraires, brochures rarement réunies, que l'on peut arracher aux ténèbres du passé les noms des avocats, que leur érudition, leur science du droit, leur plume élégante signalaient plus particulièrement à l'attention des plaideurs. C'est par la lecture seule des mémoires imprimés, que l'on peut se faire une juste idée des qualités d'un avocat, qualités que Fénelon définissait ainsi : « les avocats les plus » estimables sont ceux qui exposent nettement les faits, » qui remontent avec précision à un principe de droit,

(1) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres*, 2e II, p. 42.

Digitized by Google

» et qui répondent aux objections, suivant ce principe. » — Mais où sont ceux qui possèdent le grand art » d'enlever la persuasion, et de remuer les cœurs de » tout un peuple » (1). Sans doute ils étaient rares de son temps; et Fénelon, qui avait vu à Cambrai, sous ses yeux, pendant l'occupation de Tournai, de 1709 à 1713, les trois chambres, la quatrième n'ayant jamais siégé à Cambrai (2); qui avait certainement assisté à leurs audiences, était bon juge en pareille matière. Mais ce grand calme que le Parlement de Flandres préférait au bruit importun des plaidoiries, n'existait pas partout; à Paris, notamment, l'indépendance du barreau affectait péniblement les oreilles de la Cour, s'il faut en croire D'Aguesseau, qui relate ainsi une conversation qu'il a eue avec le premier ministre (3) : « le » cardinal de Fleury, dit-il, me paraît fort blessé de la » licence que les avocats se donnent dans leurs plaidoyers, » et surpris de ce que le Parlement la tolère, en quelque » sorte, par son silence » (1).

Nous ne sachions pas que de semblables plaintes aient jamais été formulées, à l'occasion du Barreau de Flandres; il est vrai que le théâtre lui faisait défaut. Voltaire, un jour qu'il était bien disposé, a écrit : « j'aurais voulu être avocat, c'est le plus bel état du monde » (1). Il est vrai que dans un autre passage, il est beaucoup moins enthousiaste. Néanmoins, ce qui pouvait le séduire, c'était assurément la liberté dont jouit l'avocat, de ne se passionner que pour le beau et le vrai, et sa noble indépendance.

Les avocats ont, de tout temps et sous tous les régimes, rédigé et signé des consultations, concurremment avec la plaidoirie; c'est même aujourd'hui le seul et véritable

(1) O. Pinard. *Le Barreau au XIX^e siècle*, II^e I, p. 56.

(2) Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres.*

(3) O Pinard. *Le Barreau au XIX^e siècle*, 2^e I, p. 62.

Digitized by Google

exercice complet de leur profession. Autrefois, ils avaient, dans l'instruction des affaires, un rôle actif que notre droit nouveau a dévolu aux avoués. Certains actes de la procédure ne pouvaient être faits que par eux, notamment les griefs et causes d'appel, moyens de requête civile, réponses, contredits, salvations et avertissements dans les matières où il est nécessaire d'en donner (2). Des émoluments étaient attachés à chacun de ces actes.

Il est impossible de parler de l'ancien droit, de la procédure des Procureurs, et des frais de Justice, sans penser à notre immortel comique Molière. Avec le tact si parfait qui le caractérise, il saisit au vol les travers des professions diverses, et sa verve satyrique, en soulevant l'opinion contre les ridicules de ses personnages, corrige ainsi toute une génération, *Castigat ridendo mores*. Quand Molière touche à une question de droit, un testament, une donation, il le fait toujours avec une connaissance exacte de la coutume.

Dans l'*École des femmes*, le notaire est un homme de bon conseil :

> « Il ne faudra point de peur d'être déçu
> » Quittancer le contrat, que vous n'ayez reçu (2). »

Mais s'il s'agit d'entamer un procès, alors sa verve se réveille ; les frais qu'il faut supporter pour se faire rendre justice sont tellement énormes, qu'à tout prendre, il vaut mieux faire un sacrifice, et s'arranger. Dans *les Fourberies de Scapin*, Argante, apprenant le mariage de son fils mineur Octave, veut plaider, et le faire annuler. Et Scapin de s'écrier :

« Eh ! Monsieur, de quoi parlez-vous là, et à quoi vous

(1) MERLIN. *Répertoire de jurisprudence*, v° avocat, § 12.

(2) *École des femmes*, acte IV, scène II.

Digitized by Google

» résolvez-vous ? Jetez les yeux sur les détours de la jus
» tice : voyez combien d'appels et de degrés de juridiction,
» combien de procédures embarrassantes, combien d'ani-
» maux ravissants par les griffes desquels il vous faudra
» passer ; sergents, procureurs, avocats, greffiers, substi-
» tuts, rapporteurs, juges et leurs clercs ! Il n'y a pas
» un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne
» soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du
» monde... »

Quant aux avocats, Scapin redouble ses invectives. Il prétend qu'ils sont capables de se laisser gagner par la partie adverse, qu'ils sont des gens qui disent des raisons qui *ne feront que battre la campagne et n'iront point au fait.* (1)

Il est vrai que ce n'est qu'une boutade, pour tromper le père d'Octave. Furetière, dans le *Roman Bourgeois*, fait raconter par un de ses personnages, que sur une belle question de droit coutumier, il a consulté trois avocats, dont le premier lui a dit : oui ; l'autre lui a dit : non ; et le troisième, il faut voir. — C'est de la bonne comédie.

Mais dans *le Malade imaginaire*, si Molière les cite encore, c'est avec éloge Il veut qu'on les respecte. Ainsi, lorsque Argan, qui a deux enfants d'un premier mariage, désire donner tout son bien à sa seconde femme, ce qui était interdit par la coutume, il songe à consulter son avocat, afin d'en trouver le moyen.

« Ce n'est point à des avocats qu'il faut aller ; répond le
» notaire, car ils sont d'ordinaire sévères là-dessus, et
» s'imaginent que c'est un grand crime que de disposer en
» fraude de la loi. Ce sont gens de difficultés et qui sont
» ignorants des détours de la conscience. Il y a d'autres

(1) *Les Fourberies de Scapin*, acte II, scène VIII.

Digitized by Google

» personnes à consulter, qui sont bien plus accommo-
» dantes, qui ont des expédients pour passer doucement
» par dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis;
» qui savent aplanir les difficultés d'une affaire, et trouver
» des moyens d'éluder la coutume, par quelque avantage
» indirect : sans cela, où en serions-nous tous les jours (1) ? »

Il ne faut point s'étonner de ce langage de Molière, il avait étudié le droit et il passa ses thèses de licence; son père le destinait au Barreau, et il se peut qu'il ait porté quelque temps la robe d'avocat (2). Ainsi pourrait s'expliquer sa réserve vis-à-vis du barreau, alors qu'il ménageait si peu les médecins.

Dans un document rédigé en 1764, et émanant du Magistrat de Lille, nous trouvons quelques renseignements intéressants, sur les goûts et les aptitudes de nos concitoyens. « Les habitants de Lille, y est-il dit, ont le
» jugement sain et juste; ils sont laborieux, dociles, bien-
» faisants. Leurs progrès dans les sciences sont lents,
» mais sûrs, et ils préfèrent le commerce vers lequel ils se
» sentent plus particulièrement portés. Cependant il s'est
» trouvé parmi eux, dans presque tous les temps, d'excel-
» lents avocats, mais le nombre de ceux qui s'adonnent à
» cette profession est petit (3). »

Arrêtons-nous aux avocats, et permettez-nous de faire rapidement passer sous vos yeux, les noms de ceux qui, nés à Lille, se sont particulièrement distingués dans les lettres.

Citons d'abord d'Oudegherst, l'auteur des Chroniques et

(1) *Le Malade imaginaire*, acte I, scène IX.

(2) A. Poidebard. — *Le Droit et les Hommes de Loi, dans les Comédies de de Molière*, 1890. Lyon.

(3) L'abbé Expilly. *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, v° Lille, p. 214.

Digitized by Google

Annales de Flandre, qui sut joindre à la réputation d'un des plus habiles avocats de Lille, au XVI^e^ siècle, celle d'un historien distingué (1).

Jean Le Boucq, éminent jurisconsulte de la même époque, auteur d'un Commentaire très estimé de la Coutume de Lille (2).

De Blye premier Président du Conseil Souverain de Tournay, plus tard du Parlement de Flandres (3).

De Ghewiet, avocat au Parlement qui a publié, en 1736, les Institutions du Droit de Belgique.

Jacques Pollet, Conseiller au Parlement, qui, le premier, a donné au public les arrêts du Parlement de Flandres (4).

Mathieu Pinault, Président à mortier, qui a publié une excellente Histoire du Parlement de Tournai jusqu'en 1700 (5).

Dubois d'Hermaville, autre Président à mortier, en 1695, auprès du Parlement.

Aimé-Ambroise-Joseph Feutry, né à Lille, qui renonça au Barreau pour se livrer sans partage aux lettres et à la poésie (1720-1789).

(1) *Les Chroniques et Annales de Flandres depuis l'an de N. S. VI et XX jusqu'à l'an MCCCCLXXVI* nouvellement composées et mises en lumière, par Pierre d'Oudegherst, docteur ès loix, natif de la ville de Lille. Anvers, Plantin, 1571, 1 vol. in-4.

(2) *Les coustumes et usages de la Ville, taille, banlieu et eschevinage de Lille, avec les commentaires et recueils de* M^e^ Jean Le Bouck, *jurisconsulte lillois*. Douay, Bellere, 1626, 1 vol. in-4°.

(3) *Observations et notes des anciens jurisconsultes, sur le titre I^er^ de la coutume de la Châtellenie de Lille, de la juridiction des droits et autorités des hauts justiciers seigneurs, vicomtiers et fonciers*, par le Président De Blye. Lille, Henry, 1774, 1 vol. in-4.

(4) Arrêts du Parlement de Flandres sur diverses questions de Droit, de coutume et de pratique, recueillis par feu M^e^ Jacques Pollet, Conseiller au même Parlement. Lille, Danel, 1772, 1 vol. in-4°.

(5) Histoire du Parlement de Tournay par M^re^ Mathieu Pinault, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président à mortier dudit Parlement. Valenciennes, Henry, 1701, 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

Th.-Séraphin Bresou, son contemporain, Avocat à Lille, qui se distingua également dans les lettres, et publia des ouvrages en prose et en vers.

Herreng, Jurisconsulte distingué (1).

Et enfin François Patou, Avocat, Conseiller pensionnaire de l'État des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, membre de la Charité générale de Lille, auteur du Commentaire sur les Coutumes de la ville de Lille, et qui a occupé une si grande place dans le Barreau de Lille, au siècle dernier (3 volumes in-f°, Lille, 1788).

Notre travail serait incomplet si nous n'arrachions à l'oubli les noms d'Avocats qui, de leur temps, à Lille et à Douai, jouirent d'une grande réputation, hélas! si vite oubliée. — C'est à une collection considérable faite par M^e^ Fiévet de Chaumont (2), Avocat à Lille avant la Révolution, de consultations exclusivement relatives à des instances engagées devant le Parlement, que nous devons les noms des Avocats les plus suivis et les plus occupés au XVIII^e^ siècle (3).

Au Parlement de Flandres :

Monnier de Richardin, Avocat, Recteur de l'Université de Douai, professeur de droit civil et canonique, qui a laissé 2 volumes manuscrits de mémoires des plus intéressants (4), Dat, Drouvain, Le Blanc, Brousse, Dupont, Savary, Deffosse, Piat-Houzé, Dhaubersart, Lefebvre, Deprès, Bonnaire, Briffaut, Vanackere, Houzé de l'Aulnoit, Le Roux de

(1) Règlement de MM. les Magistrats pour les procédures qui se font par devant eux en matière civile. Fait en conclave, la Loi assemblée, le 13 novembre 1710. Signé, Henri-Ignace Herreng, Procureur syndic de la Ville. V^ve^ Malte, imprimeur, rue Esquermoise. Lille, 1 vol. in-18.

(2) Fiévet de Chaumont, né à Lille vers 1750, mort vers 1810. Avocat, nommé le 26 juin 1800, Juge au Tribunal civil de Lille.

(3) Bibliothèque de Lille. Vente Fiévet de Chaumont.

(4) Ils appartiennent à M. de Warenghien, à Douai.

Digitized by Google

Bretagne, Fauvel, Pollet, Merlin, de Douai, qui, dès l'âge de 22 ans, fut appelé à collaborer au Répertoire de Jurisprudence de Guyot, refondit plus tard cet immense recueil. auquel il joignit ses questions de Droit, et qui fut, pendant 15 ans, comme Procureur général de la Cour de cassation, le plus habile interprète de la législation nouvelle.

Nous en oublions et des plus importants.

A Lille, nons pouvons citer les Lesaffre père et fils, Wartel dit la Plume d'or, Quecq, Fiévet de Chaumont, Waymel, Danel, Debayser, Fauvel qui fut député au Conseil des Cinq-Cents et Président du Tribunal civil de Lille, Lejosne de Lespierre, une des victimes de la Terreur et qui porta sa tête sur l'échafaud, Demasure, Demadre, Duriez. Debavay, Sacqueleu, La Garde, Wiart, etc.

Mais il faut nous hâter. Après avoir parlé de la profession d'Avocat dans le passé, qu'il nous soit permis, en terminant, d'en signaler les joies et les avantages dans le présent, De toutes les carrières auxquelles peut se vouer un jeune homme, il n'en est pas dans lesquelles il puisse plus facilement donner un libre essor à tous les instincts élevés de son âme. Étranger, s'il le veut, à toutes les agitations et à tous les déboires de la politique, il cultivera la science pour elle-même, afin d'agrandir chaque jour le cercle de ses connaissances ; n'écoutant, dans le choix de ses causes, que la voix de sa conscience, il luttera pour le triomphè du droit et de la justice, et chacun de ses succès sera pour son cœur une joie nouvelle.

Les fatigues de la prolession ne le décourageront jamais ; ainsi que le pratiquait d'Aguesseau, il se délassera d'un travail pénible pour une nouvelle étude (1), faisant succéder

(1) Il (l'avocat) se délasse de longs discours par de plus longs écrits, il ne fait que changer de travaux et de fatigue. J'ose dire qu'il est, dans son genre, ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques.

LA BRUYÈRE. *Caractères*, Chap. 15. *De la Chaire*.

Digitized by Google

au Droit l'histoire et les investigations dans le passé; à celles-ci la poésie et la culture des arts; il les aimera comme le plus noble délassement de l'esprit; s'il le peut, il luttera avec la nature, pour en reproduire l'aspect et la beauté, et dans cette lutte, toujours vaincu, il emportera comme consolation, le souvenir plein de charme des efforts accomplis vers l'éternel idéal de l'art. Sa vie sera exempte de tristesse et d'amertume; entouré des siens, bénissant l'auteur des miséricordes infinies, il verra sans émotion approcher l'heure de la séparation, et ses derniers moments ne seront pour lui que le soir d'un beau jour.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1890

Par M. Th. BARROIS, Secrétaire-Général.

Messieurs,

Suivant un usage anciennement établi, c'est au secrétaire-général qu'appartient l'honneur de dresser, en cette séance solennelle, une sorte d'inventaire des actes de la Société durant l'année qui vient de s'écouler. L'uniformité même du cadre qui lui est tracé interdit au rapporteur toute prétention académique; j'espère, en conséquence, que votre bienveillance me fera grâce de l'exorde classique, et ne s'offusquera point de me voir entrer de plain-pied dans le sujet.

Ainsi que d'habitude, les communications les plus nombreuses qui ont été faites à la Société sont relatives à l'histoire de notre vieille Flandre. Plusieurs de nos confrères, dont les noms vous sont bien connus, doués d'une sagacité surprenante, pourvus d'une patience qu'aucune tâche ne rebute, ont consacré leur temps et leur activité au dépouillement de nos riches archives, et en ont extrait, au prix d'un long et pénible labeur, des documents d'un

Digitized by Google

prix inestimable au point de vue de la reconstitution de notre histoire locale.

C'est ainsi que M. Finot a relevé dans les comptes de la recette générale des Pays-Bas la liste des nombreuses subventions accordées aux littérateurs et aux savants par les gouverneurs espagnols au XVII[e] siècle. A côté de noms restés complètement obscurs ou peu connus, que ce travail aura mis en lumière, il en apparaît d'autres qui ont jeté un certain éclat. Parmi les plus saillants, on peut citer ceux des professeurs et historiographes Juste Lipse, Pierre Dumont, Balthazar Moretus; de l'ingénieur Salomon de Caus; des géographes Chrétien Sgroten et Jean-Baptiste Vrientz; du mathématicien Michel Coignet, des érudits Aubert Le Mire, ou Mirœus, Jean-Jacques et Jules Chifflet, Antoine Sandérus; de l'orientaliste Joseph Abudacnus; du bibliographe Valérius Andréas, des peintres Raphaël Coxcie, Gisbrecht et Otto van Veen, François Pourbus, Denis von Alsloot, Michel de Bordeau, David Noveliers, Rubens, Snyders, Gaspard de Crayer, Pierre Snayers, Jacques van der Heyden, Lucas Achtschellinck; des sculpteurs Robert Nole, François et Jérôme du Quesnoy, Cornille van Mildert, Gabriel de Grupello; des architectes Henry Meerte, Jacques Francquart et Wenceslas Cobergher; du verrier Nicolas Mertens; des tapissiers Jean Breuckelincke, Jacques T'Seraerts, Catherine Van den Eynde, Jean Raës, Jean van der Goes, Gérard Bernard et Martin Reymbout; des musiciens Charles Caulier, Jean Tichon, Jacques de Saint-Luc, etc.

Cette seule énumération montre que, malgré la pénurie du Trésor des Pays-Bas, épuisé par l'entretien des troupes, les approvisionnements et les réparations des places fortes que nécessitaient les guerres incessantes du XVII[e] siècle,

Digitized by Google

les gouverneurs espagnols tinrent à honneur de ne pas laisser éteindre toute vie intellectuelle, toute haute culture dans les Pays-Bas. Ils continuèrent, dans les limites de leurs ressources, la tradition que leur avaient léguée leurs prédécesseurs dans le gouvernement de ces Provinces, l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, la reine Marie de Hongrie, Marguerite de Parme, et les archiducs Albert et Isabelle.

Dans un second travail, M. Finot nous a communiqué quelques faits relatifs à la bataille de Denain, qu'il a découverts en dépouillant les registres paroissiaux des baptêmes de cette ville. Le curé Pelletier, grâce à la précaution qu'il avait prise de consigner ainsi ses notes sur les registres en question, a sauvé de l'oubli le détail de quelques faits dont il avait été le témoin oculaire. Après s'être longuement lamenté sur le sac de son église et sur les dégâts commis tant dans sa paroisse que dans les villages voisins par les troupes anglaises et impériales, il fixe à onze heures du matin l'attaque principale du bourg de Denain et donne des détails curieux sur la capture de lord Abermale, qui fut fait prisonnier au plus fort de la déroute, lors du passage de l'Escaut, par un simple soldat. Tous ces renseignements sont d'un réel intérêt, parce qu'ils se rapportent à l'une des plus mémorables victoires des armées françaises.

Mgr Dehaisnes dont les belles recherches ont jeté tant de jour sur l'histoire de l'art en Flandre, n'est point resté inactif. Déjà, au cours de l'année dernière, après avoir établi que, suivant toute vraisemblance, l'auteur des remarquables peintures des volets du retable de St-Bertin était Simon Marmion, notre honoré confrère avait résumé devant la Société la première partie d'une publication qu'il méditait

Digitized by Google

sur la vie et les œuvres de cet artiste valenciennois du XV^e^ siècle. Mgr Dehaisnes a terminé cette année l'exposé de son travail, complet maintenant, et qui constituera le pendant de cette excellente biographie de Jean Bellegambe, dans laquelle l'auteur a si bien mis en lumière la haute valeur de l'œuvre artistique du célèbre peintre douaisien.

Depuis longtemps déjà, M. Leuridan s'occupe activement de réunir les matériaux d'une « Histoire du régime féodal dans la châtellenie de Lille »; il nous a donné lecture d'un extrait de ce travail, intitulé : Des formes juridiques de l'aliénation et de la transmission des biens au moyen-âge. L'érudit archiviste de la ville de Roubaix nous a montré comment, sous le droit coutumier, la propriété d'une chose ne passait d'une personne à une autre que par une tradition réelle ou feinte, et que l'on donnait à cette tradition une forme dramatique. C'est ainsi que dans la cession des terres, pour consacrer le droit du nouveau possesseur par un signe sensible, public et en même temps symbolique, on avait généralement adopté, comme représentation du bien et de ses produits, un rameau et un gazon qu'on mettait entre les mains de l'acquéreur, ou qu'on déposait publiquement et solennellement sur l'autel, si cet acquéreur était un établissement religieux.

Un autre symbole en usage dans nos contrées était le jet ou la remise du fétu. Dans la tradition fictive, le fétu était le signe du dévestissement ou de l'investissement. Jeter ou rompre le fétu, c'était déguerpir de la propriété, l'évacuer ; mettre le fétu en main de l'acheteur, c'était lui délivrer le bien.

Mais la délivrance feinte ou simulée de l'immeuble ne suffisait pas pour opérer le dessaisissement complet et le transport effectif de la propriété, il fallait de plus la sanction

Digitized by Google

d'un jugement et un ensemble de formes légales comprises sous l'appellation collective d'*œuvres de loi*, dans lesquelles étaient multipliées les clauses de garantie les plus curieuses.

M. Leuridan nous offre, par l'analyse d'une série d'actes du XII^e^ au XV^e^ siècle, des exemples de la plupart des formalités, des solennités et des pratiques parfois bizarres qui accompagnaient le transport de la propriété, des restrictions imposées dans l'intérêt des familles aux aliénations des fiefs, et en même temps des sûretés de toutes sortes données à l'acquéreur ; enfin, de l'obligation qui incombait au seigneur dominant de répondre de l'exécution des contrats.

C'est aussi de la châtellenie de Lille que nous a entretenus M. Van Hende, mais à une époque plus voisine de notre siècle. Répondant à une demande du Ministère, relative à l'état de toutes les provinces de France avant la Révolution, notre savant confrère a rédigé, avec la compétence indiscutée qu'il possède en cette matière, un minutieux travail de statistique sur la Ville et la Châtellenie de Lille en 1789. Les documents en ont été puisés aux archives départementales, communales et hospitalières, ou tirés de travaux authentiques et de publications officielles. La topographie, l'organisation municipale et provinciale, civile et ecclésiastique ; le système politique, militaire, judiciaire et financier de la Province ; l'état de l'instruction et des beaux-arts, celui de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ainsi que le tableau du fonctionnement de l'assistance publique permettent au lecteur des comparaisons intéressantes avec notre situation actuelle. Cet exposé minutieux se termine par un relevé comparatif des demandes formulées dans les cahiers respectifs des trois

Digitized by Google

ordres de la Ville et de la Châtellenie, par les membres de la noblesse, du clergé et du tiers-état.

C'est presque de cette Révolution, qui nous paraît si lointaine déjà, que date la fondation de notre Compagnie ; qu'il nous soit permis de le dire sans fausse modestie, la Société a le droit d'être fière de son passé, et, en dehors des services qu'elle a libéralement rendus à la Science, aux Lettres et aux Arts, l'imposante collection de ses Annales suffirait amplement à démontrer l'intensité toujours croissante de son activité intellectuelle. Que de noms glorieux à relever sur les listes successives de nos membres ! Pouvons-nous résister à l'orgueil de rappeler que Pasteur occupa ici-même le fauteuil de la présidence en 1857 ! Pareils titres séculaires de noblesse appelaient un historiographe, et cette tâche a tenté la plume érudite de M. Chon. Au moyen de documents très complets qui remontent à l'année 1860, patiemment recueillis et collationnés par M. de Norguet alors qu'il remplissait les fonctions de Secrétaire-général, notre honorable confrère a entrepris de retracer l'histoire de notre Société depuis son origine. Nous avons entendu, en séance, la lecture des premiers chapitres, comprenant une période qui s'arrête à la fin de l'Empire. Il appartenait à l'un de nos plus anciens confrères de rédiger cette espèce d'autobiographie de la Société ; M. Chon se propose de la continuer jusqu'à nos jours, à l'aide des matériaux déjà en sa possession, et aussi de ses souvenirs personnels qui remontent à 1842. On y trouvera le tableau fidèle des diverses phases de l'existence de la Société des Sciences de Lille sous les régimes successifs qu'elle a traversés pendant près d'un siècle, l'intéressante galerie des hommes qui l'ont illustrée ; l'auteur y joindra une analyse sommaire des travaux de ces savants et fera ressortir l'influence qu'ils ont exercée dans le monde scientifique et littéraire. Félicitons

Digitized by Google

donc notre honorable confrère d'avoir élevé ce monument de pieuse mémoire qui attestera que Lille, considérée jadis comme étant uniquement une cité industrielle et commerciale, aspirait depuis longtemps à devenir le centre intellectuel de notre vieille Flandre et à conquérir la prépondérance que des villes d'étude et de science justement fières, sous ce rapport, d'une antique prééminence, ne lui disputeront plus désormais.

M. Gustave NADAUD, le tendre et délicat poète dont les joyeuses chansons ont voltigé sur toutes les lèvres, a bien voulu honorer de sa présence une de nos réunions. Avec sa bonhomie railleuse, tempérée d'une pointe de mélancolique philosophie, avec son charme exquis, avec cet art de diction que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre, le chansonnier roubaisien nous a débité quelques-unes de ses meilleures pièces.

Dans la section des Sciences, les communications ont été moins nombreuses. Ne croyez pas cependant que nos confrères soient restés inactifs ; la raison de cette pauvreté apparente provient tout uniment de ce que la majorité d'entre eux font paraître leurs travaux dans des recueils spéciaux.

M. GOSSELET nous a montré plusieurs spécimens de silex trouvés à Quiévy, et a fait ressortir tout l'intérêt qui s'attache à cette découverte : c'est, en effet, la première fois qu'on rencontre un gisement de silex taillés de l'époque acheuléenne dans le département du Nord.

Il nous a lu aussi une Étude sur les travaux de Lory, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Continuant la série de ses recherches météorologiques, M. DAMIEN nous a donné le résumé des observations plu-

Digitized by Google

viométriques faites dans le département du Nord pendant l'année 1889.

Le même auteur nous a fait également part des expériences qu'il a entreprises sur les procédés de vérification des aréomètres à poids constant.

M. Faucher a communiqué à la Société un travail complet sur l'Inspection des fabriques et la réglementation industrielle en Angleterre et en Allemagne. Ce travail a été rédigé sur la demande de la section de statistique et d'administration du Congrès international des accidents du travail, tenu à Paris pendant l'Exposition universelle de 1889. Lors de la discussion intervenue sur la réglementation et l'inspection officielle des établissements industriels dans les différents pays, M. Faucher avait établi, avec l'entière approbation de la section, que tout établissement industriel non classé, ou n'occupant ni jeunes filles mineures ni enfants, échappe complètement aux lois et aux règlements, en sorte que l'action de l'Administration demeure nulle, par l'absence de toute inspection officielle, dans un grand nombre d'ateliers. Dans les cas même où cette inspection officielle existe et peut agir, son organisation est tellement insuffisante ou même défectueuse, ses pouvoirs tellement limités ou mal définis, que toute intervention efficace et utile lui est fatalement impossible.

M. Faucher avait conclu que la réglementation des établissements industriels en France est absolument insuffisante et qu'elle devrait être complètement remaniée, tendant surtout à devenir préventive de régressive qu'elle était. Avant toute réforme, il était intéressant d'établir, par une étude un peu complète, la supériorité, sur la réglementation française, de la réglementation imposée aux établissements industriels en Angleterre et en Allemagne. C'est ce

Digitized by Google

qu'a fait M. Faucher en s'appuyant sur les documents originaux anglais et allemands. Il est impossible de résumer cette étude qui suit pas à pas les progrès successifs de la réglementation dans les deux pays. Disons seulement qu'après une comparaison minutieuse, les préférences de M. Faucher penchent en faveur du système anglais qui semble devoir s'adapter facilement à nos mœurs et à notre état social. Dans notre industrielle cité, mieux que partout ailleurs, on comprendra qu'il y avait grand intérêt à étudier comment l'inspection des fabriques a pu devenir un élément considérable de prospérité dans ces deux grands pays de production, l'Angleterre et l'Allemagne, nos rivaux trop souvent victorieux sur la plupart des marchés de l'Europe et des contrées coloniales.

Vous trouverez certainement légitime, Messieurs, que nous fassions ici mention des œuvres exécutées par nos confrères de la section des Beaux-Arts Je vous rappellerai donc que cette année, au mois de juin, a été solennellement inaugurée la statue commémorative de la victoire d'Hondschoote, une des œuvres les plus importantes et les plus pures sorties de l'habile ciseau de notre sculpteur lillois, M. Darcq, qui comptait d'autre part, au Salon de Paris, quelques bustes fort remarqués.

La Société a reçu en outre, des membres titulaires dont les noms suivent, un certain nombre de travaux et de mémoires publiés en dehors de nos annales :

MM. Faucher : *Note sur un accident causé par l'inflammation subite d'un peigne en celluloïde.*

Folet : *Discours prononcé sur la tombe du Dr Louis Hallez.*

Gosselet : *Les Océans et les Mers.*

Digitized by Google

MM. Gruson : *Etude sur les moyens de franchir les chûtes des canaux, avec atlas de 28 planches (en collaboration avec M. Barbet).*

Quarré-Reybourbon : *La vie, les voyages et aventures de Gilbert de Lannoy, chevalier lillois, au XV^e siècle.*

— *Les miniatures et la reliure artistique du cartulaire de Marchiennes.*

— *Chatel-Guyon.*

Scrive (Auguste) : *Rapport sur le comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour* 1889.

Il me reste maintenant, Messieurs, à vous entretenir, suivant l'usage, des admissions, des mutations et des décès survenus dans notre personnel au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, et à vous signaler les récompenses et les honneurs dont nos confrères ont pu être l'objet. En ce qui concerne ce dernier point, ma tâche, je le regrette, sera trop vite remplie : M. Desrousseaux, notre populaire chansonnier lillois, a reçu les palmes académiques, M. Souillart a été nommé membre correspondant de la Société royale d'astronomie de Londres, grand honneur pour tous ceux qui savent combien ladite Société se montre peu prodigue de ce titre.

En outre, le rapporteur a été chargé, par le Ministère de l'Instruction publique, d'une mission scientifique en Palestine et en Syrie.

Trois mutations à signaler : celle de M. Violletте, doyen honoraire de la Faculté des Sciences qui, membre titulaire depuis 1858, vient d'être admis à l'honorariat, puis celles de MM. Renouard et Alfred Agache qui ont été nommés membres correspondants.

Digitized by Google

La Société a admis parmi ses membres cinq nouveaux titulaires : M. Henri Faure, membre des Commissions des Musées, dont la haute compétence artistique nous sera d'un précieux secours ; M. Scrive-Loyer, que ses connaissances pratiques en matière d'industries textiles désignaient comme remplaçant de M. Renouard ; M. Soubeiran, ingénieur des mines, le distingué directeur de l'Institut industriel ; puis enfin, il y a quelques jours à peine, deux artistes lillois que leur talent respectif et le mérite de leurs œuvres signalaient tout particulièrement au choix de la Société : M. Leroy, professeur de gravure aux Écoles académiques et M. Frédéric Lecocq, professeur d'harmonie au Conservatoire de Musique.

Nous sommes heureux de souhaiter publiquement la bienvenue à nos nouveaux confrères.

Nulle joie humaine, hélas ! n'est sans mélange, et c'est en vertu de cette inexorable loi que je me vois forcé, en ce jour de fête, d'évoquer de douloureux souvenirs. La mort a impitoyablement frappé dans nos rangs, et ses coups nous ont paru d'autant plus cruels qu'ils atteignaient, en particulier, deux de nos confrères en pleine vigueur d'âge et de talent, que la Société s'honorait à justre titre de compter parmi ses membres.

Il y a un an, à cette même place et dans des circonstances analogues, je souhaitais publiquement la bienvenue, au nom de la Société, à mon excellent maître Paul Martin, heureux de le voir prendre parmi nous la place qu'il méritait. Cette place, il devait l'occuper bien peu de temps ; le 11 mai, P. Martin était ravi à l'affection de sa famille et de ses amis, après quelques jours de maladie, alors que tout semblait lui promettre une longue et fertile carrière.

Virtuose hors de pair, professeur consciencieux, compositeur estimé, P. Martin avait voué sa vie au culte de la musique, et l'on peut dire que depuis 20 ans il était à la tête

Digitized by Google

du mouvement musical dans notre cité. Durant son trop court passage au milieu de nous, il sut s'attirer toutes les sympathies ; qu'il soit permis à un de ceux qui l'aimèrent le plus, sans doute parce qu'il le connaissait bien, de rendre a la mémoire de cet artiste intègre un dernier hommage d'affection et d'estime.

A quelques mois de là, un deuil non moins profond attristait à nouveau la Société : à peine âgé de 47 ans, le Professeur Louis Hallez succombait aux suites d'une longue maladie qui le minait lentement. Après de remarquables études médicales, au cours desquelles il conquit brillamment le titre si envié d'interne des hôpitaux de Paris, le Dr L. Hallez revint se fixer à Lille, et ne tarda point à occuper à l'École d'abord, puis à la Faculté de Médecine, le rang dont ses hautes qualités le rendaient digne.

Arrivé tout jeune à la chaire de clinique médicale, cette suprême ambition de la carrière professorale, L. Hallez s'y affirma aussitôt comme un clinicien de premier ordre. Son diagnostic sûr, sa vaste érudition, son talent d'exposition, le charme de sa parole, la limpidité enfin de sa diction simple et élégante, lui valurent, auprès des élèves, d'éclatants succès.

D'autre part, la courtoisie de ses relations, l'affabilité de son caractère appelaient invinciblement la sympathie, et il ne comptait que des amis ; j'en appelle à la foule douloureusement émue, qui se pressait autour de cette tombe prématurément ouverte ! La mort de L. Hallez a privé la Société d'un de ses membres les plus éminents, dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Notre liste nécrologique n'est point close hélas ! car il me reste encore à enregistrer deux décès parmi nos membres correspondants : celui de M. Ferdinand Mathias, Ingénieur

Digitized by Google

principal de la Traction au Chemin de fer du Nord, qui fut longtemps notre concitoyen, et celui de M. Deschamps de Pas, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, dont la haute compétence en numismatique était fort appréciée de tous les archéologues.

Je ne voudrais point, Messieurs, vous laisser sous cette triste impression. Notre légitime et sincère tribut de regrets payé à ceux qui sont noblement tombés sur le champ de bataille de la vie, jetons vers l'avenir un regard plein d'espérance. L'année dernière, dans son rapport sur le concours Wicar et sur les divers prix accordés dans les sections des Lettres et des Arts, notre sympathique confrère, M. Desrousseaux, vous exposait les efforts tentés par notre Compagnie, à l'effet d'établir dans la région du Nord une Association pour l'Encouragement des Arts, destinée à protéger directement, par l'acquisition de leurs œuvres, tous ceux qui, dans notre contrée, s'adonnent à l'art proprement dit ou aux industries artistiques. Le projet est maintenant en voie de réalisation; l'Association pourra fonctionner dès les premiers mois de 1891, car plusieurs centaines d'adhésions ont été déjà recueillies, et d'autres suivront nombreuses nous n'en doutons pas. Une fois de plus, la Société aura affirmé sa vitalité et prouvé quelle heureuse influence elle s'efforce d'exercer sur tout ce qui touche au développement intellectuel et artistique de notre chère cité.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA FONDATION KUHLMANN, LE CONCOURS WICAR

ET

LES PRIX DIVERS

(SECTIONS DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.)

Par M. Albert CAZENEUVE.

Messieurs,

En me chargeant de présenter dans la séance solennelle d'aujourd'hui, le rapport général sur les résultats des concours ouverts en 1890, notre Société m'a donné un témoignage d'excessive bienveillance dont je la remercie, mais que vous aurez certainement à regretter.

Aussi je vous demande la permission de réclamer tout d'abord votre indulgence et je compte que vous voudrez bien excuser l'insuffisance du rapporteur, en songeant aux mérites des lauréats dont je vais avoir l'honneur de vous énumérer les titres, en songeant également aux services qu'a rendus et que continue à rendre notre Compagnie, par la distribution annuelle de récompenses justement estimées.

Les récompenses attribuées en vertu de la fondation Kuhlmann et du concours Wicar étant les plus importantes,

Digitized by Google

c'est par elles tout naturellement que nous commencerons notre exposé, pour aborder ensuite l'examen des ouvrages présentés dans les divers concours et qui se divisent en trois groupes principaux : travaux scientifiques, travaux littéraires, travaux artistiques.

FONDATON KUHLMANN.

La généreuse pensée du donateur dont je suis tout particulièrement heureux de pouvoir rappeler ici le souvenir, a permis depuis huit ans à notre Société de récompenser dignement des travaux scientifiques de premier ordre.

La grande médaille d'or est réservée aux savants qui, par leur notoriété, par les titres exceptionnels qu'ils ont su conquérir, par l'importance toute spéciale de leurs œuvres ont droit à une place à part.

C'est ainsi qu'en 1885 elle était attribuée à M. Terquem, le père de notre ancien et regretté Président, pour ses remarquables recherches sur la géologie de la Moselle et sur les foraminifères; c'est ainsi qu'en 1887, elle était accordée à M. Olry, Ingénieur en chef des Mines et en 1888 à M. Zeiller, également Ingénieur en chef des mines, pour leurs magistrales études sur le bassin houiller du Nord de la France.

Cette année les travaux jugés dignes d'obtenir cette distinction, appartiennent à l'ordre des sciences mathématiques. Leur auteur est M. Paul Painlevé, chargé du cours de mécanique rationnelle à notre Faculté des Sciences et qui, dans une circonstance récente, a prouvé une fois de plus qu'un mathématicien distingué pouvait être aussi un fin lettré et un habile écrivain.

Les travaux de M. Painlevé se composent de dix-sept mémoires portant sur plusieurs questions générales de l'ana-

Digitized by Google

lyse : Théorie générale des fonctions, théorie des équations différentielles du premier ordre et des équations linéaires, théorie des transformations rationnelles des surfaces de Riemann ou des courbes algébriques, etc.

Il est impossible de donner une idée, même approximative, de ces différents mémoires, sans recourir à des formules trop abstraites et à des détails trop spéciaux, qui ne seraient guères à leur place dans une réunion comme celle-ci ; surtout lorsqu'un exposé aussi aride devrait être fait par un rapporteur aussi peu compétent.

Je me bornerai donc à vous citer le résumé du jugement porté par la commission chargée d'examiner ces mémoires. Cette commission était composée de MM. Souillart, Faucher et Demartres et voici comment concluent nos savants collègues :

« La belle thèse de M. Painlevé sur les lignes singulières des fonctions analytiques l'a révélé du premier coup comme un mathématicien de grand avenir, et lui a valu l'honneur d'être chargé, à 23 ans, du cours de mécanique rationnelle à la Faculté des sciences de Lille. Dans cet enseignement élevé et difficile, M. Painlevé a tenu les promesses de son brillant début ; ses collègues et ses élèves le considèrent comme un professeur d'une rare distinction. D'ailleurs, les exigences du devoir professionnel ne l'ont pas empêché de poursuivre, avec autant d'activité que de succès, ses travaux sur les équations différentielles. Il faut, pour aborder de pareilles questions, une science que la plupart n'acquièrent qu'au bout de longues années d'études, et pour en perfectionner la théorie, il faut une pénétration et un esprit d'invention qui n'appartiennent qu'à un petit nombre de privilégiés et qui font le véritable analyste. Ces qualités brillent à chaque page des mémoires de M. Painlevé. Les résultats obtenus ont fait faire un pas considérable à l'une

Digitized by Google

des théories les plus difficiles et les plus profondes de l'analyse actuelle. »

Cette appréciation, émanant de juges autorisés, montre quelle est la valeur considérable de l'œuvre de M. Painlevé qui, par son mérite exceptionnel, a su si rapidement arriver au premier rang et dont les titres viennent d'obtenir ces jours derniers une éclatante consécration. L'Académie des sciences lui a attribué le grand prix triennal des mathématiques.

En réservant aux travaux du jeune et savant professeur sa plus haute récompense de la fondation Kuhlmann, notre Société, vous le voyez, ne pouvait faire un meilleur choix et elle est heureuse de l'occasion qui s'est offerte à elle, cette année, de couronner une œuvre aussi importante et aussi remarquable. Au moment où elle décerne à M. PAINLEVÉ sa grande médaille d'or, elle applaudit, comme vous applaudirez vous-même, à la distinction si flatteuse qu'il vient d'obtenir à Paris.

M. Ladrière n'est pas un inconnu pour notre Société. En effet, dès 1880, il présentait à nos concours huit mémoires sur la géologie de la région de Bavai et il obtenait, en récompense de ses patientes recherches et de ses intéressants travaux, une grande médaille de vermeil.

Malgré les occupations absorbantes d'une école qu'il dirige, comme chacun sait, d'une façon remarquable, notre lauréat d'il y a dix ans, entraîné par un irrésistible penchant vers les sciences géologiques, a poursuivi avec une infatigable ardeur les études qu'il a entreprises dans cette voie, menant ainsi de front ses devoirs d'instituteur et ses investigations de savant, et trouvant le temps de satisfaire complètement à cette double tâche.

Après avoir étudié les terrains quaternaires des environs

Digitized by Google

de Lille, il a poussé plus loin ses observations. Dans deux mémoires récents il décrit, en détail, les terrains quaternaires de la région entre la Sambre et l'Escaut et compare, dans les vallées de l'Escaut, de la Sambre, de l'Oise, de la Somme et de la Seine, la composition et la distribution des couches de cette période la plus rapprochée de nous et pourtant une des moins bien connues.

Ce sont ces deux mémoires qui ont été soumis à la Société et dont je vais essayer de vous donner un très rapide aperçu.

Après avoir démontré que les dépôts quaternaires sont identiques dans les régions qu'il a étudiées (démonstration qui implique que ces dépôts ont été produits par des phénomènes généraux et non point par des causes ne pouvant exercer que des influences locales), M. Ladrière explique toutes les particularités qu'on observe dans la structure de ces couches en les comparant aux dépôts des fleuves et ses explications viennent à l'appui de la théorie qui tend à attribuer leur origine à des causes uniquement fluviatiles.

Contrairement à l'opinion généralement admise, en vertu de laquelle les dépôts quaternaires devraient être considérés comme d'autant plus récents qu'ils sont situés plus bas dans la vallée, les observations recueillies par le savant instituteur aboutissent à cette conclusion que le limon supérieur couvrant les plateaux descend presque jusqu'au fond des vallées.

Enfin l'étude que M. Ladrière a faite des endroits où l'on a trouvé des silex taillés, prouve que c'est uniquement dans l'assise inférieure et dans l'assise moyenne que se rencontrent les formes acheuléennes, tandis que l'assise supérieure est caractérisée par les formes dites moustériennes ; et cette constatation démontre le bien fondé de la classification adoptée par M. de. Mortillet.

Digitized by Google

Ces deux mémoires ont, au point de vue général, une importance scientifique considérable et ils présentent, au point de vue régional, un intérêt tout spécial puisque les terrains quaternaires recouvrent environ les neuf dixièmes de notre département.

A ce double titre ils étaient dignes d'obtenir une de nos plus hautes distinctions. Aussi tous ceux qui connaissent et estiment M. J. Ladrière applaudiront à la récompense que lui accorde cette année notre Société en lui décernant un prix de mille francs de la fondation Kuhlmann.

CONCOURS WICAR

La Société avait décidé d'affecter cette année le prix Wicar à la section des Lettres et, conformément aux rapports de ses commissions, elle a décerné deux grandes médailles d'or, l'une à M. Gauwain, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement au contentieux, professeur à l'Institut national agronomique, l'autre à M. Ernest Langlois, professeur à la Faculté des Lettres de Lille où il est chargé du cours de littérature Wallonne et Picarde.

Les ouvrages couronnés offrent un intérêt tout particulier tant par le choix des sujets que par la manière dont ils sont traités.

« La *Législation rurale* (tel est le titre du livre de M. Gauwain) comprend, dit l'auteur, l'étude des droits qui peuvent porter sur le sol, l'étude des droits qui peuvent s'établir de personne à personne, enfin l'étude des relations juridiques qui ne peuvent manquer de se former entre l'agriculteur et les différents organes de l'administration. »

Et c'est l'ensemble de ces dispositions disséminées dans les

Digitized by Google

codes ou au Bulletin des lois que notre lauréat s'est imposé la tâche de rechercher et de commenter.

Par ses études, par les fonctions qu'il remplit au Conseil d'État et à l'Institut agronomique, il était en excellente situation pour aborder un pareil sujet avec toute la compétence voulue.

Dans une très substantielle introduction il explique quelles sont les différentes sources de la législation rurale et il donne ensuite quelques renseignements historiques sur les tentatives faites depuis 1789, en vue d'arriver à codifier les lois intéressant spécialement l'agriculture, tentatives qui ont enfin abouti, après de longues années et de nombreuses vicissitudes, à un projet de code rural dont une partie a été votée par les deux Chambres et est déjà entrée en vigueur, dont une partie n'a été jusqu'à présent votée qu'au Sénat et dont la troisième est encore soumise aux délibérations du Conseil d'État.

Après avoir ainsi tracé les grandes lignes de son programme, M. Gauwain examine tout d'abord le droit de propriété, comment il s'acquiert et comment il se perd ; il étudie les avantages et les obligations qui en découlent, les restrictions apportées à son exercice aussi bien dans l'intérêt des voisins que dans l'intérêt public. les caractères et les conséquences de la co-propriété, de l'indivision ; de la mitoyenneté, les divers démembrements du droit de propriété, usufruit, usage, servitude.

Puis il traite des droits personnels, c'est-à-dire de ceux qui consistent dans un service dû par une ou plusieurs personnes à une ou plusieurs autres, et il débute par un exposé des règles générales relatives à la formation et aux effets des contrats pour arriver ensuite à une étude séparée des principaux contrats ruraux, (vente, échange, louage, prêt, etc.) des particularités qu'ils présentent, des formes

Digitized by Google

qu'ils doivent revêtir, des conséquences qu'ils produisent, des effets résultant des quasi-contrats, des délits et des quasi-délits.

Après avoir établi quelle est ainsi la situation respective des débiteurs et des créanciers, il étudie les divers modes de preuves, les différentes espèces de saisie, les garanties personnelles ou réelles, et les états modifiant la capacité des personnes. Enfin, (et c'est pas là qu'il termine son premier volume) il explique d'une façon claire et rapide le fonctionnement des tribunaux civils et criminels depuis la justice de paix jusqu'à la cour de cassation.

Les relations pouvant exister entre l'agriculteur et l'administration, au sujet des actes se rattachant à la vie rurale, feront l'objet d'un second volume qui paraîtra ultérieurement.

L'énumération aride, que nous venons de faire, des principales matières traitées dans le premier volume, donne une idée, bien affaiblie, de l'importance de l'œuvre, mais suffisante toutefois pour permettre d'apprécier que cette première partie forme déjà par elle-même un ensemble complet dans lequel les divers sujets sont exposés avec érudition et méthode.

Ce livre est appelé à rendre aux agriculteurs les plus signalés services, car c'est la première fois que se rencontrent, condensées dans un même ouvrage et sous une forme aussi raisonnée et aussi claire, les dispositions de la législation civile ou commerciale intéressant spécialement l'agriculture. Mais là n'est pas son seul mérite. Ce livre est plus qu'un simple manuel ; c'est un véritable traité de législation agricole que les jurisconsultes étudieront également avec intérêt et profit, car l'auteur ne s'est pas borné à donner une sèche nomenclature des règles essentielles, il s'est attaché en même temps à rechercher leur raison d'être, à en expliquer les causes et les effets.

Digitized by Google

Au double point de vue théorique et pratique, le travail de M. Gauwain est, à tous égards, digne d'éloge.

Aussi la Société, convaincue de la valeur très réelle et de l'incontestable utilité de cet ouvrage, heureuse de rendre un légitime hommage à l'œuvre très remarquable d'un de nos compatriotes, a-t-elle accordé à M. P. Gauwain une grande médaille d'or Wicar.

Le *Couronnement de Louis* « présente, malgré ses défauts, dit M. Langlois, un réel mérite littéraire qui, joint à l'importance historique et à la valeur linguistique du poème, en fait un des plus intéressants ouvrages de l'ancienne poésie française. »

Comme toutes les productions de cette période reculée, la chanson de geste qui a fait l'objet des savantes et patientes études de M. Langlois est une compilation de nombreux poèmes originairement distincts et ensuite plus ou moins complètement fusionnés entre eux par les jongleurs, scribes ou remanieurs. Il existe actuellement de cette chanson huit manuscrits appartenant à trois dialectes différents de la langue romane : deux sont à l'étranger, l'un à Milan, l'autre à Londres et six en France, un à Boulogne-sur-Mer et les cinq autres à Paris.

M. Langlois s'est attaché à reconstituer, avec autant d'exactitude que possible, le texte original et il vient de publier le texte ainsi recomposé (2689 vers) en l'accompagnant des variantes empruntées aux manuscrits de chacun des trois groupes et en le faisant suivre du texte d'un des manuscrits de Paris qui diffère notablement des autres. Il y a ajouté un vocabulaire renfermant tous les mots de la version originale afin de faciliter la lecture et surtout de contribuer à l'histoire des mots. Enfin, il a donné également une table alphabétique de tous les noms des personnes

Digitized by Google

et de lieux cités dans l'ouvrage et ce n'est pas là une besogne aisée, car, au milieu des transformations subies par ces divers poèmes, bien des faits historiques ont été confondus, bien des personnages distincts ont été, grâce à certaines similitudes de noms ou de situations identifiés en un seul. C'est ainsi que dans le couronnement de Louis, Louis le Débonnaire, Louis d'Outremer, son fils Lothaire et, suivant M. Langlois, Louis II, empereur et d'autres encore peut-être ne font qu'un seul et même roi : Louis fils de Charles. Il en est de même pour d'autres personnage du poème.

Dans son introduction, notre lauréat étudie a fond et séparément chacune des cinq parties de la chanson et, parmi les anachronismes et les confusions qui y abondent, il met en lumière et coordonne les éléments historiques dont les sujets divers ont servi à former la trame de cette composition, afin d'arriver à reconstituer, au moins approximativement, la version originale.

Mais cette première partie de la tâche terminée, il restait encore à retrouver les formes grammaticales usitées par l'auteur et pour cela il fallait savoir dans quel dialecte et à quelle époque écrivait le Trouvère. Malgré les difficultés multiples et considérables qu'il y avait à chercher la solution d'un pareil problème, M. Langlois n'a pas hésité à l'aborder de front et, par une savante et consciencieuse étude des assonances et de la mesure des mots, en fournissant à l'appui un nombre considérable de preuves de détail et d'exemples, l'érudit professeur parvient à établir que le couronnement de Louis n'appartient ni au dialecte anglo-normand, ni aux régions du Nord-Est de la France, mais qu'il a été rédigé dans l'Ile de France plutôt à l'Est qu'à l'Ouest, par un Français, dans les premières années du XII^{e} siècle, au plus tard vers 1130.

Digitized by Google

Telle est cette œuvre capitale qui témoigne de la vaste érudition, de la puissance d'analyse et de la sage ingéniosité de son auteur, lequel vient de publier également un autre travail important, sous le titre : Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI[e] siècle. Ce volume in-4°, de 347 pages, renferme les indications les plus complètes et les plus précises non seulement sur ces manuscrits, mais encore sur les ouvrages dans lesquels ces manuscrits ont été mentionnés, étudiés ou reproduits.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, d'insister devant vous sur la très grande valeur philologique, historique et littéraire que présentent de tels travaux. Le Couronnement de Louis vient d'obtenir le prix Lagrange à l'Institut. Vous comprenez que c'est une vive satisfaction, pour une Société comme la nôtre, que de pouvoir, en récompensant des œuvres de ce mérite, montrer l'estime qu'elle a pour leur auteur et vous ratifierez, j'en suis sûr, la décision par laquelle elle accorde à M. Ernest Langlois une grande médaille d'or Wicar.

PRIX DIVERS.

Sciences. Parmi les questions que la Société avait mises cette année au concours dans la section des Sciences figuraient les deux suivantes :

Description géologique d'un des cantons du département.

Etude d'un des terrains sédimentaires du Nord de la France.

M. Cayeux y a répondu en présentant quatre mémoires publiés par la Société Géologique du Nord en 1889 et 1890.

La description d'un des cantons d'Avesnes forme une brochure très complète de 50 pages, accompagnée d'une

Digitized by Google

planche. Après un examen général des terrains que l'on rencontre dans le canton, l'auteur envisage chaque commune séparément, fournit sur chacune d'elles les indications les plus précises et consigne avec soin toutes les observations qu'il peut y avoir intérêt à noter au point de vue géologique.

Il est superflu d'insister sur l'utilité que présentent de pareilles études. Les descriptions de quelques cantons ont déjà été publiées. Celle du canton d'Avesnes-Nord, que vient de donner M. Cayeux, est un travail très remarquable et, en félicitant le lauréat d'avoir aussi bien répondu à son appel, notre Société espère que l'exemple qu'il a ainsi donné, trouvera des imitateurs pour d'autres parties de notre territoire.

M. Cayeux a consacré ses trois autres mémoires à une très consciencieuse étude de la craie grise dans les environs de Lille et dans le Cambrésis. Il décrit avec soin cette assise peu observée jusqu'à présent, malgré l'importance qu'elle présente, puisqu'on y rencontre la pierre blanche du Nord et le phosphate de chaux ; il en fait connaître la faune d'une façon détaillée ; il a pu constater que la surface supérieure de cette craie grise forme plusieurs ondulations sur la feuille de Cambrai, et qu'il y existe cinq plis saillants, dont trois parallèles et deux perpendiculaires à l'axe de l'Artois ; il démontre que ces plis ont déterminé la direction des cours d'eau, confirmant ainsi, pour le Cambrésis, l'affirmation de notre confrère M. Barrois pour le Wealt en Angleterre, à savoir que la vallée préexiste à la rivière.

Les mémoires dont nous venons de donner une analyse sommaire sont dignes d'être classés en très bon rang parmi les travaux les plus considérables qui aient été faits depuis longtemps sur la géologie de notre région, et la Société accorde à M. Cayeux une grande médaille d'or.

Lettres. Les ouvrages ayant concouru dans la section littéraire se divisent en trois catégories : Histoire, Poésie, Linguistique.

Digitized by Google

Histoire. Quatre mémoires ont été examinés. Trois ont dû être écartés parce que, tout en présentant un certain intérêt et en témoignant de la bonne volonté et des recherches de leurs auteurs, ils n'avaient pas été traités conformément à la véritable méthode historique. Avec quelques correction, avec un agencement mieux établi, avec une, mention plus précise des documents invoqués à l'appui, ces travaux pourront, sans doute, être utilement soumis à nos prochains concours.

Le quatrième mémoire est intitulé : *La Flandre wallonne* études historiques. L'auteur a déjà obtenu l'an dernier une mention honorable avec médaille de bronze pour ses *Notes et recherches sur les premiers temps de l'histoire de Lille*. On retrouve dans le mémoire de cette année les mêmes qualités et les mêmes points faibles que dans l'étude précédente : même forme soignée, mêmes aperçus ingénieux, mais aussi, mêmes hypothèses parfois hasardées, mêmes déductions forcées.

Les principaux chapitres sont consacrés à la délimitation des territoires ménapiens et morins à l'époque romaine, au territoire de la châtellenie de Lille avant le X^e^ siècle, à l'état physique de la Flandre avant le IX^e^ siècle, etc. Ces divers sujets sont exposés avec talent et finesse tout en présentant certaines conclusions plus ou moins sujettes à contestation sur des points qui ont divisé et divisent encore les savants. Notre Société n'avait pas à prendre parti dans le débat ; aussi, ce n'est qu'en faisant des réserves sur le fond même du mémoire, mais en considérant l'érudition dont fait preuve l'auteur, le charme du style, la clarté d'exposition, qu'elle accorde à M. Chamonin une médaille d'argent.

Poésie. Depuis assez longtemps, à part quelques rares exceptions, le concours de poésie n'attire que peu de concur-

Digitized by Google

rents, et cette fois encore il en est de même ; deux poetes seulement se sont mis utilement sur les rangs et en l'un d'eux nous saluons avec plaisir un de nos lauréats de l'an dernier.

Vous n'avez pas oublié ces *Etudes antiques* qui valurent à MM. Houbron et Daniaux une médaille d'or et dans lesquelles, sous un texte français à la forme harmonieuse et correcte, les traducteurs s'étaient appliqués, avec succès, à faire revivre le génie particulier des textes grecs et latins.

Aujourd'hui c'est encore une traduction que M. Daniaux nous a envoyée, mais il s'agit d'une œuvre absolument différente. Laissant là les anciens, il s'adresse à un moderne qui, par l'acuité et la complexité de ses impressions, par la nature tout à la fois sentimentale et ironique de son talent, par les tendances à l'analyse et au pessimisme vers lesquelles son esprit se trouvait, par suite, tout naturellement porté, a exercé sur la littérature de son époque une influence dont on suit encore aisément la trace chez les auteurs contemporains.

Parmi les œuvres de Henri Heine, il en est une qui n'est pas sans doute des plus connues mais qui, certes, n'en est pas moins des plus attrayantes, c'est *le Retour*. Ce recueil est la réunion de pièces détachées dans lesquelles le poète, revenant à Hambourg après plusieurs années d'absence et retrouvant mariée, mère de famille, absorbée par le milieu bourgeois dans lequel elle vivait, la cousine qui avait été l'objet de ses amours d'enfance et de jeunesse, exhale, dans des vers empreints d'une sceptique tristesse, sa mélancolie et ses désillusions. M. Daniaux a su très bien rendre le charme tout spécial de ces poésies dont nous citerons seulement les deux dernières strophes qui résument les impressions qu'a éprouvées l'auteur et

Digitized by Google

permettent d'apprécier en même temps le mérite du traducteur :

Où donc est la bien aimée
Que tu chantais l'autre jour
Quand ton âme consumée
Flambait d'un magique amour ?
Hélas ! ma lèvre est bien close ;
Mon cœur est froid, triste et sourd ;
Ce livre est l'urne où repose
La cendre de mon amour.

Dans les traductions qu'il a faites des textes grecs, latins ou allemands, M. Daniaux montre quelle est la souplesse de son talent et quelle est son habileté de versification. Il se trouve ainsi préparé par d'instructifs efforts et de sérieuses études à donner à son tour des productions originales appelées sans doute à être accueillies avec la même faveur que ses premiers travaux.

En attendant qu'elle ait l'occasion d'applaudir, bientôt il faut l'espérer, des œuvres d'une inspiration entièrement personnelle, la Société accorde à M. J. Daniaux, pour la traduction qu'il a présentée cette année du retour de Henri Heine, un rappel de la médaille d'or qu'il a précédemment obtenue.

Le second ouvrage, jugé également digne d'une récompense, est un manuscrit composé d'un grand nombre de pièces détachées que l'auteur réunit sous le nom de *Confidences*. Dans ce recueil, qui trahit évidemment quelque inexpérience, on découvre parfois d'heureuses aspirations poétiques et une certaine verve. Telles qu'elles sont, et en dépit de leurs imperfections, ces confidences ne manquent ni de charme ni d'intérêt. On sent qu'après un pareil début, l'écrivain, plus habitué à diriger sa pensée et à l'exprimer, plus maître, par conséquent, de lui-même et plus en pos-

Digitized by Google

session de son art, peut, s'il veut s'en donner la peine, arriver à une maturité plus grande, à un épanouissement plus complet de son talent. La Société a estimé que ce premier essai méritait de sérieux encouragements et elle décerne à M. J. PARENT, de Roubaix, une médaille d'argent.

La Société a reçu un mémoire manuscrit de 58 feuillets intitulé : *Etude phonétique et grammaticale* du flamand parlé à Bailleul (Nord) ou dans les environs.

L'ouvrage se divise en deux parties à peu près égales : Phonétique, — Morphologie. Toutefois la partie consacrée à la phonétique n'a sans doute pas toute l'importance voulue, car si la morphologie d'une langue sans littérature n'exige pas de longs développements, puisqu'elle ne peut différer que par un petit nombre de traits de l'idiome cultivé dont elle dérive, par contre, la phonétique d'un patois fournit matière à une foule d'observations minutieuses. Sous ce rapport, la méthode de recherche, de comparaison et d'exposition laisse peut-être un peu à désirer, mais ces quelques lacunes pourraient être facilement comblées, et l'auteur, qui possède à fond le sujet qu'il traite, ne manquera certainement pas d'y remédier lorsqu'il fera imprimer son manuscrit.

Un linguiste distingué qui, pendant son séjour à Lille, fit partie de notre Société, et qui, depuis sa nomination à la Sorbonne, est devenu membre correspondant, M. Henry, a résumé, dans les termes suivants, son opinion sur ce mémoire : « Plusieurs de ces observations sont précieuses et très claires ; beaucoup d'autres pourront le devenir quand l'auteur les aura refondues et rédigées sous une forme plus accessible et plus complète ; ce qui est inappréciable, ce sont les spécimens de patois bailleulois avec

Digitized by Google

traduction en flamand, traduction en français et annotations linguistiques. Les taches que j'ai signalées pourraient être aisément effacées et la conscience avec laquelle l'auteur a composé son œuvre me donne la conviction qu'il s'y emploiera de son mieux. »

Une opinion ainsi formulée par un juge aussi compétent indique quelle est la très réelle valeur de cet ouvrage et suffit à prouver, sans qu'il soit besoin d'entrer dans de plus longs détails, combien il est digne d'une récompense. L'auteur a déjà produit des travaux très remarqués sur les Flamands de France, et il est de plus un peintre distingué dont les tableaux sont appréciés à juste titre. La Société accorde donc une distinction parfaitement méritée en décernant à M. l'abbé CARNEL, aumônier à l'Hôpital-Militaire de Lille, une grande médaille d'or.

Beaux-Arts. Les travaux soumis cette année à la Société, en vue de concourir dans la section des Beaux-arts, comprenaient des aquarelles de M. Ghesquier, des photographies de M. Leprêtre, des dessins de M. Quertinier fils, des porcelaines peintes de M^lle^ Divoor, des œuvres musicales de M. Quef..

Aquarelles. M. Ghesquier, ancien pensionnaire Wicar, Professeur de dessin géométrique à notre Académie de peinture, est en même temps un aquarelliste très distingué, possédant à fond toutes les difficultés manuelles de cet art gracieux et délicat, et joignant à la dextérité et à l'assurance indispensables une grande fraîcheur de tons. Les dix-huit aquarelles qu'il a présentées reproduisent toutes des vues prises dans notre région. Il s'en suit naturellement que les effets sont peu variés et que ces compositions offrent une certaine uniformité, mais elles sont loin d'être dépourvues d'intérêt,

Digitized by Google

car, outre le mérite de l'exécution, elles ont l'avantage de bien fixer des souvenirs locaux précieux parfois à conserver.

La Société décerne à M. D. Ghesquier une médaille de vermeil.

Photographie. L'album de M. Leprêtre renferme 91 photographies de monuments et maisons de la ville de Lille antérieurs au XIX^e^ siècle. C'est un recueil très intéressant et très utile au point de vue historique et archéologique, car il permet une certaine reconstitution du passé plus complète et plus précise, et, comme les enfants aiment à se représenter leur mère au temps de sa jeunesse, de même les fils de Lille moderne aiment à voir leur ville natale renaître, en quelque sorte, sous leurs yeux, telle qu'elle fut jadis avec son cachet particulier et ses allures d'autrefois.

M. E. Leprêtre a déjà obtenu précédemment une grande médaille d'argent pour des travaux analogues ; les photographies de cette année, tout en présentant une certaine monotonie dans les effets de lumière, attestent cependant les progrès qu'il a réalisés dans la technique de son art et la Société lui accorde le rappel de la médaille d'argent.

Dessins. Dans les dessins de M. Quertinier fils, nous retrouvons encore des monuments de la région : l'ancien beffroi de Valenciennes et la tour de Saint-Amand, d'après les lithographies de Prignet, et la vieille halle échevinale de Lille, d'après la gravure reproduite dans les Promenades lilloises de M. Chon.

M. Quertinier a fait preuve dans ces reproductions d'une habileté et d'une fermeté qui indiquent une très réelle aptitude. Il est le fils d'un de nos lauréats de l'an dernier et il suit avec succès les enseignements de son père. Ses productions témoignent d'un artiste consciencieux qui saura

Digitized by Google

acquérir une bonne et légitime réputation. Aussi la Société accorde-t-elle à M. QUERTINIER fils une médaille d'argent.

Peinture sur porcelaine.

Mlle Jeanne Divoor a présenté deux porcelaines peintes : une assiette et un porte-bouquet. La décoration en est faite avec goût, d'après de bons principes, et, en examinant ces deux objets, on y rencontre des qualités qui font pressentir un talent aimable et recherché. Les premiers efforts de Mlle DIVOOR méritent, à juste titre, d'être encouragés et la Société lui décerne une mention honorable avec médaille de bronze.

Musique.

M. C. Quef est un jeune débutant qui, à peine sorti de la classe d'harmonie du Conservatoire de Lille, a été admis d'emblée à suivre les cours de composition musicale de M. Guiraud, au Conservatoire de Paris. Les diverses œuvres de M. C. Quef ne sont pas, bien entendu, sans présenter quelques parties faibles, mais l'ensemble dénote chez notre jeune auteur une certaine originalité, un véritable tempérament musical et de solides connaissances techniques. La Société a confiance en M. QUEF ; il tiendra à honneur de justifier les très sérieuses espérances que font naître aujourd'hui ses premiers débuts et en attendant, dans un avenir prochain, l'occasion de lui décerner de plus hautes récompenses, elle lui accorde, une mention honorable avec médaille de bronze.

Œuvre pie Wicar.

J'ai terminé, Messieurs, l'examen de nos divers concours, mais il me reste encore à vous signaler les envois qu'ont fait, cette année, les titulaires des bourses fondées par le chevalier Wicar, en vue de faciliter le séjour à Rome d'artistes lillois.

En 1887, après avoir subi d'une manière satisfaisante les

Digitized by Google

épreuves, imposées par le programme, pour la collation de ces bourses, deux de nos jeunes concitoyens, un peintre, M. Maurice Ramart, et un sculpteur, M. Georges Pelgrim, sont partis pour Rome.

Depuis cette époque, il vous a été rendu compte, tous les ans, des travaux, qu'aux termes du règlement sur les bourses Wicar, nos deux pensionnaires devaient successivement envoyer.

L'envoi que M. Ramart avait à faire cette année aurait dû comprendre deux copies, l'une peinte, l'autre dessinée, d'après les grands maîtres et plusieurs dessins de petite dimension.

L'envoi de M. Pelgrim devait se composer d'une tête d'expression en bas-relief, de sa composition, et de quelques copies d'ornements.

Malheureusement ces deux envois sont incomplets : il manque à l'un les petits dessins, à l'autre les copies d'ornements, et la Commission, chargée de juger les œuvres, a constaté avec regret la lacune existant cette année et qui, nous l'espérons, ne se reproduira plus dans les envois ultérieurs.

En choisissant comme modèle pour sa copie de peinture le célèbre tableau de Véronèse : *la Sainte Famille,* M. Ramart a fait preuve d'un goût artistique louable. La reproduction qu'il en donne rend d'une façon heureuse cette merveille de composition et de couleur, et la copie de notre jeune peintre pourra figurer honorablement dans nos musées.

Il a fait également preuve du même bon goût en empruntant le sujet de sa copie de dessin à l'*Incendie du Bourg,* une des plus fameuses parmi les admirables fresques de Raphaël qui ornent le Vatican, mais le dessin ne rend qu'incomplètement l'inspiration de l'original et laisse quelque peu à désirer au point de vue de la correction.

Digitized by Google

Le bas-relief de M. Pelgrim représente une jeune fille, vue de profil, les cheveux tombant sur l'épaule, la tête tournée vers le ciel dans une attitude d'invocation, le corps recouvert d'une robe légère dont les plis sont disposés avec habileté. Une intention délicate et un arrangement bien compris ont présidé à cette composition qui forme un ensemble gracieux et élégant, malgré certaines négligences de détail semblant révéler chez l'auteur la tendance à tourner plutôt qu'à aborder de front une difficulté.

Avant de terminer leurs quatre ans de séjour à Rome, MM. Ramart et Pelgrim s'efforceront, nous n'en doutons pas, de mettre le temps à profit et auront à cœur de perfectionner leur éducation artistique par l'étude des merveilleux chefs-d'œuvre qu'ils ont sous les yeux, afin de pouvoir ensuite marquer dignement leur place au milieu des artistes lillois.

Je n'ai pu, à mon grand regret, vous donner ici, Messieurs, qu'un compte rendu très incomplet que j'aurais voulu, aussi bien pour moi que pour vous, rendre plus court. Mais, en dépit des lacunes et des faiblesses du rapport, vous n'en demeurerez pas moins convaincus, j'espère, que notre Société, vieille par l'époque déjà lointaine de sa fondation, vieille aussi par les titres qu'elle a su depuis longtemps conquérir, reste cependant toujours jeune par son dévouement à la Science, par l'amour des Lettres, par le culte des Arts; elle s'intéresse à tout ce qui, de près ou de loin, tend à développer les progrès intellectuels, matériels et moraux; elle puise dans l'accomplissement consciencieux de sa tâche une ardeur sans cesse renaissante et elle est de celles, il me semble, dont on peut à juste titre dire avec l'auteur latin : *Vires acquirit eundo.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU

ET SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

(FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ)

Par M. Ed. VAN HENDE.

Une mission agréable à remplir est celle de présenter un rapport qui intéresse et honore personnellement la plus grande partie des auditeurs.

Au sein de cette belle et sympathique Assemblée, le Rapporteur se présente avec confiance devant des patrons, des maîtres, des parents et des amis, venus pour acclamer l'appel de modestes et méritants travailleurs parvenus à l'un des plus beaux jours de leur existence.

Ici l'honneur est partagé entre les assistants et les lauréats, parce que chacun voit s'affirmer publiquement la persévérance de bons rapports réciproques, nés du contact d'une autorité bienveillante et d'une soumission dévouée. Le mérite mutuel éclate dans l'ardeur des sollicitations adressées à la Société des Sciences, et la joie commune est inspirée par la proclamation des récompenses dont le nombre limité rehausse la valeur.

Digitized by Google

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

C'est la première fois que va trouver sa pleine exécution la fondation de Carlos Delattre-Parnot, et déjà le généreux donateur, dont le bienfait nous est acquis, a disparu de ce monde. Une suprême certitude adoucit cependant nos légitimes regrets. Avant de fermer les yeux à la lumière, notre concitoyen a reçu l'assurance que, selon ses intentions, la Société chercherait à récompenser un genre de mérite distinct de celui des serviteurs à gages ou salariés.

Dans cette œuvre nouvelle, le dévouement spontané ayant inspiré un acte éclatant, peut entrer en ligne de compte avec le dévouement et l'abnégation d'une vie de travail et de privations, néanmoins consacrée au soulagement des délaissés et des infirmes.

La Commission des récompenses a pensé que la haute moralité dont fait preuve l'existence d'une simple ouvrière, employée depuis 33 ans chez MM. Ph. Vrau et Cie, répond pleinement aux conditions de ce programme. Héloïse Thuilliez, aujourd'hui âgée de 50 ans, a toujours été le modèle des filles, des sœurs et des ouvrières.

Soutenue par un courage qui n'a jamais faibli, Héloïse a fidèlement rempli sa tâche à l'atelier et s'est dévouée pour ses deux frères et sa sœur jusqu'à ce qu'ils puissent gagner eux-mêmes leur vie. Depuis leur mariage, elle est restée, aux dépens de sa propre santé, seule chargée de faire vivre sa vieille mère. Celle-ci, âgée de 78 ans, s'est éteinte il y a quelques mois, bénissant sa fille qui lui avait rendu la vieillesse si douce malgré sa pauvreté.

La Société décerne le prix Carlos Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de trois cent quarante francs,

A Mlle Héloïse THUILLIEZ, ouvrière depuis 33 ans chez MM. Vrau et Cie.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS

De l'Industrie et de la Famille.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Désiré DESTAILLEURS, lauréat de 1874, depuis 65 ans chez M. Laroche-Delattre, à Lille.

Marie VANHUFFEL, lauréate de 1878, depuis 50 ans chez MM. Lefebvre-Horrent frères, à Lille.

Pierre DELBERGHE, lauréat de 1879, depuis 45 ans chez M. Gaspard Desurmont fils aîné, à Tourcoing.

François HESPEL, lauréat de 1879, depuis 62 ans chez M. Harding-Cocker fils, à Lille.

Cette année encore nous avons le plaisir d'enregistrer plusieurs nouvelles fondations : une, perpétuelle, de M. Ernest-Henri Loyer, filateur de coton à Lille, qui prend rang parmi les fondations de MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Catel-Béghin, Crespel et Descamps-Veuve Crespel et fils, Ernest Descamps, Mme Jules de Vicq de Montdhiver, MM. Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, Scrive-Loyer, Scrive-Wallaert et la Société Watrelot-Delespaul, de Lille; Lauwick et Gallant, de Comines; L. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille; Tiberghien frères, de Tourcoing; une, temporaire, de M. Toulemonde-Destombe, fabricant de tissus à Roubaix, qui prend rang parmi les fondations de MM. le Dr Cazeneuve, Harding-Cocker, de Lille; Motte-Cordonnier, d'Armentières; L. Catteau-Hassebroucq, de Comines; Henry Bossut, C. et J. Pollet, la famille Requillart-Screpel, de Roubaix; Duvillier-Motte et fils, de Tourcoing.

Digitized by Google

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.

Parmi les candidats présentés au suffrage de la Société, la Commission des récompenses en a distingué un qui, dans sa profession de sculpteur-modeleur, a rendu, pendant plus de 31 ans, de réels services à son patron, M. Heyde, et a, simultanément, comme musicien, largement contribué à l'éclat et au maintien de l'importante Société des Orphéonistes Lillois.

M. Charles VANTIEGHEM, membre de cette Société depuis 1859, en a été nommé répétiteur en 1867 et sous-directeur en 1879. La direction ayant été vacante cinq fois depuis 1882, il en a chaque fois rempli l'intérim avec un dévouement méritoire. La reconnaissance des artistes envers leur camarade a fait penser à la Société des Sciences que M. Vantieghem mérite à double titre de fixer son attention. Elle lui décerne la grande médaille de vermeil.

La diversité d'emplois des chefs de service dans la maison L. Danel, permet au patron d'en désigner chaque année de bien méritants. M. JULES CATEL, chef du bureau des commandes, attaché à l'imprimerie depuis 37 ans, occupe avec distinction ce poste important, et la Société lui décerne la grande médaille d'honneur.

Elle la décerne également à

Louis PINET, comptable, depuis 33 ans chez MM. Paul Dubrule et Cie, à Tourcoing.

Certains travailleurs savent, par leur intelligence, mériter et occuper dignement des emplois qui les élèvent au-dessus des bons ouvriers et leur permettent de contribuer largement à la bonne tenue et à la prospérité de l'établissement. A ce titre, les contremaîtres suivants sont désignés pour recevoir la grande médaille d'argent.

Séraphin FLOUQUET, contremaître, depuis 52 ans chez M. Gustave Barrois-Brame, fabricant de sucre, à Marquillies.

Digitized by Google

Désiré WATRELOT, contremaître, depuis 51 ans chez M. Watrelot-Delespaul, à Lille.

Pierre QUINT, aide-contremaître, depuis 44 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

Jean-Baptiste DUBRUL, maître-valet, depuis 37 ans dans la brasserie de M. Emile Vandame, à Lille.

François DELHAYE, contre-maître, depuis 36 ans chez M. Ernest-Henri Loyer, à Lille.

Après l'incendie de la filature de coton de M. Ernest Loyer, Delhaye a rendu à son patron les plus signalés services pour la reconstitution de son matériel.

Cyriaque GROUZET, surveillant, depuis 36 ans chez MM. Lesaffre et Bonduelle, à Marquette-lez-Lille.

Floribon BEUTARD, l'un des protes de l'imprimerie L. Danel, à Lille, depuis 36 ans dans cet établissement.

Charles AGACHE, chef ourdisseur, depuis 35 ans chez M. Amand Harinkouck, à Roubaix.

M. Harinkouck signale un acte inusité et méritoire de ce brave père de famille. En 1870, quand les banquiers refusèrent toute négociation des valeurs sur Paris assiégé, le patron se vit dans la dure nécessité de payer la façon de ses ouvriers, 50 pour 100 en espèces et 50 pour 100 en un bon ; Charles Agache et quelques-uns de ses camarades proposèrent à M. Harinkouck de lui prêter leurs petites économies pour lui permettre de conserver tous ses ouvriers.

Sidonie MANNIEZ, contre-dame, depuis 33 ans chez M. A. Gagedois, à Don.

La conduite exemplaire et les rares qualités de Sidonie lui ont valu l'estime de ses patrons et de tout le personnel de l'établissement.

Florentin POTIER, chef magasinier, depuis 31 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

La grande médaille d'argent est aussi accordée à :

Désiré BUISINE, jardinier, depuis 42 ans dans la famille de M. Célestin Cordonnier, brasseur, à Haubourdin.

Le dévouement de Buisine est inaltérable ; son honorabilité et sa

Digitized by Google

politesse lui ont attiré l'estime et la considération de tous ses concitoyens.

Charles HIDOUX, cocher, depuis 35 ans chez M. Anatole de Norguet, à Lille.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

Agents industriels.

Héloïse MÉNARD, veuve Billiaux, trieuse, depuis 53 ans à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

Achille DROULEZ, compositeur d'imprimerie, depuis 47 ans chez M. J. Lefort, à Lille.

César BATEAU, homme de peine, depuis 46 ans chez M. Albert Cocheteux, à Templeuve.

Jean-Baptiste WAUQUIER, raffineur de sucre, depuis 44 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

Henri BÈVRE, magasinier, depuis 44 ans chez M. Fauchille-Delanoy, à Lille.

Hortense DELEFORTRIE, chef d'atelier, depuis 44 ans au tissage de Marquette, chez M. J. Scrive et fils.

Aimé DELGOFE, fileur, depuis 43 ans chez MM. Crespel et Descamps, à Lille.

Pierre BRUTIN, ouvrier boulanger, depuis 44 ans chez M^me^ veuve Puvion, à Willems.

Louis DELRUE, rubanier, depuis 42 ans, chez MM. Lauwick frères et H. Gallant, à Comines.

Césarine DELHAYE, lingère, depuis 42 ans chez M^me^ Godart-Pruvot, maison Godderickx, à Lille.

Louis PAREIN, charron, depuis 42 ans chez M. Alexandre Delecourt, à La Chapelle-d'Armentières

Jules DEHAENE, rubanier, depuis 41 ans chez MM. Lauwick frères et H. Gallant, à Comines.

Digitized by Google

Pierre LECOQ, ouvrier stéréotypeur, depuis 40 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Les qualités et le mérite de ces divers lauréats dont la plupart ont vu plusieurs générations de patrons, sont trop bien attestés par la longue durée de leurs services pour qu'il soit nécessaire d'insister sur leur éloge.

Remy VAILLANT, couvreur, depuis 38 ans chez M. Wanaverbecq, à Lille.

Henri DELESALLE, homme de confiance, depuis 37 ans chez M. J. Scrive et fils, au tissage de Marquette.

Désiré HULEUX, perceur, depuis 37 ans chez M. Harding-Cocker fils, à Lille.

Coralie ZÉRINGER, giletière, depuis 36 ans chez M. Méplond jeune à Lille.

Coralie est la fille de feu Henri Zéringer, médaillé lui-même par la Société des Sciences pour une honorable carrière de cinquante années dans la même maison.

Jean BUSSON, scieur à la mécanique, depuis 35 ans chez MM. Platel frères, à Lille.

Hippolyte DELANNAY, menuisier, depuis 35 ans chez M. Louis Estin, à Marcq-en-Barœul.

Stéphanie DESTOMBES, repasseuse, depuis 35 ans chez M^me^ Pruvost, à Lille.

Constant HOMOBON, cordonnier, depuis 34 ans chez M. Caby, à Lille.

Émile BAILLŒUL, maçon, depuis 34 ans chez M. A. Ecrohart, à Lille.

Charles VANDAELE, imprimeur, depuis 33 ans, chez M. Laroche-Delatire, à Lille.

Désiré LEROCH, calandreur, depuis 32 ans, chez M. Victor Bernot, à Canteleu.

Sincèrement attaché à son patron, Leroch a refusé, en 1872, un salaire supérieur que lui offrait, pour l'attirer, un concurrent de la maison.

Henri DURIEZ, manœuvre, depuis 31 ans, dans la fonderie de M. S. Chéron, à Roubaix.

Digitized by Google

Duriez, qui a élevé dix enfants dont deux ont été appelés sous les drapeaux, a toujours donné à son patron des preuves du plus entier dévouement.

Pierre DUNA, commissionnaire, depuis 32 ans, dans les établissements Kuhlmann, à Loos.

Ce brave octogénaire n'a pas été seulement un excellent ouvrier. En 1885, alors qu'il avait 76 ans, il a recueilli cinq orphelins, enfants d'une de ses filles ; trois d'entre eux sont encore à sa charge.

Joseph NYS, carton, depuis 31 ans, dans la teinturerie C. Stalars et fils, à Lille.

Nys, devenu l'homme de confiance de la maison, est estimé et aimé de toute une importante clientèle qui le regarde comme le doyen des cartons teinturiers de Lille.

Hommes et femmes de confiance.

Catherine THOBOIS, la doyenne d'âge et de service des lauréats de cette année, femme de confiance, depuis 67 ans, chez M. A. Jonglez de Ligne, à Lille.

On peut faire remonter à plus d'un siècle le dévouement héréditaire des Thobois pour la famille de Ligne. En 1793, le père de Catherine âgée aujourd'hui de 84 ans, n'a pas craint de monter dans la charrette qui devait conduire à Paris son maître, M. de Ligne d'Haubersart, arrêté à Liévin comme suspect.

Flore VERMEULEN, domestique, depuis 52 ans, chez M. Ch. Jeanson, à Armentières.

Aussi désintéressée que méritante, Flore, après avoir passé deux mois au chevet de sa maîtresse malade, a refusé formellement une augmentation de gages parfaitement justifiée.

Louis SEGARD, domestique, depuis 41 ans, dans la famille Didry-Bodin, à Tourcoing.

Modèle de travail, de bonne conduite et de dévouement, Louis Segard a reçu, de ses patrons, des témoignages aussi flatteurs que mérités.

Jean-Baptiste PIPART, premier cocher, depuis 39 ans, chez M. Mazure-Mazure, à Roubaix.

Digitized by Google

Pipart joint actuellement à ses travaux journaliers, l'emploi de veilleur de nuit, poste de confiance qui lui a été accordé en raison de sa vigilance et de son dévouement.

Aimée DELANNOY, fille de confiance, depuis 39 ans, chez Mlle Hortense Lehoucq, à Roubaix.

Toujours fidèle et dévouée, cette fille a donné ses soins à toute la famille de ses maîtres, et s'est montrée une providence pour ses proches, jusqu'à la mort de sa mère.

Florine CASTELAIN, fille de confiance, depuis 37 ans, chez Mme veuve Houzet, à Marcq-en-Barœul.

Pendant une longue maladie de Mme Houzet, Florine a su à la fois servir de mère à deux enfants en bas-âge, et prendre la gestion d'un commerce de grains et d'épiceries dont elle faisait les achats et réglait les comptes et factures.

Julie BONDUELLE, fille de confiance, depuis 36 ans, dans la famille Destombes, à Roubaix.

Dévouement apprécié par toute la famille dont elle partage les joies et les douleurs.

Pauline MARESCHAEL, fille de confiance, depuis 35 ans, chez Mme veuve Louis Basquin, à Lille.

Les excellents services de Pauline l'ont rendue chère à ses maîtres et lui ont conquis les sympathies de leurs parents et amis témoins de sa belle conduite.

Sylvie DELEVOYE, domestique, depuis 34 ans, chez M. Flipo-Boyaval fils, à Tourcoing.

Adélaïde DERVEAUX, fille de confiance, depuis 31 ans, chez Mme veuve Cateaux-Duvivier, à Roubaix.

Douce et patiente fille qui a élevé les enfants de deux générations et passé de longues nuits au chevet de malades qui ne voulaient qu'elle pour les veiller.

Veuve LELIÈVRE, concierge, depuis 31 ans, cour Busquet.

L'Administration entière du Bureau de bienfaisance rend hommage aux qualités exceptionnelles de Mme Lelièvre.

Digitized by Google

Victoire DESPINOY, fille de confiance, depuis 30 ans, chez M. Crouan, à Lille.

Le père de Victoire, resté veuf avec deux fillettes, épousa la sœur de sa femme dont il eut quatorze enfants. Après sa mort et celle de tous les enfants de la seconde lignée, cette excellente fille, tout en prodiguant, pendant quatre années, les soins les plus dévoués à l'ancienne cuisinière de la maison Crouan, atteinte d'infirmités graves, fut, avec sa sœur, la providence de sa belle-mère à qui elle assura une paisible vieillesse, exempte de tout besoin.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

FONDATIONS VIOLETTE ET PARNOT

ET SUR LE

CONCOURS DES CHAUFFEURS

par M. E. CORNUT.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Le lauréat choisi pour obtenir la prime Violette de cent vingt-cinq francs est :

Mme veuve THÉRY-PECQUEUX, mère de sept enfants.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs à :

Florentin LECLERCQ, chauffeur, depuis 38 ans chez M. Agache fils (Société anonyme de Pérenchies).

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

La moyenne des élèves a été de 98 alors qu'elle n'était que de 95 l'an dernier.

16 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 10 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points, au moins, 20 étant le maximum.

25 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 14 ont été admis, 11 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 14, nombre minimum fixé pour l'admission.

Ces résultats montrent l'utilité du cours, et la Commission est heureuse de signaler une fois de plus le zèle et le dévouement du professeur M. Lefèvre.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Émile SIX, né le 16 juin 1870, à Auchy-lez-La Bassée (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
2. Lucien DEBEY, né le 25 octobre 1873, à Loon, employé chez M. Paul Le Blan, filateur à Lille.
3. Charles VERHERBRUGGEN, né le 2 décembre 1849 à Saint-Nicolas (Belgique), employé chez MM. Dejaegher frères et sœur, cartonniers à Lille.

---

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences ; Soubeiran, ingénieur des mines, membre de la Société des Sciences ; Rochart, constructeur ; Bère, ingénieur des tabacs ; Beaudet, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille ; Chapuy, ingénieur des mines ; Lefèvre, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

4. Jules SOREZ, né le 10 mai 1855, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
5. Juste DUVET, né le 4 mars 1872, à Lille, employé chez MM. Meunier et Cie, constructeurs à Fives-Lille.
6. Louis PRUVOST, né le 23 janvier 1871, à Bailleul, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
7. Edmond FLAMENT, né le 22 mai 1865 à Lille, employé chez M. Paul Gaillet, constructeur à La Madeleine.
8. Victor DEFAUX, né le 14 mai 1872, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
9. François MONFRANCE, né le 2 avril 1862, à Lezennes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord à Hellemmes.
10. Désiré FLAMENT, né le 10 avril 1851, à Lille, employé chez MM. Scrive frères, fabricants de fils à Lille.

Certificat de Chauffeur-Conducteur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Désiré MARESCAUX, né le 2 mars 1873, à Loos, employé chez M^me^ veuve Desquiens, mécanicien, à Haubourdin.
2. Charles NOEL, né le 4 juin 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
3. Louis BURLET, né le 21 décembre 1853, à Ciney (Belgique), employé chez MM. Jean et Peyrusson, constructeurs à Lille.
4. Jean-Baptiste DARRAS, né le 24 mars 1859, à Ronchin, employé chez M. L. Fontaine, constructeur à La Madeleine.
5. Albert TAVERNIER, né le 7 juillet 1873, à Lille, employé chez M. S. Walker et Cie, constructeurs à Lille.
6. Arthur BONPAIN, né le 22 novembre 1860, à Cambrai, employé chez MM. Ed. Van de Weghe et Cie, filateurs à Fives-Lille.
7. Anatole BERNARD, né le 11 septembre 1864, à Lille, employé chez MM. Merveille frères, filateurs à Thumesnil.
8. Triphon VINCKIER, né le 7 décembre 1865, à Lille, employé chez MM. Courmont frères, fabricants de tissus à Lille.

Digitized by Google

9. Clément CAPELLE, né le 4 janvier 1871, à Lille, employé chez M. Rousseau, serrurier à Lille.
10. Gaston SÉGARD, né le 4 mai 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
11. Charles VANHOOREBECKE, né le 27 mars 1873, à Lille, employé chez M. Valdelièvre, fondeur à Lille.
12. Alexandre HUJEUX, né le 7 mars 1858, à Lille, employé chez M. Poullier-Longhaye, filateur à Lille.
13. Alexandre IRELAND, né le 11 janvier 1872 à Houplines, employé chez MM. S. Walker et Cie, constructeurs à Lille.
14. Gustave ARRYN, né le 17 janvier 1871, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs classés les cinq premiers à la suite du concours les récompenses suivantes :

Émile SIX, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Lucien DEBEY, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Charles VERHERBRUGGEN, une médaille de bronze.

Jules SOREZ, une médaille de bronze.

Juste DUVET, une médaille de bronze.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 27 Décembre 1891.

DISCOURS

de M. le Dr WANNEBROUCQ, Président de la Société.

MESSIEURS,

L'honneur qui m'est dévolu de prendre, devant vous, la parole au nom de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, me touche plus profondément que les mots ne sauraient le dire ; et je tiens à en remercier publiquement mes collègues à la bienveillance de qui j'en suis uniquement redevable.

Si flatteuse, pourtant, que soit cette prérogative, elle n'a pas laissé de me causer quelque embarras.

Les louables traditions de notre Compagnie veulent, en effet, que son président traite, dans cette solennité, d'un

Digitized by Google

sujet ressortissant à l'ordre habituel de ses travaux et de ses occupations. C'est donc de médecine que je dois vous parler. Mais quel thème choisir parmi ceux qui s'offrent en foule ? Malgré le goût, bien naturel, d'ailleurs, de la plupart des personnes du monde pour les questions relatives à l'entretien de la santé, il m'a paru que ce serait faire œuvre inopportune que de m'attacher à l'étude didactique de quelque point de science pure : un fauteuil de président, me suis-je dit, n'est pas une chaire magistrale.

Dans ma perplexité, je me suis souvenu, qu'à une date déjà bien éloignée, ma qualité de nouveau venu parmi les professeurs de l'École de Médecine de Lille m'ayant imposé l'obligation de prononcer un discours de rentrée, j'y recherchai **comment on devient médecin**. Maintenant, que par un long et actif exercice de la profession médicale, j'ai pu l'envisager sous toutes ses faces et en apprécier la valeur, j'ai cru que je ne serais pas taxé d'incompétence, si j'essayais d'en décrire les attraits et les rigueurs, les satisfactions et les déboires. J'ai pensé que ce serait, de ma part, accomplir une sorte de devoir filial, que d'en faire ressortir l'importance, et de mettre en relief les services qu'elle rend aux particuliers comme à la chose publique, à l'humanité, en un mot.

Le rôle du médecin dans la société, tel est donc le modeste programme que je me propose de développer, m'estimant heureux si je n'encours pas le reproche d'avoir trop préjugé de votre gracieuse attention.

La mission sociale du médecin est considérable. Elle le met en rapport avec ses concitoyens, à toutes les périodes de leur existence ; lui donne accès dans l'intimité des foyers ; l'oblige, dans l'intérêt même de ceux qui ont recours à ses conseils, à scruter leur âme aussi bien que leur corps ; en fait un témoin et un juge de leurs habitudes bonnes ou mauvaises, de leurs vertus comme de leurs passions. Elle lui donne voix au chapitre dans les résolutions concernant

Digitized by Google

l'éducation physique des enfants, la direction de leurs études et le choix de leur carrière. Elle lui fournit la trop fréquente occasion de peser d'un grand poids dans les déterminations relatives aux mariages. Elle le met, parfois, en telle situation que, de son savoir et de son tact, peut dépendre le bonheur ou le malheur des unions. Elle le constitue, au cours de maladies graves, l'arbitre presque souverain du sort des patients. Elle lui procure, en certains cas, l'heureuse chance de sauver, par une intervention hardie et décisive, les jours d'un enfant, d'une épouse, d'un père, et elle en fait, alors, la providence de la famille.

Dans un autre ordre d'idées, le médecin n'est pas moins utile à la cité ou au pays. Personne n'a, plus que lui, qualité pour traiter les questions d'hygiène publique qui surgissent, à tout instant, et qui ont une importance capitale au double point de vue de l'état sanitaire et de la prospérité des nations. Médecin légiste, il devient l'auxiliaire éclairé de la justice, dans une foule de cas où, sans le secours de ses lumières, l'innocence ou la culpabilité d'un accusé resterait indécise. De son jugement sur les facultés mentales d'un de ses semblables peut dépendre la liberté ou l'internement de ce dernier.

Sans aller plus loin, on voit combien le rôle du médecin vis-à-vis des individus et du public est étendu et varié. Il est, on peut le dire, un des rouages maîtres dans le fonctionnement de l'organisme social.

Mais tout d'abord, cette haute situation dans la hiérarchie professionnelle est-elle justifiée par les capacités scientifiques et techniques comme par la valeur morale de ceux qui l'occupent? Ceux-ci sont-ils suffisamment préparés à porter le poids des responsabilités dont ils ont charge et sont-ils, d'autre part, dignes des droits et privilèges que la loi leur confère? Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative et les preuves ne feront pas défaut.

L'aspirant au doctorat a dû, avant de franchir le seuil des

Digitized by Google

facultés ou écoles, justifier par la production d'un double diplome de bachelier, d'une instruction classique complète, première garantie d'aptitudes natives et de préparation à une plus haute culture intellectuelle.

Introduit dans l'école, il est soumis, durant cinq ou six années, au minimum, à une scolarité dont les programmes sont si touffus, qu'on n'en considère pas l'ensemble sans un certain effroi.

Une première année est consacrée, tout entière, à la révision des sciences physiques et naturelles orientées, autant que possible, vers leurs applications à la médecine. Ces sciences en sont les auxiliaires indispensables et, sans leur secours, il serait impossible de comprendre la plupart des lois qui régissent l'organisme humain.

Mais voici venir d'autres études plus étroitement liées à l'éducation médicale.

C'est d'abord, l'anatomie humaine, c'est-à-dire, la science de la composition et de la structure du corps de l'homme, depuis les premiers linéaments de sa formation jusqu'à l'apogée de son développement et l'extrême limite de sa décrépitude, depuis ses formes extérieures les plus apparentes jusqu'à la plus profonde intimité de ses organes, depuis les éléments primordiaux que le microscope seul peut révéler, jusqu'aux tissus et appareils les plus complexes.

Le cadre de l'anatomie est tellement vaste qu'il a fallu le scinder en plusieurs compartiments dont chacun comporte une science distincte : anatomie descriptive, anatomie topographique, anatomie des tissus ou histologie, anatomie d'évolution ou embryogénie, sans compter l'anatomie comparée et la tératologie.

Il a fallu de longs siècles pour amener nos connaissances anatomiques au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui ; mais l'œuvre est, à présent, si achevée, qu'il reste à peine quelques points de détail sur lesquels la lumière ne soit pas encore complètement faite.

Digitized by Google

Elle est la pierre angulaire qui soutient l'édifice médical et il n'est pas d'efforts, pas de pénibles labeurs auxquels les élèves ne doivent s'astreindre, pour se l'approprier aussi largement que possible.

Toutefois, l'étude de notre organisme serait chose vaine, si l'on ne connaissait la raison d'être et les attributs de chacune de ses parties constituantes. C'est à la physiologie de nous en instruire. Cette science a pour objet de nous montrer, dans leur activité, tous nos organes et appareils. Elle recherche la part contributive de chacun d'eux dans ses rapports avec les milieux intérieur et ambiant, ainsi que le concours qu'ils se prêtent mutuellement, pour l'entretien de la vie tant de l'individu que de l'espèce. Elle nous enseigne comment s'accomplissent toutes nos fonctions, les plus infimes comme les plus nobles, depuis celles qu'on peut appeler végétatives jusqu'aux fonctions suprêmes et directrices, c'est-à-dire celles des facultés affectives et de l'idéation.

Les phénomènes de la vie ne pouvant s'étudier que sur l'être vivant c'est, dans notre état de civilisation, exclusivement aux animaux que le physiologiste a recours. Il choisit, à cet effet, ceux dont le plan organique se rapproche le plus du nôtre, ceux qui sont suffisamment maniables, ceux aussi dont la valeur vénale est accessible à des savants de profession. Les chiens, les lapins, les cochons d'Inde, les souris et les grenouilles sont les plus communes victimes de ces sacrifices à la science. Les vivisections qui se pratiquent dans nos laboratoires ont été souvent le sujet de vives récriminations de la part de quelques philanthropes à rebours dont les écrits et les discours habilement dramatisés ont pu, à certains moments, émouvoir l'opinion publique ; car il est parfois plus facile d'exciter la commisération envers les bêtes qu'à l'égard des hommes. On exigerait volontiers pour les animaux, non seulement de la douceur et de bons traitements, mais encore de la tendresse et de l'intimité. Ce

Digitized by Google

sont nos frères inférieurs, s'écrie-t-on. Voilà une parenté bien proche et bien inattendue. Des frères! Il faudra bien au moins qu'on admette, ainsi que le demandait récemment un spirituel écrivain, qu'ils ne sont pas du même lit.

Il y a, en ce bas monde, d'inéluctables fatalités, et une pitié excessive est incompatible avec l'ordre naturel. Beaucoup d'animaux se nourrissent les uns des autres, ne suivant, en cette affaire de première nécessité, d'autres règles que leurs instincts et la loi du plus fort. Les hommes mangent la chair de ceux qu'ils trouvent à leur convenance, et ne leur montrent, quand ils y trouvent profit ou plaisir, aucune espèce d'égards. La plupart, même chez les peuples les plus civilisés, n'ont qu'un médiocre souci de la vie de leurs semblables quand il y va de leurs intérêts ou de ce qu'ils croient être leur honneur. Les nations enfin, pour des causes souvent futiles, se ruent les unes sur les autres, en des carnages périodiques où meurent, en quelques journées, plus de braves gens que ne feront périr de lapins, d'ici la fin du siècle, tous les physiologistes du globe!

Ne prêtons donc pas une oreille trop attentive à des doléances plus sentimentales que réfléchies.

Au point de vue des études médicales proprement dites, l'anatomie et la physiologie ne sont encore que des sciences préliminaires. C'est à la connaissance des maladies et de leur traitement que les étudiants doivent consacrer le plus de temps et de soins. Ils y sont initiés dans de nombreux cours théoriques, mais particulièrement dans les hôpitaux. C'est dans ces asiles de la souffrance qu'ils peuvent voir combien le spectacle du patient vaincu par le mal et couché dans son lit diffère du tableau morbide idéalisé en quelque sorte, qu'on leur a décrit ou qu'ils ont trouvé dans les auteurs. La recherche des symptômes apparents ou cachés, la méthode à y apporter, les moyens nombreux d'investigation à mettre en œuvre, la mise en jeu simultanée de tous

Digitized by Google

les sens, comme de toutes les facultés intellectuelles et même morales, constituent un art difficile que l'exercice réitéré seul peut développer et que l'on n'acquiert que par la fréquentation assidue des cliniques. Dans ce but, les élèves ont à leur disposition des services de médecine et de chirurgie générales, de maladies des enfants, de maladies des yeux, de maladies cutanées, d'affections mentales, d'obstétrique, de gynécologie, en attendant d'autres subdivisions qui s'imposeront certainement dans l'avenir.

L'hôpital est donc un puissant foyer d'instruction en ce qui concerne la morbidité somatique, mais c'est en même temps une grande école de psychologie. A côté de specimens de dégradation intellectuelle, de perversité innée et irréductible, d'immoralités et de vices révoltants, d'envie et de haine contre toutes les supériorités, on y rencontre les esprits les plus ouverts, les natures les plus droites, les sentiments les plus élevés, l'abnégation la plus entière. Presque dès ses débuts scolaires, le médecin est donc mis en situation d'étudier l'homme, non dans les attitudes conventionnelles que lui donne la vie sociale, mais dans sa nudité morale, avec toutes ses énergies et toutes ses faiblesses, avec ses sublimes beautés et ses monstrueuses hideurs.

Les premiers moments de cette éducation hospitalière sont pénibles. Le commençant est désorienté ; tout lui est un sujet d'étonnement et d'embarras ; il a conscience de son insuffisance en face de la complexité de sa tâche et de tant d'énigmes à déchiffrer.

Les difficultés scientifiques ne sont cependant pas les seules contre lesquelles il faille lutter. Il y a maintes répugnances à vaincre, des besognes rebutantes à accomplir avec résignation, des révoltes des sens à dompter. Ne faut-il pas encore émousser l'impressionnabilité naturelle, s'aguerrir aux troublantes émotions que donnent, à presque tous les débutants, les grands délabrements traumatiques, la vue du

Digitized by Google

sang, les mutilations pratiquées en vue du salut des malades et tant d'autres spectacles inaccoutumés, étranges ou douloureux.

Ce rude apprentissage ménage d'autres épreuves encore. Les salles d'hôpital ont leurs dangers. Malgré les impérieuses prescriptions hygiéniques de la science moderne, elles sont loin d'en offrir la réalisation, même dans de grands centres comme le nôtre. Leur atmosphère est chargée d'effluves méphitiques, de principes infectieux de toute nature, car toutes les maladies, même les plus contagieuses, s'y donnent rendez-vous dans une promiscuité déplorable. Toutes ces conditions malfaisantes peuvent devenir funestes : le devoir commande de les braver. Aucun de nos jeunes gens ne se dérobe à ses obligations; souvent même ils vont témérairement au devant du péril; et il n'est pas d'année où quelques-uns d'entre eux ne succombent, victimes de leur zèle pour la science et de leur dévouement à l'humanité.

Parallèlement à cette instruction clinique, les étudiants doivent encore se livrer à la culture de diverses autres branches des sciences médicales : anatomie pathologique, hygiène, médecine légale, thérapeutique, matière médicale et pharmacologie, spécialités diverses, sans compter les travaux pratiques de toute espèce.

Et pourtant, si absorbantes et si continues que soient leurs occupations, ils ne vivent pas en ascètes; ils ne se détournent pas du mouvement du monde et y apportent, au contraire, pour la plupart, beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Quelques censeurs austères trouveront, peut-être, qu'ils ne fréquentent pas assez assidûment les sentiers de la vertu. Le reproche paraît fondé, mais, en dehors de l'honorable assistance qui veut bien m'écouter, sont-ils nombreux les rigoristes impeccables qui pourraient, légitimement, leur jeter la première pierre? On leur est indulgent comme il faut l'être à la jeunesse. On

Digitized by Google

leur pardonne quelques écarts en faveur de leurs fortes qualités, car leur âme est généreuse ; ils ont le sentiment profond de la solidarité humaine et surtout, ils portent, indestructibles dans le cœur, l'amour du foyer et le culte de la patrie.

La scolarité médicale est enfin terminée ! Les examens probatoires ont été subis d'une manière satisfaisante. La thèse inaugurale a été menée à bonne fin et soutenue avec succès. L'impétrant a reçu, avec les éloges de ses juges, l'exequatur doctoral ; il possède le titre et le diplôme qui ouvrent la carrière où il a placé le but de ses aspirations.

Après avoir consacré quelques semaines aux joies de la famille et de l'amitié, après avoir reçu, de toutes parts, des félicitations, des encouragements et des promesses, il faut prendre un parti et agir. La vie militante attend sa nouvelle recrue et souvent, hélas ! sa victime prédestinée.

Le choix d'une résidence s'impose à bref délai et devient l'objet d'enquêtes multipliées et de nombreuses tergiversations. C'est la grande ville qui sollicite presque toutes les ambitions. A moins qu'il ne se trouve dans le pays un poste exceptionnellement avantageux, que l'on n'ait à y recueillir la clientèle paternelle, que l'on n'y soit attiré par un mobile tout spécial, on déserte les petites bourgades et surtout le village, pour aller grossir, dans les villes populeuses, le nombre déjà grand des praticiens.

De là vient que beaucoup de communes de France manquent de médecins. Les statistiques relèvent pour tout le territoire environ 15,000 praticiens, dont 12,000 docteurs et 3,000 officiers de santé. Avec une bonne répartition, le nombre serait presque suffisant, mais il n'en est malheureusement pas ainsi et s'il y a pléthore dans certains centres, il y a pénurie dans bien des régions.

Cet éloignement pour la médecine rurale, même de la part de ceux qui sont nés au milieu de nos paysans, n'est pas trop malaisé à comprendre. Après avoir passé cinq ou

Digitized by Google

six années ou davantage encore, dans une grande ville; après y avoir nourri son intelligence des productions les plus substantielles et les plus raffinées de l'esprit humain, au contact de camarades instruits, frottés de science et de littérature, il est dur d'aller végéter, à l'ombre d'un clocher perdu, dans un milieu étroit où les besoins intellectuels ne recevront que de médiocres satisfactions, où il faudra, presque à coup sûr, renoncer aux relations aimables de la société, où l'on se heurtera, chaque jour, contre une épaisse ignorance, contre la méfiance invétérée des uns et la critique incurable des autres, contre des préjugés immuables, contre l'abominable engeance des sorciers et des rebouteurs. Et puis, quel âpre labeur! Quelles fatigues accablantes! Quel surmenage sans merci! Pour y suffire, il faut aux médecins de campagne une santé à toute épreuve, un corps robuste sur lequel les intempéries des saisons n'aient pas de prise. Il leur faut aussi un grand savoir qui leur permette de répondre, dans leur isolement, à toutes les nécessités de la profession; et avec cela des visées modestes et un état d'âme auquel bien des gens ne sauraient prétendre. Après en avoir vu beaucoup à l'œuvre, appréciant, comme ils le méritent, leur talent, leur vaillance, leur abnégation, je les admire et je les honore.

Qu'il s'agisse de médecine urbaine ou rurale, le praticien doit posséder un ensemble de qualités naturelles ou acquises, sans lesquelles il ne saurait remplir, son ministère avec tout le profit désirable pour ceux qui lui accordent leur confiance. Les nombreux moyens d'investigation que la science moderne met à notre disposition, les diverses méthodes d'examen que nous sommes appelés à utiliser auprès des malades et qui exigent l'intégrité parfaite de tous nos sens; les opérations si délicates auxquelles se livre aujourd'hui la chirurgie; la tension extrême de tous les ressorts de la pensée devant les nombreux problèmes

Digitized by Google

pathologiques de chaque jour, toutes ces conditions et ces exigences réclament des aptitudes de corps et d'esprit qui ne sauraient être trop développées. C'est au médecin plus qu'à tout autre que le *mens sana in corpore sano*, souhaité par Juvénal, est d'indispensable nécessité.

Supputerons-nous, comme nous l'avons vu faire souvent, l'âge qu'on doit désirer pour le médecin? Celui-ci serait trop jeune et celui-là trop mûr! Il en faut pour tous les goûts et pour tous les rôles, et l'on a, en définitive, l'âge que l'on peut. L'important est que le praticien soit instruit, qu'il n'ait pas la témérité et la présomption de l'inexpérience, qu'il n'ait point, non plus, l'inertie et la mollesse de la caducité.

Il ne paraît point davantage nécessaire d'opposer les chances de succès des doctoresses à celles des docteurs en médecine. Ce serait presque un hors-d'œuvre, car les femmes médecins sont encore, en France tout au moins, peu nombreuses, et leur domaine professionnel semble devoir y demeurer très limité. Il y aurait, dit-on, de ces honorables confrères en jupon qui se seraient créé des situations considérables en terre musulmane. Nous espérons bien qu'elles les conserveront à jamais. Leurs anciens condisciples montreront toujours peu d'empressement à faire les sacrifices indispensables pour devenir des familiers du sérail.

Un point d'apparence secondaire, mais qui a cependant, pour le débutant, une influence marquée sur son classement dans l'opinion publique, c'est sa tenue. Le médecin ne revêt plus, comme aux siècles passés, un costume distinctif. Il porte le vêtement démocratique et banal dont tout le monde s'habille en dehors des obligations officielles. Mais il a le devoir de se montrer digne et correct, ne s'astreignant pas à suivre avec servilité toutes les fantaisies de la mode, évitant par dessus tout certaines singularités de mise capables d'attirer sur lui l'attention, mais bien plus propres encore à le couvrir de ridicule.

Digitized by Google

Parmi les qualités morales nécessaires dans la pratique de la médecine, nous n'en voyons pas de plus essentielle que la discrétion d'où découle le secret professionnel. Cette vertu obligatoire était gravée dans le cœur et dans la raison du médecin avant d'être formulée dans le Code. Elle était en honneur dans l'antiquité comme de nos jours. Hippocrate en faisait déjà une règle imprescriptible. « Ce » que je verrai et entendrai dans l'exercice de mon art, et » qui ne devra pas être divulgué, disait-il, je le regarderai » comme quelque chose de sacré et je le tairai. »

« Le secret médical, écrit M. Tourdes, est un de ces » devoirs qui tiennent à l'essence même de la profession. » L'intérêt public, la sécurité des malades commandent le » secret aussi bien que l'intérêt de l'art et l'honneur du » médecin. On dit tout au médecin ; il doit tout savoir ; il » peut tout deviner de ce qui concerne son malade. La » mère lui confie l'honneur de sa fille ; le criminel fugitif » vient lui montrer ses blessures, n'ayant pas même l'idée » qu'on peut le trahir. La paix, la sécurité des familles » reposent en partie sur la discrétion des hommes qui sont » appelés par leur profession à pénétrer tous les secrets de » la vie intime. Une indiscrétion n'aurait pas d'excuse. » Ni l'ingratitude, ni les mauvais procédés par lesquels on » répond parfois à la générosité de son dévouement, ne » peuvent justifier une infraction à ce devoir. »

On ne peut que souscrire à ces belles paroles et se soumettre d'une manière inflexible aux justes préceptes qu'elles renferment.

La législation a dû néanmoins s'occuper des manquements possibles à ce devoir et, par l'article 378 du Code pénal, elle condamne comme un délit la violation du secret professionnel. Fût-il appelé à titre de témoin, le médecin garde inviolable tout secret dont il est en possession, en raison de l'exercice de son art. On a pu édicter des exceptions relatives à des faits politiques ou criminels, mais toujours les médecins

Digitized by Google

ont refusé de les reconnaître et la jurisprudence actuelle a *fini* par accepter qu'il ne pouvait y avoir, en aucun cas, de révélation obligatoire. Si la personne qui a confié un secret en autorise la divulgation, le médecin se trouve-t-il délié et n'encourt-il plus aucune action judiciaire ? Cette thèse est actuellement controversée. Mais fût-elle résolue généralement par l'affirmative, le médecin ne saurait, néanmoins être contraint à la divulgation du secret qu'il détient et resterait, dans tous les cas, juge de son opportunité. Le secret est donc la règle absolue et pourtant il y a des situations difficiles dans lesquelles on peut éprouver quelque hésitation entre ce que commande un devoir sacré et ce qu'exige un puissant intérêt d'humanité. Il n'y a ni loi, ni commentaire qui puissent, en ce cas, fournir une solution certaine sur la conduite à tenir. Le médecin n'a d'autres guides, en ces circonstances épineuses, que ses propres lumières et les inspirations de sa conscience.

Nous n'insisterons pas, d'ailleurs, sur les sentiments de délicate réserve dont il doit s'inspirer quand il est en face du malade. Il n'exercera jamais sur ce dernier aucune contrainte morale pour en obtenir des aveux qui peuvent être pénibles. Il saura les attendre de la libre spontanéité de celui à qui il peut être important de les faire.

Nous supposons donc le jeune médecin muni de toutes les connaissances nécessaires et doué, en outre, des grandes qualités de cœur qu'a développées en lui son apprentissage professionnel, après l'éducation de la famille. Il entre dans la lice décidé à l'accomplissement rigoureux de tous ses devoirs. Il déborde du désir d'être utile et de bien faire ; son âme est pleine de nobles illusions ; il a foi dans son étoile.

Si favorables que puissent être les conditions qui l'entourent et les sympathies qu'il a su éveiller, ses débuts seront semés de nombreuses difficultés et il se heurtera à bien des motifs de découragement.

La confiance du public ne se décrète ni ne s'impose ;

Digitized by Google

c'est un fruit qui mûrit lentement. Il faut donc s'armer de patience, ronger son frein et attendre les événements sans mauvaise humeur, sans maugréer contre l'injustice du sort. Les plus heureux ont passé par là.

Les livres sont de bons amis en la compagnie desquels s'abrègent les loisirs forcés. On rencontre toujours dans les auteurs dont on s'est nourri quelque substance ignorée et dont l'assimilation peut être profitable. Et puis, la science marche à pas de géant ; il faut en suivre les progrès, au jour le jour.

Il est rare, d'ailleurs, que le commençant ne trouve pas à remplir quelques emplois d'ordre administratif ou rattachés à l'assistance publique. Qu'il les accepte sans dédain malgré les parcimonieuses rémunérations dont ils sont dotés et s'en acquitte avec conscience. Ils servent à faire oublier la longueur des jours et ont l'avantage de mettre le jeune praticien en rapport avec la population au milieu de laquelle il est appelé à vivre. Ils lui fournissent l'occasion de s'initier aux habitudes et aux mœurs locales et lui enseignent déjà certaines règles de conduite dont il n'avait pas le soupçon.

C'est avec les classes laborieuses que ces fonctions premières établissent le contact. Dans ce milieu qui est partout le plus considérable, la misère, le défaut d'instruction et d'éducation engendrent des maladies morales qui ne le cèdent en rien aux maladies du corps. Les passions et les vices s'y étalent souvent sans contrainte, avec une sorte de cynisme même dont on se fait malaisément une idée quand on n'a pas été appelé à en juger de près et personnellement.

Mais comme contraste à ces côtés fangeux de la nature humaine, que d'exemples ne rencontre-t-on pas de dignité modeste, de bonté à toute épreuve, de dévouement désintéressé, de sacrifice héroïque ?

Dans ces conditions, déjà le médecin débutant commence à se rendre compte de l'action qu'il pourra exercer sur ses

Digitized by Google

semblables et de l'ascendant salutaire qu'il prendra sur eux. Quelques bons conseils donnés avec douceur, avec plus de commisération que de mépris hautain, pourront auprès de certains sujets égarés plutôt que coupables, avoir une influence décisive et provoquer d'heureuses résolutions. Pour un mince bienfait dont le cœur est suffisamment payé pour l'avoir accompli, naîtront parfois des sentiments de gratitude aussi sincères que durables.

Les journées passent plus rapides et moins monotones quand elles sont bien remplies. L'ennui se dissipe ; l'esprit se rassérène et l'on entrevoit le moment prochain où une notoriété de bon aloi récompensera de laborieux efforts. Un premier client, sollicité par cette bonne renommée naissante, est venu enfin demander conseil au jeune praticien. Ce n'est pas sans émotion qu'il est accueilli ; on se montre très attentif au long exposé de ses maux ; on l'interroge avec sollicitude ; on cherche avec insistance toutes les données du cas pathologique plus ou moins obscur qu'il présente. Que l'on ait été assez heureux pour dépister le mal et y porter remède, on en ressent une profonde et ineffaçable joie. Toute la vie l'on conserve le souvenir de ses premiers malades ; on leur garde une grande reconnaissance de la marque de confiante sympathie qu'ils vous ont donnée à un moment où l'on en éprouvait un immense besoin.

Le cercle de la clientèle s'élargit plus ou moins vite et le fait dépend de mille circonstances contingentes ; mais le succès est d'autant plus certain, que l'intéressé présente, à un plus haut degré, l'union du caractère et du savoir.

Malheureusement, cet ensemble désirable de qualités, cette juste pondération des choses de la pensée et du sentiment qui font, de la même individualité, un savant et un homme de bien ne se réalisent pas toujours dans la nature.

Il ne manque pas de gens qui voudraient atteindre le but

Digitized by Google

sans être condamnés à l'effort; qui aimeraient à récolter la moisson, sans avoir pris la peine de labourer, ni de semer. Il en est aussi à qui les routes battues ne sauraient plaire et qui recherchent de préférence les sentiers escarpés, fussent-ils périlleux et de mauvais renom.

Ceux qui sont ainsi faits ne luttent pas longtemps contre les vaines attentes et les déceptions des débuts.

Quelques-uns se bornent à organiser autour de leur nom une publicité malsaine; des brochures plus ou moins scientifiques sont habilement répandues; une certaine presse vante, à tout propos, leur talent hors de pair et leurs merveilleux succès : procédés que le monde ne considère pas comme coupables, mais que nous répudions comme portant atteinte à la dignité professionnelle.

D'autres, jugeant que certains systèmes prétendus médicaux, mais qui n'ont, en réalité, rien de commun avec la médecine traditionnelle, conservent, dans quelques classes de la société, assez de vogue pour leur devenir rapidement lucratifs, s'y jettent sans scrupules et en deviennent les sectateurs ardents si ce n'est convaincus.

Un petit nombre, enfin, dépouillant toute pudeur, se livrent à des débordements de réclames fallacieuses. Ils assaillent le public de promesses irréalisables, sciemment frauduleuses, de celles que le code pénal a définies, mais qui conservent trop souvent le bénéfice de l'impunité. C'est ainsi que nous voyons éclore tant d'inventions burlesques, extravagantes, fantastiques et qui seraient parfois bien amusantes, si elles n'avaient pour dupes ou victimes des malheureux que la souffrance affole et jette entre les mains avides de charlatans éhontés.

Mais laissons ces turpitudes et cet opprobre dont aucune profession, ni aucun parti, ne peuvent se dire absolument indemnes.

Le médecin digne de ce nom demeure étranger à toute manœuvre déloyale; il reste inaccessible aux suggestions

Digitized by Google

de l'envie et de la cupidité ; il connaît les règles du devoir et s'y conforme quoi qu'il advienne. Tôt ou tard l'estime et la considération publiques l'appelleront au sein des familles. Les occasions se multiplieront alors de mettre à l'épreuve son talent, son dévouement et son tact.

Nous aurions pu, si le temps ne nous faisait défaut, passer en revue les plus intéressants des faits pathologiques avec lesquels il se trouvera aux prises, et le montrer mettant en œuvre tout son savoir, toute son habileté, toute sa prudence, quelquefois aussi toute son audace, en vue de guérir, de soulager et, s'il ne peut davantage, de consoler les malades qui ont remis leur santé entre ses mains.

Contentons-nons de dire que chaque jour surgissent des circonstances nouvelles qui associent dans les mêmes soins, dans la même sollicitude, dans les mêmes joies et dans les mêmes regrets les familles et le médecin. Aussi du haut en bas de l'échelle sociale, ce dernier trouve-t-il l'occasion sans cesse réitérée de fonder sur les services rendus le respect de son art et la considération de sa personne.

Si la plupart reconnaissent, en matière de médecine, son autorité et sa compétence, un certain nombre se montrent toujours enclins à la raillerie et affectent à son égard un scepticisme plus apparent que réel. On ne tarit pas sur les ridicules et sur l'impéritie des médecins qui semblent n'avoir été créés que pour faire passer les pauvres malades de vie à trépas, selon les règles de l'art. Les médecins eux-mêmes ne sont pas les derniers à rire de ces critiques où se dépense plus d'esprit que de bon sens. Ils s'amusent, comme tout le monde, des malicieuses bouffonneries dont la littérature fourmille à leur sujet ; mais ils savent aussi que ce dédain est de pure parade et, comme la peur est souvent le commencement de la sagesse, ils assignent, à leur prochaine colique, avec la certitude de les voir venir à résipiscence, les contempteurs de leur savoir.

A l'opposé de ceux-là, et comme par compensation, se

Digitized by Google

rencontrent les gens timorés pour qui les plus légers troubles de la santé sont des sujets d'alarme, et qui ne peuvent avaler de travers, ni éternuer, sans faire quérir en hâte le médecin. Il leur faut des règles de conduite pour les moindres actes de leur existence. Comme Argan le demandait à Diafoirus, ils veulent savoir exactement combien ils doivent mettre de grains de sel dans un œuf à la coque; et le médecin perdrait infailliblement leur confiance s'il apportait la moindre hésitation dans sa réponse à cette grave question.

En retour de ses services et de son dévouement, le praticien reçoit souvent les plus vifs et les plus sincères témoignages de sympathie et de gratitude. Il est heureux de les avoir mérités. Il y trouve un dédommagement précieux des peines. des préoccupations, des insomnies obsédantes que lui coûte l'exercice consciencieux de sa profession. Et pourtant il n'ignore pas la fragilité de cette reconnaissance. L'expérience lui a promptement enseigné combien le cœur humain s'affranchit volontiers de cette servitude.

L'oubli des services rendus peut lui causer quelque amertume, mais il n'empêche pas le médecin de se consacrer, avec le même zèle, au soulagement de ceux qui souffrent et qui espèrent en lui. Il s'est fait une robuste philosophie qui le soutient dans l'accomplissement de sa mission et lui trace son devoir en dépit des tourments, des mécomptes, voire même des dangers inhérents à sa profession.

La pratique courante de la médecine ne laisse pas, en effet, de l'exposer à des contaminations dont il est trop souvent la victime et il n'est pas sans quelque mérite d'en affronter les risques sans jamais s'épargner.

Toutefois, c'est dans les temps d'épidémie que son énergie morale aussi bien que son activité corporelle sont mises aux plus rudes épreuves. Alors que le fléau frappe à coups

Digitized by Google

redoublés, que les populations s'ingénient, par tous les moyens, à se préserver de la contagion, quand un grand nombre de citoyens cherchent à s'y soustraire par la fuite. quand l'épouvante est générale, il reste fidèlement à son poste, se portant, en hâte, partout où ses secours sont nécessaires, répondant à tout appel de jour et de nuit, se multipliant jusqu'à l'épuisement, pour ne pas laisser inachevée une partie de sa tâche, succombant parfois tardivement à l'excès de fatigue et aux désordres organiques qui s'ensuivent, quand la maladie régnante ne l'a pas choisi pour une de ses premières proies.

L'histoire de la médecine a relevé, pour les flétrir, les rares défaillances qui ont pu se produire au cours de certaines grandes épidémies; mais elle enregistre avec orgueil l'inébranlable héroïsme dont les médecins ont su presque constamment donner des preuves à l'heure du danger et au milieu de la panique universelle.

Si le médecin peut se recommander des bons offices qu'il rend en présence des maladies, il remplit un rôle non moins utile, en instituant contre elles toutes les mesures prophylactiques que l'humaine prévoyance peut suggérer.

Il ne connaît de plus noble tâche et n'a de plus haute ambition que d'éclairer ses semblables, par des conseils incontestablement désintéressés, sur les soins à prendre pour détourner d'eux les accidents morbides, développer leur constitution, fortifier leur organisme, éviter toutes les causes de détérioration ou de destruction qui les entourent, accroître leur longévité, améliorer enfin sur cette terre leurs conditions physiques et, par surcroît, leur état moral. Car tel est le but de l'hygiène, objet de nos constantes préoccupations. Le domaine de cette branche de la science est trop vaste pour que nous songions seulement à fournir ici la nomenclature des sujets dont elle traite. Contentons-nous de dire qu'elle dirige ses recherches vers tout ce qui, dans la nature, peut être nuisible ou favorable à la santé de

Digitized by Google

l'espèce humaine considérée, soit à titre individuel, soit à titre collectif.

A ces deux points de vue, elle étudie successivement: le sol, avec ses conditions variées de salubrité ou de pestilence; les eaux qui se distribuent à sa surface ou qu'on puise dans sa profondeur et qui sont le véhicule de tant de maladies infectieuses; l'atmosphère qui nous entoure et qui porte avec elle la vie ou la mort suivant la pureté de ses éléments ou sa viciation, soit par des gaz délétères, soit par des germes pathogènes; les habitations à l'intérieur desquelles nous passons une grande partie de notre existence et qui, par notre ignorance ou notre incurie, sont souvent des modèles d'insalubrité; le vêtement et ses accessoires tels que la coiffure, la chaussure et cette machine de Procuste qu'on nomme le corset, questions de haute importance mais où, trop fréquemment, la mode exerce son despotisme au grand détriment de la santé; l'alimentation suivant les âges, la constitution, l'état sain ou morbide, suivant aussi les climats et les lieux; les boissons avec les pernicieux effets de bon nombre d'entre elles; les exercices et le repos dans leur mesure utile.

L'hygiène embrasse toutes les questions qui sont de son ressort dans l'existence sociale, qu'il s'agisse de la vie aux champs ou à la ville, en temps de paix comme en temps de guerre, en l'absence ou pendant le cours des épidémies. Elle étudie et trace les indications auxquelles doivent satisfaire les divers groupes dans lesquels se classe l'humanité: élèves dans les écoles, travailleurs des professions libérales, savantes ou artistiques, militaires et marins, ouvriers de tous les genres d'industrie. Elle s'occupe enfin comme d'un sujet de prédilection de ce qui touche aux malades, aux hôpitaux, aux hospices, aux asiles que la charité publique ou privée ouvre aux malheureux et aux déshérités de toute espèce.

On voit, par cet énoncé très général, quel rôle immense

Digitized by Google

et tutélaire l'hygiène pourrait remplir si ses règles et ses préceptes étaient scrupuleusement observés. Mais hélas! la raison est trop souvent dominée par les intérêts matériels, par les mauvais instincts et les passions; aussi, les abus et les excès continueront-ils longtemps à se donner carrière.

En est-il de plus fâcheux, on pourrait dire de plus funestes que ceux de l'alcool contre lesquels toutes les objurgations de l'hygiéniste restent malheureusement impuissantes. Sans aller jusqu'à la proscription intransigeante du mahométisme ou de certaines associations, il faut désirer voir s'amoindrir considérablement l'usage des boissons alcooliques quelles qu'en soient les apparences et la composition. L'alcool engendre, en effet, les pires calamités dont l'humanité soit atteinte. Il tue le corps et il tue l'esprit. Il détruit l'énergie physique, trouble l'intelligence et annihile le sens moral. L'alcool n'est utile à l'homme sous aucune latitude. Dire qu'il peut bien être nuisible dans le Midi, mais avantageux, au contraire, dans le Nord, c'est formuler une excuse, intéressée peut-être, mais non une justification. L'expérience a été faite dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe et elle a été tout à fait concluante. Nulle part l'alcool n'a révélé ses vertus réparatrices. Partout la statistique comme l'expérimentation ont démontré qu'il ne possède que des propriétés stimulantes peu durables dont les effets sont bientôt suivis d'une dépression de toutes les activités somatiques et intellectuelles.

Qui pourrait affirmer que l'abus de l'alcool n'entre pas pour une part dans les causes déterminantes des catastrophes trop fréquentes dont nos voies ferrées sont le théâtre et que la question du personnel n'y prime pas de beaucoup celle du matériel? Quels services les Compagnies de chemin de fer ne rendraient-elles pas aux populations et à elles-mêmes, en exigeant plus de sobriété chez leurs employés,

Digitized by Google

et en allouant des primes élevées à ceux d'entre eux qui consentiraient à une abstinence complète?

Si l'alcool entraîne chez l'ouvrier, avec le dégoût du travail, la misère pour lui et les siens et lui prépare, en outre, les maladies les plus graves et les plus irrémissibles, il cause, dans les classes aisées, des ravages non moins certains, mais dont l'apparition est plus tardive, grâce à la meilleure qualité des produits consommés. L'ivresse n'est pas nécessaire pour la production de ces tristes résultats. Une intempérance avouable, une intempérance de bonne compagnie, on me permettra de ne pas l'appeler distinguée, déterminent des lésions viscérales qui abrègent considérablement les jours de ces fervents de la dive bouteille, alcooliques sans le savoir.

Comment, après l'abus de l'alcool, ne pas signaler celui du tabac et comment ne pas en médire? L'oserais-je quand je vois, devant et autour de moi, nombre d'amis et quantité d'honnêtes gens, fumeurs acharnés et impénitents qui ne manqueraient pas de me traiter en Cassandre et de fermer l'oreille à mes critiques. Je ne chercherai point à troubler leur conscience et à y éveiller des remords. Qu'ils continuent à fumer le tabac sous ses diverses formes, que quelques-uns même le mâchent, pour me servir d'un euphémisme, et puissent-ils éviter, à tout jamais, la dyspepsie, les palpitations, les troubles visuels, les éclipses de la mémoire et autres défaillances prématurées!

Nous n'avons donné qu'un aperçu fort incomplet des cas innombrables dans lesquels le jugement éclairé du médecin peut avoir une action décisive et favorable non seulement sur la santé, mais encore sur le genre de vie des personnes qui sollicitent ses conseils. C'en est assez pour montrer quelles graves responsabilités lui incombent, de quelles lumières il doit s'entourer, de quelle prudence il faut qu'il s'inspire pour ne pas trahir les intérets de ceux qui s'en remettent à son savoir et à son expérience.

Digitized by Google

Cette intervention prépondérante du médecin dans une infinité d'actes de la vie privée, nous la retrouvons très importante encore dans les manifestations de la vie municipale ou nationale.

Il suffira d'en signaler quelques exemples.

L'Académie de Médecine, dont la renommée est universelle, jouit en France, comme dans le monde entier, d'une autorité incontestée dans toutes les questions qui se rattachent aux sciences médicales et ses décisions ou ses avis exercent sur les Pouvoirs publics aussi bien que sur l'opinion générale une action irrécusable.

Les Facultés et les Écoles de médecine constituent de grands établissements d'enseignement supérieur dont s'honorent les villes qui en sont dotées et qu'ambitionnent beaucoup d'autres, prêtes à faire, pour posséder de semblables institutions, les plus lourds sacrifices. Elles sont des foyers de science et de progrès qui, à toute époque, ont contribué pour une bonne part à l'affranchissement de la pensée humaine.

Les hôpitaux, les dispensaires créés par les administrations publiques ou par des associations charitables, les innombrables sociétés de secours mutuels, les services médicaux qui fonctionnent auprès de toutes les grandes exploitations industrielles, nous montrent le praticien accomplissant sur tout le territoire son œuvre quotidienne et bienfaisante.

Les médecins ont leur place marquée dans les conseils d'hygiène et de salubrité. Ils ont qualité pour y réclamer toutes les mesures de protection préventive en faveur des ouvriers occupés à des professions dangereuses ou malsaines. Ils y défendent les intérêts sanitaires des populations contre les atteintes qu'y portent certaines industries, en répandant dans l'atmosphère des émanations malfaisantes, ou en souillant de leurs résidus les nappes aquifères et les cours d'eau.

Digitized by Google

Ils sont chargés d'étudier les épidémies, d'en rechercher les causes, d'indiquer les mesures propres à les réprimer ou à en prévenir la réapparition.

Ils se font les promoteurs de tous les vœux émis, de toutes les agitations provoquées en vue des mesures nécessaires à l'assainissement des villes : distribution d'eau pure, canalisation rationnelle et efficace des égouts, éloignement des établissements incommodes ou nuisibles, protection du sol urbain contre les nombreuses causes de souillure qui le menacent, création de jardins publics et d'embellissements variés qui, tout en étant une fête permanente pour les yeux des populations, polissent leurs mœurs, adoucissent leur caractère et entretiennent en elles la gaîté, cette santé de l'esprit.

C'est grâce à leurs persuasives incitations, que bon nombre de chefs d'industrie ont adopté des dispositions secourables en faveur des ouvrières en condition de maternité et à ce sujet nous nous faisons un devoir de rappeler ici la conviction ardente, la passion d'apostolat avec lesquelles notre ancien et regretté collègue, le docteur Houzé de l'Aulnoit, a longtemps plaidé cette cause.

Les médecins fournissent encore une participation active aux travaux des Commissions des logements insalubres. Ces Commissions ne fonctionnent, malheureusement, que dans un trop petit nombre de villes. Elles sont découragées d'avance par la résistance passive que rencontrent leurs injonctions, et plus encore par les nombreuses oppositions juridiques dont la loi française arme les propriétaires récalcitrants.

On les voit enfin s'associer à toutes les œuvres qui ont pour but l'assistance et le relèvement de la race humaine, sous quelque forme que ce soit. Ils ne connaissent, sous ce rapport, aucun drapeau, aucune opinion, aucun culte, comme ils ne subordonnent ni à la fortune, ni à la hiérarchie sociale leurs soins à la souffrance.

Digitized by Google

De plus en plus, la science médicale est appelée à prêter son concours à la justice. A son flambeau, bien des obscurités se dissipent, bien des présomptions se changent en certitudes. D'une expertise consciencieuse et sagace peut dépendre un acquittement ou une condamnation, l'atténuation ou l'aggravation d'un délit ou d'un crime, la vie ou la mort d'un accusé.

C'est dans les questions judiciaires d'inconscience ou de responsabilité que le médecin doit se tenir en garde contre les partis pris, contre les doctrines captieuses ou contre le sentimentalisme.

Il existe certainement des altérations du système nerveux central capables d'enlever aux individus la notion du bien ou du mal, susceptibles de leur faire accomplir des actes délictueux ou criminels avec le déterminisme irrésistible auquel obéit un phénomène physique, avec la même fatalité que tombe la pierre lancée dans l'espace. Mais sous peine de compromettre les bases mêmes de la société, à moins de ne vouloir plus distinguer le vice de la vertu, louer l'honnêteté et réprouver le crime, il faut apporter dans ses appréciations d'expert une juste mesure et regarder comme responsable de ses mauvaises actions tout être humain qui n'y est contraint par aucune condition organique incontestablement morbide et aveuglément impulsive. Et pourtant, dira-t-on, ne doit-on pas pousser le sentiment de justice à ses dernières limites ? Ne faut-il pas tenir compte de l'atavisme, de l'hérédité, de l'éducation, de l'exemple, du milieu ambiant et autres circonstances suggestives, de la conformation du crâne, de la direction des oreilles, de la longueur du pouce et de toute cette animalité foncière qui se cache plus ou moins sous la peau de tous les hommes ? Chercher, dans ces états particuliers du corps ou de l'âme, une excuse aux méfaits et aux crimes, ce serait, comme eût dit probablement, dans sa sagesse, notre illustre confrère Rabelais, vouloir peser et mesurer la quintessence de l'absolu.

Digitized by Google

Les générations présentes n'en sont point encore arrivées à souscrire aux conceptions de cette philosophie dite transcendante par les uns, décadente par les autres, incompatible, dans tous les cas, avec notre organisation sociale. Les bêtes fauves qui dévorent l'homme, à défaut de gibier plus friand, ne sont ni coupables, ni répréhensibles, vis-à-vis des lois de la nature ; nous ne connaissons pourtant que deux procédés pratiques de vivre en leur compagnie : les mettre en cage ou les empailler.

Il est un groupe de médecins hautement recommandables et honorés que je n'aurai garde d'oublier. Je veux parler du Corps de service de santé militaire et avec lui de tous les médecins, à titre auxiliaire, que les obligations militaires appellent sous les drapeaux. En temps de paix, ils soumettent au commandement supérieur toutes les mesures hygiéniques propres à sauvegarder la santé du soldat. Ils s'efforcent de diminuer, par tous les moyens en leur pouvoir, la morbidité et la mortalité de notre armée, qui, eu égard à la sélection des hommes qui la composent, sont encore beaucoup plus élevées qu'il ne faudrait. En campagne, le médecin militaire doit pourvoir aux soins des malades comme à ceux des blessés, et l'on sait qu'il meurt ordinairement plus d'hommes par les maladies que par le feu de l'ennemi. Ils ont le devoir de tout prévoir et de tout calculer, pour ne pas se laisser déborder par les événements prochains. Il leur faut, au milieu des mouvements de troupes, du tumulte des camps ou du fracas de la bataille, songer froidement à toutes choses, parer à toutes les éventualités, se multiplier sans relâche, s'exposer obscurément, aux dangers du combat comme à ceux de la contagion morbide. Leur première sollicitude est assurément d'épargner le sang et la vie de nos propres soldats ; mais ils savent, en face des blessés ennemis que l'on porte à leurs ambulances, faire taire tout ressentiment et montrer aux uns et aux autres le même dévouement : *hostes vulnerati fratres*.

Digitized by Google

La sympathie et l'admiration qui s'attachent aux médecins militaires, nous l'éprouvons au même degré pour les médecins de marine. Au mérite du praticien instruit et de l'administrateur éclairé, ils doivent joindre des qualités spéciales exigées par le milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. En contact permanent avec des officiers de premier ordre et d'esprit cultivé, ils ne sauraient, sans perdre une part de leur autorité, se montrer en rien inférieurs. Il leur est indispensable d'être munis de connaissances qui leur permettent de se livrer à des recherches sur les races humaines, sur la faune et la flore des contrées lointaines et parfois inexplorées qu'ils sont appelés à visiter. Ces qualités d'ordre scientifique doivent se compléter de cette vertu de l'âme, de cette énergie calme et indomptable, de ce mépris de la mort qui, le cas échéant, inspirent les plus héroïques résolutions. Tout cela se rencontre généralement, uni à une charmante modestie, chez nos confrères de la marine, et c'est avec une légitime fierté que nous les inscrivons au nombre des plus dignes représentants du corps médical français.

L'activité incessante qu'exige la pratique journalière de la médecine, les épuisantes fatigues qui en résultent, les péripéties parfois redoutables auxquelles elle expose, abrègent considérablement la vie moyenne des médecins. Les statistiques de tous les pays les montrent comme très mal partagés sous ce rapport. Tandis que les magistrats et les ministres des divers cultes occupent, dans les tables de mortalité, les meilleurs rangs, les médecins y sont relégués après les artisans les plus maltraités, à la suite des ouvriers mineurs, ne laissant guère derrière eux, et à une assez grande distance, que les marchands et les manipulateurs de spiritueux.

Mais une moyenne implique un minimum et un maximum ; aussi n'est-ce pas un phénomène absolument insolite que de rencontrer des médecins d'âge mûr et même de

Digitized by Google

vieux médecins. Quand de précoces infirmités ne les ont pas atteints; quand ils ont conservé l'amour de l'étude; qu'ils ont suivi pas à pas le cours de la science et s'en sont assimilé les progrès, leur savoir et leur expérience, unis à leur connaissance du monde, peuvent rendre leur concours précieux dans bien des circonstances difficiles et délicates. Leurs illusions, — non pas toutes, il en reste toujours quelques-unes, — se sont égrénées sur les grands chemins de la vie ; leur enthousiasme des jeunes années s'est refroidi, mais ils ont gardé le respect de leur art avec la certitude de son utilité et de sa grandeur. Ils conservent, tout entière, leur foi dans l'avenir de la médecine. Les progrès immenses qui s'y sont accomplis dans la première moitié de ce siècle, ceux bien plus prodigieux encore que ces derniers temps ont vu naitre, les perspectives nouvelles qui s'ouvrent de toutes parts, les horizons lointains qui déjà se révèlent dans une lumineuse aurore, tout indique que notre science sera, dans peu d'années. l'une des plus exactes aussi bien que la plus grande, la plus noble et la plus secourable à l'humanité.

C'est, pour moi, la conviction irrésistible qui se dégage de ce que je sais, de ce que j'ai vu, de tout ce que je puis pressentir et espérer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1891)

Par M. Th. BARROIS, Secrétaire-Général.

Messieurs,

Contrairement aux usages établis jusqu'à ce jour, qui confiaient à deux membres différents, d'une part l'exposé des travaux de l'année, de l'autre la lecture du compte-rendu des concours, la Société a pensé qu'il y aurait peut-être avantage à fondre ces deux rapports en un rapport unique, plus cohérent, qui serait l'expression condensée, non seulement de son existence propre, de sa vie intérieure, si je puis m'exprimer ainsi, mais encore de ses rapports extérieurs, c'est-à-dire du courant d'activité intellectuelle qu'elle s'efforce de provoquer autour d'elle par les concours nombreux qu'elle institue, par les récompenses, justement recherchée, qu'elle décerne.

C'est son secrétaire-général que la Société a bien voulu charger de cette tâche, tâche lourde et délicate, je le cons-

Digitized by Google

tate avec un mélange de crainte et de plaisir ; si ce rapport vous paraissait un peu long, vous m'excuseriez, Messieurs, en pensant que sa longueur même démontre, mieux que ne pourraient le faire les plus clairs discours, l'incessant accroissement de notre vitalité.

Permettez-moi de vous donner d'abord la succincte analyse des travaux de la Société durant l'année qui vient de s'écouler.

Mgr Dehaisnes est resté l'infatigable travailleur qu'on connaît, poursuivant sans relâche ses opiniâtres recherches sur l'histoire de l'art ; non content de faire dans les dépôts d'archives des investigations sur les maîtres de l'École flamande qui ont abouti à d'importants résultats, il est allé étudier les œuvres de ces maîtres dans les musées et les églises de France, des anciens Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Sicile. C'est de ce dernier pays qu'il nous a entretenus cette année, et plus particulièrement de Messine, de Catane et surtout de Palerme. En cette ville se trouve un triptyque donné par le prince de Malvagna et attribué à un peintre de l'École d'Anvers, Corneille Engebrietscher; il peut à juste titre, en raison de sa finesse, de l'éclat et de la transparence de son coloris, passer pour l'une des œuvres les plus remarquables du commencement du XVI^e^ siècle.

En revenant de Sicile, notre savant confrère a également étudié d'autres œuvres de l'École flamande primitive dans le Midi et dans l'Est de la France. L'une des plus importantes est *le Buisson ardent*, de la cathédrale d'Aix ; attribué longtemps au roi René, puis à Jean Van Eyck, ce grand triptyque est l'œuvre de Nicolas Froment, dont le talent a certainement subi l'influence des Écoles du Nord. Il en est de même du rétable de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, œuvre d'Enguerrand Charretier, du diocèse de Laon. Nous nous contenterons de signaler plusieurs

Digitized by Google

pages consacrées par l'historien de l'École flamande primitive à des tableaux et à des manuscrits enluminés conservés au musée et à la bibliothèque de Lyon, *au Jugement dernier*, de Van der Weyden, la merveille de l'ancien hospice de Beaune, et aux tombeaux de Dijon, qui sont, non des œuvres bourguignonnes, comme on a voulu le soutenir, mais des œuvres absolument et exclusivement flamandes.

Mgr Dehaisnes n'est pas indifférent à ce qui concerne l'histoire de l'art en des temps plus rapprochés des nôtres. Sous le titre : « *Quatre tableaux du chœur de l'église de la Madeleine, à Lille*, il nous a communiqué, d'après des documents inconnus et inédits, d'intéressants détails sur l'auteur de ces toiles. André-Corneille Lens, ainsi que sur les rapports qui existaient, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, entre les artistes jouissant d'une haute réputation et ceux qui leur confiaient l'exécution d'œuvres importantes.

Durant une partie du voyage dont nous venons de parler plus haut, Mgr Dehaisnes a eu pour compagnon un autre de nos confrères, M. Quarré-Reybourbon. Sous le titre de : « *Notes et Souvenirs anecdotiques d'un voyage dans l'Est et le Midi de la France et dans le Nord de l'Italie* », ce dernier nous a donné une relation fidèle et animée, empreinte d'un cachet tout personnel, de cette excursion artistique.

Nous devons également à M. Quarré-Reybourbon, qui, vous le savez, recueille sans relâche et avec un véritable culte tous les documents qui peuvent intéresser notre histoire locale, un mémoire sur *la Porte de Paris, à Lille, et Simon Vollant, son architecte.*

Ce travail a pour base des pièces inédites trouvées aux archives de la ville de Lille, dans les registres aux résolutions du Magistrat et les délibérations du Conseil municipal, à celles du département du Nord, dans les 900 registres de la correspondance de Louvois au dépôt de la guerre, etc.

Digitized by Google

M. Quarré-Reybourbon s'est surtout attaché à faire connaître le mérite de Simon Vollant, architecte et ingénieur lillois, qui, jusqu'à ce jour, n'a pas obtenu la place d'honneur qu'il était en droit d'occuper ; l'œuvre de notre savant confrère est ainsi non seulement une page d'érudition, mais, en outre, un acte de réhabilitation dont lui sauront gré tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre vieille cité.

C'est également un travail d'histoire locale que nous a communiqué M. Houzé de l'Aulnoit ; son étude, relative *aux biens possédés au siècle dernier par un bourgeois de Lille et sur leur administration*, est, pour ainsi dire, la continuation de celle qu'il avait entreprise autrefois sous le titre de : « Finance d'un bourgeois de Lille au XVII^e^ siècle ».

En effet, à la suite de cette première publication, un descendant de Daniel Le Comte qui possédait dans ses archives le livre aux biens du petit-fils de ce dernier, Philippe-Auguste-Joseph Le Comte du Bus, voulut bien le communiquer à M. Houzé de l'Aulnoit.

Ce que l'aïeul avait fait pour l'administration régulière de ses biens durant le règne de Louis XIV, le petit-fils l'avait fait pour les siens durant plus de la moitié du XVIII^e^ siècle. M. Houzé de l'Aulnoit nous a détaillé l'importance des valeurs composant la fortune de M. Le Comte du Bus, d'abord capitaine au régiment de Bourbonnais, puis plus tard, prévôt de Lille, de 1750 à 1784, époque à laquelle il céda sa charge à son gendre, M. de Rouvroy.

M. Finot, l'actif directeur de nos archives départementales, nous a lu une importante étude sur l'organisation et les dépenses de l'hôtel des comtes et comtesses de Hainaut, Jean d'Avesnes et Philippine de Luxembourg ; Guillaume 1^er^ dit le Bon et Jeanne de Valois ; Guillaume II et Marguerite de Bourgogne ; Jacqueline de Bavière leur fille et ses deux

Digitized by Google

maris ; Jean, comte de Touraine et Jean V, duc de Brabant. Ce travail porte sur une période de 146 années, de 1295 à 1441, qui vit se dérouler toute la guerre de Cent-Ans. Aussi les mentions nombreuses, relatives aux événements contemporains, que renferment ces documents, présentent-elles un véritable intérêt historique. Signalons les comptes de la dépense journalière de la comtesse de Valois, arrière petite-fille de St Louis, nièce de Philippe-le-Bel, sœur du roi Philippe de Valois, belle-mère du roi d'Angleterre Édouard III et de l'empereur d'Allemagne Louis de Bavière. Ces comptes nous donnent de curieux détails sur le mariage de sa fille, Philippine de Hainaut, avec le prince de Galles, qui allait être bientôt le roi Édouard III ; sur le sacre du roi Philippe de Valois ; sur la bataille de Cassel. A mentionner aussi les passages relatifs à la vie privée de cette princesse et de son fils Guillaume, leurs voyages à Paris, leurs séjours à la cour de France, etc.... Des pièces, d'autant plus intéressantes qu'elles sont autographes, nous ont conservé l'inventaire des vêtements divers qui composaient la garde-robe de la comtesse Marguerite de Bourgogne, l'état de ses pierres précieuses, ainsi que la liste des pèlerinages qu'elle avait fait vœu d'accomplir et des frais qu'entraînèrent ses obsèques.

Dans une autre notice, servant d'introduction à l'inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 d'Houplines, M. Finot s'est attaché à présenter un tableau aussi complet et aussi exact que possible de la situation de cette localité depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la Révolution. Il retrace l'histoire des seigneurs successifs d'Houplines, examine les différents fiefs et arrière-fiefs qui divisaient son territoire, donnant d'intéressants détails sur la manière dont les hommes de fiefs, nommés par lesdits seigneurs, administraient la communauté, rendaient la justice et percevaient les impôts. Ces derniers étaient vraiment excessifs eu égard à la faiblesse de la population, et s'éle-

Digitized by Google

vaient en 1789, par exemple, au triple de ceux qu'on perçoit aujourd'hui.

Les registres paroissiaux ont fourni à M. Finot de curieux documents sur les guerres du milieu du XVII[e] siècle, les sièges du château d'Houplines et d'Armentières, sur la peste qui, en 1646, enleva 750 habitants sur les 1300 qui composaient alors la population. Au dernier siècle, les échevins donnent d'intéressants détails sur une manufacture royale de coton et de garas qu'on y avait établie, sur le produit de diverses récoltes, et sont unanimes pour demander la révision du traité de commerce avec l'Angleterre, afin de pouvoir, par des droits protecteurs, faire revivre l'agriculture et l'industrie.

Ne croirait-on pas ces doléances plus jeunes d'un siècle ?

Mais laissons ce terrain brûlant et reprenons notre tâche, que l'activité de nos confrères ne laisse pas de rendre un peu longue. M. Verly nous a donné la primeur d'une conception originale : *La Pavane des morts*, nouvelle dans laquelle il nous fait assister à une expérience étrange dont il laisse à ses auditeurs le soin de déterminer la nature, spiritiste ou hypnotique. Le héros de ce Conte de Noël ou, si vous aimez mieux, le sujet de cette expérience — le qualificatif sera plus juste —, jouant un jour la pavane si mélancoliquement archaïque du *Roi s'amuse*, de Delibes, devant un médecin de ses amis, lui expliquait combien cette mélodie suggestive évoquait en son esprit les visions du temps passé; celui-ci l'invita à un *réveillon à surprises* sous condition expresse qu'il consentirait à jouer cette même pavane, de mémoire, dans l'obscurité.

La veille de Noël arrivée, l'invité se rendit chez son hôte et, se soumettant aux conditions imposées, commença à moduler dans les ténèbres, la pavane vieillotte et plaintive.

Bientôt une sorte de clarté crépusculaire se répandit dans la pièce et, peu à peu, les cheveux hérissés d'épouvante, le

Digitized by Google

musicien vit surgir de toutes parts des êtres diaphanes dans lesquels il reconnut les originaux de ses vieux portraits de famille. A ces ombres en succédèrent d'autres, et il se vit, avec une inexprimable angoisse, environné de ses parents défunts.

Ne pouvant résister à une épreuve aussi cruelle, il s'élance, les yeux en pleurs, les bras étendus, oubliant sa promesse.... Instantanément tout disparaît et le salon rentre dans les ténèbres. « C'est ma plus belle expérience, lui dit froidement le docteur en rallumant la bougie. »

Ce conte de Noël, d'allure si moderne et si originale, paraissait peu de temps après et retrouvait auprès du public le succès qu'il méritait.

Pour terminer l'énumération des communications faites à la Société au cours de cette année, il me reste à vous citer celles qui sont relatives aux sciences.

M. Paul Hallez nous a entretenus du *Laboratoire maritime de Zoologie du Portel*. Créé par l'initiative du professeur, c'était au début, en 1888, un simple pied à terre, situé au centre des falaises jurassiques, dans la partie la plus pittoresque de la côte boulonnaise, et aussi la plus riche au point de vue de la faune. Le matériel ne comprenait que des tables, des seaux en toile, de la verrerie et quatre dragues. On partait en mer sur un canot loué pour la circonstance.

Aujourd'hui l'installation, l'outillage et l'organisation du laboratoire du Portel sont considérablement améliorés.

Le laboratoire est pourvu des microscopes, microtomes et autres instruments les plus perfectionnés ; il possède des aquariums et des bacs en verre destinés à recevoir les produits des pêches faites à la côte et au large.

Les engins de pêche consistent en quatre dragues de formes et de dimensions différentes, adaptées aux diverses

Digitized by Google

natures des fonds, en fauberts, en une nasse éclairée par une lampe à incandescence, en un grand filet en soie à fond mobile pour la pêche pélagique, etc.

Une embarcation « *le Béroé* » fait également partie du matériel du laboratoire.

Cette année 180 coups de drague ont été donnés dans toutes les parties du détroit comprises entre Berck-sur-Mer, Hastings, Dungeness, Blanc-Nez et Boulogne.

Grâce aux nombreux dragages, le laboratoire est toujours abondamment pourvu de matériaux d'études incessamment renouvelés ; aussi, le nombre des étudiants et des travailleurs va croissant d'année en année.

En dehors des élèves, cinq naturalistes y ont entrepris des recherches originales sur l'anatomie, la morphologie, et l'embryogénie ; parmi eux se trouvaient deux professeurs n'appartenant pas à l'Université de Lille.

Il convient également de signaler que plusieurs amateurs sont venus y faire des recherches sur la faune du Boulonnais. Enfin les nombreuses visites que le laboratoire a reçues dans le courant de l'année, montrent bien qu'il commence à être fort avantageusement connu.

M. Gosselet nous a fait une communication sur une question restée jusqu'à présent très obscure, celle de la formation du conglomérat à silex.

Dans une autre séance, il nous a entretenus du voyage de Constant Prévost à l'île Julia, cette île volcanique qui se forma en quelques jours en pleine Méditerranée et disparut ensuite peu de temps après son apparition.

La Société a reçu en outre, des membres titulaires dont les noms suivent, un certain nombre de travaux et de mémoires publiés en dehors de nos annales :

M. Desrousseaux : *Chansons et pasquilles lilloises*, 4e *édition*.

Digitized by Google

MM. Quarré-Reybourbon : *Carrières de Volvic (Puy-de-Dôme).*

Visite à la ferme modèle de Vichy, créée et exploitée par M. Ch. Gravier.

A. Scrive : *Rapport sur le comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour* 1890.

Le chapitre relatif aux changements survenus au courant de cette année dans notre personnel, sera bref ; pas d'admission nouvelles, pas de mutations à signaler, mais hélas ! des morts : M. le Docteur Vallez, de Bruxelles, et le général Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, tous deux membres correspondants, puis le docteur Achille Testelin, sénateur du Nord. Depuis trop longtemps l'absorbante politique avait éloigné M. Testelin de nos séances, mais c'est seulement en 1884, après quarante-six ans de titulariat, qu'il demanda à devenir membre honoraire. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici la carrière médicale et parlementaire de notre honorable confrère ; nous voulons seulement saluer d'un suprême souvenir et d'un dernier regret, la mémoire d'un des plus anciens membres de la Société des Sciences.

Mais si la vie des Sociétés, comme celle des individus, à ses tristesses, elle a également ses joies. C'est ainsi qu'une des parties les plus agréables de notre tâche consiste à vous signaler les récompenses et les honneurs dont nos confrères ont été l'objet ; comme nous, vous trouverez toujours trop courte cette partie du rapport.

M. Souillart a été promu chevalier de la Légion-d'honneur ; c'est le juste couronnement d'une carrière toute entière consacrée à la science dans ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé. Les remarquables travaux d'astronomie et de mathématiques publiés par M. Souillart, les longs et

Digitized by Google

sérieux services qu'il a rendus dans l'enseignement supérieur l'avaient depuis longtemps désigné pour l'honneur qu'il reçoit aujourd'hui.

La même distinction a été accordée à M. Auguste Herlin, conservateur du musée de peinture qui, depuis de longues années, n'a cessé de donner tous ses soins à l'organisation et au classement de nos riches collections artistiques.

On peut dire de ces deux nominations que l'arrêté ministériel n'a fait que ratifier, en quelque sorte, le choix de l'opinion publique.

Nous sommes heureux de réitérer publiquement aux deux nouveaux légionnaires les plus sincères et les plus chaleureuses félicitations de leurs confrères.

La rosette d'officier de l'Instruction publique a été décernée à M. Louis Dubar, et le rapporteur a reçu les palmes académiques.

Mgr Dehaisnes a été nommé membre associé de l'Académie royale de Belgique.

Le congrès d'architecture qui s'est tenu cette année à Paris a élu comme président M. Marteau, et notre confrère M. Vandenbergh a reçu, dans ce même congrès une grande médaille.

M. Charles Barrois, désigné pour représenter la Carte géologique de France au congrès de Washington, a été chargé des fonctions de vice-président. Il a d'autre part reçu de l'Institut (Académie des Sciences) le prix Delesse, et de la Société Géologique de France le prix Fontanne, décerné au plus important mémoire de stratigraphie publié depuis cinq ans. Enfin il a été élu membre étranger de la Société Géologique de Londres ; c'est une des plus hautes distinctions que puisse ambitionner un géologue.

Ici s'arrête, Messieurs, la partie de ce rapport consacrée à l'existence intime de notre Société ; j'espère vous avoir suffisamment démontré que le zèle et l'activité de nos confrères ne se sont point ralentis un instant. Il me reste maintenant

Digitized by Google

à vous donner les résultats des nombreux et importants concours que la Société institue chaque année dans le but d'encourager, dans la mesure de ses forces, le développement des Sciences, des Lettres et des Arts.

PRIX KUHLMANN.

Dans un juste et légitime esprit de reconnaissance, la Société des Sciences a pris l'habitude de citer en tête de son palmarès le nom du lauréat de la fondation Kuhlmann, la plus haute distinction qu'elle soit en mesure d'accorder. Grâce, en effet, au legs généreux de notre vénéré confrère Frédéric Kuhlmann, dont je ne puis rappeler ici le souvenir sans une émotion presque filiale, la Société a pu, depuis quelques années, récompenser d'une façon digne d'elle et digne d'eux les meilleurs travaux scientifiques de tout ordre parus dans notre région.

Cette année, c'est un mémoire de Zoologie qui nous a été présenté, ayant pour titre : « *Recherches sur la famille des Syllidiens* », par M. Malaquin, licencié ès-sciences naturelles, préparateur du cours de Zoologie à la Faculté des Sciences de Lille.

Les Syllidiens forment, parmi les Annélides polychètes, une famille nettement caractérisée ; bien que les naturalistes en aient décrit un assez grand nombre d'espèces, nos connaissances sur la morphologie, l'anatomie et l'histologie de ces vers présentent encore de sérieuses lacunes ; l'histoire du développement est très compliquée, et les formes que peut revêtir une seule et même espèce sont parfois si différentes qu'on avait créé pour chacune d'elles des noms génériques distincts : de là des confusions inévitables. C'est à débrouiller ce chaos, c'est à combler ces lacunes que M. Malaquin s'est surtout attaché : nous verrons tout à l'heure qu'il y a parfaitement réussi.

Mais avant de vous énoncer les résultats de cette importante et consciencieuse étude, qu'il nous soit permis de dire

Digitized by Google

un mot des difficultés qu'a eues à vaincre l'observateur. En règle générale, les animaux les moins bien connus sont ou rares, ou d'une étude difficile. Les Syllidiens ne sont pas rares, puisque M. Malaquin en a trouvé au Portel, tant à la côte que dans les produits des dragages, 33 espèces dont 2 nouvelles, réparties en 14 genres. Ce n'est donc pas à cause de la rareté de ces animaux que leur organisation et leur embryogénie sont encore mal connues, mais bien en raison de difficultés d'un autre ordre, au nombre desquelles il convient, avant tout, de mettre en compte, d'une part, leur polymorphisme extrême, et de l'autre, la petitesse de leur taille et leur manque de transparence. Aussi la méthode des coupes s'imposait-elle rigoureusement pour l'étude de l'organisation intime des Syllidiens.

Si M. Malaquin a pu heureusement mener à bien son entreprise, c'est grâce à une connaissance approfondie de la technique moderne, grâce à une grande habileté de main, grâce à de sérieuses qualités d'observateur et d'expérimentateur, grâce aussi, j'ai plaisir à le constater, aux avantages qu'offre aux travailleurs l'installation et l'organisation du laboratoire maritime du Portel, si bien dirigé par notre excellent collègue et ami, le Professeur Paul Hallez.

Le travail de M. Malaquin, destiné à servir de thèse inaugurale pour l'obtention du titre de docteur ès-sciences naturelles, ne comprendra pas moins de 260 à 300 pages grand in-8°, accompagnées de dix planches doubles. C'est vous dire qu'il ne peut s'analyser en quelques lignes. L'énoncé seul des chapitres montre combien a été complète et pénétrante l'étude de notre jeune savant : *morphologie; appareil digestif; appareil circulatoire; système glandulaire; système musculaire; système nerveux et organe des sens; appareil excréteur; reproduction,* avec toutes ses particularités de génération alternante, de polymorphisme et de stolonisation. Il faut, en outre, signaler les recherches physiologiques de l'auteur sur la respiration, l'excrétion,

Digitized by Google

la phosphorescence, ses observations sur les parasites des Syllidiens, ses essais de classification raisonnée, etc.

En résumé, dans cette étude aussi consciencieuse et complète que difficile et longue, M. Malaquin a fait preuve de sérieuses qualités et de beaucoup de méthode ; il a enrichi la science d'un grand nombre de faits nouveaux qu'il a su habilement coordonner et comparer jusqu'à pouvoir s'élever, par induction, à des propositions générales. Aussi la Société des Sciences, heureuse d'encourager ce travail plein de promesses pour l'avenir, décerne-t-elle à M. Malaquin un prix Kuhlmann de la valeur de mille francs.

CONCOURS WICAR.

Suivant l'ordre adopté, le prix Wicar a été affecté cette année à la section des Arts. Le concours a été des plus importants, tant par le nombre que par la valeur des œuvres proposées au jugement des différentes Commissions.

La plus haute récompense a été décernée à M. Van Driesten que nous avons plusieurs fois déjà compté parmi nos lauréats. Nous sommes tout particulièrement heureux de rappeler ici ses succès antérieurs, car rien ne peut mieux démontrer l'utilité des concours ouverts par notre Compagnie que la carrière artistique de M. Van Driesten. Il était simple peintre en équipages à Lille, lorsqu'en 1882, la Société des Sciences, en lui accordant une médaille d'argent pour des écussons armoriés exécutés avec talent, lui prédit en même temps le succès s'il acquérait les connaissances nécessaires pour devenir un peintre héraldiste. Doué d'une force de volonté peu commune, travailleur opiniâtre et infatigable, M. Van Driesten se mit à l'œuvre ; guidé par les conseils de quelques-uns de nos confrères, il étudia les principes de l'art héraldique et de la miniature dans les ouvrages spéciaux ainsi que sur les meilleurs modèles, et en 1885, il présentait au concours de la Société des Sciences

Digitized by Google

d'importants travaux de blason, des enluminures et des dessins à la plume qui lui valurent une médaille d'or avec les plus grands éloges.

Ce fut un nouveau stimulant. S'appliquant à retrouver les procédés des vieux maîtres, M. Van Driesten trouva le moyen, vainement cherché depuis longtemps, d'appliquer l'or sur le vélin ainsi qu'on le faisait au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle ; puis, désireux de se perfectionner dans l'art si difficile de la miniature, il partit pour Paris. C'est le résultat de ses derniers et nouveaux efforts qu'il présente aujourd'hui à la Société. L'envoi comprend en premier lieu deux miniatures : *Le tournoi de l'Épinette,* petite peinture d'une finesse étonnante, et l'*Entrée de Jeanne d'Arc à Reims*, grande page sur vélin dans le style du XV^e^ siècle.

D'autre part, M. Van Driesten nous a révélé une autre face de son talent si souple et si varié ; semblable à ces artistes de la fin du Moyen-Age et du commencement de la Renaissance, il a voulu connaître intimement et cultiver tout ce qui se rapporte à son art. C'est ainsi que, désirant orner d'émaux la couverture d'un livre dont il avait peint lui-même les miniatures, il se mit vaillamment à la besogne et réussit au-delà de toute espérance. Des trois sujets qu'il nous a soumis, les deux premiers, une *Tête de Femme* sur fondant et un *Portrait de Femme* sur émail paillonné, sont dignes de figurer dans les collections les plus sérieuses ; le troisième, plus remarquable encore,est une plaque en émail sur blanc avec travail sur fond en or, ouvrage difficile à exécuter et qui dénote une connaissance complète de l'art de l'émaillerie. Enfin, M. Van Driesten a exécuté un *Vitrail suisse, style XVI^e^ siècle*, remarquable par ses rinceaux d'un excellent dessin et sa riche coloration. Pour arriver à ces résultats presque surprenants, vous estimerez comme nous qu'il a fallu un talent original, secondé par d'intelligentes recherches, un travail opiniâtre et une ingénieuse audace. La Société est légitimement fière de voir en quelque sorte

Digitized by Google

s'accomplir ses prophéties, et c'est avec ses bien chaleureuses félicitations qu'elle décerne à M. J. Van Driesten sa plus haute récompense, la grande médaille d'or du concours Wicar.

La ville de Lille occupe une place toute spéciale dans l'histoire de l'art, en raison des remarquables graveurs qu'elle a produits; elle est fière de compter au nombre de ses enfants les frères Vaillant, les Helman et les Masquelier. C'est pour continuer ces glorieuses traditions qu'un cours de gravure, dirigé par notre savant confrère, M. Leroy, a été fondé il y a quatre ans, auprès de nos écoles académiques. Par le fruit l'on connaît l'arbre..... Aussi, dût la modestie de notre confrère s'en alarmer, nous ne trouvons pas de plus bel éloge à lui faire que de le féliciter hautement d'avoir produit un élève comme M. Arthur Mayeur.

L'œuvre du jeune artiste est remarquable à tous égards; son *Etude gravée au burin* égale en finesse et en vigueur les épreuves habituelles des concurrents pour le grand prix de Rome. La reproduction du *Van Ostade* et les *Deux Têtes*, gravées à l'eau-forte, sont enlevées avec autant de légèreté que de puissance; rien que des éloges à faire également des autres œuvres, au nombre desquelles il convient de citer toute une série de dessins, de gravures du meilleur fini, et de lithographies scientifiques exécutées pour la Société des Sciences, pour la Société Géologique du Nord et pour la Revue Biologique du Nord de la France. L'avenir de M. Mayeur s'annonce sous d'heureux auspices, et ses essais sont pleins de promesses; qu'il continue à suivre les conseils du maître qui l'a formé, qu'il étudie le grand art, en attachant toujours une extrême importance au dessin, et son nom pourra s'ajouter un jour à ceux des illustres graveurs dont notre cité s'enorgueillit à juste titre.

Pour encourager d'aussi brillants débuts, la Société remet aujourd'hui à M. Arthur Mayeur, un diplôme de médaille d'or et quatre cents francs.

Digitized by Google

La troisième récompense du concours Wicar a été attribuée à un jeune peintre, M. F. Menet, qui vient de terminer sa dernière année auprès de nos Écoles académiques. L'envoi du jeune artiste se compose : 1° de deux Académies demi-nature, rendues avec conscience et d'une bonne couleur; 2° d'une *Tête d'Enfant*, parfaitement traitée; 3° d'un *Enfant qui pleure;* 4° de *deux Esquisses* très largement brossées.

L'envoi annoncé n'est point complet, mais il y a lieu d'y ajouter deux peintures qui se trouvent à l'Exposition des peintres lillois : une *Femme en prière* et un *Enfant qui dort*; ce dernier tableau est charmant. M. Menet est en bonne voie, et ne peut manquer d'arriver s'il continue à travailler aussi consciencieusement; en témoignage de tout l'intérêt qu'elle prend à ses efforts, la Société lui décerne un diplôme de médaille d'or et cent francs.

PRIX DIVERS.

Beaux-Arts. En dehors du concours Wicar, ouvert alternativement dans la section des Lettres et des Arts, la Société accorde chaque année des prix dans les différentes sections. Nous devons signaler en premier lieu l'importance tout à fait exceptionnelle qu'ont présenté cette année les envois faits à la section des Arts : la broderie, la peinture sur porcelaine et sur étoffe, le dessin, la gravure, l'aquarelle y étaient représentés. Nous prenons plaisir à constater ce fait, car notre Compagnie s'attache à encourager non seulement les artistes, mais encore les industriels de notre ville et de notre région qui s'efforcent de donner à leurs produits un caractère artistique, et parviennent ainsi à se soustraire au tribut que prélèvent, pour les travaux d'art décoratif, Paris et certaines villes de l'étranger.

Deux envois de cette nature nous ont été soumis, l'un relatif à la peinture sur porcelaine et sur étoffe, par

Digitized by Google

Mlle Divoor, l'autre, de Mme Santerre, composé de broderies artistiques.

Peinture sur porcelaine et sur étoffe

Mlle Divoor, qui a obtenu, l'année dernière, une mention honorable avec médaille de bronze, a exposé cette fois un éventail peint sur étoffe et six porcelaines décorées : trois miniatures, un grand vase orné de fleurs et deux dessous de plat. Ces trois derniers objets surtout sont d'une bonne venue, aussi la Société décerne-t-elle à Mlle Divoor une médaille d'argent.

Broderies artistiques.

La maison Santerre s'occupe, à Lille, de la confection des broderies artistiques pour ameublement. MM. Santerre père et fils, inventent et exécutent les modèles ; Mme et Mlle Santerre, aidées de personnes qu'elles ont formées, appliquent ou brodent ces modèles sur étoffe. Nous signalerons en particulier des tapis de table pour salles à manger Henri II, Louis XIV, etc., offrant, pour la plupart, des applications de drap sur drap avec des broderies en soie ; puis des écrans à feu et à main, des coussins, des tabourets, des sachets d'un dessin très gracieux et d'une exécution fort soignée, que nous qualifierions volontiers d'artistique. C'est cette tendance que nous avons voulu récompenser en décernant à Mme Santerre une médaille de vermeil.

Gravure et Peinture

Un élève de nos Écoles académiques, inscrit comme M. Mayeur au cours de gravure, nous a soumis un grand portrait peint à l'huile, une aquarelle et une gravure qui représente le Loup d'Agubbio, de M. Olivier Merson ; bien qu'elle n'atteigne pas la fermeté et la puissance des œuvres de M. Mayeur, cette gravure offre pourtant de sérieuses qualités. C'est donc avec espoir de le voir, l'an prochain, lui présenter des travaux plus importants que la Société

Digitized by Google

des Sciences accorde à M. J. Dufour une grande médaille d'argent.

Gravure lithographique et Dessin.

La Société est toujours heureuse de revoir ses anciens lauréats, après une période de travail et d'étude, venir lui soumettre leurs œuvres nouvelles et lui demander la consécration de leurs efforts. En accordant l'année dernière à M. Quertinier fils une médaille d'argent, nous avons reconnu, dans ses productions, une habileté et une fermeté qui révélaient de réelles aptitudes pour le dessin. A ces qualités qui se sont perfectionnées, M. Quertinier fils a montré qu'il savait unir une grande finesse d'exécution, ainsi qu'il ressort de ses deux planches représentant des médailles antiques, moyen-âge et modernes. Les reproductions de ce genre exigent beaucoup de patience et d'habileté, et, depuis la mort de M. Deligny, notre lauréat est le seul qui s'en occupe à Lille. Désireux d'encourager en cette voie M. Quertinier fils, la Société lui attribue une grande médaille d'argent

Aquarelles.

Vous connaissez tous les aquarelles de M. Ghesquier, d'une touche si personnelle et d'une si scrupuleuse exactitude. L'an dernier, l'artiste avait mérité une médaille de vermeil, pour la présentation de dix-huit aquarelles représentant pour la plupart des monuments de la région. Cette année, l'envoi de M. Ghesquier se compose encore de dix-huit aquarelles, de sujets plus variés: paysages, marine, monuments, diverses vues d'Italie, d'Espagne et du Maroc, parmi lesquelles il faut citer: Notre-Dame de Pameele à Audenaerde, Lambersart, Lezennes, un Souvenir du Maroc, et surtout le port de Dunkerque, avec un très beau ciel et beaucoup d'air.

La Société décerne à M. Ghesquier une médaille d'or.

Musique

Dans la section de musique nous n'avons qu'un seul envoi à mentionner, celui de M. Charles Quef, élève de la

Digitized by Google

classe de haute composition de M. Guiraud, et déjà titulaire d'une mention honorable avec médaille de bronze, obtenue lors de notre dernier concours.

M. Quef a soumis à la Société :

Deux mélodies, chant et piano ;
Deux pièces pour violoncelle et piano ;
Chant druidique, chœur à quatre voix ;
Un prélude pour alto, violoncelle et orgue ;
Un quintette pour basson et instruments à cordes ;
Une cantate intitulée : Endymion.

Toutes ces œuvres se font remarquer par d'ingénieuses combinaisons ; la trame harmonique en est serrée, très travaillée, mais les dessins mélodiques ne s'y présentent pas avec assez de relief, étouffés parfois sous les richesses exagérées de l'harmonie. Cette exubérance n'est point d'ailleurs un défaut, et l'expérience en aura bientôt raison.

La cantate d'Endymion, l'œuvre principale du jeune compositeur, et qui, de fait, est un acte de grand opéra, contient des pages très bien venues et qui dénotent un sentiment juste de la scène. La Société est heureuse d'encourager M. Quef en lui accordant une grande médaille d'argent.

Lettres. Les ouvrages présentés dans la section littéraire appartiennent à deux catégories : Histoire, Poésie.

Histoire. Le premier travail que la Société a eu à examiner dans la section d'histoire est intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire de Jeumont.* Ce mémoire a pour auteur M. Victor Filleur, décédé depuis quelque temps déjà. Ce jeune homme, en faisant des recherches dans les archives du Nord et dans celles de Mons, avait trouvé un certain nombre de documents inédits sur Jeumont. Il les avait colligés dans l'intention d'écrire l'histoire de la localité

Digitized by Google

où il résidait; arrêté par la mort, il n'a pu que réunir des matériaux, qu'il avait disposés par chapitres, en laissant des pages blanches qui ne seront sans doute jamais remplies. Sa famille s'est imposée le pieux devoir de présenter à la Société des Sciences de Lille ce travail, tout incomplet qu'il est; c'est donc un recueil de documents plutôt qu'un livre que nous avons eu à examiner.

En jugeant ainsi l'œuvre, nous n'avons pas à relever certaines appréciations inexactes ou hasardées émises par l'auteur. La Société des Sciences, en accordant une mention honorable avec médaille de bronze à la mémoire de M. Victor Filleur, a entendu récompenser les recherches de documents importants et inédits, heureusement et patiemment recueillis par le jeune auteur.

Un second ouvrage a été soumis à la section d'histoire, bien qu'il fût plutôt un travail de statistique qu'une œuvre historique, c'est *l'Académie de musique de Lille* par M. A. Gaudefroy.

Réunir en un volume tous les faits qui concernent l'histoire de l'Académie de musique de Lille, en les exposant dans l'ordre chronologique depuis l'année 1733, époque à laquelle cette institution fut créée, jusqu'en 1891; ajouter à cet exposé historique la publication de tous les règlements et arrêtés qui concernent le Conservatoire avec des renseignements de statistique, précis et complets tout à la fois, sur les membres des jurys d'examen, les professeurs, les prix décernés, les programmes des concerts, avec la biographie des élèves-lauréats, tel est le but que s'est proposé M. Gaudefroy.

Il a rempli ce vaste programme sans laisser de lacunes derrière lui, avec une méthode et une clarté de statisticien, sans longueurs et sans inutilités. L'histoire de l'*Académie de musique de Lille* est un excellent travail, écrit dans un style simple et facile, et qui a nécessité de longues

Digitized by Google

recherches; la Société se plaît à le reconnaître en accordant à M. GAUDEFROY une grande médaille d'argent.

Poésie. Une œuvre de réelle valeur a été présentée au concours de poésie sous le titre : « *Chemin faisant* ». Le manuscrit se présente sous une forme charmante, orné d'aquarelles d'une touche très lumineuse, très fraîche et très sûre.

Ce charme des peintures n'est pas une aimable tromperie dont le lecteur doive se défier. Ces illustrations sont fidèles et loyales; elles sont comme serait en musique une ouverture annonçant tout d'abord le caractère et le ton de l'opéra qui va suivre. Il sort de ces vers une impression douce, fraîche, reposante, où se mêle parfois une nuance de mélancolie; et tout cela est enlevé d'une touche légère et facile comme celle de l'aquarelle. On sent que l'auteur est jeune, et il a cette bonne idée, devenue rare aujourd'hui, de rester jeune quand il fait des vers, d'aimer et de chanter les choses qui sourient à la jeunesse.

Au milieu des nombreuses pièces qui méritent d'être signalées, nous avons dû faire un choix. Permettez-nous deux citations seulement. Voici un *Intérieur rustique*; il est difficile de mieux rendre, avec la musique du vers, le silence de midi dans la pleine chaleur, le silence bourdonnant où l'enfant dort, où la mère rêve dans une demi-somnolence, engourdie elle-même par le mouvement rythmé du berceau :

INTÉRIEUR RUSTIQUE.

Il est midi : L'enfant sommeille.
Et sur ses yeux clot ses cils d'or.
La mère berce son trésor
Et chante, de peur qu'il s'éveille.

Le chat ronfle en son coin. L'abeille,
Par l'huis que juillet ensoleille,
Entre un moment, bourdonne et sort.

L'âme pleine de rêverie,
Les yeux fixés sur la prairie,
La mère songe. L'enfant dort.

Digitized by Google

On retrouve, dans l'autre citation, l'inspiration de Sully-Prudhomme. Où vont-ils les petits enfants qu'on a aimés et qui sont partis dans la mort, laissant derrière eux une trace légère de souvenir qui va s'effaçant comme la fumée blanche dans le ciel clair ? Virgile y avait pensé et, dans son enfer païen, il n'avait trouvé pour eux que les limbes sombres, où les petits sans mère pleuraient leur vagissement éternel..... Notre poète veut rêver pour eux une espérance plus douce :

FUMÉES DANS L'AIR.

Par dessus le rideau des villas embrumées
Où de vagues rumeurs s'éveillent, les fumées
Montent, blanches, dans l'air tranquille du matin,
Avec je ne sais quoi de pur et d'enfantin.
Nul souffle n'interrompt leur ascension douce.
On les voit s'amincir, trembler et sans secousse,
D'elles-mêmes, avec un abandon charmant,
Se mêler comme en rêve au bleu du firmament.
Elles nous font songer à ces petites âmes
D'anges perdus, ainsi que tous nous en aimâmes,
Doux êtres, ignorants des larmes d'ici-bas,
Qui, dès l'aube du jour ayant clos leurs yeux las,
Sans regret, sans douleur, pour une autre naissance
Ouvrirent vers les cieux leurs ailes d'innocence.

Les extraits que nous avons cités suffisent, vous en conviendrez comme nous, pour légitimer la distinction que la Société accorde à leur auteur, M. G. Houbron, en lui décernant une médaille d'or.

Sciences. — Médecine.

La section de médecine a eu à examiner un mémoire de M. le Dr A. Bertaux, intitulé « *L'humérus et le fémur considérés dans les espèces, dans les races humaines, selon le sexe et selon l'âge* ». Cette thèse inaugurale présentée pour l'obtention du titre de docteur en médecine, est remarquable à tous égards ; elle ne comprend pas moins de 320

Digitized by Google

pages, illustrées de 89 figures en noir et en couleur. L'auteur, qui est prosecteur à la Faculté de Médecine de Lille, était mieux préparé que personne à mener à bien les recherches longues et difficiles qu'il avait entreprises ; ses efforts ont été couronnés d'un plein succès, car on peut affirmer que sa description anatomique de l'humérus et du fémur constitue une véritable monographie de ces deux os. Non content de cette étude systématique, qui à elle seule constituait un excellent travail, M. le Dr Bertaux a encore consacré plusieurs chapitres à l'anatomie comparée, tant chez les races humaines que chez les Anthropoïdes et chez les autres Vertébrés. S'élevant ensuite à des considérations philosophiques, il a cherché à expliquer les modifications successives subies par les membres dans le cours des âges, montrant entre autres que l'humérus n'est pas un fémur retourné comme on le prétend généralement. La Société adresse à M. le Dr Bertaux ses sincères félicitations et lui attribue une grande médaille d'argent.

Œuvre pie Wicar.

Il me reste à vous parler, Messieurs, des envois de sculpture faits par M. Pelgrim, pensionnaire de l'œuvre pie Wicar à Rome. L'artiste, qui vient d'achever sa troisième année, s'est conformé aux conditions du programme qui lui est imposé et nous a adressé :

1° Un buste de sa composition, intitulé *Inspiration* ; il représente une femme à mi-corps, de grandeur naturelle ; les cheveux, réunis en grosses tresses, tombent sur le dos ; le cou est nu et la robe légèrement entr'ouverte laisse apercevoir la naissance des épaules. Le costume est celui des femmes à l'époque de la Renaissance ;

2° Une figure ronde-bosse, grandeur demi-nature ; c'est Abel sous la forme d'un jeune homme assis, tenant dans une main des fleurs et dans l'autre des fruits ;

3° Un bas-relief représentant *Mercure*, serrant de la main gauche un caducée et de la droite un trident.

Digitized by Google

L'ensemble de ces compositions est satisfaisant ; le jeune sculpteur y montre beaucoup de savoir-faire et nous avons constaté dans sa manière de véritables progrès. M. Pelgrim mérite les encouragements de la Société ; qu'il redouble d'efforts en s'attachant surtout à donner à ses sujets des proportions irréprochables, et la ville de Lille aura une fois de plus à se louer d'avoir favorisé les études et les débuts d'un artiste d'avenir.

Les anciens pensionnaires de l'œuvre pie Wicar ayant terminé leur temps de séjour a Rome, un concours a été ouvert cette année afin de pourvoir à leur remplacement. Ont été désignés : MM. Maurice Lecocq, pour la section de peinture, et Lucien Sarazin, pour la section d'architecture. En adressant à ces jeunes artistes nos félicitations, nous espérons qu'ils profiteront largement des moyens d'éducation artistique que la ville de Lille, grâce aux libéralités du chevalier Wicar, est à même de leur procurer.

Avant de clore ce long rapport, permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de l'indulgente attention avec laquelle vous avez bien voulu l'écouter. Quoi qu'en ait pensé la bienveillante sympathie de mes confrères, il eût fallu une parole mieux autorisée que la mienne pour vous retracer les actes de notre Société et faire ressortir plus éloquemment les mérites de nos lauréats. Aussi, rejetant toute prétention académique injustifiée, je me suis simplement proposé de vous montrer quelle incessante activité anime la Société des Sciences, quelle place honorable elle occupe à la tête du mouvement scientifique, artistique et littéraire de notre région, quelle fermentation intellectuelle elle provoque dans sa sphère d'action : s'il suffit d'être convaincu pour faire partager à ses auditeurs sa propre conviction, j'aurai pleinement réusssi.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES PRIX DIVERS

Par M. Ed. VAN HENDE.

Après avoir couronné les travaux de l'intelligence, la Société présente à vos suffrages le mérite émanant des difficultés vaincues dans une vie quelquefois pénible et toujours laborieuse.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

C'est par le prix C. Delattre-Parnot, accordé au dévouement et à la vertu, que doit commencer ce rapport.

L'existence de Sophie Lecoche, au sein d'une famille pauvre, a été une vie d'abnégation et de dévouement. L'une des aînées d'une famille de dix-sept enfants, cette fille méritante a partagé ses veilles entre grands et petits, malades ou infirmes. Depuis quatorze ans, elle a quitté l'atelier pour se consacrer à sa mère impotente et maladive. Aujourd'hui, tout en travaillant pour subvenir aux besoins du ménage, elle couvre de sa sollicitude deux tout jeunes enfants d'une de ses nièces devenue orpheline en bas-âge et qu'elle a élevée.

La Société décerne à Sophie LECOCHE une médaille d'argent et le prix C. Delattre-Parnot de trois cent quarante francs.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Florentine HANTON, lauréate de 1880, depuis 41 ans, chez M^me^ veuve Druez-Wellecomme, à Lille.

Adolphe BLAISEL, lauréat de 1881, depuis 41 ans, chez M^me^ veuve Charles Fauchille.

Louis LEPLAT, lauréat de 1881, depuis 42 ans, dans la famille Dorémieux.

Une fondation de mille francs, faite par MM. WALLAERT frères, à Lille, vient s'ajouter cette année aux fondations perpétuelles de MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-Veuve CRESPEL et Fils, Ernest DESCAMPS, M^me^ Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, MM. Ernest-Henri LOYER, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, Jules SCRIVE, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LELONG et WATRELOT-LADEN, de Lille; DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEN frères, de Tourcoing; et aux fondations temporaires de MM. le D^r^ CAZENEUVE, de Lille, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières, L. CATTEAU-HASSEBROUCQ, de Comines; la famille REQUILLART-SCRÉPEL, TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.

Parmi les serviteurs récompensés, plusieurs ont fait apprécier un savoir-faire utilisé par les patrons. Ils ont

Digitized by Google

rendu des services d'un ordre supérieur, contribué à la bonne marche des affaires et, par suite, influé sur la prospérité de la maison.

C'est à ce genre de mérite qu'ils doivent d'être admis à recevoir la grande médaille d'honneur de la Société.

M. François Francomme, après avoir passé par divers emplois, est devenu, depuis de longues années, chef de bureau, dans la maison Vrau, où il jouit de l'estime et de la confiance générale. Son éloge est complet. La Société décerne la grande médaille d'honneur a :

François FRANCOMME, chef de bureau, depuis 39 ans, chez MM. Ph. Vrau et C^ie^, à Lille.

La grande médaille d'honneur est aussi accordée pour de longs et intelligents services rendus à leurs patrons par :

Jean-Baptiste FOURMY, directeur du moulage et de l'estampage du carton-pierre, depuis 39 ans, dans les ateliers de M. Henr Chantry, sculpteur, à Lille ;

Émile BOILLY, devenu, de garçon de courses, premier comptable et caissier, depuis 39 ans, chez MM. Villette frères, à Lille ;

Louis LEROY, contremaître, depuis 37 ans, chez M. Victor Pouchain, à Armentières ;

Auguste LAVALLEZ, premier employé, depuis 34 ans, chez M. Ragot, à Lille.

Sidonie COMYN, maîtresse-fleuriste, depuis 31 ans, chez M^me^ veuve Desespringalle, à Lille.

Dans une profession où le bon goût et l'habileté d'une main délicate exercent sur les produits une influence prépondérante, M^me^ Sidonie Comyn a toujours fait preuve d'un grand mérite artistique.

Charles GOSSEZ, contremaître, depuis 31 ans, chez M. Delesalle-Desmedt, à Lille.

Henri PIAT, chef machiniste, depuis 31 ans, au Théâtre municipal.

Digitized by Google

La plus haute récompense a été demandée également en faveur de :

Louis BIGOTTE, régisseur, depuis 48 ans, chez M^me^ veuve Badart, à Lille.

M^me^ veuve Badart, aujourd'hui fixée à Bruxelles, mais dont le souvenir est toujours vivace à Moulins-Lille, y conserve son ancienne habitation dont elle a confié la garde à un fidèle et dévoué serviteur de son mari. Sous la simple désignation de concierge, l'ancien domestique et cocher, Louis Bigotte, est devenu le véritable régisgisseur de la maison. Il reçoit les loyers, distribue les aumônes et fait acte de conservation des immeubles confiés à sa surveillance.

Victoire BAES, fille de confiance, depuis 48 ans, chez M^me^ Brackers d'Hugo, née Colombier, à Lille.

Henriette CASTELAIN, fille de confiance, depuis 44 ans, chez M^me^ veuve Bocquet-Champon, à Lille.

Julien JEGOT, cocher, depuis 31 ans, chez M. le Trésorier général du Nord.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Les lauréats dont les noms vont suivre ont été, comme les précédents, chaudement recommandés par leurs patrons ou leurs maîtres. La carrière qu'ils ont fournie a été toute de labeur et de dévouement. C'est leur plus bel éloge.

Agents industriels.

Théodule MASSE, ouvrier lithographe, depuis 50 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Fidéline MOTTE, dévideuse, depuis 46 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Henri DUTILLEUL, tisserand-échantillonneur, depuis 45 ans, chez M. Dubar-Delespaul, à Roubaix.

Constant HELDEMBERGHE, ouvrier, depuis 45 ans, chez MM. Lemaitre-Demeestère et fils, à Halluin.

Digitized by Google

Jean-Baptiste DUBOIS, fileur de coton, depuis 43 ans, chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Florentin BRISY, ouvrier mécanicien, depuis 42 ans, chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Casimir DELEFORTRIE, ouvrier pareur, depuis 40 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.

Angélus BLOMBLOM, fileur, depuis 40 ans, chez M. Fontaine-Flament, à Lille.

Henri DUQUENNE, concierge et magasinier, depuis 40 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

César CREVILLIERS, orfèvre, depuis 39 ans, chez M. Lemayeur, à Lille.

Mari ROGER, fileuse, depuis 39 ans, chez M. Droulers-Vernier, à Lille.

André RÉAUX, empercheur, depuis 38 ans, chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

J. B. Benoît BOUTRY, allumeur, depuis 38 ans, à la Compagnie continentale du gaz, à Lille.

Florimond DELECOLLE dit RUBENS, peintre, depuis 38 ans, chez M. Cuingnet, à Lomme.

Angélique LACHAPELLE, contredame, depuis 38 ans, chez M. Dupont-Hauwelle, retordeur, à Lille.

Lucien DALLE, tisserand, depuis 38 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.

Charles THÉRY, maçon, depuis 37 ans, chez M. Legrand, à Lomme.

Jean-Baptiste LECLERCQ, employé de magasin, depuis 36 ans, chez MM. Vve C. Crespel et fils, à Lille.

Hippolyte DELERUE, modeleur, depuis 36 ans, chez MM. J. Jean et Peyrusson, à Lille.

Charles LABBE, employé, depuis 36 ans, chez M. Cosset-Dubrulle, à Lille.

Augustin GRUSON, surveillant de briqueterie, depuis 35 ans, chez M. Paul Laloy, à Deûlémont.

Alfred MORIN, compositeur, depuis 34 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Digitized by Google

Auguste CAPELLE. rubannier, depuis 34 ans, chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Louis JOMBART, soudier, depuis 33 ans, aux établissements Kulhmann, à Loos.

Jean-François DEFIEU, peintre d'appartements, depuis 33 ans, chez M. Lepers-Malfait fils, à Tourcoing.

Henri NOPPE, ouvrier ourdisseur depuis 32 ans, chez M. A. Dumortier, à Halluin.

Bon ouvrier, bon fils et bon frère, Noppe, âgé aujourd'hui de 68 ans, n'en avait que 15 quand sa mère est devenue veuve avec 7 enfants plus jeunes que lui. Il ne l'a jamais quittée. Pour l'aider à élever cette nombreuse famille, il lui remettait intégralement le fruit de son travail. Cette bonne femme, morte il y a quelques années à l'âge de 87 ans, ne pouvait parler sans attendrissement de ce fils qui lui procurait une si douce vieillesse.

Léonard VAN BELLEGHEM, garçon de magasin, depuis 32 ans, chez M. Fernaux-Defrance, à Lille.

Exemple de piété filiale et de dévouement fraternel, signalé depuis plusieurs années à l'attention de la Société.

Charles VANDERHAGHEN, octogénaire, autrefois scieur de long, aujourd'hui affuteur des scies, depuis 31 ans, chez M. Dumon, à Lille.

Alphonse GOUBE, metteur en train, depuis 31 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Philomène DEBERTE, femme Maton, ouvrière, depuis 31 ans, chez M. Henry Scrive, à Lille.

Femmes de confiance.

Henriette MASURE, couturière, depuis 49 ans, dans les familles Huidiez et Goyez, à Lille.

Fidéline DECLERQ, couturière, depuis 42 ans, chez M. Etienne Voreux, à Tourcoing.

Laborieuse, infatigable, a soigné pendant de longues années, sa mère tombée à l'état d'enfance et morte à l'âge de 98 ans.

Digitized by Google

Sophie DUTEMPLE, veuve Motuel, ouvreuse de loges, depuis 40 ans, au Théâtre municipal de Lille.

Malgré ses 91 années, Sophie est encore une des meilleures et des plus zélées parmi les ouvreuses.

Sidonie DELPHENS, domestique, depuis 40 ans, chez M. Christory-Jacquart, à Tourcoing.

Augustine BLAUWART, femme Leplat, domestique, depuis 40 ans, famille Dorémieux, à Lille.

Augustine est la femme de Louis Leplat, à qui la Société vient de décerner aujourd'hui un rappel de médaille, pour longs et loyaux services dans la même maison.

Célina ROHART, servante, depuis 33 ans, chez MM. Castel frère et sœur, à Roubaix.

Marie CARPENTIER, cuisinière, depuis 32 ans, chez M^me^ veuve Lotar, hôtel de France, à Lille.

Elisa AUBIN, femme Lehmann, domestique, depuis 31 ans, chez M. Ch. Copreaux, à Lille.

Emérance VANDROMME, cuisinière, depuis 30 ans, chez M^me^ veuve Paul Cordonnier, à Lille.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

La Société remet le montant de la fondation Violette, consistant en une prime de cent vingt francs, à

Henri DEBŒUF, père de quatre enfants, occupeur d'une des maisons de la Compagnie immobilière, rue de Dieppe, à Lille.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs, à

Louis LEBRUN, conducteur de machines, depuis 39 ans, chez M. Victor Saint-Léger, à Lille.

Digitized by Google

ÉCOLE DES CHAUFFEURS

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la ville, les médailles et les primes qui suivent :

Désiré MARESCAUX, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Charles NOEL, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Gaston SÉGARD, une médaille de bronze.

Triphon VINCKIER, une médaille de bronze.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS

CONCOURS DE 1891.

La moyenne des élèves a été de 102 alors qu'elle n'était que de 98 l'an dernier.

11 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 7 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points, au moins, 20 étant le maximum.

45 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 29 ont été admis, 16 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 14, nombre minimum fixé pour l'admission.

Ces résultats montrent l'utilité du cours, et la Commission est heureuse de signaler une fois de plus le zèle et le dévouement du professeur M. Lefèvre.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Désiré MARESCAUX, né le 3 mars 1873, à Loos, employé chez M. C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. CORNUT, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur membre de la Société des Sciences ; SOUBEIRAN, ingénieur des mines, membre de la Société des Sciences; ROCHART, constructeur; BÈRE, ingénieur des tabacs; BEAUDET, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille ; CHAPUY, ingénieur des mines; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

2. Charles NOEL, né le 4 juin 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
3. Gaston SÉGARD, né le 4 mai 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
4. Triphon VINCKIER, né le 7 décembre 1865, à Lille, employe chez MM. Courmont frères, fabricants de tissus à Lille.
5. Louis BURLET, né le 21 décembre 1853, à Ciney (Belgique), employé chez MM. Crepy fils et Cie, filateurs à Lille.
6. Gustave ARRYN, né le 17 janvier 1871, à Lille, tourneur en métaux, rue du Pont du Lion-d'Or, N° 30, à Fives-Lille
7. Louis DESROUSSEAUX, né le 19 juin 1863, à Ascq, employé à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

Certificat de capacité de Chauffeur.

Résultat par ordre de mérite.

1. Georges CLÉMENT, né le 9 février 1871, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez Mme Veuve François Lepercq, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.
2. Henri PARIS, né le 14 juillet 1872, à Rieux, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
3. Lucien LACROIX, né le 16 avril 1868, à Dalhem (Belgique), employé chez M. A. Dansette et Cie, filateurs à Lille.
4. Arthur DEBRUXELLES, né le 22 novembre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
5. Maxime PLOQUIN, né le 6 janvier 1868, à Houdan (Seine-et-Oise), 5e Cie d'ouvriers d'artillerie, à l'arsenal des Postes, à Lille.
6. Charles PONCELET, né le 27 septembre 1857, à Bouillon (Belgique), employé chez M. A. Montpellier, teinturier, rue Henri Loyer, à Lille.
7. Charles DELOMBAERDE, né le 21 janvier 1870, à Lille, employé chez M. Morival, fabricant de bascules, à La Madeleine.
8. Jules BYLLE, né le 30 mars 1868, à La Madeleine, employé chez MM. Stapleton frères, cartonniers à La Madeleine.

Digitized by Google

9. Georges GIRAUD, né le 20 novembre 1874, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs à Lille.

10. Ernest GUILLEMETTE, né le 26 mars 1869, à Bapaume (Pas-de-Calais), 5e Cie d'ouvriers d'artillerie, à l'arsenal des Postes, à Lille.

11. Henri FAUQUETTE, né le 27 décembre 1862, à Dourges (Pas-de-Calais), employé chez M. Léon de Smet et Cie, manufacturiers, à Canteleu-Lambersart.

12. Alexis DUCREZ, né le 25 mars 1865. à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.

13. Arthur DUMOULIN, né le 5 mai 1872, à Lezennes, employé chez M. Lefebvre, brasseur à Lezennes.

14. Alexandre DELEVALLEZ, né le 12 juillet 1871, à Lille, employé chez M. Descamps-Beaucourt, fabricant de fil, à Lille.

15. Henri SAMYN, né le 8 janvier 1860, à Halluin employé chez MM. Jean et Peyrusson, constructeurs à Lille.

16. Jules BOO, né le 28 août 1858, à Lille, employé chez M. Dupont-Lefer, brasseur à Lille-St-Maurice.

17. Hippolyte WERQUIN, né le 3 octobre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

18. Henri COISNE, né le 21 juillet 1851, à Avelin, employé chez M. Remy-Yon, filateur à Lille-St-Maurice.

19. Jules DEVESTEL, né le 23 mars 1866, à Ingelmunster (Belgique), employé chez M. Ph. Guillemaud, filateur à Loos.

20. Émile MONTA, né le 11 juin 1863, à St-Avold (Moselle), employé chez M. S. Walker et Cie, à Lille.

21. Édouard BLAUWBLOMME, né le 3 mai 1865, à Lille, employé chez M. Fontaine-Flament, filateur à Lille.

22. Pierre TIRMAN, né le 29 juin 1873, à Sains-lez-Marquion (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

23. Henri PROUVOST, né le 14 février 1864, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.

24. Charles GAMBLIN, né le 6 décembre 1863, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

Digitized by Google

25. Henri DEUDON, né le 7 avril 1872, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

26. Émile LEFEBVRE, né le 11 octobre 1861, à Rinxent (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

27. Joseph BOBB, né le 8 mai 1874, à Surbourg (Alsace), employé à la Compagnie de Fives-Lille.

28. Charles SLEGHEM, né le 14 avril 1857, à Ypres (Belgique), employé chez M. Léon de Smet et Cie, manufacturiers à Canteleu-Lambersart.

29. Arthur PETITBERGHIEN, né le 3 Mars 1874, à Lezennes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 8 Janvier 1893.

DISCOURS

de M. A. HERLIN, Président de la Société.

MESSIEURS,

A l'ouverture de notre séance solennelle il est de tradition que le Président de la Société des Sciences prenne la parole au nom de ses collègues.

Ayant le grand honneur de la représenter aujourd'hui, je vais m'efforcer de m'acquitter de cette délicate mission en vous entretenant brièvement de nos musées.

Je vous parlerai principalement des musées de peinture et de dessins que j'ai été à même d'étudier pendant de longues années ; l'un de mes successeurs au fauteuil de la présidence vous entretiendra probablement un jour, en

Digitized by Google

détail, de l'importance et de la valeur des autres collections et il le fera avec plus de compétence que moi-même.

Un historique succinct suffira pour vous montrer ce que sont nos musées et ce qu'ils peuvent devenir s'ils trouvent l'encouragement qu'ils méritent, pour vous faire apprécier aussi ce qu'ils doivent à la Société des Sciences qui n'a jamais cessé de leur apporter son plus bienveillant concours.

Il y a cent ans l'ordre de choses ancien était bouleversé et les chefs-d'œuvre de peinture, conservés dans les établissements religieux du pays de Lille où l'art avait toujours été en honneur, allaient s'accumuler dans l'ancien couvent des Récolets.

En 1795, dans le but de sauvegarder les richesses qui s'y trouvaient réunies, on en fit dresser par le peintre Louis Watteau, un inventaire détaillé, mais, contrairement à l'opinion reçue, ce n'est point à cette date qu'il faut reporter l'origine de notre galerie de peinture. Il résulte en effet de documents puisés dans nos archives communales, par conséquent à bonne source, que c'est seulement en 1801 que ce musée fut créé par les soins des professeurs de l'École centrale, à la suite d'un arrêté des Consuls (14 Fructidor an IX), qui désignait la ville de Lille, ainsi que quatorze autres villes françaises, pour recevoir une partie des trésors qui encombraient les musées du Louvre et de Versailles, à charge par elles de disposer, à leurs frais, une galerie convenable pour les recevoir.

La chapelle de l'ancien couvent des Récolets fut désignée pour servir de Musée provisoire et le Conseil général de la Commune mit à la disposition du Maire une première somme de 20,000 fr. pour travaux d'aménagement.

A la suite de cette décision, l'Etat envoyait à Lille quarante-deux tableaux de maîtres qui venaient s'ajouter aux chefs-d'œuvre dont Watteau avait dressé l'inventaire, et la

Digitized by Google

vieille rue des Récolets, qui possédait l'École centrale et le Musée, changeait son nom pour prendre celui de rue des Arts.

Notre Musée était à peine né et déjà il regorgeait de trésors.

On y trouvait :

Six Rubens, dont l'un, la *Descente de Croix*, est un des plus beaux tableaux de ce grand artiste ; beaucoup de connaisseurs mettent notre *Descente de Croix* au-dessus de celle de la Cathédrale d'Anvers si universellement admirée, elle est franchement Rubens, tandis que dans celle d'Anvers le grand peintre ne s'était pas encore dégagé des influences et des réminiscences italiennes.

Le Martyre de Sainte Catherine, aujourd'hui déposé à l'église de ce nom.

L'apparition de la Vierge à Saint François

La mort de la Madeleine.

Saint Bonaventure.

Saint François en extase.

Cinq Van Dyck. Son *Christ en Croix* est certainement un des chefs-d'œuvre du maître et ses deux portraits de *Vieille Dame* et de *Marie de Médicis* sont aussi de superbes peintures.

Des œuvres de Zustris, Crayer, Paul Véronèse, Teniers le père, André del Sarte, Poussin, Piazetta et bien d'autres remarquables toiles constituaient également notre premier fonds.

Il y avait même impossibilité de tout exposer ; aussi en 1849 le Musée, qui étouffait dans la chapelle des Récolets, depuis longtemps trop étroite, était-il transféré à l'Hôtel-de-Ville, dans des salles admirablement aménagées par notre collègue Benvignat.

C'est là, sous l'habile et heureuse administration d'un membre de notre Société, Édouard Reynart, que le Musée de peinture a pris son grand développement.

Digitized by Google

De 250 tableaux qu'il possédait, il arrivait à en compter 1100. Mais aussi il avait reçu nombre de dons.

Les tables de marbre où sont gravés les noms de ces généreux donateurs conserveront le souvenir de leurs bienfaits.

Parmi ces noms ceux d'Alexandre Leleux et surtout d'Antoine Brasseur sont à retenir.

Alexandre Leleux était né à Lille, il y mourut en 1873, nous léguant sa remarquable galerie de peinture.

Dans les cent et quelques tableaux qui la composent on doit tout particulièrement remarquer :

Un Greuze capital.

Deux beaux portraits de dame par François Clouet et Gabriel Metzu.

Le Passage du Gué, par Siberechts.

Le Broquelet, par François Watteau, et des peintures de Ruysdael, Van de Velde, Jean Stein, Gerritsz Cuyp, Ostade, Van der Neer, etc.

Le 3 juillet 1819, un pauvre enfant, abandonné par sa mère, fut déposé au tour de l'Hospice-Général et inscrit sous le nom d'Antoine Brasseur. Quand il fut quelque peu instruit, on le plaça en apprentissage chez un peintre de voitures. Après une jeunesse de dures privations et de rude travail, Brasseur parvint à se créer l'indépendance et même une fortune.

Par reconnaissance pour la ville qui l'avait recueilli, et élevé, et qu'il se plaisait à considérer comme sa vraie mère, il lui légua non seulement sa précieuse collection de tableaux, mais encore tous ses biens, dont le revenu annuel s'élève à environ dix mille francs, pour que la Commission du Musée puisse la compléter par de sérieux achats.

Dans cette riche collection se trouvent des œuvres rares :

La Charité, d'Holbein ;

Digitized by Google

Le Mathématicien et son fils, de Lucidel ;
L'Assomption de la Vierge, de Mecken ;
Et des Ostade, Dewitte, Peter Codde, Franz Hals, Van Eeckout, Antonio Moro, Erasme Quellyn, etc., etc.

Pour loger toutes ces richesses que l'Hôtel-de-Ville à son tour ne pouvait plus contenir, il fallait un Palais. Ce Palais a été construit et, constatation heureuse à faire, il est dû en grande partie à une souscription populaire.

Le Musée de Peinture qui compte aujourd'hui tant d'œuvres importantes et variées, et où l'on peut étudier toutes les époques et tous les genres, vient d'épuiser la 16e édition de son catalogue.

Si avant d'entrer au Palais des Beaux-Arts il était déjà le plus beau Musée des départements de France, on peut espérer le voir arriver à prendre rang parmi les plus beaux de l'Europe.

Ce désidératum peut être réalisé si la Ville se montre large dans les subsides qu'elle lui alloue, si l'État se montre sévère dans le choix de ses dons et si nos concitoyens continuent à rivaliser de générosité en sa faveur.

Le Musée Wicar est pour ainsi dire celui de la Société des Sciences. Il a son histoire.

Son fondateur, Jean-Baptiste Wicar, naquit en 1763 sur la paroisse St-Sauveur. Son père était un menuisier sans fortune.

Pendant un travail au château de M. d'Hespel, celui-ci remarqua l'enfant du menuisier qui crayonnait sur le parquet. Croyant reconnaître en lui de vraies dispositions pour le dessin, il offrit de se charger de ses études.

M. d'Hespel ne fut pas trompé dans ses espérances, car le jeune Wicar parvint vite à être classé parmi les bons élèves de David ; il fut même choisi par le grand peintre pour faire partie du groupe de savants et d'artistes dont le

Digitized by Google

Premier Consul se faisait suivre dans sa marche triomphale, afin de recueillir tout ce qui pouvait enrichir nos collections nationales.

Après la chute de l'Empire, Wicar se fixa définitivement à Rome où ses grands et nombreux travaux lui donnèrent la fortune, les honneurs et la gloire.

C'est alors que la Société des Sciences le choisit pour l'un de ses membres correspondants et lui offrit ses Mémoires.

Ce souvenir et cette marque d'estime que lui donnaient ses concitoyens le touchèrent si profondément que Wicar légua à la Société sa collection de dessins classée parmi les trois ou quatre plus célèbres de l'Europe et la tête de jeune fille, en cire, aujourd'hui connue partout, cette merveille que tout le monde admire et dont personne n'a pu encore découvrir le créateur.

Désirant rendre profitable pour tous le don précieux qu'elle devait à la libéralité de Wicar, notre Société qui, dès le premier jour, avait abandonné à la Ville la nue-propriété de la collection, lui en abandonna ensuite l'usufruit pour que le public pût en jouir librement à perpétuité.

La collection Wicar est bien digne de sa haute réputation ; je ne vous ferai pas l'énumération de tous les grands artistes qui y figurent et je me borne à vous citer quelques œuvres hors ligne.

Tout d'abord un choix de rares dessins du XV^{e} siècle des maîtres de l'Ombrie et de la Toscane ; ces précieux dessins sont aussi beaux que ceux de cette époque si admirés au Louvre.

De l'époque de la Renaissance soixante-cinq dessins de Raphaël, dont la plupart montrent ses premières idées pour es grandes fresques et les tableaux qui ont fait sa gloire et où l'on peut suivre les modifications et les perfectionnements

Digitized by Google

que l'étude et la réflexion ont amenés dans les sujets qu'il avait à traiter. Ce sont :

Ses projets pour la Philosophie, la Théologie, la Poésie, pour la planète Mars, pour les loges du Vatican, le saint Nicolas de Tolentino, aujourd'hui détruit ; ses recherches pour les Vierges, au voile, à la perle, au poisson, pour celle d'Albe.

Du grand Michel-Ange Buonarotti, nous avons treize admirables dessins : pour la coupole de St-Pierre de Rome, pour sa fresque de la chapelle Sixtine, le Jugement dernier.

De Jules Romain, ses compositions pour les fresques du Palais du T à Mantoue.

Puis viennent des Fra Bartholomeo, André del Sarte, Léonard de Vinci, Le Titien.

Les autres écoles y sont aussi brillamment représentées :

Albert Durer par son portrait de Lucas de Leyde ;

De La Tour par ses deux superbes pastels ;

Greuze par ses projets pour les tableaux du Louvre, le Mauvais Fils ;

David par ses cartons pour le Sacre de Napoléon, ses Horaces, et ses nombreux dessins ;

Wicar par ses études pour son grand tableau de la Résurrection du Fils de la Veuve de Naïm ;

Le Poussin par ses riches compositions ;

Ingres par ses dessins pour le plafond de l'Hôtel-de-Ville de Paris, disparu avec cet édifice, et son apothéose d'Homère ;

Et Flandrin, les trois Watteau, Troyon, Français, Corot, Delacroix, Boilly, Claude Lorrain, Clouet, Callot, Boucher.

Le savant catalogue qu'a publié récemment le Conservateur du musée Wicar, M. Henry Pluchart, donne la description des 1,933 œuvres qui y figurent.

Non content de nous léguer ses collections, Wicar char-

Digitized by Google

geait la Société des Sciences de surveiller l'emploi de sa fortune qu'il avait convertie en pensions, permettant à de jeunes artistes Lillois (Peintres, Sculpteurs, Architectes) de perfectionner et d'achever leurs études à Rome.

Le désir du donateur a été réalisé, car parmi les artistes pensionnés on peut en citer qui ont répondu grandement aux espérances qu'on avait pu concevoir, puisque leurs noms figurent aujourd'hui parmi ceux des maîtres.

Le rôle de la Société des Sciences se fût-il borné aux sages conseils de ses membres dans l'accroissement et l'administration du Musée de Peinture, à la création du Musée des dessins dit Musée Wicar, que ce rôle pourrait être considéré comme important, mais il ne s'est pas borné à cela.

C'est à la Société des Sciences que le Musée de gravure doit sa création, Musée tout indiqué dans une ville où cet art a toujours brillé d'un si vif éclat ; c'est à elle qu'il devra, quand l'installation en deviendra possible, la belle suite d'œuvres des frères Vaillant, ces graveurs Lillois dont l'un s'illustra dans la manière noire.

Et le Musée d'Archéologie aujourd'hui subdivisé en Musées des Antiques, d'Archéologie, de Céramique, de Numismatique, à qui doit-il sa création ? à la Société des Sciences.

Que vous dirai-je du Musée des Antiques, sinon qu'il est aujourd'hui, avec les importantes collections Crapez et Terninck, un des plus riches de la région du Nord et de la Belgique, et le Musée d'Archéologie enrichi des dons de la famille Gentil et de Madame Jules de Vicq de Montdhiver, qui par son testament a voulu associer à perpétuité la Société des Sciences à son œuvre ; que de merveilles en bois sculptés, en ivoires, en émaux y sont réunies ! Et le Musée de Céramique, qui doit son développement à notre

Digitized by Google

collègue Jules Houdoy, et le Musée de Numismatique, fondé par notre collègue Charles Verly, avec ses collections de médailles grecques, chefs-d'œuvre de l'art antique, avec sa suite de romaines et de françaises, si instructive au point de vue historique, avec ses dons de la famille Gentil, avec sa collection Dancoisne qui en fait un des Musées régionaux les plus importants de France.

Mais voici encore une autre collection donnée à la Ville par un Lillois, Alphonse Moillet, à charge d'en confier la conservation à la Société des Sciences ; vous connaissez tous le Musée d'Ethnographie si riche en documents pour l'histoire des peuples et pour l'archéologie comparée, qui continue à maintenir sa réputation, par les accroissements qu'il reçoit, d'année en année, en s'augmentant des dépouilles de collections en renom, ou d'objets rapportés directement par les explorateurs.

Puis viennent deux Musées en formation, consacrés à l'art moderne, ceux de Sculpture et des Arts décoratifs, placés sous l'habile direction de deux de nos collègues qui sauront les faire prospérer.

Voilà pour les Musées installés ou qui seront installés au Palais des Beaux-Arts ; mais pour être complet je dois, dans un ordre d'idées différent, vous citer deux autres créations de la Société.

C'est sous son souffle inspirateur et intelligent qu'est né le Musée d'histoire naturelle, si utile pour toutes nos institutions d'enseignement ; c'est elle également qui a fondé le Musée technologique et industriel.

Mais après avoir rappelé le rôle de la Société des Sciences dans ces diverses créations, il serait injuste de ne pas rendre à la Municipalité de Lille, dans le passé et dans le présent, la part de mérite qui lui revient, car c'est avec son précieux concours, que, depuis bientôt un siècle, la

Digitized by Google

Société des Sciences a pu mener à bien tant d'œuvres utiles.

Le public n'a d'ailleurs point ménagé ni à l'une, ni à l'autre ses encouragements et il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les millions qu'une souscription populaire a produits pour la construction d'un Palais des Beaux-Arts, de voir les foules qui à certains jours s'entassent dans nos Musées, donnant ainsi une preuve éclatante de leur approbation.

Pourrait-il en être autrement à une époque où l'instruction tend à prendre de plus en plus de développement; les Musées ne sont-ils pas des leçons de choses, des annexes de l'enseignement à tous ses degrés? Pourrait-il en être autrement, quand il s'agit de trésors qui sont le patrimoine de tous, d'œuvres d'art qui sont en quelque sorte les titres de noblesse des artisans; n'est-ce point des rangs du peuple, en effet, que sont sortis nombre d'artistes?

Lille est la capitale du Nord de la France, bien des efforts ont été faits par nos prédécesseurs, pour amener ses Musées au rang glorieux qu'ils occupent; unissons les nôtres aujourd'hui pour les rendre dignes d'un avenir plus brillant encore. Vous le savez, noblesse oblige, et s'arrêter c'est reculer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1892)

Par M. Th. BARROIS, Secrétaire-Général.

Messieurs,

Au début de chaque année, le secrétaire général se pose anxieusement cette question : aurons-nous des matériaux suffisants pour établir le rapport qu'il est d'usage de lire en séance solennelle ? L'année terminée, l'activité des membres de la Société et des candidats aux récompenses a été telle que le secrétaire, s'il ne veut pas abuser de votre bienveillante attention, est obligé de se creuser l'esprit pour résumer, en quelques lignes, les intéressantes communications de ses collègues, et les savants rapports des commissions.

Parlons d'abord des travaux des membres.

M. Kolb, avec sa grande compétence des arts chimiques, nous a fait connaître le procédé Deacon.

Digitized by Google

M. Kolb nous a rappelé que le chlore en industrie c'est le chlorure de chaux ; il a parlé de sa composition, de l'incertitude qui règne sur sa constitution moléculaire, de ses principales propriétés et de l'importance de sa consommation en Europe. Il a exposé que sa production est liée à celle de la soude Leblanc et que l'intervention de la soude ammoniacale a mis en péril l'industrie du chlore.

Le procédé Weldon, progrès évident à d'autres égards, était une aggravation au point de vue du gaspillage d'acide chlorhydrique employé à la fabrication du chlorure de chaux. Le problème s'imposait donc d'obtenir un équivalent de chlore sans sacrifier trois équivalents d'acide chlorhydrique. C'est à ce résultat qu'est arrivé Deacon.

M. Kolb a exprimé son opinion au point de vue thermochimique sur les explications données de la réaction Deacon et sur l'action des sels de cuivre ; puis il a fait la description de l'appareil industriel et de la marche de l'opération ; il a discuté la question du pourcentage de décomposition et des causes qui le font varier. Il a décrit le four Laurent qui est le régulateur par excellence de cet appareil ; il a exposé l'influence de l'acide sulfurique et de l'acide sulfureux, et enfin il a indiqué comment, en imaginant d'appliquer la réaction Hargreaves, au procédé Deacon, il a pu triompher complètement de cette difficulté et appliquer au Deacon tous les gaz dégagés du four à sulfate.

M. Kolb a terminé sa communication en rappelant le passé du procédé Deacon et en donnant son appréciation sur l'avenir qu'il peut avoir.

M. Gosselet nous a communiqué un nouveau chapitre de ses savantes études sur Constant Prévost ; cette fois, il a passé en revue les opinions que Prevost a professées sur les doctrines paléontologiques.

Digitized by Google

Une question bien actuelle, c'est celle du sort des travailleurs chez les différents peuples. Aussi, avons-nous entendu avec un vif intérêt, la première partie d'une étude magistrale de M. FAUCHER, sur la législation internationale du travail et la conférence de Berlin. Nous y reviendrons dans notre séance de fin d'année.

M. le Dr FOLET, à propos d'une trouvaille bibliographique faite par lui, nous a entretenus d'un bizarre personnage du temps de la Renaissance : de Henri Cornélius Agrippa de Nettesheim, réputé l'un des hommes les plus savants de son siècle, qui mena l'existence la plus vagabonde et la plus accidentée et qui, après avoir été successivement soldat, professeur, secrétaire d'un concile, médecin-astrologue de Louise de Savoie, conseiller et historiographe de Charles-Quint, mourut de misère à l'hôpital, à l'âge de 49 ans. Il serait aujourd'hui complètement inconnu, si Rabelais ne l'avait ridiculisé sous le nom de Herr Trippa.

Et cependant, en dépit de son ridicule orgueil et de son caractère détestable, Cornélius Agrippa valait mieux que la caricature qui nous en est montrée dans le *Pantagruel*. Ce fut un brave soldat et un homme de cœur, le premier il osa élever la voix en faveur des malheureuses sorcières que l'on brûlait, voir en elle des malades ou des folles et faire appel, en leur faveur, à ces sentiments d'humanité et de raison qu'après lui son élève, Jean Wier, développa avec plus d'ampleur.

C'est un exemplaire du principal ouvrage d'Agrippa, le *De occultâ philosophiâ*, que le Dr Folet a retrouvé dans la boutique d'un bouquiniste lillois, sous la forme d'un in-quarto imprimé en 1533.

Ce livre, naturellement écrit en latin, — la langue scientifique de l'époque, — est une encyclopédie où l'on

Digitized by Google

parle de tout : de chimie, de physique, de mathématiques, de théologie, d'astrologie, d'alchimie. Comme c'est une œuvre de la jeunesse d'Agrippa, elle ne renferme pas d'idées bien personnelles à l'auteur, mais plutôt un exposé des opinions courantes de son temps. C'est en cela qu'elle est curieuse. Elle nous montre quelle conception se faisait du cosmos, de l'univers sidéral et terrestre, de la constitution et des propriétés de la matière un savant du XVI^e^ siècle. Elle nous développe cette chimie des quatre éléments : l'air, l'eau, la terre et le feu formant par leurs combinaisons tous les corps visibles ; cette chimie si étrange qu'elle nous semble préhistorique et qui a pourtant régné jusqu'à Lavoisier.

La lecture du *De occultâ philosophiâ* est d'ailleurs terriblement fatigante. Le livre fourmille de puérilités et de sottises, d'insipides divagations astrologiques, d'anecdotes impossibles enregistrées avec une crédulité invraisemblable. Parfois, cependant, en le lisant, on se rend compte que certaines idées des anciens sont fausses mais non absurdes, qu'elles dérivent logiquement de prémisses erronées ; ou bien l'on entrevoit, à l'état de linéament très vague, une théorie que dégagera l'avenir. Si, par exemple, l'on veut bien entrer un moment dans cette conception d'Agrippa qu'il existe dans toutes les parties de la nature, dans la substance de tous les corps, vivants ou bruts, une sorte d'esprit vital (émané du soleil et des astres), de fluide, d' « âme du monde » ; et que ce fluide est accumulé en quantité variable dans les différentes espèces de corps, on comprendra le principe de l'alchimie, car l'alchimie n'a pas d'autre tâche que d'isoler l'*anima mundi* des corps où elle abonde, pour la verser sur d'autres corps moins richement dotés, et qui, par cette opération, peuvent acquérir un degré de perfection supérieur. C'est ainsi que les métaux

Digitized by Google

peuvent être transmués en or. Agrippa dit, avec le plus parfait sérieux, qu'il a *vu* réussir en ses mains cette transmutation ; mais l'or qu'il a fait n'a jamais dépassé en quantité celui dont, d'autre part, il avait extrait l'esprit. Ne semble-t-il pas y avoir dans cette dernière phrase le germe obscur, l'ébauche indistincte de la doctrine moderne de la transformation de l'énergie et de l'équivalence des forces ?

Somme toute, il est curieux et instructif de reconstituer les concepts scientifiques d'une époque éloignée, quelque bizarres qu'ils nous paraissent. Si l'on pouvait faire ce travail sur une série d'époques successives, il y aurait là les éléments d'une sorte d'archéologie des idées qui ne manquerait pas d'intérêt.

M. le Dr Folet, qui avait bien voulu nous donner la primeur de sa communication, en a fait ensuite profiter le public et les applaudissements que ce dernier lui a prodigués ont montré que ce n'est point seulement chez nous que ses travaux sont tenus en haute estime.

L'activité de Mgr Dehaisnes ne se lasse point et il a continué de communiquer à la Société les résultats de ses recherches sur l'École flamande primitive.

En de précédents travaux, il avait étudié cette École en Flandre et en Italie. Cette année, il nous l'a montrée s'établissant en France et y formant, non seulement à Lille, Douai et Amiens, mais à Paris, Rouen, Angers, Bourges, Dijon, Lyon et Avignon, des centres artistiques d'où son influence a rayonné et a puissamment contribué à créer des Écoles locales dans lesquelles le naturalisme des temps modernes a été substitué au spiritualisme du moyen-âge.

En suivant le savant historien de l'École flamande primitive dans ses travaux, on acquiert la conviction qu'à cette École appartient la gloire d'avoir préparé et commencé le

Digitized by Google

mouvement artistique désigné sous le nom de Renaissance. C'est une évolution de l'art qui, jusqu'à nos jours, avait été à peine indiquée, et que les infatigables recherches de Mgr Dehaisnes dans les archives et dans les principaux musées de l'Europe ont aidé à faire pénétrer dans l'histoire de l'art.

Avec M. Finot, les archives départementales du Nord, placées sous son habile direction, nous livrent chaque année quelques-uns de leurs secrets. C'est ainsi qu'il nous a lu un extrait de son travail sur les Comptes de l'hôtel des comtes de Flandre et de Hainaut, des ducs et des duchesses de Bourgogne, formant l'introduction du Tome VII de l'Inventaire des Archives du Nord, qui renferme de curieuses particularités inédites sur les événements qui ont précédé et suivi le mariage célébré au mois de juillet 1320, entre le comte de Flandre, Louis de Nevers, et Marguerite de France, fille du roi Philippe-le-Long et de Jeanne de Bourgogne, petite-fille par conséquent de la comtesse Mahaut d'Artois.

Ce ne fut pourtant qu'au mois d'octobre 1329 et après de nombreuses péripéties, dans les détails desquelles il est impossible d'entrer ici, que la comtesse vint rejoindre son époux en Flandre. A l'occasion de sa joyeuse entrée dans la province et dans les principales villes, celles-ci, ainsi que les grandes abbayes et les seigneurs les plus importants, lui offrirent de riches présents dont la liste nous fait connaître l'état des mœurs et du luxe en Flandre au XIV^{e} siècle. On y remarque, à côté de pièces de vins de St-Jean d'Angely, de La Rochelle, du Rhin et de Chio, de grands brochets, de grandes anguilles et de loups de mer, de bœufs rouges et blancs, de pièces de drap écarlate et brun-sanguin, des objets d'orfèvrerie tels que drageoirs dorés et émaillés, louches et cuillers d'argent,

Digitized by Google

nef (vase en forme de navire) dorée et émaillée, coquilles de perles à couvercles émaillés, berger sonnant de la trompe, coupes, écuelles et fontaines d'argent doré, hanaps d'onyx, etc.

Un an après, le 25 novembre 1330, naissait au château de Male, près de Bruges, le fils de Louis de Nevers et de la comtesse Marguerite de France, le futur comte Louis de Male. De grands et dispendieux préparatifs avaient été faits pour que les couches de la comtesse fussent entourées d'un luxe digne de l'héritier de Flandre impatiemment attendu. Les Archives du Nord possèdent de curieux états des tapisseries, tentures de velours et de draps d'or, courtines et couvertures de dentelles, oreillers brodés de perles, linges, vaisselle d'or et d'argent, etc., dont l'acquisition fut jugée nécessaire pour le service de la mère et de l'enfant, et dont la dépense s'éleva à la somme de 4,850 livres parisis, valant approximativement 200,000 francs de nos jours.

Louis de Nevers n'eut, d'ailleurs, que ce seul enfant de son mariage avec Marguerite de France. Louis de Male ne laissa pour héritier légitime qu'une fille, Marguerite de Flandre, qui devait apporter en dot à son second mari, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté avec la plus grande partie des Pays-Bas et faire ainsi la grandeur de la seconde maison de Bourgogne.

Citons encore de M. Finot une curieuse étude sur les droits possédés au XII^e^ siècle par les évêques de Cambrai, d'après un manuscrit orné de naïfs dessins qui nous montrent divers objets en usage dans ces temps reculés.

Le superbe volume dont M. Houzé de l'Aulnoit a enrichi notre bibliothèque renferme la généalogie de la famille Houzé, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre

Digitized by Google

époque. Ce travail, inspiré des anciens livres de raison dont notre collègue nous parlait si savamment un jour, est un véritable monument élevé à l'histoire d'une famille, c'est en même temps un modèle que beaucoup devraient imiter.

M. Aug. Scrive nous a offert, comme les années précédentes, son Rapport sur le comité de patronage des jeunes libérés du département du Nord pour 1891.

Il nous a de plus adressé une communication manuscrite sur la Maison centrale de Loos et sur sa création. La lecture de cette notice très documentée a été entendue avec beaucoup d'intérêt par la Société qui n'a éprouvé qu'un regret, c'est que l'état de santé de notre collègue ne lui ait point permis de venir lui-même nous faire sa communication.

Sous le titre de « *Notes de voyage dans le midi de l'Italie et en Sicile* », M. Quarré-Reybourbon nous a narré son second voyage en Italie.

Avec lui, nous avons jeté un coup d'œil rapide et intéressant sur la Rome antique, la Rome chrétienne, la Rome artistique et la Rome pittoresque. Puis c'est Naples qu'il nous a fait voir sous ses divers aspects et avec son caractère original. Mais c'est surtout la Sicile, contrée trop peu visitée, qu'il s'est attaché à décrire, avec son ciel, son climat, ses sites et ses souvenirs. Ces récits pleins d'humour, ont été animés par des épisodes et des souvenirs de voyage tout personnels.

Dans une autre séance, M. Quarré nous a donné communication d'un travail sur la Bourse de Lille et sur Julien Destré, son architecte.

Ce travail est divisé en quatre parties :

1° Circonstances dans lesquelles la Bourse a été construite ;

Digitized by Google

2° Étude descriptive de ce monument ;
3° Son architecture et ses rapports avec d'autres édifices ;
4° La Bourse dans notre siècle.

Après avoir fait connaître l'importance de l'édifice, et résumé les documents conservés aux archives départementales et municipales de Lille qui sont relatifs à la Bourse, M. Quarré s'attache à rendre à l'architecte de ce monument, Julien Destré, l'honneur qui lui est dû Il termine en émettant le vœu que la Bourse soit remise dans son état architectural primitif. De nombreuses photographies à l'appui du texte de M. Quarré-Reybourbon, ont encore ajouté à l'intérêt de sa communication qui est le digne pendant de celle qu'il nous avait faite l'an dernier sur la Porte de Paris et sur son architecte, Simon Vollant. C'est toujours une bonne fortune que de profiter des trouvailles de notre collègue sur l'histoire locale.

Signalons aussi de M. Quarré : *Palerme : Souvenirs de voyage. — Lille : Notes historiques avec le plan de la ville. — Guide de la ville de Lille.*

On pourrait presque faire rentrer dans la section de l'histoire de Lille ce volume publié en 1892 par celui de nos collègues qui voile son talent d'écrivain sous le pseudonyme d'Étienne Durand. Ses *Souvenirs d'une vieille barbe*, écrits avec cette verve qui caractérise ses autres productions littéraires, sont en effet imprégnés d'une saveur locale qui ajoute encore, s'il est possible, à la valeur de son œuvre.

M. Desrousseaux nous a rendu compte de l'inauguration à Vraignes, près Péronne, du buste d'Hector Crinon, petit cultivateur de cette commune, qui fit de la sculpture, composa des chansons dont quelques-unes sont encore très

Digitized by Google

connues en Picardie, et publia un volume de satires picardes écrites, comme ses chansons, en patois du Vermandois. A cette occasion, M. Desrousseaux avait composé une pasquille très réussie et qui lui avait valu un très grand succès et de nombreux éloges dans les journaux de la Somme.

Cette pasquille, M. Desrousseaux nous l'avait récitée dans la séance du 1er juillet. A entendre sa voix chaude et vibrante, comme toujours, aurions-nous pu supposer que nous aurions été condamnés, quelques mois plus tard, à conduire à sa dernière demeure notre regretté collègue; aurions-nous pu supposer que lorsque Desrousseaux nous parlait du buste consacré à la mémoire de Crinon, il serait quelques mois plus tard, question du monument à lui élever, à lui, le chansonnier populaire.

Combien la mort s'est montrée cruelle pour nous cette année! Cornut, Ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, l'un des vice-présidents de la Société industrielle, conservateur des Musées industriel et commercial, élevé au grade d'Officier de la Légion d'honneur pour les services qu'il avait rendus à l'industrie dans plusieurs Expositions universelles, est enlevé, prématurément, dans la force de l'âge. Puis c'est Garreau, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, dont les belles découvertes sur les fonctions de respiration des plantes feront inscrire le nom au Livre d'or de la science. C'est enfin Marteau, l'architecte de talent à qui nous devons la Préfecture du Nord, le dévoué directeur de nos Écoles académiques si prospères, l'homme serviable par excellence, toujours prêt à accepter des fonctions purement honorifiques qu'il remplissait toutes avec un zèle sans égal. Voilà pour nos membres titulaires.

Deux décès sont aussi à signaler parmi nos correspon-

Digitized by Google

dants, celui de M. Deschodt, directeur général de l'enregistrement et des domaines, à Bruxelles, auteur de travaux numismatiques estimés, et celui de M. L. Dancoisne, d'Hénin-Liétard, le numismate si connu, qui avait réuni, pour l'histoire du département du Nord, tant de choses précieuses dont il a bien voulu faciliter l'entrée dans les collections de notre musée des médailles.

La vie des Sociétés est comme celle des individus. A côté des tristesses sont les joies et nous avons la satisfaction de constater qu'elles ont été nombreuses. Au début de l'année 1892, M. le Dr Folet a été nommé chevalier de la Légion-d'honneur. Doyen de la Faculté de médecine de l'État, professeur de clinique chirurgicale et chirurgien de l'hôpital St-Sauveur, M. Folet s'était acquis de nombreux titres à cette haute distinction par sa longue carrière médicale et la légitime renommée qu'elle lui a valu, par les nombreux services aussi qu'il a rendus à la science.

Le voyage à Lille de M. le Président de la République a valu à M. Leroy, le graveur lillois dont les productions artistiques sont si estimées, les palmes académiques ; la rosette de l'Instruction publique a été donnée au savant doyen de la Faculté des Sciences de l'État, M. Demartres. Enfin deux croix de la Légion-d'honneur ont été décernées, l'une à M. Ozenfant, ancien président de l'Exposition d'art industriel de 1882, conservateur de deux de nos musées, président du Tribunal de commerce, qui a vu ainsi récompenser des services qui ne sont plus à compter, rendus gratuitement aux arts et à la chose publique, l'autre à M. Mongy, le directeur, si zélé, des travaux municipaux à qui nous devons, pour une très forte part, le nouveau Lille, ces larges rues, ces boulevards, ces squares, ces promenades, les grands travaux qui ont placé notre ville au premier rang des villes de France.

Digitized by Google

L'année 1893 s'annonce sous d'heureux auspices, car au moment où nous imprimons notre palmarès, le Journal Officiel nous apporte une nouvelle bien agréable, celle de la nomination dans la Légion d'honneur de M. le Dr L. Dubar. Professeur de clinique chirurgicale, chirurgien de l'Hôpital de la Charité et de la Maison de Santé, correspondant de l'Académie de Médecine, plusieurs fois lauréat de l'Institut; notre éminent collègue était tout désigné pour obtenir cette haute distinction.

Les mutations dans le personnel de la Société ont été peu nombreuses. MM. J. Barrois et Goguel qui ont définitivement quitté Lille, ont été nommés membres correspondants, MM. Deligne et Van Hende, depuis plus de trente ans membres titulaires, ont acquis l'honorariat.

Après vous avoir parlé des membres de notre Association, nous allons maintenant vous entretenir des travaux de nos lauréats.

FONDATION KUHLMANN.

La Société avait à décerner, cette année, deux prix Kuhlmann d'une valeur de mille francs chacun, un prix de cinq cents francs, non distribué l'an dernier, venant s'ajouter aux quinze cents francs prévus au programme.

La Société a eu à examiner les travaux mathématiques de M. A. Petot, chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'État à Lille, et ceux de M. L. Cayeux, préparateur à l'École des mines de Paris.

La Commission compétente a pris un vif intérêt à l'examen des travaux de M. Petot, non seulement en raison de leur variété et de l'importance des sujets traités, mais

Digitized by Google

aussi à cause du savoir considérable et des qualités d'invention qui distinguent l'auteur.

C'est ainsi que sous le titre d'Extension du théorème de Pascal à la géométrie de l'espace, il a résolu un problème qui avait depuis longtemps attiré l'attention des géomètres et qui avait été mis au concours, sans résultat, par l'Académie de Bruxelles.

C'est avec le même bonheur qu'il s'est appliqué à l'étude de la géométrie infinitésimale. Ses mémoires ont trait aux questions les plus difficiles de la théorie des surfaces et les plus à l'ordre du jour. La Commission s'est particulièrement arrêtée aux travaux suivants :

1° Sur les surfaces qui ont pour lignes de courbure d'un système des hélices tracées sur un cylindre quelconque.

2° Sur les surfaces dont l'élément linéaire est réductible à la forme :

$$dS^2 = F(U + V)(du^2 + dv^2).$$

3° Sur les équations linéaires aux dérivées partielles.

4° Sur certaines coordonnées sphériques et sur les systèmes triples orthogonaux correspondants.

5° Sur une classe de congruences de droites.

Le caractère très spécial des questions abordées par l'auteur pourrait rendre difficile à suivre une analyse orale détaillée des résultats obtenus. On peut d'ailleurs se faire une idée de la valeur des mémoires présentés, par ce seul fait qu'ils ont été insérés dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences.

La Société décerne à M. A. Petot un prix Kuhlmann de mille francs.

Avec M. L. Cayeux, préparateur à l'École des mines de Paris, la Société retrouve un lauréat de ses précédents

Digitized by Google

concours ; mais ses travaux sont d'un ordre tout différent de ceux qu'il avait soumis antérieurement à l'examen de la Société.

Les plus grands progrès accomplis dans ces derniers temps par la géologie sont dus à l'étude microscopique des roches. Les roches sédimentaires formées par l'action combinée des vents, des eaux, des glaces, aidée d'agents chimiques et mécaniques, avaient presque entièrement jusqu'ici échappé à ce genre d'analyse, qui permet d'en rechercher la genèse et de les reproduire artificiellement dans les laboratoires. Celles qui constituent le sol du Nord de la France, n'avaient pas encore été étudiées ; c'est à leur étude que M. Cayeux s'est appliqué depuis plusieurs années.

En ce qui concerne la craie, il a réussi à séparer les différents éléments qui la composent, à les doser quantitativement, à retrouver l'agencement de ces éléments entre eux, c'est-à-dire la texture de la roche ; il a constaté l'existence de minéraux cristallisés très nombreux, d'organismes calcaires qui lui permettent de déterminer les principaux niveaux de la craie et de connaître d'avance les quantités à traverser dans un sondage projeté, ce qui montre bien la perfection de ses analyses.

Dans son étude des roches siliceuses, M. Cayeux est aussi arrivé aux résultats les plus inattendus. Un exemple suffira. On admettait que les roches siliceuses étaient formées par de la silice plus ou moins pure à différents états de cristallinité. Or l'auteur a montré non seulement qu'elles contenaient des débris organiques (Radiolaires, Diatomées) mais qu'elles étaient essentiellement formées par les coquilles siliceuses de ces petits êtres. Les Radiolaires et les Diatomées étaient considérées comme rares à l'état fossile. Les travaux de M. Cayeux nous ont appris qu'on pouvait les ramasser par milliards dans le tuffeau

Digitized by Google

des fortifications de Lille ; de plus il a fait remonter leur existence jusqu'aux périodes les plus reculées, antérieurement à l'apparition de tous les autres êtres organisés.

La gaize qui forme le sol de l'Argonne, cette région célèbre dans l'histoire militaire de la France, présente la même composition ; ainsi le principal rempart de la France vers l'Est, n'est dû ni à l'homme ni á des ridements montagneux, mais à la lente accumulation d'êtres infiniment petits, de coquilles dont le diamètre n'atteint pas en moyenne 1 millimètre et qui, s'empilant les unes sur les autres, ont formé un rempart naturel, de plus de 100 mètres d'épaisseur.

Les travaux de M. L. Cayeux ouvrent des horizons absolument nouveaux, aussi la Société lui décerne-t-elle un prix Kuhlmann de mille francs.

CONCOURS WICAR.

La réforme de l'éducation en Allemagne au XVIIIe siècle, Bassedow et le Philanthropinisme, tel est le titre d'un travail soumis à l'examen de la Société, par M. A. Pinloche, professeur à la Faculté des Lettres de l'Etat, à Lille.

On sait que la publication de l'*Émile*, qui n'eut guère en France qu'une importance littéraire et un succès de mode, fut suivie immédiatement en Allemagne de cette profonde réforme des écoles, à laquelle la Prusse d'abord et aujourd'hui tous les États germaniques doivent leur système d'enseignement. Il a paru intéressant à l'auteur d'étudier en lui-même ce mouvement considérable, connu dans l'histoire de la pédagogie allemande sous le nom de philanthropinisme, autrement dit pédagogie de la philanthropie, et de rechercher les causes auxquelles il se rattacha.

Digitized by Google

Nulle part n'existait ce qui paraît indispensable pour démêler les origines et comprendre la portée de cette véritable révolution pédagogique, c'est-à-dire une histoire complète des hommes qui la firent, des œuvres théoriques ou pratiques par lesquelles ils réussirent à mettre leur pays au premier rang des nations pour ses écoles. Cette lacune dans l'histoire de la civilisation, M. Pinloche l'a comblée de façon à obliger les Allemands eux-mêmes à reconnaître, que jamais aucun des leurs n'avait produit une œuvre aussi capitale.

Quelle part Basedow prit à l'introduction du nouveau système d'éducation nationale dont la Prusse devait tirer des avantages si considérables pour sa grandeur intellectuelle comme pour sa puissance politique, c'est ce que M. Pinloche établit, pour la première fois, à l'aide de documents puisés en Allemagne même.

N'est-il pas éminemment curieux de constater que c'est à la France, qui lui avait infligé à Iéna la plus cruelle des défaites, que la Prusse devait la première inspiration de cette réorganisation scolaire dont elle attendait le salut, comme s'il eût été dans les destinées de la France généreuse de donner d'une main le remède propre à guérir les blessures qu'elle faisait de l'autre.

L'œuvre de M. Pinloche témoigne d'une rare érudition, elle est devenue classique en Allemagne et l'Académie française l'a honorée d'une récompense. La Société des Sciences, à son tour, décerne à M. Pinloche une grande médaille d'or du concours Wicar.

Nous avons maintenant à vous parler non plus des temps modernes, mais du moyen-âge où nous reporte M. P. Fabre, ancien élève de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'État à Lille, avec

Digitized by Google

son travail sur le *Liber censuum* de l'Église romaine, dressé au XII^e^ siècle par le camérier Cencius, officier chargé des temporalités de l'Église.

Après avoir étudié, dans un chapitre préliminaire, des polyptyques antérieurs au XII^e^ siècle, dans lesquels l'Église romaine avait fait relever l'état de ses revenus, et avoir ainsi établi les sources et la généalogie du *Liber censuum* de Cencius, M. Fabre explique l'origine du cens qui était payé au Saint-Siège à cause des propriétés qu'il possédait depuis un temps immémorial, à cause des biens qu'il avait cédés par bail emphytéotique, à cause des églises et des monastères qui s'étaient placés sous la protection de St-Pierre, à cause des seigneuries, des principautés et de certains royaumes qui s'étaient mis sous ce même patronage. Puis il examine les divers manuscrits, au nombre de dix-neuf, du *Liber censuum*, il les étudie en particulier, il en rapproche les textes et les éclaire ainsi l'un par l'autre. Il y ajoute le résultat de ses recherches dans la correspondance des Papes, dans les chroniqueurs et dans les collections diplomatiques pour tout ce qui peut aider à éclairer l'histoire des redevances mentionnées par Cencius.

Mais ce que M. Fabre s'est surtout attaché à faire ressortir, c'est le rapport que le Cens établissait entre celui qui le payait et celui qui le recevait. Le Cens était le symbole du domaine éminent de St-Pierre sur les terres qui en étaient frappées et ce domaine entraînait avec lui un régime de privilège, la garantie apostolique et l'immunité temporelle ou liberté ; on l'entendait aussi dans le sens de liberté spirituelle et il apparaissait comme un signe d'exemption vis-à-vis les pouvoirs ecclésiastiques locaux.

Le travail de M. Fabre nous révèle un état d'esprit bien curieux, il en dit long sur les sentiments, les idées et les

Digitized by Google

besoins des générations qui se sont succédé durant les quatre siècles au cours desquels s'est élaborée une notion qui peut paraître étrange aux modernes, mais dont ils doivent tenir compte puisqu'elle a reçu, dans la pratique, de nombreuses applications.

Le livre de M. Fabre renferme des recherches approfondies sur l'une des questions les plus importantes de l'histoire ecclésiastique dans ses rapports avec l'histoire civile au moyen-âge, il dénote un historien qui sait creuser un sujet et l'envisager sous toutes ses faces, en un mot un savant érudit. La Société décerne à M. Fabre une grande médaille d'or du concours Wicar.

PRIX DIVERS.

Sciences. — Géologie.

M. Parent a présenté à la Société divers mémoires sur la craie du Nord de la France, début forcé pour les jeunes géologues de notre pays. Des courses nombreuses dans les carrières de l'arrondissement de Lille lui ont donné des notions plus exactes sur la répartition des fossiles dans les différents bancs et l'ont aidé à préciser le niveau stratigraphique de la craie de Lezennes.

Sortant du département, il a poursuivi son étude jusque dans le Boulonnais, a montré la répartition des divers niveaux paléontologiques de la craie, en a découvert de nouveaux comme celui de la craie de Vervins ou craie de Touraine qu'on croyait absent dans la région; de plus, l'étude détaillée des différentes zones de la craie du Boulonnais lui a permis de suivre l'inclinaison des couches autour de cette contrée et d'en tirer d'intéressantes conclusions.

L'auteur est un observateur consciencieux et habile, bien au courant de la méthode scientifique. La Société décerne à M. P. Parent, une médaille de vermeil.

Digitized by Google

Lettres. — Histoire.

M. G. Doudelez, employé à la bibliothèque de la ville de Lille, nous a envoyé un travail manuscrit intitulé : *Essai sur l'histoire de l'industrie et du commerce à Lille depuis les origines jusqu'au XIV^e siècle*. L'auteur a réuni, groupé et étudié un nombre très considérable de faits qui éclairent d'un grand jour les relations commerciales des villes de la Flandre entre elles et avec la France, l'Angleterre et les villes de la Ligue hanséatique. Grâce à son patient et long travail, beaucoup de documents épars dans des recueils et des collections de divers genres peuvent être trouvés facilement. Toutefois ce travail n'est point définitif, en ce sens que seules les sources imprimées ont été consultées quant à présent. Mais en raison des notions claires et étendues qu'il présente sur la question, la Société décerne à M. Doudelez une grande médaille d'argent.

M. le D^r A. Faidherbe nous a présenté un travail ayant pour titre : *Les Médecins et les Chirurgiens de Flandre avant 1789*.

Le premier chapitre traite de la condition sociale des médecins et des chirurgiens ; le second des études médicales à Louvain et à Douai ; le troisième est consacré aux examens et au droit d'exercice ; le quatrième aux services publics rendus par les médecins ; le cinquième aux honoraires et aux immunités des médecins ; le sixième aux médecins des comtes de Flandre ; le septième aux corporations de chirurgiens et aux Sociétés médicales ; le huitième aux travaux intellectuels des médecins de la Flandre et le neuvième à leurs travaux spéciaux sur la médecine.

Des pièces justificatives et une bibliographie médicale suivent ce travail qui est complété par un index des sources

Digitized by Google

historiques et bibliographiques, sources imprimées pour la plupart, auxquelles l'auteur a puisé.

Le plan de l'ouvrage est excellent, le style en est clair ; c'est une thèse qui fait honneur à son auteur et qui a reçu le meilleur accueil à la Faculté de Paris. La Société décerne à M. le Dr Faidherbe une grande médaille d'argent.

La publication du travail sur les souterrains du château de Selles à Cambrai est un hommage de piété filiale rendu par MM. Gustave et Édouard Delattre à la mémoire de M. Victor Delattre, leur père, savant numismate et chercheur infatigable, qui avait réuni une riche collection cambrésienne. M. V. Delattre avait recueilli des notes sur le château de Selles et il avait fait mouler, en plâtre, les inscriptions et les dessins gravés en creux dans la pierre des parties du vieux château féodal qui ont servi de prison.

Ces moulages ont été scrupuleusement dessinés par M. G. Delattre dont le talent est bien connu. Plusieurs de ses reproductions présentent un grand intérêt historique : c'est ainsi que deux potences supportent des fleurs de lis, qu'un dauphin couronné d'un lis, allusion au Dauphin de France, se trouve devant un hibou avec les mots « *Plus deuil que joie* ». Les dessins sont accompagnés des plans du château et d'une notice.

La Société félicite vivement MM. Delattre frères de l'idée qu'ils ont eue de publier les documents recueillis par leur père et elle leur décerne une grande médaille d'argent ; c'est en même temps, dans sa pensée, un souvenir accordé à la mémoire du regretté collectionneur cambrésien, M. Victor Delattre.

Bibliographies. Rien n'est plus malaisé que de se retrouver dans les mille dédales des catalogues d'une grande bibliothèque, et

Digitized by Google

les initiés eux-mêmes y perdent bien souvent leur temps. Cela est surtout vrai quand il s'agit des collections de périodiques, immenses nécropoles où dorment, d'un sommeil presque éternel, les travaux publiés. Pour mieux nous faire comprendre, supposons un lecteur se présentant à la bibliothèque communale de Lille et voulant se rendre compte de ce qu'elle possède sur le département du Nord, sur une localité de ce département, sur le commerce ou les arts de la région. Il aura à parcourir de nombreux catalogues établis, il est vrai, d'après la méthode scientifique ; mais, quand il les aura parcourus, il ne sera point encore renseigné, car il restera toujours les périodiques. C'est pour combler cette lacune qu'un jeune employé de la bibliothèque de Lille, M. G. Mahieu, a entrepris le catalogue de tout ce que notre dépôt municipal possède de documents sur le département du Nord, et qu'il a déjà dépouillé près de cent périodiques. C'est une œuvre de longue haleine non encore terminée, bien qu'elle comprenne cinq volumes, mais que M. Mahieu complètera très certainement.

La Société décerne à M. Gustave Mahieu une médaille d'argent et, en raison du temps considérable qu'il a consacré à ce travail en dehors des heures de service, elle y ajoute une somme de deux cents francs.

Beaux-Arts. — Musique. La Société a reçu un certain nombre d'œuvres musicales de M. Ed. Huguet, artiste amateur pour qui la musique a toujours eu un attrait particulier. Ses compositions sont écrites dans un caractère léger, faciles d'intonations avec des cadences bien divisées, on y remarque une certaine habileté et de l'expérience, ses mélodies sont bien rythmées et franches d'allures.

La Société décerne à M. Ed. Huguet une médaille de bronze.

Digitized by Google

Vues photographiques.

Un fervent amateur des antiquités de la ville de Lille et de la région, qui s'occupe avec succès de photographie, a envoyé un recueil déjà important de vues prises dans l'arrondissement de Lille. Cette réunion de vues présente beaucoup d'intérêt pour l'étude des monuments : châteaux, églises, vieilles maisons du pays, et il a fallu beaucoup de temps, de soin, d'habileté et bien des déplacements pour la former. La Société engage l'auteur à compléter son œuvre qui deviendra une sorte de Flandre illustrée et à lui revenir une autre année ; mais pour bien montrer en quelle estime elle tient son travail, elle décerne dès maintenant à M. C. S. Spriet une grande médaille d'argent.

Menuiseries, etc.

M. H. Chantry exerce depuis 1863, avec succès et talent, la profession de sculpteur décorateur. Il a fondé à Lille un atelier de menuiseries artistiques qui a produit un grand nombre d'œuvres remarquables par la beauté et le fini de l'exécution : cheminées, lambris, plafonds, ameublements, dans tous les styles. Les travaux de M. Chantry sont connus de beaucoup de nos concitoyens ; ils ornent plusieurs hôtels nouvellement érigés à Lille ou dans la région, et ils lui ont valu des succès mérités dans diverses expositions.

La Société des Sciences décerne à M. Chantry une médaille d'or.

Broderies artistiques.

Mme Delaplace-Duquennoy a envoyé une série de broderies artistiques. Ces broderies, exécutées avec un crochet en acier et le cordonnet naturel tel que le vend le filateur, sont de diverses sortes : les unes sont des imitations ou des combinaisons, les autres des créations. Mme Delaplace, déjà titulaire d'une récompense à l'Exposition d'Art industriel de 1882, travaille en véritable artiste; elle aborde

Digitized by Google

avec la même habileté les divers genres de broderies et ses créations sont du plus heureux effet. Les conseils que Mme Delaplace donne, à titre gracieux, aux dames de Lille leur facilitent un genre de travail qui tend de plus en plus à se répandre.

La Société décerne à Mme DELAPLACE-DUQUENNOY une médaille de vermeil.

Panneaux décoratifs.

M. G. Vanderlinden a présenté un nombre assez considérables de panneaux décoratifs de sa composition, dont plusieurs ont figuré avec honneur dans une des récentes expositions des artistes lillois. L'artiste comprend très bien ce qui constitue l'art décoratif. il sait s'inspirer des bonnes traditions, produire l'effet voulu, et, dans certains cas, donner à ses panneaux une grande ampleur.

La Société décerne à M. G. VANDERLINDEN, une médaille de vermeil.

Chiffres armoiries.

M. Ed. Depondt nous a soumis un panneau comprenant vingt-deux chiffres pour voitures et quatre armoiries. Grande sûreté de main, fidélité héraldique, combinaison heureuse des couleurs, tels sont les signes distinctifs du travail de M. Depondt en qui nous retrouvons une partie des qualités qui nous avaient fait récompenser le premier envoi de M. Van Driesten, aujourd'hui devenu un maître. La Société, en regrettant que M. DEPONDT ne lui ait pas fait un envoi plus important, lui décerne une médaille d'argent.

Grand prix de Rome.

Adam chassé du Paradis terrestre est condamné à travailler la terre, qui ne produit que des ronces et des épines, suivant la parole du Seigneur : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » : tel était le sujet imposé aux concur-

Digitized by Google

rents du grand prix de Rome (section de sculpture) et qui a valu à un lillois, M. Hippolyte Lefebvre, 1er second grand prix en 1891, le 1er grand prix de 1892.

L'artiste a voulu surtout faire dominer dans son œuvre, avec le travail forcé pour Adam et le regret du Paradis perdu, l'espoir d'y retourner un jour. Adam s'essuye le front, qui est couvert de sueur; le visage tourné vers le ciel, la main droite posée sur le hoyau qui lui a servi à creuser la terre, il implore le pardon céleste. Les qualités de poésie et d'exécution que M. Lefebvre avait su mettre dans son œuvre l'avaient fait choisir par l'unanimité de la presse comme lauréat du concours. L'Institut, toutes sections réunies, a ratifié le jugement du public.

Qu'il nous soit permis de féliciter son premier professeur de sculpture, notre distingué collègue M. Darcq, du succès obtenu par son élève. Qu'il nous soit surtout permis de joindre nos chaleureuses félicitations à celles qu'a déjà reçues M. Hippolyte Lefebvre, qui clôt dignement par un grand prix, la série des 57 récompenses obtenues par lui à l'École des Beaux-Arts.

La Société décerne à M. Hippolyte Lefebvre une grande médaille d'or.

Œuvre pie Wicar.

MM. Ramart et Pelgrim ont seulement envoyé en 1892 leurs travaux de quatrième et dernière année.

Le sujet choisi par M. Ramart, pensionnaire peintre, est un épisode de la vie de Ste Catherine de Sienne. La sainte se dépouille de son manteau pour en vêtir un vieillard pauvre. Cette œuvre est celle d'un travailleur qui, en persévérant, pourra produire de bonnes choses. La Société appelle toutefois l'attention de M. Ramart sur une plus grande observation des lois du clair obscur.

L'envoi de M. Pelgrim, pensionnaire sculpteur, ne

Digitized by Google

comprenait qu'une figure de sa composition, contrairement au programme, qui demandait aussi une esquisse terminée d'un groupe en ronde bosse.

Le sujet choisi est un St Jean assis sur la montagne.

La composition est satisfaisante et l'exécution en est remarquable dans certains morceaux, la tête surtout. Cet artiste a fait dans le cours de sa dernière année de sensibles progrès.

Avais-je tort, Messieurs, de vous dire en débutant que le Secrétaire général devait, chaque année, se creuser l'esprit pour résumer brièvement les travaux des membres et les rapports des Commissions. Trop heureux s'il n'a pas mis le vôtre à la torture et si vous lui pardonnez, cette fois encore, de vous avoir retenus plus longtemps que de raison ! La faute en est au zèle de nos membres et de nos lauréats.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES PRIX DIVERS

Par M. QUARRÉ-REYBOURBON.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

L'existence de Florentine Delerue, âgée de 78 ans, est une série d'actes de dévouement et d'abnégation. Ouvrière dans la maison de M. Wibaux-Motte et travaillant douze heures par jour, elle fut, pendant vingt-cinq ans, l'ange gardien d'une famille éprouvée par la maladie et la misère. Elle renonça au mariage pour se consacrer à sa mère pauvre et veuve. puis à une sœur aînée maladive et mère de quatre enfants. Elle eut beau prendre sur son sommeil pour entretenir la propreté du ménage et sustenter des estomacs délabrés, elle vit successivement s'éteindre les siens, entre ses bras, après avoir adouci leurs derniers jours par des soins dévoués et d'efficaces consolations.

En 1865, elle quitta la fabrique pour entrer dans la famille de son patron. Aimée et respectée de tous les ouvriers, bonne et patiente, discrète et délicate, elle gagna l'affection de M^me^ Wibaux et se fit chérir de ses enfants. Aujourd'hui la vieille Entine, vénérée de tous, connaît par leurs noms les trente-cinq enfants et petits-enfants de ses maîtres.

Digitized by Google

Elle s'efforce de donner des soins aux malades et de consoler les affligés. En décrivant cette carrière honorable, M. Wibaux ajoute : je la garde, elle porte bonheur à ma maison.

La Société décerne une grande médaille d'honneur, comme prix de dévouement, à FLORENTINE DELERUE, depuis cinquante ans au service de M. Wibaux-Motte, de Roubaix.

FONDATION DELATTRE-PARNOT.

La fondation Delattre-Parnot consacre les revenus d'une somme de dix mille francs à une prime que la Société s'est chargée de décerner en récompense d'un acte de dévouement.

SOPHIE DESCHAMPS, domiciliée rue de Paris, 242, a soigné son père, ses frères et ses sœurs, qui sont tous morts à la suite de longues maladies. Cette bonne fille, dont la mère infirme et incurable est âgée de 79 ans, lutte depuis longtemps contre les difficultés d'une vie faite de privations. Le Bureau de bienfaisance a honoré, en 1886, un dévouement si louable ; aujourd'hui la Société des Sciences décerne une médaille d'argent et le prix Delattre-Parnot de trois cent quarante francs, à Sophie Deschamps.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

RAPPELS DE MÉDAILLE.

Honneur aux vétérans ! La Société décerne un rappel de médaille aux anciens lauréats après dix ans de prolongation de service dans la même maison.

Digitized by Google

CHARLES DUCOULOMBIER, âgé de 73 ans, a reçu en 1877, la médaille de la Société pour 39 ans de services chez M. J.-B. Lefebvre, de Tourcoing. Une nouvelle période de 15 ans de dévouement lui vaut un rappel de médaille.

DÉSIRÉE BULTEZ, récompensée par la Société en 1881, entoure encore de soins assidus, toujours nécessités par le grand âge de sa maîtresse, M^me^ veuve Coquelle-Muiron, de Lille.

FRANÇOIS MONTAGNE, lauréat de 1882, compte aujourd'hui 45 ans de services dans la maison Delesalle-Desmedt, de Lille. La Société lui décerne un rappel de médaille.

Deux serviteurs inséparables, au service de la maison Lotar depuis 43 ans, sont recommandés par M. Henri Sioen comme lauréats de 1882. La Société, heureuse de les retrouver à leur poste, décerne un rappel de médaille à :

OSCAR LANGE et DÉSIRÉ DUTHOIT.

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

L'émulation suscitée par les récompenses que décerne la Société aux serviteurs de l'Industrie et de la Famille, va toujours croissant. Heureusement les fondations de médailles suivent une égale progression.

Cette année, la Société a reçu d'abord un don de cent francs, provenant d'une personne dont la discrétion fait respecter l'anonymat et qui a permis de récompenser trois serviteurs en sus du nombre fixé ; puis deux fondations perpétuelles de mille francs : l'une due à la générosité de Mlle L. Blondeau, de Lille, l'autre, offerte par notre aimable collègue, M. Jules Denneulin.

Ces deux fondations viennent s'ajouter aux fondations perpétuelles de MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-Veuve CRESPEL et Fils, Ernest DESCAMPS, M^me^ Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, MM. Ernest-Henri LOYER,

Digitized by Google

Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, Jules Scrive, Scrive-Wallaert, Wallaert Frères, Watrelot-Lelong et Watrelot-Laden, de Lille; Lauwick et Gallant, de Comines; Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille; Tiberghien frères, de Tourcoing; aux fondations temporaires de MM. le Dr Cazeneuve, de Lille, Motte-Cordonnier, d'Armentières; Toulemonde-Destombe, de Roubaix; Duvillier-Motte et fils, de Tourcoing.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

La grande médaille d'honneur est accordée aux candidats qui, par leur intelligence et leurs capacités spéciales, ont acquis sur les travailleurs qui les entourent une juste prépondérance et se sont fait confier par les patrons une part dans la direction de l'établissement, ou à ceux que la reconnaissance de leurs maîtres a mis au-dessus du besoin.

Suivant cet ordre d'idées, la Société décerne la grande médaille d'honneur à

Catherine CROCHERY, fille de confiance depuis 61 ans, chez M. Théodore Clainpanain, à Lille.

Lucien WATTEL, contremaître de raffinerie, depuis 47 ans, chez MM. Verley frères, à Haubourdin.

Julien BLAISE, reporteur-chromiste, depuis 46 ans, chez MM. Jombart frères, à Lille.

Placé pendant son service militaire, à la tête de l'imprimerie de l'Ecole d'application du génie, Blaise s'est tenu depuis lors au courant des inventions qui ont transformé son genre de travail.

Augustin JEANSON, surveillant de blanchisserie, depuis 43 ans, chez Mme Casse, à Fives-Lille.

Déjà récompensé en 1882 par le Ministre du Commerce, Jeanson a été, en 1892, comme doyen de l'usine, l'objet d'une ovation de la part des ouvriers, le jour où la directrice de l'établissement lui confia un poste créé par un sentiment de charitable bienveillance et que son grand âge lui permit d'occuper.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC LANDAS, pressier à la congrève, depuis 40 ans, à l'imprimerie L. Danel, à Lille.

Plusieurs spécimens des travaux d'art exposés par la maison Danel au Palais des Beaux-Arts, témoignent de l'habileté et du bon goût de Landas.

JEAN-BAPTISTE LŒUILLE, comptable, depuis 38 ans, chez M. Pennel, entrepreneur à Roubaix.

Lœuille, fils d'un brave et honnête ouvrier et, lui-même, bon père de famille, a quatre fils qui tous sont aimés et considérés de leurs patrons.

FRANÇOIS LIBERT, employé, depuis 37 ans, dans la fabrique de fil à coudre de M. Éd. Sarrazin, à Lille.

Signalé par son patron comme digne, en tous points, de recevoir la grande médaille d'honneur.

VICTOR AUBERT, directeur, depuis 35 ans, dans la fabrique de fils retors de M. Fauchille-Delanoy, à Lille.

Aubert a débuté comme apprenti ; il a su se montrer digne d'un haut emploi qu'il exerce avec intelligence et dévouement.

AMÉDÉE DATHIS, surveillant de magasin, depuis 34 ans, à la teinturerie J.-B. Mazengarbe, à Haubourdin.

S'est toujours montré, par son dévouement et sa probité, digne du poste de confiance qui lui a été accordé.

ANTOINE KNAPHEYDER, contremaître de modeleurs, depuis 34 ans, chez MM. Skene et Devallée, à Roubaix.

Ouvrier de premier ordre : intelligent et ingénieux.

JEAN DUTHOIT, premier contremaître de tissage, depuis 33 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

Doué des sentiments les plus délicats, Duthoit a fourni une carrière honorable à l'atelier et dans sa famille. Plein d'égards pour les ouvriers, il est aimé de tous.

DÉSIRÉ MALFAIT, chef de composition, depuis 32 ans, à l'imprimerie L. Danel, à Lille.

Arrivé au poste de chef de composition par sa conduite, son activité et son intelligence.

Élu par ses collègues de la Société typographique comme rapporteur sur l'Imprimerie à l'Exposition universelle de 1878, son rapport lui a valu une médaille d'argent décernée par la Société Industrielle de Lille.

Digitized by Google

Emile CUVILLIEZ, comptable, depuis 31 ans, à l'imprimerie L. Danel, à Lille.

Employé modèle : travailleur, dévoué, esclave de son devoir.

Napoléon FLORENT, chef de laboratoire, depuis 30 ans, chez M. Charles Coasne, à Lille.

D'une honorabilité rare, Florent mérite à tous égards la haute récompense décernée à ses bons services.

Floris DUVILLIER, constructeur et maître de peignage, depuis 30 ans, chez M. Paul Dubrule, à Tourcoing.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Aimable PHILIPPO, employé depuis 55 ans à l'atelier de la torréfaction, à la Manufacture des tabacs, à Lille.

Adèle LESAGE, dévideuse, depuis 54 ans, chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Édouard BOIDIN, peigneur de lin, depuis 52 ans, chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Adolphe SADIN, paqueteur, depuis 48 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Jean-Baptiste DEUMIAUX, tourneur en bois, depuis 44 ans, chez MM. A. Pésez et Cie, à Lille.

Désiré LOYER, ourdisseur, depuis 43 ans, chez M. E. Deplanque, à Roubaix.

Élie BOITTE, dévideur, depuis 42 ans, chez MM. Crespel et Descamps, à Lille.

Charles DAUDRUMETZ, raffineur, depuis 42 ans, chez MM. Bernard frères, à Lille.

Victor WATRELOT, plombier, depuis 41 ans, chez MM. Decroix et Godin, à Lille.

Pierre BUYCK, réparateur d'appareils, depuis 40 ans, chez MM. Lesaffre et Bonduelle, à Marquette-lez-Lille.

Des services de semblable durée honorent à la fois patrons et ouvriers ; ils témoignent d'un attachement mutuel à la vie et à la mort, au-dessus de tout éloge.

Digitized by Google

Voici deux ouvriers d'un mérite exceptionnel : entrés simultanément dans la maison Wargny, tous deux honnêtes et consciencieux, ils n'ont pas quitté un seul jour l'atelier. Ils ont obtenu, il y a trois ans, une médaille du Ministre, la Société veut les réunir à l'honneur comme ils le sont au travail. Ce sont :

ALEXANDRE DEMARCQ, mouleur, et

JEAN-BAPTISTE THELLIER, mouleur, depuis 39 ans, chez MM. Wargny et Grimonprez, à Lille.

FRANÇOIS DESCHIN, gardien et jardinier-chef, depuis 39 ans, au Monastère de N.-D. de la Plaine, à Lille.

Deschin, toujours zélé pour les intérêts de la Maison, est aussi conciliant que modeste avec ses subordonnés. Il a quitté son emploi pendant la guerre de 1870 et il a courageusement servi la patrie.

PIERRE DUMOULIN, brasseur, depuis 39 ans, chez M. Brame-Cousinne, à Hem.

FERDINAND LECLERCQ, menuisier, depuis 38 ans, chez M. Ernest Thieffry, à Lille.

CHARLES DELAPLACE, ouvrier pareur, depuis 38 ans, chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette-lez-Lille.

Sujet tout a fait hors ligne ; a fait tous les sacrifices pour bien élever ses enfants et l'un d'eux est actuellement instituteur.

HENRI DELAPIERRE, charron, depuis 37 ans, chez M. Despinoy, à Lomme.

CHARLES DAUTRICOURT, rubannier, depuis 35 ans, chez M. H. Gallant et C^ie^, à Comines.

Conduite exemplaire, aussi bon père de famille qu'excellent ouvrier.

JULES DELESCLUSE, magasinier du paquetage, depuis 35 ans, chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

Consciencieux et d'une exactitude qu'on peut qualifier d'ingénieuse, est resté tel qu'il est arrivé de son village : le plus honnête et le plus dévoué des ouvriers.

AIMABLE WULLEMS, fileur, depuis 35 ans, chez MM. Auguste Florin et fils, à Roubaix.

ADOLPHE BOURGEOIS, rentreur, depuis 35 ans, chez M. François Debuchy, à Lille.

Digitized by Google

Romain VERMEULEN, cylindreur, depuis 34 ans, chez M. Ernest Loyer, à Lille.

Son aptitude à surveiller les opérations donnant aux fils le fini et le brillant est très appréciée de son patron.

Augustine SILVIN. confectionneuse de tapis, depuis 34 ans, chez Mme veuve Michel, à Lille.

Augustine est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle doit subvenir, par son travail, à l'entretien de son mari infirme et âgé de 72 ans.

Adeline MATIL, ouvrière, depuis 34 ans, chez M. Parent-Billaux, à Lille.

Victor BRAME, filtier, depuis 34 ans, chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Courageux et rangé, Brame est parvenu à élever honorablement une famille de six enfants.

Louis TRÉDEZ, teinturier, depuis 33 ans, chez MM. Obin frères, à Lille.

Fidèle FLEURYNCK, homme de confiance, depuis 33 ans, chez M. Labbe-Rouselle, à Lille.

Jean-Baptiste THÉRY, homme de confiance, depuis 33 ans, chez Mme Venot-Cazier, à Lille.

Amélie DESTAILLEURS, fille de confiance, depuis 33 ans, chez MM. L. et V. Boutry, à Linselles.

Bonne et dévouée à ses maîtres, la généreuse Amélie, après avoir payé les dettes que sa mère avait contractées pendant son veuvage, aide encore ses frères et sœurs en leur donnant une bonne partie de ses gages.

Henri FERRET, concierge, depuis 32 ans, chez M. Jules Pollet, à Roubaix.

Ferret s'est signalé en plusieurs occasions par un zèle, un dévouement et une probité au-dessus de tout éloge. Il n'en reste pas moins aussi modeste que possible

Pierre VANTERNOUTE, briquetier, depuis 32 ans, chez MM Delcourt frères, à La Madeleine-lez-Lille.

Louis DEBUICHE, homme de confiance, depuis 31 ans, chez M. Harding-Cocker, à Lille.

Digitized by Google

Ivo DEMEULEMEESTER, jardinier, depuis 31 ans, chez Mme veuve Parise, à Lille.

A toujours rempli ses fonctions avec la plus scrupuleuse exactitude.

JEAN-BAPTISTE TACK, garçon de magasin, depuis 31 ans, chez M. Dumortier-Dupont, à Lille.

Dévoué, propre, courageux et attentif.

LOUISE BRANDT, femme de confiance, depuis 31 ans, chez Mme Paul Martin, née Marguerite Arnoux, à Lille.

Zèle et dévouement au-dessus de tout éloge.

CHÉRI MATIL, bobineur, depuis 30 ans, chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

N'a jamais encouru le moindre reproche depuis son entrée dans la filature.

LOUIS DUQUESNE, homme de confiance, depuis 30 ans, chez MM. Mulaton et Scrépel, à Hem.

GHISLAINE-MARIE BALLENGHUIN, fille de confiance, depuis 30 ans, chez M. Napthalie Klein, à Lille.

La demande de récompense donne les détails les plus touchants sur la bonté et la délicatesse de cette fille dont le dévouement a toujours été à la hauteur de ses devoirs.

HENRI LONGUEPÉE, charpentier, depuis 30 ans, chez M. Henri Facq, à Avelin.

Probité et zèle à toute épreuve.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

La Société remet le montant de la fondation Violette, consistant en une prime de cent vingt francs, à

ALEXANDRE DENEUX, père de deux enfants, occupeur d'une des maisons de la Compagnie immobilière, rue de Dieppe, 23, à Lille.

Digitized by Google

ÉCOLE DES CHAUFFEURS

PRIX DE LA SOCIÉTÉ

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la Ville, les médailles et les primes qui suivent :

Georges CLÉMENT, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Arthur DEBRUXELLES, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Henri PARIS, une médaille de bronze.

Édouard BLAUWBLOMME, une médaille de bronze.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS

CONCOURS DE 1892.

La moyenne des élèves s'est élevée à 105, alors qu'elle n'était que de 95 en 1889.

26 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1); 18 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum. 33 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 20 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au *moins*.

Ces résultats montrent la progression du cours, ils sont la preuve éclatante de son utilité et ils témoignent une fois de plus du zèle et du dévouement du professeur M. Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultat par ordre de mérite.

1. GEORGES CLÉMENT, né le 9 février 1871, à Quesnoy-sur-Deûle, artilleur de la marine à Cherbourg.
2. ARTHUR DEBRUXELLES, né le 22 novembre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

---

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. ASSELIN, ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord ; BEAUDET, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille ; BÈRE, ingénieur des Manufactures de l'État ; CHAPUY, ingénieur au Corps des Mines ; GRUSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; ROCHART, constructeur ; SOUBEIRAN, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

3. Henri PARIS, né le 14 juillet 1872, à Rieux-en-Cambrésis. employé à la Compagnie de Fives-Lille.

4. Édouard BLAUWBLOMME, né le 3 mai 1865, à Lille, employé chez M. Fontaine-Flament, filateur à Lille.

5. Émile LEFEBVRE, né le 11 octobre 1861, à Rinxent (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.

6. Lucien LACROIX, né le 16 avril 1868, à Dalhem (Belgique), employé chez M. Pierre Delebart, filateur, rue des Stations, à Lille.

7. Hippolyte WERQUIN, né le 3 octobre 1874, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

8. Charles PONCELET, né le 27 septembre 1857, à Bouillon (Belgique), employé chez M. A. Montpellier, teinturier, rue Henri Loyer, à Lille.

9. Gaston SPEECHT, né le 23 février 1867, à St-Omer (Pas-de-Calais), employé chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

10. Jules DEVESTEL, né le 23 mars 1866, à Ingelmunster (Belgique), employé chez M. Ph. Guillemaud, filateur à Loos.

11. Henri SAMYN, né le 8 janvier 1860, à Halluin, employé chez MM. J. Jean et Peyrusson, constructeurs-mécaniciens à Lille.

12. Georges DEFONTE, né le 24 juillet 1867, à La Madeleine, employé chez M. Dhalluin, industriel, rue d'Inkermann, à Lille.

13. Henri COISNE, né le 21 juillet 1851, à Avelin, employé chez M. Remy-Yon, filateur à Lille-St-Maurice.

14. Henri PROUVOST, né le 14 février 1864, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.

15. Henri FAUQUETTE, né le 27 décembre 1862, à Dourges (Pas-de-Calais), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

16. Clément CAPELLE, né le 4 janvier 1871, à Lille, employé chez M. Rousseau, serrurier, rue St-Pierre-St-Paul, à Lille.

17. Charles SLEGHEM, né le 14 avril 1852, à Ypres (Belgique), employé chez MM. Léon De Smet et Cie, industriels à Canteleu-Lambersart.

Digitized by Google

18. ALEXANDRE HUJEUX, né le 7 mars 1858, à Lille, employé chez M. Poullier-Longhaye, filateur à Lille.

Certificat de Capacité de Chauffeur.

Résultat par ordre de mérite.

1. EUGÈNE HUART, né le 30 août 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
2. ALBERT CLÉMENT, né le 28 janvier 1875, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M. Delcroix de Félice, industriel à Quesnoy-sur-Deûle.
3. ÉMILE BECVORT, né le 7 août 1871, à Calais, détaché à Lille du 3e rég. du génie, comme secrétaire de M. le Général commandant le Génie de la 1re région.
4. ALPHONSE NOVARÈZE, né le 21 décembre 1873, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
5. JULES HOYEZ, né le 15 mars 1863, à Loos, employé chez M. Henri Loyer, filateur à Lille.
6. JULES LERICHE, né le 24 octobre 1875, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
7. GÉRY DELAVAL, né le 28 juin 1865, à Lompret, employé à la Société anonyme de Pérenchies, filature de La Madeleine.
8. ÉMILE PARÉ, né le 27 mai 1864, à Marcq-en-Barœul, employé chez MM. J. Scrive et fils, fabricants de toile à Marquette-lez-Lille.
9. CHARLES BOUT, né le 12 juillet 1872, à Lille, employé chez MM. Bernard frères, raffineurs de sucre à Lille.
10. ÉDOUARD VANLIERDE, né le 17 janvier 1859, à Lille, employé chez MM. Léon De Smet et Cie, industriels à Canteleu-Lambersart.
11. ALBERT IBÉRIS, né le 25 juillet 1858, à Lille, employé chez M. Bernard-Duhem, fabricant de toiles à Lille.
12. BENJAMIN HENRIPREZ, né le 19 avril 1865, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.
13. PIERRE VANDENDRIESSCHE, né le 25 décembre 1867, à Lille, employé à la Société anonyme de Pérenchies, filature de La Madeleine.

Digitized by Google

14. Henri PERRE, né le
employé chez M. A. Jon
à Lille.

15. Gustave COUSIN, né
M. Deplechin, construc

16. Alphonse MERTENS, n
gique), employé chez M

17. Pierre VANDENBURI
employé à la Société an
Madeleine.

18. Isidore VERVUST, né
gique), employé chez M

19. Désiré LERMUSIAUX.
chez MM. Crespel et De
à Lille.

20. Julien BOULEMANN, n
M. Jules Sauvage, négo

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIII DE LA 4e SÉRIE

Pages.

Séance solennelle du 30 décembre 1888, tenue sous la présidence de Mgr Dehaisnes 1

Séance solennelle du 29 décembre 1889, tenue sous la présidence de M. Souillart 61

Séance solennelle du 28 décembre 1890, tenue sous la présidence de M. Houzé de l'Aulnoit 127

Séance solennelle du 27 décembre 1891, tenue sous la présidence de M. le Dr Wannebroucq 209

Séance solennelle du 8 janvier 1893 (Prix de 1892), tenue sous la présidence de M. Herlin 273

Lille Imp. L. Danel

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03361 6908

Digitized by Google